LE

DÉLUGE BIBLIQUE

DEVANT

LA FOI, L'ÉCRITURE ET LA SCIENCE

PAR

AL. MOTAIS

Prêtre de l'Oratoire de Rennes,
Professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu au Grand Séminaire,
Chanoine honoraire.



PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69.

—

1885

LE

DÉLUGE BIBLIQUE

DU MÊME AUTEUR

EN PRÉPARATION :

MOÏSE ET LA TRADITION HEXAMÉRIQUE

Cet ouvrage aura pour but de démontrer que la Tradition tout entière, considérée dans ses chefs d'écoles et dans son ensemble, repousse les vingt-quatre heures, et, contrairement à l'opinion généralement reçue, proclame les principes admis dans l'exégèse moderne. Les pères n'ont pas seulement prouvé par leur conduite la liberté laissée à l'exégète dans l'étude de cette question ; ils ont désiré, appelé, cherché, prévu même, la solution moderne. Ils l'ont déclarée la seule vraie. Loin de nous éloigner d'eux et de créer une explication nouvelle, nous ne faisons qu'achever l'œuvre largement commencée par eux.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE J. MOUREAU ET FILS.

RAPPORT FAIT A Mgr L'ARCHEVÊQUE DE RENNES

par M. l'abbé Houet, chanoine théologal,

chargé par Sa Grandeur d'examiner l'ouvrage de M. l'abbé Motais

sur *Le Déluge.*

J'ai lu l'ouvrage de M. Motais sur *Le Déluge.* Le respect et la soumission qui éclatent dans cette étude pour les décisions de l'Eglise, les sérieuses raisons qui militent en faveur de la liberté qu'il revendique et qui appuient l'interprétation qu'il propose, les heureux résultats qui en découlent pour le dogme catholique, me persuadent que ce livre est appelé à rendre un vrai service à l'Exégèse.

Houet,
Chan. théologal.

Rennes, 24 février 1885.

Sur le jugement favorable qui Nous a été rendu par M. le chanoine Houet, théologal du Vénérable Chapitre de notre Eglise métropolitaine, Nous autorisons l'impression de l'ouvrage de M. l'abbé Motais sur *Le Déluge,* connaissant d'ailleurs, en même temps que le mérite et la science solide de l'auteur, sa piété, sa foi et son esprit de parfaite et filiale soumission à la Sainte Eglise.

† Charles-Philippe,
Arch. de Rennes, Dol et Saint-Malo.

Rennes, le 25 janvier 1885.

AVANT-PROPOS

Le présent livre n'est point un livre de controverse. La controverse a eu son temps ; nous ne songeons pas à y revenir. Nous affirmons ne la désirer, ne la vouloir, ne la provoquer à aucun degré, et nous déclarons ne faire, dans ces pages, aucune allusion tacite à des personnalités innommées. Chaque fois que nous parlons de quelqu'un, nous le citons. Nous avons eu du moins l'intention de le faire. Lorsque des réflexions déjà connues par nos articles précédents reviennent sous notre plume, elles ne visent ici aucune individualité, et sont, dans notre pensée, générales comme leur expression même. Nous avons cru pouvoir redire des paroles utiles à tous, sans les adresser à personne.

Pour présenter un dossier plus complet au jugement du lecteur, nous analysons l'enseignement des deux écoles anciennes ; et pour mieux décrire la genèse des opinions successives, nous indiquons les obscurités et les vides qui ont sollicité les efforts nouveaux des exégètes non satisfaits. En cela nous ne nous proposons ni d'attaquer ni de dé-

truire. Encore moins avons-nous l'intention d'établir ou de fonder. Notre pensée à nous-même n'est pas assez complètement arrêtée encore pour que nous songions à présenter au lecteur telle ou telle conclusion comme démontrée et définitive. Pour nous, ce qui nous frappe, c'est beaucoup moins les faits scientifiques sur lesquels on appuie la non-universalité de la destruction humaine que l'étude purement exégétique du plan de la Genèse. Il nous semble qu'envisagée à cette lumière, si l'on considère les conséquences heureuses qui en découlent, cette troisième opinion pourrait être préférable; mais encore une fois, il n'y a pas de péril en la demeure, et nous voulons attendre avant de prendre notre parti. La géologie, la linguistique, la physiologie n'ont point dit leur dernier mot sur la question; la critique exégétique n'a pu encore contrôler certaines vues nouvelles : autant de raisons qui conseillent à tous la prudence. Il ne suffit pas de trouver des difficultés à telle ou telle théorie ancienne pour en embrasser une nouvelle, il faut avoir des preuves de la valeur de cette dernière. Or, précisément parce qu'elle est nouvelle, sinon dans sa substance au moins dans ses développements, il importe de lui donner le temps de prendre l'air et de savoir si elle est saine et viable. Combien de fois arrive-t-il que le théologien, mieux guidé cependant que l'exégète par l'Église, sans être satisfait des systèmes qui ont cours, n'ose s'arrêter du premier coup à celui que ses études propres lui suggèrent! L'hésitation est du respect, et le respect doit être la loi de l'écrivain catholique. L'étude et l'expérience donnent la prudence. Quand on a touché du doigt ce qu'il y a d'erreurs possibles pour les

hommes les plus attentifs et les plus mûrs ; quand on a constaté ce qu'il y a d'erreurs commises par les plus érudits et les plus renommés, la défiance pour les faibles n'est pas une vertu, elle devient une nécessité. Si on la regarde comme un défaut, c'est un défaut dont nous ne méritons point le pardon, car nous voulons ne nous en corriger jamais. Dans les questions complexes, comme dans toutes les autres, il est du devoir de parler franchement; il n'est point séant de parler haut.

Ce n'est donc point une cause que nous venons plaider, c'est un exposé que nous voulons faire. Il a paru nécessaire à beaucoup d'hommes graves, pieux et savants que toutes les solutions possibles et licites soient mises, avec les raisons qui les appuient, à la disposition de la conscience des croyants qui se préoccupent de ces problèmes. Nous avons déféré à ce conseil, disons mieux, à ce désir fortement et souvent exprimé. En défendant, dans notre première étude, la liberté de croire à un déluge restreint, même pour l'humanité, nous nous en sommes tenu au côté négatif de la question. Il ne nous a pas été permis de présenter l'exposé des motifs sur lesquels cette solution repose. La conscience des fidèles, l'honneur des exégètes en cause, la nécessité de ne pas étouffer une question grave sous le silence et les ténèbres, réclament de nous cet exposé. Nous l'avons promis, et nous venons loyalement, sans parti pris, sans arrière-pensée d'aucune sorte, dégager notre parole dans ce volume. Qu'on ne cherche donc pas, quelle que soit la forme que le besoin d'éviter une monotonie fatigante donne à notre langage, qu'on ne cherche pas dans ces pages un dogmatisme que ne comporte pas

notre pensée et que notre intention repousse: c'est un dossier livré au public et non un enseignement proposé à son adhésion. Nous sommes rapporteur, il sera juge.

Mais nous maintenons la position que nous avons prise dans nos articles de *La Controverse*. La liberté laissée par le texte nous semble certaine: il est permis d'interpréter le récit dans le sens d'un déluge triplement restreint. La liberté laissée par la Tradition nous semble égale: sa parole n'est aucunement décisive. Si l'Église un jour venait à déclarer, au nom de cette tradition, l'universalité du cataclysme, notre pensée resterait intacte encore, car sa décision ne ferait, comme souvent il arrive, en ratifiant le sentiment des Pères, que lui communiquer une force *dogmatique*, qu'il n'avait pas préalablement par lui seul. Pour nous atteindre, il faudrait plus que cela, il faudrait que l'Église prononçât que l'autorité traditionnelle n'a jamais été douteuse, et que jamais, sur cet objet, la liberté n'a existé pour l'exégète.

Sur le fond même, quoi qu'elle définisse, cela ne nous regarde pas, puisque nous ne préjugeons rien. Du reste, là n'est pas notre souci. Celui qui ne cherche que le bien réussit toujours, au moins devant Dieu. Nous suivons de nobles exemples et de prudents conseils. Pour lui garder et lui gagner des enfants, nous profitons avec respect du silence de notre Mère et de la liberté qu'elle nous laisse, tout prêt, quand elle le voudra, à nous incliner devant sa parole. Ce que les Pères n'ont pas dit assez, c'est à Elle de voir si Elle le doit et si Elle le peut dire; car c'est à Elle seule, ici comme toujours, de fixer la limite de son devoir et de son droit. Nous ne la crai-

gnons point. Qu'elle parle contre notre exégèse, nous la bénirons encore, nous la bénirons tout autant. En nous apportant la contradiction, elle nous apportera la vérité et la lumière : il n'y a, dit saint Jean, que ceux qui veulent le mal qui aiment les ténèbres (1), et la vérité, continue l'Écriture, est toujours une délivrance, *Et veritas liberabit vos* (2).

(1) *Evang.*, cap. III, 20.
(2) *Ibid.*, VIII, 32.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

POURQUOI SOULEVER DES QUESTIONS SEMBLABLES

« Pourquoi soulever des questions semblables ? » dirent quelques voix, lorsque parurent nos premiers articles sur le Déluge. La réponse est pour nous bien simple : nous n'avons rien soulevé du tout. La question avait été entamée dans *La Controverse*, avant que nous en eussions dit un mot, et nous refusâmes d'abord d'y prendre part. Nous n'ignorions ni les raisons qu'avait l'opinion moderne de se produire, ni les vieilles habitudes d'esprit qui devaient s'opposer à ce qu'on l'acceptât. Quoiqu'elle fût sans danger pour la morale et le dogme, nous savions la question délicate et nous n'y serions pas entré, pour le moment, si nous n'en avions reçu l'invitation pressante de M. le Directeur de la *Revue*, qui, connaissant alors d'une façon très expresse notre sentiment sur la matière, nous demandait, à titre de « service », de vouloir bien l'émettre sous forme de *Réponse* à une question qu'il nous adressait.

La reconnaissance que nous exprimait d'avance M. le Directeur nous faisait croire que le désir d'un

bien prévu et visé par lui était son unique mobile. Il nous était, on le comprendra, impossible de prévoir que les quatre ou cinq pages que nous écrivions ainsi, sur demande formelle, dans l'intention d'être agréable à quelqu'un et utile à d'autres, devaient, dans la même *Revue*, servir de base à la contradiction qui a fait naître une discussion postérieure. Non assurément, nous n'avons point fait naître cette question.

Mais au surplus que parle-t-on de « question soulevée ? » Pour tenir ce langage, il faudrait être bien étranger à ce qui se passe dans les régions où l'on pense, où l'on écrit, où on lit. Pour peu qu'on y vive et même qu'on les approche, on sait, à n'en pas douter, que la question est debout depuis longtemps, vivante, agitée, inquiétante. Elle court l'atelier dans les feuilles vulgarisatrices ; elle défraie l'avidité incroyante dans les cabinets de lecture ; elle entre au salon avec les livres à la mode, et, pour notre compte, elle nous en est revenue plus d'une fois apportée par des consciences soucieuses, fatiguées des ironies qu'elle provoque.

Nous n'en sommes plus au temps où le silence régnait à peu près au sein des foules, et même du monde, sur toute matière religieuse que n'abordait pas la chaire chrétienne. On prêche à l'heure présente ailleurs qu'à l'Église : la science, ou ce qui usurpe ce beau nom, a des organes que des milliers de Français écoutent, et ces organes parlent souvent de la « légende diluvienne. » Qu'avons-nous dit ? Les orateurs catholiques eux-mêmes, ceux-là qui connaissent la société actuelle, ne croient pas, à l'occasion, devoir se taire sur une matière devenue fréquemment le sujet des préoccupations de tant d'esprits, et, sans la résoudre absolument, ils signalent au moins le *postulatum* énoncé par la critique,

en respectant (1) dans leurs écrits, la liberté de la réponse. Les écrivains catholiques, dans les revues (2), dans les brochures (3), croient, eux aussi, l'heure venue, de calmer l'inquiétude par des théories plus larges que les anciennes. Les manuels d'Écriture Sainte informent également les élèves du sanctuaire des solutions nouvelles proposées par l'exégèse, et la prudence de plusieurs ne leur permet pas de condamner (4). Que serait-ce si nous parlions de la science hostile ! N'entendions-nous pas hier, M. Renan, dans ses trop célèbres *Souvenirs de jeunesse* nous dire que ce qu'il a pris pour l'enseignement catholique sur le déluge fut une des causes génératrices de son incrédulité ? Et ne voyez-vous pas la tourbe des lecteurs légers charmée par les ondes sonores du « carillon » académique, s'écrier qu'au surplus la désertion n'était que trop légitime ? Il faut avoir l'oreille bien sourde et le sommeil bien profond pour ne point percevoir tout ce tapage. Vraiment, prétendre qu'une question qui a fait ce chemin dans toutes les classes est toujours à l'état latent, ce serait vouloir s'appliquer dans un sens fort étrange et peu salutaire la parole de Jésus : *Mon royaume n'est pas de ce monde ;* ce serait faire comme l'oiseau naïf qui, en se cachant la tête sous la motte, s'imagine disparaître tout entier aux yeux du chasseur qui le poursuit.

L'heure a fui loin de nous où l'on respectait les mystères bibliques, où il y avait dans l'exégèse, comme

(1) *Les familles bibliques*, conférences par le R. P. de Matignon de la Compagnie de Jésus. T. Ier, pp. 133, 134.

(2) *Revue des questions scientifiques L'humanité primitive et ses origines*, par J. d'Estienne, oct. 1882 et svv. *La Controverse, la Linguistique* et *la Bible*, par Mgr de Harlez, juin et juillet 1883.

(3) *Etude chronologique sur le déluge et la période glaciaire*. par Maurice Lormier, 1884. Nous n'acceptons point les opinions de l'auteur, surtout en ce qui regarde l'état légendaire du récit biblique.

(4) V. *Cours élémentaire d'Écriture Sainte*, par l'abbé H. Rault.

au sein de l'Afrique, de larges régions inexplorées. Tout est fouillé aujourd'hui par l'esprit en révolte contre l'autorité de la foi. Ce qui caractérise nos temps « c'est le besoin intense» ou plus exactement « la prétention de se rendre compte de tout. Cet « ins-« tinct » s'est développé dans le monde moderne, il « y a introduit un élément inconnu jusqu'ici, du « moins à un pareil degré. On n'admet plus rien sans « en savoir le comment et le pourquoi. « Rien ne « peut nous dispenser, dit le professeur Cliffort, du « devoir qui s'impose à tous de mettre en question « tout ce que nous croyons (1). »

« Au-dessous des philosophes et des esprits cultivés, « dit à son tour un savant professeur de philosophie, « considérez ce qu'on appelait autrefois l'homme du « peuple. Que pense-t-il sur Dieu, sur la vie future, « sur le christianisme? Est-il croyant ou incrédule? « Question de fait difficile à résoudre. Mais à coup « sûr, il devient raisonneur et veut y voir clair, et si « désormais il croit à quelque chose, c'est qu'il aura « ses raisons pour cela (2). »

Dormons, si cela nous fait plaisir ; mais sachons-le bien, désormais la critique ne dormira plus. Tout sera remué. Que gagnera-t-on à ce que les esprits hostiles soient toujours les premiers à ouvrir les questions nécessaires? Faut-il donc que perpétuellement on nous reproche de n'en venir qu'après coup, poussés par la nécessité ou la peur, à ce qu'on appelle faussement, mais parfois avec apparence de raison, « des aveux arrachés par la science? » Ah! il serait dur pour ceux qui croient à l'Écriture, qui l'aiment

(1) *Les conditions nouvelles de l'Apologétique et de l'Exégèse, à l'heure présente*, par F. Duilhé de Saint-Projet, professeur d'éloquence sacrée et d'apologétique chrétienne à l'Institut catholique de Toulouse. *Controverse* d'avril 1884, p. 356.

(2) *De la certitude et des formes récentes du scepticisme*, par L. Robert, profe eur à la Faculté des lettres de Rennes, 1880.

passionnément et consument volontiers leur vie à l'étudier et à la défendre, d'apercevoir la lumière qui en éclaire les pages, et d'être réduits à toujours attendre qu'elle soit faite par des ennemis avant de pouvoir la montrer, pour cette futile raison que cette lumière change le jour sous lequel on se trouvait auparavant. Le changement n'est pas nécessairement le progrès sans doute ; mais l'ornière n'est pas non plus le chemin.

Qu'on nous permette de le redire. Nous honorons, nous vénérons, nous admirons nos devanciers dans la difficile carrière de l'exégèse et de l'herméneutique biblique. Ce serait plus qu'une faute de méconnaître ce qui a été dépensé de sagacité, d'éloquence, de génie pour interpréter et défendre le sacré dépôt de la révélation écrite. Il est plusieurs de ces champions des anciens âges qui apparaissent comme de vrais géants dans l'arène. Mais, en même temps, à la vue des puérilités qui se mêlent inévitablement chez eux à toutes les questions mixtes, dans la solution desquelles la connaissance des sciences naturelles entre comme facteurs ; à la vue de la facilité avec laquelle ils se tiennent parfois pour satisfaits en ces matières, n'est-on pas averti qu'il y a peut-être un progrès réalisable ?

Fixer sa tente dans le champ de leur exégèse, c'est s'exposer à prendre pour le terme final ce qui pourrait n'être qu'une halte ; et s'attarder avec eux sur une route encore trop couverte de ténèbres, c'est rendre possibles des surprises funestes. La confiance, dans ce cas, ressemble à l'imprévoyance, et la sécurité à l'apathie. Les deux siècles qui nous séparent du dix-septième compteront dans l'histoire de la critique biblique. Le temps est le plus grand des génies, et les lumières qu'il accumule en marchant peu à peu devant lui n'ont jamais brillé à la fois dans un des

jours du passé. Ce qui ne change pas, ce sont les sages principes formulés par ces antiques maîtres; les ressources pour l'application peuvent s'accroître. Ces principes, il faut les garder comme un patrimoine inaliénable, et les défendre comme le boulevard de la vérité scripturaire. Mais pour qu'il nous soit possible de le faire avec succès, qu'on ne nous oblige pas à demeurer sur des positions compromises et découvertes, ni même à nous masquer, armés de la vieille espingole, derrière les fortifications de Vauban. L'exégète catholique doit faire des actes de dévouement et de courage, mais ne doit-il pas y mêler de la prudence? Il n'a point à rougir d'un passé qui l'honore, pas plus qu'à trembler devant le présent qui le menace. En gardant du passé ses réelles conquêtes et la pleine sécurité de sa foi; en empruntant au présent sa stratégie plus habile, ses armes plus perfectionnées, il peut regarder l'avenir avec confiance : il couchera sur le champ de bataille, quelque chaude que soit la mêlée.

Mais, de grâce, qu'on ne lui ménage pas l'espace et qu'on ne lui lie pas les mains. « Une des pre-« mières conditions du succès dans cette lutte for-« midable contre l'erreur contemporaine, contre la « négation totale, c'est de laisser à l'apologiste la « liberté de ses mouvements. Sa tâche est assez « difficile, assez ardue sans qu'on vienne embar-« rasser sa marche, entraver ses opérations, sur-« charger ses épaules des opinions d'école, des « doctrines particulières, des interprétations plus ou « moins respectables, mais certainement libres en « philosophie, en théologie, en exégèse (1). »

(1) *Les conditions nouvelles de l'apologétique et de l'exégèse à l'heure présente*, par M. F. Duilhé de Saint-Projet, professeur d'éloquence sacrée et d'apologétique chrétienne à l'Institut catholique de Toulouse. *Controverse* du 1er avril 1884, p. 363.

« Les Pères et les Docteurs de l'Église, pour tout « ce qui n'était pas de l'essence même de la foi, pro- « fessaient librement les opinions les plus diverses, « ouvrant des voies nouvelles, attirant à eux toute « lumière sacrée ou profane et préparant ainsi le « grand édifice théologique.

« Il en fut de même à ces époques si fécondes du « moyen âge. Nulle part on ne rencontre plus de « hardiesse, plus d'indépendance que chez les doc- « teurs de la scolastique. Ils suivaient librement la « trace de leurs ancêtres des premiers siècles. Saint « Thomas d'Aquin le dit clairement au nom de tous : « Pour tout ce qui n'appartient pas à la foi, les saints « docteurs purent embrasser librement les opinions « les plus diverses ; nous avons les mêmes droits. » « *In his quæ de necessitate fidei non sunt, licuit sanctis* « *diversimode opinari, sicut et nobis* (1). Et, comment « auraient-ils pu, sans cela, organiser, systématiser « la doctrine, édifier une Somme théologique? Pour « une telle œuvre, pour atteindre cette hauteur de « vol, il faut pouvoir déployer librement les ailes.

« Nous avons trouvé, nous, la science toute faite, « les compendiums tout rédigés. Ce qui n'entre point « dans ce moule trop étroit est regardé par le plus « grand nombre comme une nouveauté dangereuse « et les effraye. Et pourtant, aujourd'hui comme aux « époques d'initiation, comme au treizième et au « seizième siècles, il faut des moules nouveaux, assez « larges pour contenir toutes les formes nouvelles du « progrès, toutes les conquêtes de la science : il faut « à l'éternelle jeunesse de l'Église, la somme théolo- « gique des temps modernes.

« Celui qui a reçu la belle et féconde mission de « défendre la foi ébranlée dans ses fondements, d'é-

(1) Saint Thomas, II, dist. II, q. 1 a 3.

« clairer les consciences profondément troublées dans
« leurs croyances les plus chères, doit pouvoir mar-
« cher sans crainte vers le but. Il ressemble au pion-
« nier d'un nouveau monde, obligé de se frayer un
« passage à travers les broussailles, il est moins à
« l'aise que ceux qui ont toujours suivi des sentiers
« battus. Les yeux fixés sur ses modèles des grands
« siècles chrétiens, toujours attentif au moindre
« signal de l'Église et du Saint-Siège, il n'a pas à
« tenir compte des étonnements de la routine, des
« susceptibilités doctrinales, respectables, sans
« doute, mais où l'habitude joue le plus grand rôle,
« et où l'orthodoxie n'est pour rien.

« Il est un mot particulièrement redouté de ceux
« qui ont voué leur temps et leurs forces à démontrer
« l'accord de la science et de la foi, un mot dont on
« use, dont on abuse inconsidérément, dans ces
« temps si difficiles, au risque de paralyser les vo-
« lontés les plus droites et les meilleurs esprits.
« Lorsque, à la suite d'un progrès réel de la critique
« historique, après une découverte rigoureusement
« constatée, une conquête définitive du savoir hu-
« main, l'apologiste abandonne ou modifie, à l'égard
« de certains faits ou de certains textes, des opinions
« anciennes, mais libres, des interprétations aux-
« quelles on s'était habitué et qui sont démontrées
« fausses, on qualifie cela de regrettable *concession*.

« Cette tendance malheureuse date de loin. Dès les
« premiers pas de l'Église, le Concile de Jérusalem,
« présidé par saint Pierre, déclara qu'on ne devait
« pas imposer aux païens, nouvellement convertis,
« certaines prescriptions mosaïques, et consacra
« ainsi une doctrine regardée jusque-là, par de très
« hauts esprits, comme une regrettable concession.
« On pourrait citer d'autres exemples plus ou moins
« célèbres. Nous en rappellerons un seul qui date de

« ces temps-ci et dont les témoignages sont encore « vivants. Lorsque, après les révélations dûment « constatées de la géologie, de vrais savants et des « croyants sincères proposèrent de substituer, aux « jours de vingt-quatre heures, des époques indé- « terminées, il y eut une violente et très longue pro- « testation contre une concession si regrettable. « Aujourd'hui, chez les exégètes, elle est devenue « une sorte de lieu commun, pour quelques-uns « d'entre eux, elle n'est même plus suffisante (1). »

Et que répondait-on alors à ceux qui, ouvrant la terre comme un livre, montraient ces générations de fossiles alignées par étages dans leur lit naturel, à la place où elles avaient vécu? « Ces restes, s'écriait- « on, ne furent jamais vivants; ils sont le produit « d'une création directe dans leur état actuel. Dieu « aime à jouer à l'étrange, au miracle, à déjouer les « calculs humains; lui fut-il impossible de faire le « monde du premier coup tel qu'il est? »

« Le miracle, dit-on aujourd'hui, le miracle est un « jeu dans la main divine; en faire cent mille ou « n'en faire qu'un, qu'importe à Dieu? Pourquoi « limitez-vous sa puissance? Pourquoi les ménager « dans le déluge? Laissez-les vivre, ces miracles, « dans l'esprit de ceux qui les acceptent et n'attentez « pas par une sacrilège critique à ces prodiges que la « foi du charbonnier ne comptait pas. »

L'injonction serait admirable si tout le monde était charbonnier. Mais telle croyance qui trouve un asile tout ouvert, dans la forêt, sous la hutte, ne peut circuler dans le monde, à moins de présenter ses papiers. Faut-il laisser le monde se perdre et ne pas croire, pour se donner le vain plaisir de lui refuser injustement droit à la vérification? Et ne voit-on pas, au

(1) *Controverse, ibid.*, pp. 363-63.

surplus, que bien souvent sa critique ne défend pas moins les intérêts de Dieu que la facile crédulité que l'on vante? Car, en fin de compte, si l'une s'acharne à couvrir en Dieu une toute-puissance que personne n'attaque, l'autre, plus utilement, se préoccupe de faire éclater une sagesse que l'on fait trop souvent disparaître.

« Il est clair que ce serait une pusillanimité ridi-
« cule, chez un catholique, de sembler avoir peur, en
« quelque sorte, de reconnaître un miracle. Dès que
« le prodige raconté par l'écrivain sacré dépasse
« évidemment les forces de la nature, comme la ré-
« surrection d'un mort, par exemple, la raison s'unit
« à la foi pour admirer et louer dans ce fait une ma-
« nifestation éclatante de la puissance et de la bonté
« divine (1). »

Mais tous les faits scripturaires ne portent pas avec eux cette lumineuse évidence. « Il s'agit donc de
« déterminer quelles obligations sont imposées au
« savant catholique par sa foi dans la discussion des
« faits qui se présentent à lui dans l'Écriture Sainte
« et dans l'histoire de l'Église comme offrant certai-
« nement ou probablement des exceptions, des déro-
« gations aux lois certaines de la nature. Jusqu'à
« quel point doit-il, en vertu de ses croyances reli-
« gieuses, de ce que la théologie appelle la foi divine
« en admettre la vérité et le caractère miraculeux ?
« Jusqu'à quel point lui est-il permis de suspendre
« son jugement et de se livrer à un examen critique
« de ces faits sans rien préjuger quant à la con-
« clusion (2). »

Et le célèbre Président des Bollandistes qui a écrit de si belles pages sur les lois de la critique histo-

(1) *Revue des Questions historiques*. Correspondance, par le P. Ch. de Smedt, S. J., juillet 1884, p. 258.
(2) *Ibid.*, p. 258.

rique, répond, en ce qui regarde le texte biblique, que la liberté de l'exégète ne s'arrête que devant « les « faits que l'Écriture nous affirme certainement et « clairement devoir être regardés comme des mi- « racles », lorsque, par exemple, ils sont donnés en preuve de la mission divine de Jésus et de ses envoyés ou comme des dérogations aux lois de la nature opérées en signes extraordinaires de la spéciale protection de Dieu sur Israël (1).

« Quant aux autres faits rapportés dans l'Écriture, « le catholique doit les admettre comme vrais, mais « sa foi le laisse libre d'en discuter le caractère. Il « n'a d'autres lois à suivre dans cette discussion que « celles de la logique, de la sincérité et de la loyauté « naturelles. En niant ou en mettant en doute un « miracle contrairement à *ces lois*, il pourra être im- « prudent, téméraire, déraisonnable, et se rendre « plus ou moins gravement coupable *de ce chef*. Il « n'y aura même aucune présomption ni témérité à « rechercher si certains faits, que l'Écriture semble « présenter comme merveilleux sont des miracles « proprement dits, ou si l'on ne peut pas y voir des « phénomènes naturels très remarquables, qui se « produisent, à un moment donné, par suite de dis- « positions particulières prises par la Providence di- « vine, à l'origine des choses, en vue d'un dessein « particulier. C'est ainsi que je ne sais quel savant a « remarqué que le déluge, *même universel*, aurait pu « être produit par un léger déplacement de l'axe de « l'écliptique, et que ce déplacement lui-même pou- « vait résulter de la présence dans l'orbite de la terre « d'un corps céleste du genre des comètes qui aurait « ensuite disparu de la sphère d'attraction de notre « planète (2). Si j'ai bon souvenir on a proposé des

(1) P. 259.
(2) Le R. P. de Smedt ne parle de cette exégèse que pour cons-

« explications tout aussi naturelles pour la confusion « des langues (1). »

« Il me semble donc, dit en terminant le célèbre « critique, que je suis en droit de conclure que le « savant catholique, en présence d'un prodige dont « le caractère miraculeux ne lui est pas clairement « révélé par un témoignage divin, peut en aborder « l'examen avec une entière liberté, sans rien préju- « ger sur le résultat de son enquête et en y procé- « dant avec toute la sévérité qu'apportent les membres « de la Sacrée Congrégation des Rites à la discussion « des miracles qui leur sont soumis dans les causes « de canonisation. Il sait qu'il peut aboutir à l'affir- « mation, à la négation ou plus souvent encore au « jugement : *Non constat* (2). »

Ce qui distingue le R. P. de Smedt aussi bien que la Congrégation des Rites, ce ne sont pas leurs attaches rationalistes, c'est leur amour de la vérité pure. Mais cet amour, à moins d'être protégé comme celui de la première, quand il prend les formes d'une sévère critique, est mal jugé par certains esprits faciles, dès qu'il dérange leurs habitudes de penser ou de croire. Le R. P. de Smedt lui-même en sait quelque chose, puisque c'est pour répondre à des frayeurs exagérées qu'il a pris la plume, dans l'article cité tout à l'heure. Et Mgr de Harlez, parce qu'il a le malheur de savoir ce qu'il dit et de ne défendre le vrai qu'avec des arguments avouables, se voyait, il y a peu de temps encore, respectueusement traité en suspect. Si cette intolérance triomphait, on verrait, à l'heure où les problèmes soulevés sont plus redoutables, les questions plus multiples et plus

tater l'exercice d'un droit légitime. C'est avec raison qu'il ne la proclame ni « heureuse » ni « généralement admise. »

(1) *Ibid.*
(2) P. 263.

complexes, les adversaires plus opiniâtres et plus nombreux, la lutte plus vive, les périls plus grands, les âmes plus en souffrance, l'appel plus pressant du chef vigilant de l'Église, on verrait la défense devenir, et plus molle, et plus rare, le champ clos de la lutte plus abandonné.

Qu'on évite surtout les procès de tendance. Malgré l'intention contraire et formelle de ceux qui les intentent, ils renferment toujours une perfidie inconsciente qui porte de mauvais fruits. Il n'est pas juste de réunir sous la même bannière des noms qui ne se rencontrent que sur un point très circonscrit. Il n'est pas juste de recueillir des solutions qui appartiennent à des individualités diverses pour les donner comme les principes communs d'une école où l'on range, implicitement au moins, des écrivains qui les combattent. Le moyen serait bon pour faire peur de la nouvelle exégèse, mais il ne serait pas loyal, s'il était réfléchi. Sans doute, on aurait le droit ensuite de parler de son effroi, mais où est-elle l'*école* catholique qui proclame d'emblée un *symbole* de cette sorte ?

On nomme parfois M. Lenormant comme chef de file. Sur combien de points sommes-nous en désaccord ? Nous n'acceptons ni son allégorisme exagéré (1), ni sa théorie de la formation de la *Genèse*, ni ses découpures de l'œuvre en Élohistes et Jéhovistes, ni sa localisation du paradis terrestre, ni son système de l'inspiration de l'Écriture (2) ; et, parce

(1) C'est à ce sujet que M. Le Hir applique justement les paroles suivantes de Mgr d'Hulst. « M. Lenormant a été enlevé à la science « chrétienne avant que le temps ait éprouvé ses hardiesses et « que l'Église les ait jugées. » *François Lenormant*, p. 61.

(2) « Il faut reconnaître, disait à ce propos M. Le Hir, que sur ce point M. Lenormant s'écarte gravement des notions reçues parmi les théologiens catholiques et qu'ils avaient bien un peu le droit de se fâcher contre lui. Disons toutefois à la décharge du savant que sa bonne foi restait entière. « Pour moi, écrivait-il, je

que nous croyons avec lui que l'interprète a le droit, à l'heure présente encore, de chercher en dehors des opinions anciennes une solution à la question du déluge (1), le fera-t-on notre porte-drapeau?

M. Lenormant fut un laborieux érudit, un grand chrétien qui aima sérieusement la science et plus encore l'Église qu'il voulut défendre toujours; et nous remercions l'intelligent écrivain (2) qui lui a consacré dernièrement de belles pages et en a parlé avec autant de talent que d'estime et de justice (3). Nous pourrions être parfois son adversaire, nous ne nous ferons jamais son accusateur. Il est mort en aimant l'Église qu'il avait toujours servie, et nous souhaitons qu'en attaquant ses arguments jamais un catholique ne touche à sa mémoire. Homme de bonne foi aussi bien comme savant que comme catholique, il sut donner de grands exemples jusque dans ses erreurs. On sait avec quelle franchise, quelle loyauté et quel éclat, après être « revenu aux idées tradi- « tionnelles sur l'époque et l'auteur du livre de Da- « niel par des raisons uniquement et exclusivement « scientifiques (4), » il en reconnut l'authenticité (5).

« vois sans hésiter dans la tradition biblique, l'effet d'une inter- « vention surnaturelle de la Providence et je m'incline devant « le Dieu qui a inspiré la Loi et les Prophètes. » *François Lenormant*, p. 59.

(1) M. Lenormant, du reste, ne présente ses idées sur ce point qu'avec une louable réserve.

(2) M. l'abbé Le Hir. Voir les articles de *la Controverse*, juillet, août, septembre 1884. Ces articles ont été mis en brochure.

(3) C'est avec pleine raison que M. Le Hir écrit à propos des *Origines de l'histoire* : « Nous n'avons pas caché les points faibles « de cet ouvrage, mais nous persistons à croire que l'exégète a « beaucoup à prendre dans ces chapitres et que personne ne « s'inscrira en faux contre l'épigraphe inscrite sur le premier « feuillet : « *C'est ici, lecteurs, un livre de bonne foi.* » Brochure, p. 62.

(4) M. Le Hir, *loc. cit.*, p. 42.

(5) « Plus je lis et je relis le livre de Daniel, disait-il, en exposant ses motifs, en le comparant aux données des textes cunéiformes, plus je suis frappé de la vérité du tableau que les six pre-

L'année dernière encore, après le beau travail où le P. Van den Gheyn combattait, dans la *Revue des Questions scientifiques* (1), ses opinions sur le lieu de l'Éden biblique, M. Lenormant s'empressa de lui écrire, pour reconnaître ses erreurs et lui déclarer qu'il userait de cette étude pour corriger ses idées propres.

Autant que sa droiture, nous admirons son érudition et sa science, mais nous ne le proclamons pas exégète; ce ne fut vraiment pas là sa vocation. Et nous dirons volontiers avec son éloquent panégyriste de la *Semaine religieuse* de Paris qu'il n'eut pas toujours le pied assez lent et le regard assez scrutateur en traversant les régions bibliques. Il travaillait vite : on ne fonde pas d'école en marchant de ce pas-là.

Si d'autres cherchent à en fonder, il y a bien des chances pour que nous ne soyons jamais complètement d'aucune. L'éclectisme exégétique, dans les limites de la foi, est et sera notre règle (2). Prendre chaque question à part et l'examiner avec indépendance, à la lumière des lois de l'herméneutique rationnelle et catholique, à l'aide des données certaines de la science vraie et actuelle : voilà nous semble-

miers chapitres tracent de la cour de Babylone et des idées spéciales au temps de Nabuchodonosor; plus je suis pénétré de la conviction qu'ils ont été écrits à Babylone même et dans un temps encore rapproché des événements ; plus je rencontre enfin d'impossibilité à en faire descendre la rédaction première jusqu'à l'époque d'Antiochius Epiphane. » *Divination et science des Présages*, p. 188. — Cf. Le Hir *op. cit.*, p. 42.

(1) *Le séjour de l'humanité postdiluvienne*, avril 1883.

(2) Nous avons publié *Salomon et l'Ecclésiaste* pour défendre la pensée traditionnelle ; *Moïse, la science et l'exégèse* pour combattre les idées nouvelles de Mgr Cliffort; toutes nos brochures sur *l'Hexameron mosaïque* ont pour but de mettre en relief la hauteur de vue des Pères de l'Église sur la matière. Hier, plus d'un nous regardait comme retardataire. Aujourd'hui, on nous accusera d'être de l'*école avancée*. En vérité quand mettra-t-on un peu de maturité et de justice dans les jugements qu'on porte ? Nous aurons toujours le respect d'autrui ; mais nous n'en serons jamais l'esclave. La recherche de la vérité requiert l'indépendance et non la vassalité intellectuelle.

t-il le seul programme à se tracer d'ici longtemps.

Après des apports et des efforts individuels multiples, la grande synthèse se fera un jour, sous l'œil de l'Église. Jusque-là, il n'y aura point d'école catholique *moderne* digne de ce nom; il n'y aura que des accords partiels. En attendant, que chacun prenne la truelle et l'épée sous la direction du nouveau Néhémie et travaille à réparer les crevasses, à fortifier les murailles antiques, en défendant avec fidélité et assurance les parties de la citadelle qui n'ont pu souffrir du temps ni des hommes, parce qu'elles sont adossées à la PIERRE contre laquelle rien ne saurait prévaloir.

L'avenir, nous l'avons dit, sera à nous comme le passé, sans compromission malsaine et sans pacte illégitime. Nul ne rêve d'abaisser la fière hauteur de nos doctrines à la portée de la main de nos adversaires, et ce serait aussi bien une grosse erreur de le croire qu'une injure gratuite de le dire. Le mur qui nous sépare des rationalistes ne tombera que sous le souffle de la grâce et sous le rayon de la lumière d'en-haut, et les exégètes qui travaillent à le renverser ne demandent que l'une et ne cherchent que l'autre. Ils protestent contre tout soupçon de connivence ou de faiblesse; mais ils prennent le vrai partout où ils le trouvent, c'est leur bien. Nos adversaires ne sont pas condamnés à l'erreur totale; pourquoi ne puiserions-nous pas chez eux comme ailleurs? Disons-le, ils sont intelligents et laborieux, eux aussi, et quand leurs préoccupations hostiles les abandonnent, ils nous fournissent souvent de précieux documents, de précieux renseignements. Quel malheur ou quel péril peut-il y avoir à s'en servir pour rectifier nos vues et éclairer nos obscurités? Léon XIII est moins difficile; il exhorte à user des ressources offertes par les vraies découvertes

modernes, sans se préoccuper de la provenance (1).

« Autrefois, dit Mgr d'Hulst, dans son beau panégyrique de saint Thomas d'Aquin, autrefois la Bible « était regardée comme le plus ancien des livres et « l'on ne savait rien de l'antique Orient que ce qu'elle « en raconte en passant. Aujourd'hui l'Égypte et la « Chaldée livrent les secrets de leurs monuments « enfouis. L'orthodoxie, sans rien abandonner de son « domaine, sent le besoin de changer sa ligne de « défense. Nous n'avons pas le droit de laisser tour-« ner contre nous une science nouvelle, qui peut bien « déconcerter certaines conceptions vieillies, mais qui « ne rencontre sur son chemin aucun enseignement « de l'Église pour lui barrer le passage et qu'il dé-« pend de nous de faire servir au triomphe de la vé-« rité révélée (2). »

N'est-ce pas là le cas où présentement nous sommes? L'Église n'a parlé nulle part sur cette question du déluge; ni par les conciles : jamais dans aucun d'eux la matière ne fut abordée; ni par l'*Index* : cette congrégation laissa Vossius borner le fléau à « la cen-« tième partie du monde » et ne toucha pas la question humaine; ni par l'épiscopat: nous ne connaissons qu'un évêque qui ait publiquement traité la question, il est pour la liberté et la restriction absolue; ni par le Saint-Siège : il n'en est pas tombé un avertissement, un mot, une syllabe.

Or, lorsqu'une question théologique ou scripturaire ne se rattache pas clairement à un dogme certain et n'en est pas la conséquence logique, escompter le silence de l'Église au profit de l'intolérance, ce serait s'exposer à des déconvenues non moins qu'à des

(1) Lettre encyclique du 15 février 1882.

(2) *Panégyrique* prononcé, en 1884, dans la basilique de Saint-Servin de Toulouse. Voir *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1884, p. 204.

injustices. La paix des âmes et des consciences se doit respecter au prix du sacrifice des opinions purement individuelles. Les esprits ébranlés qui voient sur ces matières mixtes se multiplier et les interdictions et les anathèmes, se cabrent au lieu de se courber, comme leur cœur souvent le demande, sous le joug du doux Évangile, et s'écrient en s'éloignant de nous avec tristesse : Non le dogme n'est pas fait pour moi!

Au lieu de faire parler l'Église qui veut se taire, il nous sera sain à nous, il sera utile aux autres et à l'Église elle-même de profiter de sa réserve, suivant le conseil d'un auteur déjà vieux pour répondre aux dévoyés qu'elle n'a rien dit, et que notre mission est de la suivre non pas de la précéder, *magistram illam nos sequi, non præire* (1).

« — Mais l'exégèse est faite quand même, lorsque la tradition a parlé? »

« L'autorité de la Tradition, écrit un auteur (2) déjà « cité, les décisions infaillibles de l'Église concer- « nant la fidélité des versions et le sens des textes « s'exercent sur ce qui regarde directement ou indi- « rectement la foi et les mœurs. Pour toutes les « interprétations libres, historiques, chronologiques, « scientifiques, la tradition, *même constante*, peut « être modifiée par les conséquences d'une décou- « verte », exégétique ou autre, bien entendu.

Voilà ce qui était écrit au milieu même de notre discussion sur le déluge, et non peut-être, sans application à la matière en litige. La pensée de M. Duilhé de Saint-Projet, ratifiée d'avance par des hommes de valeur, le P. Bellynck, le P. Jos. Delsaux, Mgr de Harlez, à Louvain, le P. Michel Mir en Espagne, le P. Ch. House, M. Lenormant, M. Jean

(1) *Regula fidei.* Migne. Gd. Cr., t. I, col. 1331.
(2) *Les condit. nouv. de l'Apolog., etc, loc. cit.*

d'Estienne, en France, M. Stolz, en Allemagne, qui tous croient à la liberté de l'exégète, le P. Matignon qui prend bien garde d'y porter atteinte, M. l'abbé Rault qui la réserve expressément dans son *Cours élémentaire d'Écriture Sainte*, l'a été depuis encore, et d'une façon plus positive, par M. G. de Dubord, dans le *Muséon* et Mgr Cliffort, dans le *Tablet*.

Voilà des noms assurément respectables.

Et qu'on nous permette de le dire, si cela peut jeter quelque lumière sur l'état actuel des esprits; à côté des écrivains, il y a les penseurs. J'entends par là les hommes qui ont une opinion étudiée, réfléchie sur le sujet, etqui bien qu'écrivains distingués, n'ont pas été appelés par le courant de leurs travaux à parler publiquement sur cette matière. Combien sont-ils? Nous pourrions en dire quelque chose; car sans les avoir provoqués d'aucune façon, nous avons reçu leur adhésion et leurs encouragements motivés. Professeurs dans les universités d'Allemagne, de Belgique, de France, dans les facultés de théologie et les grands séminaires, prêtres dévoués à l'Église, laïques savants et défenseurs quotidiens des dogmes catholiques, parmi lesquels pas une voix douteuse, pas une parole compromise, hésitante devant la foi et l'inspiration de l'Écriture, tous nous disent qu'ils approuvent nos conclusions, qu'ils croient avec nous à la liberté de l'exégète et qu'il est temps, qu'il est salutaire d'en user pour exposer la nouvelle explication du déluge. Il ne s'agit pas ici d'affaires de vanité ou d'amour-propre bien mal placées dans des matières si graves; mais il faut enfin savoir dans quel monde on vit pour juger de l'opportunité d'une étude. Or, quand nous comptons les adhésions, quand nous pesons les signatures, nous trouvons une significative réponse à cette demande : « Pourquoi sou-

lever des questions semblables? Si nous nous trompons, nous avons de quoi du moins rassurer notre conscience, en songeant à la taille des hommes qui sont d'accord avec nous et qui nous supplient de ne pas nous taire.

Sans doute il s'en rencontre qui pensent autrement et qui ne nous écrivent pas pour nous l'apprendre (1).

« Où nous conduisez-vous, disent-ils, avec ces « nouveautés exégétiques? »

— Où l'Église vous a conduit avec ses nouveautés théologiques. Le sublime édifice du dogme catholique ne s'est pas bâti en un jour : c'est la discussion et le temps qui l'ont construit. Hier et avant-hier encore on y mettait de nouvelles pierres. L'Église a laissé le jour monter au-dessus des nuages soulevés par les

(1) Nous devons faire une exception pour le vénérable et regretté abbé Moigno. Il venait de publier un livre où il enseigne l'universalité du déluge. Il nous l'avait offert et nous l'avions lu sans que cela changeât rien à nos convictions. Il crut devoir insister dans une lettre et nous écrire :

« Rien ne manque aujourd'hui à la théorie scientifique du « déluge universel.

« 1° *La base mathématique* : La possibilité d'équilibre stable « d'un corps fluide ou d'un globe environné de toutes parts, c'est « même un dogme à la fois divin (la Genèse l'enseigne) et hu- « main, la science l'affirme de son côté.

« 2° *La base physique* : Le fait du soleil tout entouré de « flammes extérieurement, lançant à des distances énormes des « flots d'hydrogène enflammé, et, par conséquent, la présence « dans les espaces supérieurs d'eaux en quantité énorme, de « beaucoup supérieure à ce qui était nécessaire pour couvrir la « terre et les plus hautes montagnes.

« 3° *La base mécanique* : Evidemment, avant le déluge, la sphère « était droite ; l'axe de la terre était perpendiculaire au plan de « l'équateur. Suivant l'énergique expression de Job, Dieu prenant « la terre par les deux pôles la secoua pour anéantir les impies; « l'axe terrestre s'est incliné, la couche énorme d'eau supérieure « s'est précipitée et la terre a été inondée.

« 4° *Le texte littéral de la Bible* : La double unité adamique et « noachique affirmée par saint Paul. »

Peut-être ces motifs seront-ils de nature à arrêter les convictions de quelqu'un, mais nous devons dire qu'ils n'ont pu produire cet effet sur notre esprit.

batailles d'école, l'heure venue elle a soufflé sur la poussière aveuglante et la lumière a éclaté aux yeux de tous. C'est que la vérité chrétienne n'est pas tombée du Calvaire comme un être mort-né au pied de la croix qui lui donna naissance. Celui qui est la vie l'a créée vivante, active, grandissante, au moment où il triomphait lui-même de la mort. Et par une des plus belles opérations de la Providence, elle aussi, comme toutes les existences du monde animé, et, sans changer de substance, s'harmonise dans ses manifestations accidentelles aux nécessités des âges. La vérité demeure toujours une parce que la Révélation est immuable. Mais Dieu permet, mais Dieu veut que, sous la protection de son regard et sous la garde de son Esprit, l'effort humain la manifeste et la développe (1), parce que cet effort même est l'expression d'un besoin nouveau dans les âmes.

Il y a plus d'unité en ce monde que nous ne savons en apercevoir. Tout est connexe et corrélatif dans l'œuvre de Dieu, parce que tout y est prévu.

Les sciences humaines ont leur marche propre comme les sciences divines. Mais parce qu'elles se rencontrent et se pénètrent mutuellement dans l'intelligence de l'homme, leur marche doit être har-

(1) « Il y a, dit Mgr Martin, une différence entre le perfectionnement ou le progrès de l'objet même de la foi et le progrès dans la conception des vérités de foi... Certaines vérités de foi n'ont pas été enseignées par l'Eglise d'une manière explicite et distincte, mais seulement en tant qu'enfermées implicitement dans d'autres dogmes et par conséquent elles n'ont pas été connues d'abord avec une clarté et une netteté parfaites. Or, il peut se faire que, par suite d'attaques dirigées contre ces vérités l'Eglise en obtienne une connaissance plus réfléchie, que ces vérités soient ensuite définies et proposées expressément et en elles-mêmes et qu'ainsi elles soient connues d'une manière plus claire et plus distincte. De plus, même des vérités proposées déjà par l'Eglise, expressément et en elles-mêmes, peuvent, dans la suite, les temps, être comprises plus parfaitement. » *Les travaux du Concile du Vatican*, pp. 33 et 34. Voir à ce sujet dans *la Controverse* de décembre 1884, la lettre de M. le chanoine Guilibert, p. 689 et suiv.

monieuse, combinée, parallèle. Les progrès qui se font par les unes poussent souvent les autres en avant. C'est de cette façon qu'elles se servent et s'entr'aident, quand elles font route ensemble dans la bienveillance et l'amitié.

Qu'ai-je dit? L'histoire même des erreurs humaines n'est-elle pas celle des progrès de la doctrine, et n'est-ce pas l'attaque qui, en un sens, a développé le dogme catholique, à la manière dont la tentation accroît la vertu. A l'heure présente, le rationalisme est en train de faire, dans l'exégèse, ce que l'hérésie a fait dans la théologie. Appelée de bonne heure dans l'arène, la théologie aujourd'hui a combattu son combat, et l'on peut dire que le cercle des dogmes qu'elle établit et enseigne est à peu près complet. Depuis dix-neuf siècles bientôt, c'est dans cette sphère spéciale que se fait entendre la parole infaillible, la voix de ses conciles et de ses papes. Pour l'exégèse, elle n'a guère fixé que les assises. Silence admirable, abstention providentielle, où se manifeste visiblement la garde de Dieu. Jusqu'à une époque relativement moderne, l'Écriture n'a vu se lever contre elle que des tirailleurs; aujourd'hui ce sont des armées qui l'assaillent. L'heure des grandes erreurs, des grandes négations et par cela même des grandes luttes et des grandes lumières peut-être n'était pas venue. Quand elle arrive, l'Église demeurée presque entièrement dans la large région des principes, assiste impassible et sereine aux combats qui se livrent sur mille points divers contre elle et pour elle. Loin de nous la criminelle pensée qu'en parlant plus tôt elle eût parlé moins juste; mais ne peut-on croire que Celui qui la garde et qui la conduit ait voulu que sa parole, si elle se produit, plus précise, plus ajustée à notre époque de foi troublée et de guerre savante, jette sur les questions un

jour tout à la fois plus vif et plus discret, et s'impose en même temps avec plus d'autorité et de douceur?

Oui, Dieu est partout dans son Église: dans son silence comme dans ses décrets. Et pour nous, nous l'y adorons, nous l'y bénissons en ce moment. Il permet ce silence, il permet à l'Église de se recueillir à l'aise, dans la vigilance, l'étude et la prière et de regarder paisiblement d'où vient le rayon d'en-haut. Mais, si elle se tait, elle n'ordonne pas à ses champions de le faire; car elle sait que les chocs extérieurs, comme ceux qu'elle provoquait jadis dans l'enceinte conciliaire de Trente, sont le moyen de dégager à ses yeux l'étincelle, où resplendira le mot de l'Esprit-Saint. C'est quand elle le prononce qu'elle veut qu'on se taise; elle ne délègue préalablement personne pour le dire. Jusque-là, au contraire, elle invite les siens à parler. Laissons-la patiemment faire. Elle tamisera quelque jour, peut-être, cette sève puisée à des sources faillibles, et nous verrons, dans son arbre divin, le rameau de l'exégèse croître, s'étendre et porter ces fruits sains que le soleil de Dieu mûrit et qui tombent d'eux-mêmes en saison.

En attendant, voilà pourquoi il est permis et utile de *soulever des questions semblables*.

CHAPITRE I

L'UNIVERSALITÉ ABSOLUE

Trois opinions, trois écoles, si l'on veut, se trouvent en présence et se partagent le champ de l'exégèse, sur la question du déluge :

L'École de l'Universalité absolue ;

L'École de l'Universalité restreinte ;

L'École de la non-Universalité.

I

La théorie de l'Universalité absolue est connue de tous, et les raisons principales sur lesquelles elle s'appuie, aussi bien que les moyens dont elle dispose pour expliquer le texte dans le sens qu'elle lui donne, ne sont ignorées de personne.

Elle professe que l'inondation n'a pas laissé à sec un seul lieu du monde, qu'elle a couvert absolument les plus hautes montagnes, qu'elle a passé, dans le nouveau monde, par-dessus les Cordillères et par-dessus l'Himalaya dans l'ancien (1).

(1) *Controverse*, sept. 1883, p. 317.

Que tous les animaux du globe y ont péri à l'exception de ceux qui vivent dans l'eau ou sous la terre (1); mais que toutes les espèces, absolument, ont été sauvées par le couple de chacune d'elles renfermé dans l'arche.

Pour ne pas laisser ce triple fait à l'état d'affirmation pure, les exégètes qui l'admettent cherchent d'abord à en établir la *possibilité*, ensuite la *réalité*.

Les deux points principaux dont il faut montrer la possibilité naturelle sont :

Celui de l'*inondation ;*

Celui du *sauvetage des espèces.*

II

D'abord, le fait de l'*inondation totale*.

Pour réaliser cette inondation gigantesque, il fallait évidemment disposer d'une quantité d'eau prodigieuse, que l'exégète ne trouve pas aisément sous sa main. Aussi en face de cette difficulté, les attitudes ont-elles été diverses.

On a remarqué que, d'après Moïse, les eaux diluviennes provenaient de deux sources distinctes, de l'atmosphère, par la pluie, et des mers, par des soulèvements montagneux, a-t-on dit. Mais quand on examine séparément la puissance probable de ces deux causes instrumentales relativement au cataclysme, on observe qu'en décuplant par jour la somme d'eau tombée dans les averses les plus torrentielles (2) que l'on ait jamais connues et mesu-

(1) *Ibid.*
(2) Voir *Dictionn. des sciences naturelles* de Privat-Deschanel et Focillon, au mot *Pluviomètre.*

rées, on ne pourrait conduire l'eau à une élévation de cinq cents mètres, tandis qu'il faut, pour réaliser une inondation totale et simultanée du globe, arriver à une hauteur de plus de huit mille mètres. D'où il résulte que la quantité d'eau pluviale produite dans ces conditions ne serait pas de deux cent cinquante milliards; de millions de mètres cubes; tandis que, pour noyer à demeure l'Himalaya, il faut en jeter sur une surface de plus de cinq cents millions de millions de mètres carrés, et se procurer, outre celui qui existe déjà, un volume d'eau qui s'exprime par dix-neuf chiffres, et qui s'élève à plus de quatre mille milliards de millions de mètres cubes (1). Nécessairement la proportion a paru maigre et le déficit tel, que la pluie a semblé une ressource relativement insignifiante dans le phénomène diluvien supposé simultané et universel.

Restait l'eau des mers mise en œuvre à l'aide d'un soulèvement. Ce soulèvement pouvait suffire, a-t-on dit, quand on considère la somme de forces à dépenser pour projeter l'eau sur les cimes les plus élevées, et la somme d'eau tenue d'avance en réserve dans l'ensemble des mers existant alors. En effet, d'une part « les montagnes les plus élevées ne font « sur la surface du globe que l'effet des rugosités « d'une orange; » d'autre part, « la mer couvre plus « des trois quarts du globe (2). »

On ne pouvait manquer d'apercevoir que cette double réponse ne résolvait pas la difficulté:

D'abord, parce que le rapport qui existe entre la superficie de la terre et la hauteur des montagnes est tout à fait étranger à la question, et que l'invoquer comme principe de solution, c'est confondre,

(1) C'est-à-dire plus de trois mille cinq cents milliards de millions de mètres cubes en plus.
(2) *Controverse, ibid.*

comme il a été dit, les formes, les forces et les quantités. On peut étudier ce rapport pour démontrer que la déformation de la croûte terrestre résultant de l'apparition des montagnes est relativement trop légère pour empêcher la sphéricité du globe, et c'est dans ce but qu'il a toujours été invoqué. Mais il reste quand même qu'un souffle, une chiquenaude peut déplacer ou déformer une orange, tandis qu'il faudrait un effroyable levier pour bouleverser si profondément la terre, et engender un soulèvement capable de donner à une vague diluvienne l'élan nécessaire pour parcourir d'un bond, malgré les barrières montagneuses, l'univers entier. Et ce levier, où le trouver?

Ensuite, remarque-t-on, un soulèvement aussi gigantesque qu'on le veuille supposer, fût-il celui du système des Andes, comme on l'a parfois laissé entrevoir (1), et réunît-il toutes les conditions de temps, de lieu, de soudaineté nécessaires pour pousser assez énergiquement le flot dévastateur sur lequel il opère, ne saurait agir en même temps sur l'ensemble des mers du globe. Il en résulte qu'une immense partie de la quantité d'eau dont on a besoin ne peut être mise en œuvre, et qu'en conséquence le soulèvement reste impuissant à effectuer seul l'inondation simultanée.

Pour parer à cet inconvénient facile à apercevoir, on a élargi la supposition et avancé « qu'il y eut des « soulèvements simultanés de montagnes dans toutes « les contrées du globe à la fois (2).» Mais la géologie a répondu que : « l'étude comparative de la forma- « tion des montagnes du globe et la connaissance « exacte de l'époque de leur soulèvement ne permet-

(1) Beudant, *Minéralogie et Géologie*, 13e édit., p. 331.
(2) Voir Lambert, *Le Déluge mosaïque*, p. 482.

« tent pas d'accueillir cette hypothèse (1) » qui n'est « autre chose qu' « une hérésie scientifique » (2).

A-t-on senti que la solution avançait peu à l'aide de ces diverses ressources? Nous l'ignorons ; toujours est-il qu'on a éprouvé le besoin de s'en créer une nouvelle, et d'émettre l'idée d'une inondation successive. « En outre le déluge a duré près d'un an ; « durant ce temps les eaux allaient et revenaient ; « elles ont pu couvrir successivement les différentes « contrées de manière à détruire partout les hommes « et les animaux. Il n'est pas nécessaire que la pluie « soit tombée partout en même temps, ni que l'Amé- « rique ait été couverte d'eau le même jour que « l'Europe et l'Asie (3). » Encore, pour être complet dans l'exposé, faut-il observer que cette diversité d'expédients ne rassure pas absolument l'auteur et qu'il croit devoir ajouter que si la science déclare la difficulté insoluble « il restera à dire que Dieu a mul- « tiplié miraculeusement les eaux, comme le Sauveur « multiplia plus tard les pains (4). »

Cet abandon du déluge simultané, essayé plus anciennement par d'autres auteurs, (5) paraît à beaucoup d'esprits comme un recul et un aveu d'impuissance, d'autant que la ressource que l'on se crée en invoquant la nouvelle hypothèse ébranle d'un seul coup la triple base de la théorie universaliste :

La base physique, puisqu'on diminue la quantité d'eau fournie par la pluie qui devient alors une pluie partielle et locale;

La base traditionnelle, puisque la Tradition tout entière admet la simultanéité du fait ;

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Controverse*, art. cité, p. 331.
(4) *Ibid.*, p. 330. Voir plus bas, la réponse du P. Pianciani.
(5) Lambert, *Le Déluge mosaïque*.

La base scripturaire, puisque le texte déclare positivement que l'invasion diluvienne est complète au bout de quarante jours (1), et ne commence à diminuer qu'après cent cinquante (2) ; ce qui ne laisse évidemment aucune place au genre de succession supposé.

Aussi en a-t-on essayé un autre. D'après M. l'abbé Lambert, la succession des divers actes diluviens aurait occupé toute la période quaternaire, et pendant les milliers d'années qui la composent, le fléau envahissant graduellement le monde, aurait couvert peu à peu le globe et détruit complètement l'humanité. C'est là tout simplement ce que Moïse voudrait dire quand il affirme l'universalité du cataclysme. Mais ce ne serait point cette universalité qu'il dépeint dans le récit. « Dans la *Genèse* nous ne trouvons « aucune histoire des peuples étrangers, mais seule- « ment ce qui a rapport à l'histoire juive. Dans sa « pensée aussi bien que dans l'esprit du peuple auquel « il s'adressait, il pouvait n'énoncer qu'un fait par- « ticulier à la nation juive, un accident local qui a « submergé toute la terre par une succession non « interrompue, si l'on veut, mais non simultanée (3). »

Ces réflexions, moins les deux dernières lignes, sont d'une justesse parfaite, et l'on peut dire que M. Lambert a été conduit par ses considérations géologiques à un résultat auquel peut aboutir logiquement la pure et simple exégèse du texte. Mais M. Lambert a beau faire, son déluge n'est plus universel à aucun degré, ni par aucun côté, et, comme le lui dira tout à l'heure M. Moigno, cette idée de déluges quaternaires prêtée à Moïse est absolument imaginaire.

(1) *Genèse*, VII, 17 et suiv.
(2) *Ibid.*, VIII, 3,
(3) *Le Déluge mosaïque*, p. 481.

M. Lambert, en maintenant à son cataclysme l'épithète d'*universel*, ne sauve que le mot sans conserver la chose; et cette hypothèse absolument antibiblique qui fait l'humanité périr tout entière en quelques milliers d'années, à l'exception de Noé, est totalement improbable, pour ne pas dire impossible. Une réflexion même distraite aperçoit du premier coup dans cette invention exégétique un expédient sans valeur, n'ayant d'autre but que de ne pas heurter de front une croyance ancienne, détruite au fond par la substance du système. Cette façon de faire, ce mélange d'idées sépare irrémédiablement cet écrivain de Moïse. Non, M. Lambert n'est point universaliste, et son déluge est bel et bien un déluge local, le déluge de la troisième école d'exégèse. Nous ne disons pas qu'il a tort; mais les vrais universalistes doivent nécessairement trouver l'ensemble de sa théorie contradictoire avec la Bible, et en cela ils ont raison.

Aussi, en face de ces contradictions gênantes et de ces difficultés toujours debout, un savant moderne, le dernier qui ait écrit sur le sujet, a-t-il cru devoir encore créer un nouveau système. Il supprime la force de diffusion nécessaire pour pousser l'eau aux extrémités du globe, et proclame tous les soulèvements hypothétiques invoqués par ses devanciers aussi inutiles que contraires au récit biblique.

La pluie, dit-il, fut, d'après Moïse, l'unique agent diluvien. Puis, pour parer au manque d'eau, il nivelle la surface terrestre et suppose que toutes les montagnes au-dessus de « quatre mille mètres » sont postérieures au cataclysme (1), que toutes « les chaînes gigan-« tesques de l'Europe, de l'Amérique, de l'Afrique « et de l'Asie n'existaient pas avant le déluge et

(1) Moigno. *Les Livres saints et la science*, ch. VI, p. 439.

« sont au contraire une suite de ce déluge (1). »

« En admettant, » continue-t-il, la suppression des trente (2) montagnes comprises dans ces grandes chaînes « nous trouvons surabondamment dans les « eaux souterraines, dans les eaux des océans, dans « les eaux inférieures de l'atmosphère, et dans les « eaux supérieures des espaces célestes beaucoup « plus d'eau qu'il n'en faut pour couvrir la terre avec « les plus hautes de ses montagnes *ordinaires* ou « primitives. »

Toutefois, cette réduction, si énorme quelle soit, est encore relativement mince, quand on calcule la quantité d'eau qui reste à trouver pour envelopper d'un seul coup notre monde à une surface de quatre mille mètres. Près de deux mille milliards de millions de mètres cubes! Ce n'est pas tout à fait peu. Il n'a pu, en effet, échapper au savant que nous citons, que la mise en œuvre des eaux souterraines débitées en pluie par des volcans de vapeur d'eau hypothétiques dont on ne retrouve point les traces (3), serait peu de chose et demeure plus qu'incertaine. Celles des océans évaporées pendant l'acte préparatoire au déluge, servaient, en grande partie au moins, par leur transformation en eaux pluviales, à combler les vides faits par l'évaporation. Elles ne pouvaient par cela même augmenter le niveau universel (4). Enfin

(1) *Ibid.*, p. 450. Il y en a au moins trente qui dépassent quatre mille mètres. Voir la note plus bas.

(2) *Ibid.*

(3) Il a existé des volcans de vapeur d'eau ; mais il faudrait en couvrir le globe et on ne les y rencontre pas en quantité suffisante. De plus, ceux qui ont existé de quelle date sont-ils ?

(4) On conçoit la puissance de la pluie dans une inondation partielle. L'accumulation temporaire et presque soudaine d'une quantité d'eau pluviale dans un espace restreint peut produire un déluge plus ou moins considérable, parce que l'eau enlevée un peu partout se réunit dans un seul lieu. Mais quand la pluie est universelle, elle ne fait guère en s'égalisant sur le globe que rendre ce que l'évaporation a pris, et la crue ne peut être suffisante pour produire en quarante jours l'élévation dont parle Moïse.

les eaux supérieures qui existent en quantité très problématique ne pouvaient intervenir dans l'acte diluvien d'après les lois ordinaires de la nature (1). C'est ce qu'a parfaitement compris l'illustre écrivain dont nous exposons la pensée. Aussi aboutit-il au même résultat que les théoriciens dont il repousse le système : au miracle, et déclare-t-il, en dernière analyse, que « le déluge a été miraculeux dans son agent : « une pluie extraordinaire et divine (2). »

III

Restait encore à démontrer le sauvetage des espèces dans l'arche.

Ici les défenseurs de l'universalité absolue ne se livrent à aucune tentative d'explication scientifique. Ils avouent que « les animaux privés de raison ne « pouvaient être amenés par leur instinct naturel près « de Noé plutôt que près de tout autre homme (3) », et qu' « une intervention particulière de Dieu (4) » peut seule expliquer la marche vers l'arche du couple sauveur et sauvé. Ils n'hésitent que sur le chemin suivi par les bêtes et le moyen employé par Dieu. Ils n'osent décider si elles effectuèrent leur voyage par mer ou par terre, conduites par les anges ou par un instinct divinement infusé en elles (5). Mais, quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que la question de *possibilité* dans ce système est résolue, en fin de compte, par cette proposition métaphysiquement inattaquable :

Le déluge universel fut possible, parce que tout est possible à Dieu.

(1) *Ibid.*, p. 429.
(2) Cette ressource mise en œuvre par les anciens interprètes (v. Le Pelletier, ouvrage cité plus loin) a été abandonnée pa beaucoup d'universalistes postérieurs.
(3) *Controverse*, art. cit., p. 309.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 309 et suiv.

IV

Les exégètes dont nous exposons le système sont des hommes trop versés dans les études bibliques, pour méconnaître qu'il ne s'agit pas ici d'une question abstraite et de raison pure, mais de l'interprétation d'un texte connu et déterminé, et qu'en conséquence les lois de la métaphysique sont moins à leur place dans la solution du problème que celles de la critique. Aussi cherchent-ils tous, avec raison, à établir, par le récit lui-même, la *réalité* du fait.

Prenant pour base les proportions données à l'arche dans le récit mosaïque, ils essaient de montrer par la grandeur supposée de l'arche l'intention formelle qu'avait Dieu d'y introduire toutes les espèces vivantes, et par conséquent de submerger l'univers entier.

Malheureusement, pour plusieurs motifs, l'argument n'est pas concluant.

D'abord, parce que pour raisonner sur la grandeur de l'arche, il faudrait connaître l'unité de mesure donnée par Moïse : la coudée. Depuis Origène jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a jamais eu d'entente réelle à ce sujet.

On a accumulé sur ce point les recherches, sans réussir à faire pleine lumière. Les exégètes de toutes les écoles en conviennent, et les anciens sont en cela d'accord avec les modernes (1).

(1) Pianciani. *Appendice sop. il Diluv.*, p. 503. Cf. Bonfrère, *In Genesim*, cap. VI, pp. 146 et 147 ; Le Pelletier. *Dissert. sur l'arche; Pererius*, qui repousse la mesure adoptée par Origène, etc — C'est là une vérité connue et signalée par tous. On a cru néanmoins pouvoir écrire que : « Le premier manuel d'archéologie biblique vous dira, *à un centimètre près*, la longueur de la coudée hébraïque » (*Controv.*, mai 1884, p. 170). Je prends le *Manuel* de M. Vigouroux et je vois qu'il ne la porte qu'à 0m52, je prends celui de M. Lamy qui me donne un écart de 0m04 et va à 0m56 ; je continue la lecture et je trouve, au même lieu, que cette fixa-

Ensuite, étant donnée telle grandeur plus ou moins hypothétique, il faudrait, pour argumenter, savoir une autre chose qu'on ignore aussi (1) : ce que l'arche devait renfermer d'animaux, même dans la supposition d'un déluge restreint. La conclusion n'est possible qu'à ce prix; car pour établir le rapport existant entre le contenant et le contenu, il faut connaître l'un et l'autre ; et que faire si au lieu de l'un on ignore les deux ?

En outre, on doit résoudre également le problème des naissances et des nourritures. On suppose que « onze mille espèces (2) » au moins furent placées dans l'arche : beaucoup d'entre elles engendrent plusieurs fois par an ; un certain nombre sont carnivores. Suivront-elles les lois de leur nature ? question grave, car si l'on répond par l'affirmative, avec plusieurs (3), il faudra presque doubler l'arche ; mais question insoluble encore, au moins dans le sens de la négative, et qui par conséquent rend tous les calculs plus que problématiques. Au reste, il faut con-

tion n'est juste « que si la condée hébraïque est égale à la coudée égyptienne » comme l'a cru B. Lamy. Je consulte d'autres auteurs et je constate qu'il y avait en Egypte deux coudées dont la plus petite, la « coudée naturelle » est de 0m45 seulement, tandis que la « coudée royale » est de 0m525. Ce qui, en adoptant la première mesure, donne une différence entre eux et M. Lamy de 0m11 par coudée. De plus, parmi les écrivains qui ont traité *ex professo* de la grandeur de l'arche, j'en aperçois qui refusent positivement d'identifier la coudée hébraïque à la coudée égyptienne, et j'en vois d'autres qui se posent la question plus radicale encore de savoir si Moïse reproduit, sans la changer, la pensée de Noé et se réfère à la mesure patriarcale ou établit les dimensions de l'arche d'après les mesures adoptées de son temps.

(1) Piancian., *Loc. cit.*, p. 525 et suiv. ; cf. Vigour., *Manuel*, t. I, p. 452, not. Voir aussi Bonfrère, *Op. cit.*, ch. III, p. 33.

(2) *Controv.*, l. c., p. 308.

(3) D'accord avec J. Butéo, Corneille de la Pierre prétend qu'il y avait dans l'arche de la viande pour tous les carnivores. *In Genes.* VII, 21. Le même J. Butéo qui n'y place que quarante paires de carnivores, a besoin, dit-il, de trois mille six cent cinquante moutons pour les nourrir. Voir Le Pelletier, *Dissert. sur l'arche*, pp. 242-43. — Contre la continence voir Bonfrére.

fesser que tous ces embarras sont compris par certains défenseurs de la théorie universaliste ; car, d'une part, pour se faire de la place, ils déclarent que les carnivores firent maigre (1) et que toutes les bêtes à l'exemple de Noé gardèrent « la continence (2) » ; d'autre part, pour en finir avec des calculs trop peu concluants, ils proclament qu'au surplus « Dieu a pu « au besoin faire entrer les animaux et les conserver « (dans l'arche) par miracle. » Cette série d'inconnues, dans un fait dont on veut tirer un argument positif, avait déjà rendu, aux yeux de beaucoup d'exégètes, la conclusion chancelante; mais ce triple recours au miracle produit un effet plus nuisible encore. Il fait ressortir qu'au lieu d'être une preuve en faveur de l'universalité du cataclysme, l'arche, au contraire, reste comme une objection à résoudre (3).

Bref, dans la théorie universaliste le déluge n'est pas un fait simplement providentiel, il est un fait absolument miraculeux, non seulement dans son annonce; mais dans sa substance et dans ses moyens de réalisation (4).

(1) Voir S. Aug., Pereira, Bonfrère, etc.

(2) « Le sentiment commun de l'Ecole, c'est que les hommes « et les animaux observèrent la continence tant que dura le dé« luge ». *Controverse* de septemb. 1883, p. 311.

(3) Nous ne nous sommes point arrêté à énoncer toutes les difficultés qu'on a soulevées contre ce système ; si on veut s'en rendre compte avec un peu plus de détail, on peut prendre le *Manuel* de M. Vigouroux, défenseur de l'universalité restreinte, bien qu'il ne s'arrête pas à les indiquer toutes, ch. IV, *le Déluge*. — Voir aussi plus bas.

(4) V. le P. Pianciani, *Append. sop. diluv.* et tous les anciens, partisans de l'universalité absolue. Cf. aussi M. Moigno, *ouvrage cité*. Voir aussi plus bas aux pages consacrées à l'*Exégèse ancienne*, l'exposé des miracles admis par l'ensemble de ses défenseurs.

CHAPITRE II

UNIVERSALITÉ RESTREINTE

I

Le miracle, comme moyen d'explication exégétique, n'est répudié par aucun commentateur catholique. Il n'en est pas un qui ne l'emploie et ne le défende résolument en commentant bien des passages de l'Écriture. Mais l'usage que l'on doit en faire n'est pas laissé, croient-ils, à l'arbitraire. Il ne sied pas, disent les lois de la saine herméneutique, que le prodige apparaisse dans un commentaire comme un expédient servant d'étai à une thèse que rien ne nécessite. Les anciens l'ont déclaré aussi bien que les modernes, S. Augustin (1) comme S. Grégoire de Nysse (2), Pereira (3) comme les écrivains actuels (4); et si ces commentateurs l'invoquent, ce n'est que dans les cas où le texte ne leur paraît pas autrement explicable.

(1) *De Genesi ad litteram.*
(2) *Hexameron.*
(3) Dans son étude sur l'*Hexameron* et ailleurs.
(4) « Il ne faut pas multiplier les miracles sans raison. » Vigour. *Loc. cit.*, p. 468, v. Pianciani également.

Or, dit toute une école d'exégètes modernes, ces miracles si étonnants, disons le mot, si absolument inouïs, et par leur grandeur, et par leur étendue, et par leur multiplicité, ces miracles ne sont indiqués, en eux-mêmes, dans aucun endroit du récit mosaïque. S'ils apparaissent dans l'exégèse universaliste, c'est pour défendre ce qui n'est, après tout, qu'une hypothèse : l'universalité géographique du déluge, hypothèse, ajoutent-ils, que la science n'approuve pas et que le texte ne requiert point.

Si toutes les espèces vivantes, dit le P. Pianciani (1), se trouvèrent dans l'arche au déluge, comment se fait-il qu'on n'en retrouve pas un vestige dans les régions intermédiaires où elles auraient dû voyager pour se rendre, après avoir débarqué, là où présentement elles ont établi leur domicile exclusif? Pourquoi, par exemple, les singes et les perroquets se sont-ils tous retrouvés dans les parties chaudes, autres que les nôtres, autres que celles du nouveau continent? Pourquoi aussi les deux animaux les plus semblables à l'homme, l'orang et le chimpanzé, ont-ils été relégués, le premier dans l'île de Bornéo et les terres voisines, le second dans le sud de l'Afrique, en compagnie de la girafe? Pourquoi encore, exclusivement dans l'Océanie, tant d'espèces si re-

(1) Resta la difficoltà rispetto agli animali usciti dell'Arca' Com'è, che tanti fra questi non hanno lasciato vestigio della loro specie nelle contrade, ove per gran ventura camparono dall'universale eccidio ed ove, nell'ipotesi accenata, vivevano del cataclismo, e dove percio si trovano probabilmente le condizione favorevoli alla loro esistenza? (Il a parlé de cette hypothèse dans les pages précédentes, p. 553-54) e nemmeno hanno lasciato traccia di sè nelle regioni intermedie per le quali dovrebbono avere viaggiato? Perchè es. gr. le tante specie della familia delle scimmie, e cosè pure de'pappagalli, si sono tutte ricoverate nelle parte più calde, altre del nostro, altre del nuovo continente e i due animali più simili all'uomo, l'orango e il chimpanze sono stati rilegati, il primo nell'isola di Borneo e nelle terre vicine, e l'altro nel Sud dell'Africa in compagnia della giraffa? E tanti curiosi animali nell'Oceania? — *Append.*, p. 555.

marquables et si curieuses. Pourquoi enfin, ajouterons-nous, la géographie zoologique tout entière proteste-t-elle contre l'unité de foyer pour la vie animale, à un moment donné de l'existence du monde? (1)

N'est-il pas évident qu'aucun fait perturbateur n'est venu universellement détruire la localisation particulière des espèces et ramener à l'unité de foyer toutes les existences animales? N'est-il pas évident que l'exclusivisme antidiluvien des faunes s'est perpétué sans interruption aucune, et que le cataclysme, si grand qu'on le suppose, n'a pas détruit toute l'économie primitive? (2)

(1) Tandis que l'ours commun se trouve à la fois en Europe, en Asie et peut-être dans le Nord de l'Afrique, l'ours rongeur est propre à l'Inde continentale, l'ours de Syrie au mont Liban et au territoire environnant. Tandis que le chacal habite l'Afrique tout entière, l'Asie méridionale, la Grèce, la Turquie d'Europe, le Caucase, l'aye-aye n'a été trouvé que dans l'île de Madagascar. Les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, les chameaux, les girafes, les lions, tigres, panthères, léopards, etc., ne se rencontrent que dans les contrées de l'ancien monde. Le continent américain possède, de son côté, nombre d'espèces qui lui sont propres. Les singes américains forment un groupe distinct de ceux de l'ancien monde par leur dentition, l'absence de callosité au siège, l'absence d'abajoues, l'existence constante de la queue. L'uneau, l'aï, les tatous, le chlamyphore, les fourmiliers, les pecaris, les lamas, le bison, le bœuf musqué sont des animaux exclusivement américains. Le groupe des lémuriens, celui des indris, celui des cheirogoles, celui des tenrecs, sont propres à l'île de Madagascar. La girafe, le couagga, le daw, le zèbre, les chimpanzés, etc., sont exclusivement africains; les orangs, les gibbons, les semnopithèques ont pour centre d'habitation Sumatra, Borneo, Java. L'Australie semble avoir le monopole presque exclusif des marsupiaux. De tous ces faits et de ceux du même genre, il semble résulter que les diverses espèces animales, souvent même les divers groupes, occupent généralement des cantonnements divers à la surface du globe et semblent généralement originaires de berceaux multiples et nombreux plutôt que d'un seul ou d'un petit nombre de points. Dans l'état actuel de la science, il paraît difficile de préciser ces divers foyers. On peut cependant signaler comme foyers zoologiques probablement distincts : En Asie, la Sibérie, le grand plateau thibétain, l'Inde, la Malaisie; puis l'Afrique; Madagascar et les îles voisines; l'Amérique du Sud, l'Australie. Les autres grandes contrées du globe semblent avoir été peuplées par suite d'émigrations. Cf. Focillon. *Diction. genér. des sciences,* au mot *Règne.*

(2) Si è detto che tutte le specie dei animali terrestri, che so-

Or, une fois démontrée par les faits, la grande loi de l'harmonie des natures, des instincts et des milieux, si justement conçue *a priori* par Cuvier ; une fois reconnu que tous les animaux d'Asie, par exemple, n'étaient pas faits pour vivre sur tout autre sol et sous tout autre ciel que celui de leur naissance, on ne peut plus arguer de l'inutilité de l'arche dans le cas d'un déluge restreint (1). Même alors, elle était trois fois nécessaire : parce que d'abord, il fallait conserver sur place des animaux qui ne peuvent vivre ailleurs ; parce qu'ensuite on ne pouvait, après le cataclysme, aller chercher ailleurs des animaux qui ne vivaient que dans la région diluvienne ; parce qu'enfin et surtout, Noé en avait besoin en sortant de son abri. Le laissera-t-on avec sa famille sur une terre dévastée, dépeuplée, sans aliments

pravissero al diluvio, potevano travarsi miste dapertutto o almeno che niuua ne mancasse presso alle regioni, ch'erano state la culla del genere humano o in contrade non molto remote da queste ; (On trouvera cette affirmation, en effet, dans : Le Pelletier. *Dissert. sur l'Arche,*) e cio sembra diminuire non poco la difficolta. Veramente pare che, prima del ultima gran catastrofe del globo, la distribuzione degli animali sulla sua superficie fosse diversa dalla presente, ma niun motivo abbiamo di credere, che vivessero allora nel'Europa o nella Mesopotamia, nel Armenia e nelle altre contrade dell'Asia, meno lontane da queste, gli animali ora abitanti esclusivamente l'America meridionale, l'Australia, l'isola di Madagascar o quella di Borneo. Come il regno animale ritrovato dagli Europei nell'America o, come si dice, la sua *fauna*, è al tutto distinta da quella del antico continente, fuor solamente nelle regioni boreali, ove il vecchio e il nuovo continente assai s'avvicinano ; cosè pare che sia, almeno per gran parte, degli avanzi fossili degli animali antediluviani, che si trovano ne' due continenti. Pianciani, *Appendice alla Cosmogonia.* pp. 554-555. Cf. Blainville, *Compte rendu de l'Académie des sciences*, 1841. Sem. 1, p. 236.

(1) A moins de supposer avec D. Calmet que Dieu, dans ce cas, aurait mieux fait d'obliger Noé à une émigration lointaine. — Sans scruter bien profondément la pensée divine, il ne serait pas mal aisé de trouver de belles et bonnes raisons pour expliquer pourquoi la sagesse de la divine Providence tient à donner à la famille de Noé la leçon qu'elle reçoit en se voyant conservée avec tant de miséricorde au milieu de l'effroyable fléau dont elle est témoin pour son enseignement propre et celui des siècles à venir.

d'aucune sorte? Devra-t-il attendre qu'un changement climatérique ou une cause quelconque lui ramène d'Australie, d'Amérique ou d'ailleurs, de quoi remplacer les espèces éteintes autour de lui par l'inondation? Il y aura longtemps qu'il sera mort, quand les bêtes auront accompli leur problématique voyage. Ce n'est pas la peine de le sauver du déluge à si grands frais, pour lui faire, au lendemain, une position si désespérée. Dieu a mieux fait que cela, en lui ordonnant de prendre trois ou sept couples d'animaux purs (1) dont il pourra vivre; et franchement, à ces précautions, on reconnaît à première vue un conseil d'amour et un conseil divin, contre lequel il n'y a point d'objections à faire.

Assurément, malgré des raisons scientifiques si fortes, frappant au cœur même la théorie universaliste, les catholiques qui les énoncent passeraient outre s'ils trouvaient dans le texte une déclaration quelconque au sujet de l'universalité géographique du déluge; mais, d'après eux, elle n'y est pas. Aussi enseignent-ils que :

La narration biblique nous offre la peinture d'un cataclysme restreint qui a noyé la partie habitée par l'homme, sans couvrir tous les lieux du monde et sans faire périr tous les animaux.

C'est cette seconde théorie que nous avons maintenant à exposer brièvement.

II

Pour établir la thèse, la première question à se poser est celle-ci : Qui parle dans la narration du

(1) La discussion sur le nombre a régné sur tout le parcours de l'exégèse. Voir plus loin.

déluge, Dieu ou l'écrivain sacré? Non pas que l'inspiration du fond puisse être mise en doute; mais parce qu'il importe de savoir si nous avons sous les yeux la pensée divine dans sa forme originelle, ou simplement sa reproduction substantielle. On ne peut douter que nous ne possédions, dans la page biblique, la tradition noachique très fidèlement transmise. Mais comment le projet divin fut-il communiqué à Noé? N'est-ce point par des visions, par des illuminations intérieures, soudaines, successives, où le jeu des mots ne trouvait point de place? Et, d'ailleurs, quand nous voyons les apôtres répéter, malgré l'inspiration qui les guide, d'une façon différente, les paroles de la Cène, nous sommes, assurément fondés à croire que la tradition noachique, à laquelle Moïse revient peut-être, comme le dit M. Vigouroux (1), en épurant les annales chaldéennes, n'est pas gardée avec un plus grand scrupule de formes, et que nous nous trouvons en face d'un récit très exact, mais rendu en langage oriental par le *chalam* de Moïse. C'est évidemment ce que supposent avec pleine raison les exégètes que nous entendrons tout à l'heure nous montrer et Noé et Moïse se plaçant dans la narration au point de vue de leurs connaissances personnelles.

Cela étant, il faut observer soigneusement que le récit mosaïque se compose de deux parties distinctes. Il y a d'abord la prophétie, il y a ensuite sa réalisation. Ceux qui connaissent les habitudes des écrivains bibliques, comprendront aisément que la seconde partie, dans sa forme, soit subordonnée à la première. Ils prévoiront dès lors que l'accomplissement de la parole prophétique sera exposé ensuite dans des termes entièrement d'accord avec la prophétie elle-

(1) *La Bible et les Découvertes modernes*, L. I, chap. IV, *Le Déluge*, p. 249.

même. En conséquence, le récit du fait dépendant complètement, dans sa teneur, de la prédiction qui l'annonce, c'est à la partie prophétique surtout qu'il convient de s'adresser d'abord pour étudier, sous le langage qu'il emploie, la pensée de l'écrivain. Or, c'est un principe reconnu de tous que le langage prophétique affecte et recherche fréquemment l'hyperbole, plus particulièrement peut-être lorsqu'il s'agit de transmettre les menaces divines. Qu'on ouvre n'importe lequel des prophètes, on verra avec quelle incroyable prodigalité ils en usent, et combien il faut rabattre de l'expression pour arriver à l'idée précise. L'univers est pour eux tantôt Jérusalem et tantôt Babylone. On dirait presque toujours que c'est la fin du monde qui se prépare et que pas un homme n'échappera à la catastrophe. C'est « le globe entier », *omnis terra* (1), qui rentre dans le repos et le silence à la chute d'un tyran quelconque ; c'est sur la terre entière, *super omnem terram*, et « sur l'universalité des nations », *super universas gentes*, que Dieu arrête ses desseins, lorsqu'il s'agit de perdre « l'Assyrien » (2). *J'ai regardé* LA TERRE, *elle était vide, anéantie*, s'écrie Jérémie au sujet de Jérusalem ; *j'ai vu les montagnes, elles étaient ébranlées, toutes les collines étaient dans l'agitation ; j'ai regardé encore*, PAS UN HOMME *ne restait ;* PAS UN OISEAU, *dans les cieux ; j'ai regardé toujours, le Carmel était nu.* TOUTES *ses villes étaient détruites*... Le Seigneur avait dit : LA TERRE ENTIÈRE *sera déserte et pourtant ce ne sera pas la fin* (3). Et lui qui annonce ces choses, il est un homme de discorde *pour tout l'univers, virum discordiæ* IN UNIVERSA TERRA (4).

(1) *Isa.*, XIV, 7.
(2) *Isa.*, XIV, 26.
(3) *Jerem.*, IV, 23 et suiv.
(4) *Ibid.*, XV, 10.

Aussi est-ce encore une remarque formulée par S. Augustin pour guider l'exégète, que, dans beaucoup de lieux prophétiques de la Sainte Écriture, on dit des choses qui ne sont point vérifiées par les faits, dans la mesure et de la façon dont on pourrait, à première vue, les entendre, des choses que l'écrivain enveloppe d'hyperbole pour mieux frapper l'attention (1).

Il est clair que ces habitudes bibliques, constatées et signalées par tous les exégètes, donnent au moins le droit, si elles n'imposent pas le devoir, de vérifier à cet égard la prophétie du déluge.

Sur quoi, se demande-t-on dès lors, pourrait porter l'hyperbole? Evidemment sur les idées qui, prises à la rigueur, paraissent naturellement plus ou moins impossibles dans leur réalisation, et par suite, avant tout, sur l'absolu des termes qui décrivent le cataclysme. Soupçon d'autant plus légitime que les écrivains sacrés, non seulement dans les endroits prophétiques, mais dans les récits les plus simples, ont accoutumé, dit encore S. Augustin, d'employer pour la partie, des expressions qui ne conviennent qu'au tout : « Scripturæ mos est *ita loqui de parte tamquam de toto* (2). » Aussi, écrivant à S. Paulin de Nole, que certaines façons de dire embarrassent, il lui explique la restriction fréquente qu'il faut savoir faire du mot *omnis*, et le prie d'observer soigneusement que « le corps des Saintes Lettres est plein de « locutions de ce genre, lesquelles, tout d'abord, pré- « sentent des difficultés nombreuses qui deviennent

(1) Facit enim hoc Scriptura in multis locis propheticorum eloquiorum. Dicit aliquid quod in illa re gesta quam videtur commemorare non invenitur, imo et aliter esse invenitur ut hinc intelligatur non hoc dicere quod potest putari, sed illud potius quod magis debet adverti, sicut est illud : *Dominabitur a mari usque ad mare et a flumine usque ad terminos* ORBIS TERRÆ. *Enarratio in Psalm.* LXXVII. Migne, t. XXXVI, col. 1000.

(2) *Epist. ad Paulin*, CXLIX

« faciles à résoudre en leur appliquant ce prin- « cipe. » Et, de fait, on constate d'un bout à l'autre de l'Ecriture un nombre considérable de textes tout à fait inintelligibles dans le sens absolu.

« L'étude comparée des divers passages de la « Bible, en particulier du Pentateuque, dit à ce sujet « un écrivain de cette école, M. Vigouroux, montre « bien que c'est dans ce sens restreint qu'il faut en- « tendre son langage. En parlant de la famine qui « eut lieu du temps de Jacob Moïse nous dit ; *In uni- « verso orbe fames prœvaluit...Crescebat quotidie fames « in universa terra... Omnes provinciæ veniebant in « Egyptum ut emerent escas.* Gen., XLI, 54, 56, 57. « Ces passages ne doivent certainement pas s'en- « tendre de l'univers, mais des peuples connus alors « des Hébreux. Il en est de même des paroles du « Deutéronome, II, 25, quand Dieu dit à Moïse : « *Hodie incipiam mittere terrorem atque formidinem « tuam in populos qui habitant sub omni cœlo.* C'est « aussi d'une façon analogue qu'il faut expliquer « l'endroit du Livre des Rois où il est écrit : *Universa « terra desiderabat vultum Salomonis*, III Rois, x, « 24. Notre-Seigneur lui-même se servait d'une ma- « nière de parler semblable, quand il disait que la « Reine de Saba était venue « des extrémités de la « terre » pour visiter Salomon, Matth., XII, 42, et « S. Luc ne tenait pas un autre langage, quand « décrivant dans les Actes, II, 5, la fête de la Pente- « côte, il dit qu'on voyait rassemblés à Jérusalem « des hommes *ex omni natione quæ sub cœlo est*. Au- « cun exégète, comme on l'a remarqué, n'a jamais « pensé qu'il fallut entendre cet *omni natione* dans « son sens rigoureux et supposer qu'il y avait dans « la capitale de la Judée des Nouveaux-Zélandais et « des Chinois (1). »

(1) *Manuel biblique*, T. 1er, *le Déluge*.

Rien de plus juste que ces remarques. Les expressions que nous étudions sont d'une élasticité étonnante dans la langue et dans la pensée hébraïques. Tantôt elles ne désignent que la région de Chanaan, la terre promise, comme il arrive plusieurs fois dans le livre de Josué (1); d'autres fois les mêmes paroles s'appliquent à une contrée autre que la Palestine et nettement déterminée, l'Égypte, par exemple (2). Ici, il s'agit d'une région restreinte à l'horizon visuel (3), ou au moins extrêmement limitée (4); là, malgré l'absolu apparent des termes, il ne s'agit que d'un royaume, le royaume de Salomon (5) ou de David (6). Plus loin, il sera question d'un ensemble de contrées environnant une autre région. Quelques fois, dans ce dernier cas, on trouve la locution complète : « in omnes per circuitum nationes (7), » mais souvent le sens est le même, quoique les mots « per circuitum » ne soient pas exprimés. Dans certaines circonstances, l'expression *omnis, totus, cunctus* comprend une étendue considérable suffisamment déterminée par le contexte (8); ailleurs, et fréquemment, l'espace embrassé est immense, mais en soi très indéterminé (9), comme quand il s'agit de la guerre civile soulevée par Absalon, qui s'étend sur une grande partie de la Palestine (10), ou de l'expédition de Salmanasar (11) et des conquêtes de Nabuchodonosor (12).

Tant de caprices de langage montrent assez que

(1) Chap. I, 13 et IX, 24.
(2) *Exode*, X, 15.
(3) *Jug.* VI, 37, 39, 40.
(4) IV *Rois*, XXX, 16.
(5) *Ps.* LXXII.
(6) *Ps.* II et II *Rois*, XXIV, 13.
(7) *Josué*, XXI, 42.
(8) *Esther*, X, 10, 11.
(9) *Rois*, XVII, 5 et XIX, 11.
(10) II *Rois*, XVIII, 8.
(11) IV *Rois*, XVII, 5.
(12) *Judith*, II, 3.

le problème posé n'est pas aisément soluble par la considération des termes seuls, la liberté d'allures prise en ce genre par l'écrivain oriental dépassant tout ce que pourrait rêver un lecteur français. Écoutons Sophonie :

Je détruirai d'une destruction complète TOUT CE QUI EXISTE SUR LA SURFACE DE LA TERRE, *dit le Seigneur. Auferendo auferam* OMMIA A FACIE TERRÆ, *dixit Dominus. Je détruirai* L'HOMME ET L'ANIMAL; *je détruirai* LES OISEAUX DU CIEL ET LES POISSONS DE LA MER, *les idoles avec les impies* (*et ruinæ impiorum erunt*)*; je supprimerai* L'HOMME *enfin*, DE LA SURFACE DE LA TERRE, *a dit Jehovah* (1).

On se croirait n'est-il pas vrai, à la narration mosaïque du déluge. Tout y est : et l'impiété générale cause du châtiment, et la rigueur de la menace, et l'universelle destruction. S'il y a quelque différence, elle est manifestement, pour la vigueur et la précision, à l'avantage de Sophonie. Nous n'avons pas ici, comme dans la *Genèse*, un récit traditionnel qui a traversé les siècles et dont un écrivain lointain nous retrace le souvenir gardé peut-être seulement par des mémoires humaines. Non, la parole de Dieu même résonne encore à l'oreille du prophète et sa voix n'est qu'un écho. Il le rappelle à deux reprises en employant l'expression consacrée *ad hoc* נְאֻם יְהוָה (Nehum Iehovah). Or, la menace divine est annoncée avec une intensité frappante : plus d'hommes, plus de quadrupèdes, plus d'oiseaux sur la surface de la terre; les poissons eux-mêmes cette fois ne seront pas épargnés. Introduisez tout ce surcroît d'absolu dans la narration du déluge, quel profit, si on voulait se livrer à une exégèse à haute pression! Et pourtant, viderez-vous d'hommes et de bêtes l'univers pour réaliser cette prophétie? Et si on ne l'ap-

(1) Chap. I, 2-4.

plique, avec Rosenmüller qu'à Juda, avec Calmet qu'à Babylone, aux Phéniciens et aux limitrophes de la Palestine, fera-t-on mourir et disparaître le dernier des humains, des quadrupèdes, des oiseaux et des poissons? Qu'on ne dise pas que la suite du récit détermine la mesure du cadre visé par le prophète, car c'est cela même qui donne plus de force à la condamnation, puisque la mesure du lieu, et, dans ce lieu, la mesure de l'action réelle, sont si étrangement dépassées par la forme du langage. Ce contraste, volontairement marqué sur place entre la pensée et la parole, n'en révèle que mieux l'habitude constante qu'ont les écrivains bibliques, d'étendre au delà de ses vraies limites l'objet qu'ils veulent atteindre, ou plutôt de s'enfermer, comme dans un monde complet, dans le monde où ils vivent et le monde dont ils parlent.

III

On voudrait se retrancher pourtant sur les ressources de cette nature fournies par les circonstances à l'exégète, et proclamer comme loi d'herméneutique que pour avoir le droit de restreindre, il faut que « *la matière* dont il s'agit, le *contexte*, ou d'autres « *raisons exégétiques* le permettent (1), » ce qui, dans le cas présent, ajoute-t-on, n'a pas lieu. Mais cette loi promulguée exceptionnellement pour la circonstance, ne serait acceptable que dans le cas où elle ne serait jamais trompeuse. Or, on pourrait citer bien des passages où ni la matière, ni le contexte, ni une raison de pure exégèse, ne contraignent à restreindre *l'Omnis*, et où cependant il le doit être.

(1) *La Controverse*, septembre 1883, p. 327.

Qui nous dit, par exemple, que le narrateur sacré ne veut pas parler de la terre connue tout entière, quand il écrit dans Esther : *Rex vero Assuerus omnem terram et cunctas maris insulas fecit tributarias* (1)? Le fait paraît rigoureusement possible à pareille époque, quand on sait ce qu'était l'empire persan(2). Rien dans l'expression n'autorise à soupçonner le contraire. Et pourtant, ce sens serait inexact. Mais comment le savons-nous? D'une façon étrangère au récit et à l'exégèse pure : par l'histoire profane et rien que par l'histoire profane. Une famine universelle n'est point d'une impossibilité absolue ; elle est moins merveilleuse à coup sûr qu'un déluge qui surpasse de quinze coudées les montagnes des deux hémisphères. Et comment sais-je que la famine à laquelle fait allusion Judith (3), aussi bien que celle qui fut prédite par Agab (4), et qui couvrirent la terre entière, *omnem terram*, *universum orbem terrarum*, dit l'Écriture, furent relativement très limitées? Par l'histoire profane et rien que par l'histoire profane.

Qu'on veuille bien, un instant, placer la Pentecôte quelques milliers d'années avant sa date réelle, à l'époque du déluge, par exemple, et qu'on lise dans le récit de ce fait les paroles si expresses que l'on connaît : Il y avait alors à Jérusalem des Juifs, *ex omni natione quæ sub cœlo est*. En suivant les principes plus haut invoqués, trouvera-t-on dans le texte (5), une seule raison de restreindre la pensée du

(1) *Esther*, x, 1. L'hébreu, non moins expressif pour cela, ne porte pas le mot כל et exprime le fait dans toute sa généralité vague.

(2) Voir F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient : Les Mèdes et les Perses*.

(3) Chap. v, 9.

(4) Ch. XI, 28

(5) On énumère plus loin quelques nations représentées à la descente du Saint-Esprit ; mais cette multitude de peuples, nom-

récit? Aucune. Car on n'a pas la ressource d'invoquer la difficulté physique ou providentielle d'inspirer surnaturellement à des hommes vivants aux extrémités du globe, la noble pensée de venir à Jérusalem chercher la foi à la religion nouvelle pour la répandre dans le reste du monde. On a bien fait, pour le seul motif d'en conserver la race, toutes les espèces américaines et australiennes voyager des milliers de lieues à pied ou à la nage pour venir, par un instinct miraculeux et nouveau, prendre leur place dans l'arche de Noé.

Mais le principe fût-il bon, l'argumentation serait sans valeur contre la thèse du P. Pianciani et de M. Vigouroux, attendu que, non seulement l'un des motifs allégués pour donner droit à la restriction peut être invoqué dans le cas présent, mais que les trois doivent l'être à la fois.

La *matière* — puisque d'abord l'événement, avec l'extension qu'on lui donne, comme le disent très bien le P. Pianciani et M. Vigouroux, n'est pas plus explicable au moyen des lois naturelles actuellement connues, qu'au point de vue des lois providentielles ordinaires, et que, l'inondation totale suppose une série de prodiges inouïs dans les annales divines en même temps qu'inutiles au but que Dieu se propose.

Les *raisons exégétiques* — puisque 1°, aucune raison directe ne détruit l'interprétation restreinte; puisque 2°, cette explication est autorisée par un nombre infini de lieux parallèles; puisque 3°, elle

més comme spécimen, en dehors de toute pensée visible de produire la liste complète des nations présentes, serait très naturellement regardée comme indice de l'immensité, de l'universalité de la réunion et conséquemment comme preuve du sens absolu renfermé dans *l'ex omni natione quæ sub cœlo est*. Aujourd'hui même, d'ailleurs, quelles autres raisons encore que celles qui sont fournies par l'histoire profane aurait-on pour songer à le restreindre?

a l'avantage de supprimer les difficultés et de rendre plus simple, plus compréhensible, plus acceptable, le récit sacré.

Enfin le *contexte* — puisque, comme nous le verrons, il y a dans la narration même des indices suffisants pour donner lieu à cette restriction.

On voudrait que la restriction fût indiquée expressément, que Moïse, par exemple, signalât qu'il faut « exclure les nègres. » Cette exigence est une prétention bien étrange. Jamais un auteur sacré, ne s'est, dans des cas analogues, préoccupé d'indiquer l'exception. L'étude des formes bibliques apprend à n'en pas douter, que l'écrivain mesure toujours le monde à l'horizon de sa pensée ou du but qu'il se propose d'atteindre. Nous venons de parcourir d'un bout à l'autre l'Écriture et d'étudier tous les passages où le כָּל הָאָרֶץ (Kôl hââretz), l'*universa terra* est employé. Le nombre en est considérable. Eh bien ! nous n'avons pas pu, *une seule fois*, même dans les endroits où l'équivoque serait le plus à craindre, saisir, dans l'auteur, la pensée de faire sentir cette restriction de l'*Omnis*. Lorsque l'ensemble de la narration permet de l'apercevoir, on reconnaît que cette révélation est amenée par la nature du sujet et non par le désir de fournir une explication. Et la preuve n'est-elle pas dans la diversité même des opinions exégétiques? Xerxès (1) n'ignorait pas qu'il y avait des nations que Darius n'avait point réussi à soumettre et qu'il ne réduisît pas lui-même. Mais le texte est si général, la restriction si peu indiquée que beaucoup d'exégètes ont cru l'empire de ce dernier aussi grand que la terre d'alors (2). Lorsque le

(1) L'Assuerus de la Bible. V Danko : *Historia Revelationis, V. Test.*, p. 502 et Vigouroux : *Manuel bibliq.* T. II, p. 135.

(2) Semper enim verissime affirmatur Darius regnasse *in omnem terram et omnes insulas*, id est, in omnes regiones quæ tunc noscebantur. Serarius, *in Esther*, Migne. T. XIII, p. 171.

Psalmiste, au psaume deuxième, dépeint le royaume de David, et le montre s'étendant jusqu'aux extrémités de la terre, *usque ad extremos terræ*, la restriction est si peu visible que la plupart des interprètes ont cru ne pouvoir appliquer ces paroles qu'au règne de Jésus-Christ. Et pourtant c'est de David littéralement qu'il s'agit, comme c'est de Salomon au psaume soixante-douzième, où il emploie des expressions identiques, doublées encore de figures plus fortes (1).

Ce n'est donc pas sans raison que le P. Pianciani et M. Vigouroux passent outre et continuent leur thèse.

Après avoir établi par des lieux scripturaires parallèles le droit logique de l'exégète à restreindre les termes absolus employés dans le récit, ils ont, pour fixer la limite de restriction que l'on doit atteindre, proclamé, avec Reithmayr (2), ce principe tout à la fois de bon sens et de bonne exégèse (3) : *Omnis Scriptura intelligenda est ex mente auctoris vel scriptoris. — Omnis Scriptura vel locus Scripturæ interpretari debet ex mente eorum quos scriptor proxime vel maxime intendit* (4).

Partant de là, ils ont conclu que les Hébreux ignorant l'existence des deux hémisphères, ni Noé ni Moïse n'avaient songé à étendre le déluge à la totalité du globe (5).

On leur objecte que pendant les sept mois que l'arche a vogué sur les eaux, Noé a pu s'assurer que les plus hautes chaînes de montagnes étaient cou-

(1) Son règne durera, y est-il dit, *jusqu'à ce que la lune cesse de luire*.
(2) *Lehrbuch der biblischen Hermeneutik*, pp. 139, 140.
(3) En ce qui concerne le sens littéral ; pour le sens mystique, il ne serait pas exact, puisque l'écrivain sacré peut n'en avoir pas connaissance.
(4) Vigour. *Manuel*, t. I, *Le Déluge*, p. 462.
(5) Vigour., *op. c.*, p. 462 ; Pianciani, *op. c.*, p. 32.

vertes. C'est oublier que l'arche n'était pas un navire à vapeur, et que, comme le remarque avec une haute raison M. Vigouroux (1), sa forme pas plus que le but de sa création ne la destinaient à naviguer. « Construite seulement pour flotter, comme une grande maison de bois de forme oblongue (2), » il suffisait qu'elle portât bien sa cargaison et se tînt sur l'eau sans chavirer. Aussi le P. Pianciani, dont l'esprit de parfaite justesse se manifeste dans toute cette étude, la montre-t-il s'arrêtant « non loin des lieux où elle a été fabriquée (3). »

Mais, en admettant contre toute probabilité, que l'arche fut un coureur capable de faire de Noé le premier des navigateurs du monde, peut-on croire vraiment qu'en cinq mois de course à tout hasard, un esprit aussi peu préparé que le sien à une exploration géographique (à laquelle, du reste, il ne songe pas) ait pu acquérir les connaissances qu'on lui suppose et établir l'échelle orographique du globe? On l'amène au pied de l'Himalaya, et là, dit-on, il s'assure que les pics les plus élevés de la terre ont été dépassés par l'inondation. Et qui lui dit que l'Himalaya est la plus haute montagne du globe? Évidemment ce n'est que par comparaison que Noé peut acquérir cette certitude.

Il faut auparavant le conduire dans l'autre hémisphère, le faire découvrir le nouveau monde, se promener le long des Cordillères et constater que le Nevado de Sorata, qui est le pic le plus élevé des Andes a disparu sous l'eau comme le Gaurizankar dans l'Himalaya. Autrement, comment prononcerait-il, après expérience faite, comme on le veut, que le

(1) Plusieurs vieux commentateurs ont fait la même observation. V. D. Calmet, *Dissertation sur l'Arche*.
(2) *Ibid*, p. 454.
(3) Pianciani, *op. cit.*, p. 163; Vigour., *l. cit.*, p. 452.

déluge a couvert les cimes perdues des plus hautes montagnes? N'est-ce pas trop de faire à la fois jouer au patriarche le double personnage de Christophe Colomb et de Dumont d'Urville (1)?

Mais ce n'est pas seulement sur des textes parallèles que s'appuient les défenseurs de l'universalité restreinte, ils remarquent dans le récit même certains indices de restriction. Le P. Pianciani entre autres et Jean d'Estienne (2) insistent sur la distinction que nous y trouvons consignée entre les animaux purs et les animaux impurs, et lui attribuant sa véritable importance, ils constatent que cette distinction suppose qu'il s'agit de bêtes cataloguées déjà au point de vue de la nourriture et des sacrifices et par conséquent préalablement connues de Noé. Ils concluent, comme le fait après eux M. Vigouroux, que l'arche devait préserver seulement ou principalement certaines catégories d'animaux utiles, « familiers, » (3) nécessaires au patriarche, au lendemain du déluge, et non pas réunir une collection zoologique complète.

Et c'est pour ces raisons de principe et de fait qu'une quantité de savants catholiques, tels que Pianciani, Marcel de Serres, Sorignet, Schouppe, Glaire, Reusch, Vigouroux et bien d'autres ont aban-

(1) On a voulu ici encore supposer la révélation et le miracle « Dieu *a pu* rendre Noé certain de l'universalité du déluge. » Eh ! sans doute, répondent le P. Pianciani et M. Vigouroux ; mais pourquoi « multiplier les miracles à l'infini, *sans raison ?* » Car « nous n'avons aucune raison de supposer que Dieu avait révélé « surnaturellement à Noé l'existence des animaux qu'il n'avait « jamais eu l'occasion de voir et dont il n'avait jamais entendu « parler. Rien ne montre non plus qu'il lui ordonna d'en ras- « sembler d'autres que ceux qui habitaient dans la même région. » Vigour., *Manuel*, p. 467 ; Cf. Pianciani *Cosmog. naturale*, *Civilta catholica*, octob. 1862, p. 293.

(2) On lira avec beaucoup de fruit les articles publiés par cet écrivain dans la *Revue des questions scientifiques*, avril, juillet, octobre 1881 et octobre 1882.

(3) Vigour., *Manuel*, p. 464.

donné la théorie de l'universalité absolue, trop désarmée devant les objections qu'on lui oppose, pour adopter celle de l'universalité restreinte qui, devant certaines difficultés, fait meilleure figure, et qu'invoquent parfois aussi, du reste, des partisans du système absolu (1), quand leurs embarras exégétiques deviennent trop lourds et trop inextricables.

(1) Observandum prætcrea est non deesse Scripturarum interpretes qui doceant diluvium non ad universas omnino terras sed solummodo ad universum orbem ab homine inhabitatum se extendisse adeoque ea duntaxat animalia quæ in regionibus erant ab Adæ posteris occupatis et coinquinatis cum hominibus periisse. Qua admissa sententia, evanescunt omnes incredulorum difficultates. Lamy, *Introduct. in Scriptur. Sacr.*, part 1ª. cap. 1, nº 85. T. II, p. 49.

CHAPITRE III

NON-UNIVERSALITÉ

Il est absolument incontestable qu'en admettant l'universalité restreinte telle que nous venons de la voir soutenue par tout une école d'exégètes catholiques, les objections alléguées contre le récit s'amoindrissent et diminuent notablement. D'abord, dit M. Vigouroux, toutes les difficultés zoologiques disparaissent. Il n'y a plus à multiplier les miracles à l'infini pour le rassemblement des bêtes (1) et à les prolonger ensuite pour le repeuplement du globe (2). Les dimensions de l'arche regardée jadis comme assez grandes, mais aujourd'hui « à grand'peine suffisantes » (3), ne sont plus une question. « Les pluies miraculeuses » (4) n'ont plus de raison d'être. Il est inutile de saturer de vapeur d'eau l'atmosphère au point de rendre impossible l'organisation actuelle de l'homme et des animaux (5). On n'a plus besoin de

(1) *Manuel biblique*, p. 467.
(2) *Ibid.*, p. 468.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 470.
(5) De plus la masse aqueuse qui se serait résolue en pluie (dans l'hypothèse d'une inondation universelle) pour submerger notre planète, aurait dû, avant cette résolution, être contenue sous forme de vapeurs dans l'atmosphère. Il en serait résulté que la

recourir à un soulèvement impuissant (1), à des dépressions (2) gigantesques que rien ne justifie, ou bien à un déplacement de l'axe terrestre (3) que les savants les plus autorisés repoussent (4). On n'éprouve plus l'embarras de faire vivre les poissons d'eau salée en eau douce et ceux d'eau douce en eau de mer (5). Bref, avec ce système d'interprétation, « les discussions sur l'histoire du déluge sont devenues sans objet *pour le naturaliste* (6). »

Les théoriciens de la troisième école, l'école de la non-universalité, approuvent volontiers ces vues et ratifient pleinement ces paroles. Mais dans le récit diluvien, il y a d'autres difficultés que celles dont nous venons de parler. La linguistique, l'histoire, la géologie, la physiologie, l'archéologie, l'exégèse elle-même soulèvent à leur tour de graves problèmes, sur lesquels le système de l'universalité restreinte laisse planer des ombres épaisses qui font tache encore sur le récit sacré. Ces ombres passent devant bien des esprits en troublant leur foi. A qui la faute? Est-ce à la Bible ou à l'Exégèse? Un croyant n'hésite pas devant cette question. Voilà

pression atmosphérique aurait été plus que le quintuple de ce qu'elle est dans les conditions ordinaires, et il aurait fallu en conséquence, que, pour supporter le poids d'une telle pression, l'organisation de l'homme et des animaux fût changée. L'explication du déluge par des pluies torrentielles vient donc se heurter à des difficultés qui paraissent insolubles. Vigour., *Manuel bibliq.*, p. 470.

(1) *Manuel bibl.*, *ibid.*, p. 471.

(2) *Ibid.*, 472.

(3) *Ibid.*, Cf. Klee, Der Urzustand der Erde und die Hypothese von einer Aenderung der Pole, 1843.

(4) Voir notre ouvrage sur *Moïse, la Science et l'Exégèse.*

(5) *Ibid.* On peut voir à ce sujet le compte rendu des séances du 16 juillet et du 6 août 1883 de l'Académie des sciences, à propos des expériences de M. Paul Bert *Sur la mort des animaux d'eau douce que l'on plonge dans l'eau de mer et des animaux marins plongés dans l'eau douce. Revue scientifique*, t. XXXII, pp. 90-91 et 188.

(6) Pfaff, *Schopfungsgeschichte*, p. 750. Voir *Manuel biblique*, p. 476.

pourquoi des auteurs catholiques de toute classe, prêtres, religieux, laïques, fervents défenseurs de l'honneur de l'Église et de l'intégrité de ladivine Parole, ont remis cette interprétation à l'étude et cherché ses défauts et ses vides. Or, ce faisant, ils ont cru voir que l'école de l'universalité restreinte s'arrêtait devant des barrages que la saine logique emporte, et qu'aucune loi d'herméneutique n'oblige à maintenir.

Dès lors, allant d'un bond jusqu'aux conclusions réclamées, d'après eux, par les justes exigences des principes et des faits :

Supprimez, disent-ils, *la réserve exceptionnellement faite sans raisons pour l'homme, dans le système de l'universalité restreinte; admettez que l'inondation n'a pas plus atteint tous les hommes qu'elle n'a couvert tous les lieux et détruit toutes les bêtes. En un mot supposez, comme il y a tant de motifs de le faire, que Noé et ses fils ne sont pas les seuls survivants du déluge, vous voyez alors s'évanouir d'un seul coup les objections les plus résistantes, et peut-être les plus insolubles dans le système universaliste.*

Telle est la doctrine qui nous reste à exposer. Avant de le faire, il importe de s'assurer de son droit d'entrée dans l'exégèse catholique.

Sa place, en effet, n'est pas complètement faite encore dans la science sacrée, et certains esprits ne supposent même pas qu'elle se la puisse faire. Un triple obstacle, croit-on, le lui interdit: le texte, la Tradition, l'exégèse ancienne.

Si cette interdiction est légitime, ces trois grandes choses sont trop respectées par les interprètes de cette troisième école pour qu'ils puissent se permettre de franchir l'une ou l'autre de ces barrières. Leur premier devoir par conséquent est d'étudier, et de savoir s'il est vrai que, en vertu de leur autorité acquise,

L'*Écriture* les arrête,
La *Tradition* les repousse,
L'*Exégèse ancienne* leur défend d'avancer.

Cette thèse devra donc comprendre deux parties, l'une toute *négative*, où il s'agira de démontrer que rien ne barre le passage à l'exégète et que la voie est libre, l'autre *positive*, où l'on s'efforcera d'établir les conclusions de l'exégèse, autrement la possibilité de la survivance humaine en dehors de la famille de Noé.

PARTIE NÉGATIVE

§ 1er. — *L'Ecriture*

I

Pour éclaircir méthodiquement la question et la rendre saisissable aux esprits peu versés dans l'interprétation des divines Lettres, nous avons d'abord à nous demander s'il est vrai que S. Pierre et Notre-Seigneur aient expliqué la narration mosaïque dans le sens d'une destruction totale de l'humanité. Dans ce cas tout débat serait clos; inutile de refaire l'exégèse du récit lui-même.

L'infaillibilité des apôtres, en effet, et moins encore celle de Jésus ne peuvent être mises en doute par un catholique. Plus et mieux que personne par conséquent ils ont droit de nous expliquer l'Écriture, et un jugement net formulé par eux est une solution définitive. Mais précisément, à cause de la gravité de leur parole et des conséquences qu'elle doit avoir pour la foi, convient-il de procéder dans l'étude de leurs sentences avec une maturité pleine de sagesse, afin de ne point leur prêter des enseignements qu'ils n'ont pas donnés. C'est à quoi cependant on s'exposerait grandement si l'on perdait un instant de vue

que, malgré leur infaillibilité divine, et S. Pierre, et Jésus se sont servis d'un instrument tout humain pour exprimer leurs idées, et, qu'en le faisant, ils ont accepté et subi les lois qui dirigent le langage et la pensée de l'homme. Sur leurs lèvres comme sur les nôtres, les mots dépendent du cadre où l'intention les enferme. Ce serait rompre en visière avec les règles de la logique et du bon sens que de vouloir les rendre toujours et partout absolus, sous prétexte que ceux qui les profèrent sont infaillibles. Ce serait porter atteinte à cette infaillibilité même que de donner à leur pensée plus d'extension qu'elle n'en comporte. On n'a, pour en fixer la mesure, d'autre ressource que les règles employées pour comprendre le langage ordinaire. Or, sous peine de faire parler un écrit contre la volonté de son auteur, la première chose à considérer n'est-elle pas l'étendue naturelle de l'objet qu'il traite et la limite logique du but qu'il se propose d'atteindre? Lors donc qu'un écrivain fait accidentellement intervenir, comme moyen de comparaison, un fait étranger à sa matière, il est manifeste que cette comparaison ne porte que sur le point doctrinal que l'auteur a le dessein ou d'apprendre ou de révéler. Le même fait, envisagé par ses côtés divers, peut servir à des comparaisons bien différentes. Mais l'auteur qui l'invoque comme un éclaircissement de sa pensée ne l'adapte à son sujet que par le côté qui le touche. Ce n'est point ce fait qu'il veut éclaircir et mettre en lumière; c'est l'objet présent de son écrit qu'il désire illuminer par ce fait. Aussi, en se référant à des actes historiques de l'Ancienne Alliance, le Christ et les apôtres les envisagent-ils sous leur aspect apparent et connu, sans songer à donner plus de précision au texte allégué. Ils en répètent les paroles dans leur teneur hyperbolique, et Jésus dit volontiers, en S. Mat-

thieu (1), avec l'auteur du second livre des Rois (2), que *toute la terre* désirait voir Salomon : *Universa terra desiderabat vultum Salomonis.* Aucune intention de commentaire et d'éxégèse dans la plupart des cas ne se rencontre sur leurs lèvres ou dans leurs écrits. La parole antique s'y retrouve d'habitude, avec sa forme plus ou moins équivoque, son fond indéterminé. Les mots comme les idées, dans ces citations, ces allusions, ces comparaisons, ne reçoivent ni une concision plus grande ni une valeur différente. L'idée ancienne y reste ce qu'elle est à sa place première, et c'est là, dans l'ensemble des circonstances où elle s'est produite, qu'il faut retourner l'étudier pour la saisir dans sa portée exacte et sa vérité pleine.

Ainsi en est-il assurément, au moins dans la question du déluge. Ni S. Pierre ni Jésus ne parlent *ex professo* de cet événement.

Dans la première épître (3) de l'apôtre, il est question de la prédication faite par Jésus aux âmes des limbes « qui comptaient sur la patience de Dieu aux « jours de Noé, pendant la fabrication de l'arche, « *dans laquelle, huit âmes furent sauvées sur l'eau,* » *in qua octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.* Ce qui est évidemment d'une parfaite vérité; mais ce qui, en même temps, ne touche ni de près ni de loin à la question de savoir si l'inondation enveloppa la terre habitée tout entière. L'arche n'en préserva que huit ; mais le déluge noya-t-il tout? Question qui n'occupe pas l'apôtre.

Même cas pour le chapitre deuxième de la seconde épitre, où il se contente de dire à propos des prophètes séducteurs, qu'ils ne seront pas plus épar-

(1) XII, 42.
(2) X, 24.
(3) III, 20.

gnés que les mauvais anges, les Sodomites, et le monde primitif, dans lequel *octavum Noe Justitiæ præconem custodivit* (1). Ce qui ne détermine aucunement les limites du fléau, mais rappelle simplement, pour apprendre aux faux prophètes à craindre la divine justice, que l'inondation fut assez impitoyable pour n'épargner que huit personnes, dans l'étendue qu'elle atteignit.

Lorsque, dans le chapitre suivant (2), parlant de la ruine finale, qui aura lieu par le feu, il relate également le déluge, dans lequel *le monde d'alors périt inondé par l'eau*, c'est une pensée analogue qu'il cherche à mettre en lumière. Il n'établit point, comme on l'a cru, de comparaison entre les deux actes divins : le second, le fléau diluvien est simplement donné en garantie de la catastrophe finale.

S. Pierre ne traite pas plus ici *ex professo* que dans les autres endroits connus la question du déluge. Il répond à l'incrédulité qui abuse de la patience de Dieu pour nier son intervention ici-bas, et, partant, son avènement futur : « Ignorent-ils donc ceux-là, « qu'elle s'est manifestée déjà, cette intervention, « par le déluge, et qu'elle se manifestera encore, « lors de la dernière catastrophe? » Ce ne serait point entrer dans la pensée de l'apôtre que de lui prêter l'intention de mesurer à la même taille les deux événements, par la raison que leur étendue relative ne donne aucune force à sa réplique. Aussi est-ce avec raison que M. Drach écrit au sujet du *Periit inundatus:* « Il est évident que ce verbe, à « propos du déluge, ne doit point se prendre rigou-« reusement à la lettre, ni pour la terre, ni pour la « région de l'air, ni pour le genre humain (3). »

(1) Vers. II, 5.
(2) III, 8.
(3) *Epitres catholiques*, p. 144. Cette réflexion faite à propos du mot *Periit*, prouve qu'il faut traiter avec la même réserve le *mundus inundatus*.

On arrive à la même solution en étudiant les paroles de Jésus : *Et tulit omnes* (1). Faut-il en déduire l'universalité de la destruction, parce qu' « il n'y a « rien dans l'Evangile qui fasse soupçonner une « exception pour la race de Caïn ou pour un peuple « quelconque (2) ? » Que viendraient faire les nations et les races dans le passage évangélique ? Et comme cette exception, réclamée contre toutes les lois de toute parole sacrée ou profane, serait peu à sa place dans cette belle prophétie ! Quoi ! à cette heure solennelle, deux jours avant sa mort, alors que du sommet des Oliviers il prophétise la fin de la ville déicide qu'il regarde en pleurant ; alors qu'il déroule aux apôtres le drame de l'écroulement définitif du monde, on voudrait qu'il s'arrêtât à expliquer le déluge et à commenter l'*Omnes*, qu'il entrât dans des digressions exégétiques pour parler des noirs, des rouges ou des jaunes (3) ? En vérité ce serait lui demander d'avoir bien peu de goût dans son langage et bien peu de suite dans son idée. Remarquons donc de quoi il s'agit. Jésus ne parle pas du déluge en lui-même, il le rappelle comme moyen de comparaison. Or, nous l'avons dit, une comparaison n'est pas une identification ; elle ne doit pas nécessairement cadrer de tous points avec l'objet qu'elle sert à mettre en lumière ; il suffit qu'il y ait harmonie par le côté où les deux faits sont rapprochés. Ici l'étendue de l'inondation n'est pas en cause : ce que Jésus caractérise dans l'événement, c'est uniquement sa soudaineté. Noé eut beau prêcher pendant cent ans, dit-il, *on mangeait, on buvait, on se mariait jusqu'à*

(1) S. Matth., XXIV, 39.
(2) *Controverse, art. cit.*, p. 333.
(3) Et ne sait-on pas que dans le tableau etnographique du chapitre X[e] de la Genèse il n'est parlé ni des nègres, ni des rouges, ni des jaunes, et que, cependant, l'exception n'est pas indiquée. Nous reviendrons sur ce fait, dans la dernière dissertation.

l'heure où Noé se renferma ; personne ne se tint pour averti et ne prévit la catastrophe : soudain le déluge arrive et les emporte tous, et tulit omnes (1). Grâce à la légèreté, à la passion, à l'incrédulité humaines, le déluge, malgré l'annonce, fut une surprise générale, et cette surprise se renouvellera à l'époque de la fin du monde. Voilà toute la morale de ce passage et la pensée de Jésus. Il est si loin de songer à identifier par ailleurs les deux faits, qu'il constate lui-même une différence remarquable sous le rapport de la soudaineté même. La surprise, dit-il, eut lieu au déluge malgré l'avertissement ; elle aura lieu à la fin du monde parce qu'il n'y aura pas d'avertissement. Le Fils de l'homme viendra « comme l'éclair, » *sicut fulgur*, « comme un voleur, » *sicut fur*. Les événements se ressembleront par l'effet produit : la surprise qu'ils occasionneront ; voilà tout ce que Jésus affirme. Quand des millions d'hommes se seraient trouvés en dehors de l'inondation, Notre-Seigneur tiendrait encore le même langage.

Et si l'on réfléchit que le fléau dut être, pour des causes que nous exposerons bientôt (2), absolu dans l'espace relativement grand que Dieu voulait purifier, on concevra mieux encore combien la parole de Jésus est doublement juste, et combien il était impossible qu'il songeât à signaler une exception, dans l'hypothèse où elle existerait (3).

(1) S. Math. XXIV, 37, 38.
(2) On a compris que cette interprétation signifiait : que « Notre « Seigneur laisserait ainsi entendre que comme il y a des hommes « que le déluge n'emporta pas, il y a aussi des hommes qu'il ne « jugera pas. » Nous cherchons en vain le rapport qui pourrait exister entre cette affirmation et l'explication ci-dessus. Sur le déluge Notre-Seigneur *ne laisse rien à deviner*, il dit expressément tout ce qu'il veut dire, à savoir qu'il est venu inopinément, et que la catastrophe finale viendra de même ; presser le texte pour en déduire d'autres conséquences, ce serait fausser la pensée de Jésus, comme ce serait fausser la nôtre que de nous prêter ce qu'on vient de lire.
(3) Ch. XVII.

Si l'on doutait de cette exégèse, on en trouverait la ratification en S. Luc (1). Ici c'est tout à la fois avec l'incendie de Sodome et l'inondation diluvienne que la catastrophe dernière est comparée. Pour Sodome comme pour le déluge, l'écrivain sacré rappelle que « les hommes mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient et bâtissaient » quand l'événement arriva. Puis il ajoute : *Ainsi en sera-t-il, lors de l'arrivée du Fils de l'homme.* Si l'on veut bien observer que la double comparaison employée aux versets 26-29 l'est uniquement pour expliquer les versets 23 et 24, où il est dit : « Inutile de croire à ceux qui annonceront « que le Fils de l'homme est venu : toute annonce de « cette arrivée sera nécessairement fausse, *nam sicut fulgur corruscans de sub cœlo... fulget, ita erit Filius hominis in die sua,* on reconnaîtra sans aucun doute que la comparaison a pour but unique d'expliquer l'imprévu, l'inattendu de l'événement.

Du reste on est d'autant moins autorisé à conclure de l'*Omnes perdidit* relatif aux Sodomites coupables, à la destruction totale du genre humain, qu'on affirme bien gratuitement qu'il doit être pris dans un sens absolu. Dans les limites de l'incendie personne n'échappa, c'est possible. Mais qui peut nous apprendre si un certain nombre de criminels entraînés même à une faible distance, pour affaires ou d'autres motifs, ne durent pas leur préservation à leur éloignement? Alors *Omnes* ne représente plus qu'une universalité restreinte au point de vue des voluptueux à punir. Image parfaite de ce qui pourrait avoir eu lieu au déluge où Dieu frapperait tout, *omnes perdidit,* dans les limites de l'inondation, sans aller miraculeusement atteindre des existences placées en dehors du cercle d'événements

(1) Ch. XVII, 24-29.

qui, pour être providentiels, n'en sont pas moins naturels dans leurs causes et dans leurs effets.

Le Nouveau Testament ne préjuge donc rien, et c'est à l'Ancien qu'il faut s'en référer, en dernière analyse.

II

Mais si le Christ et les apôtres n'ont rien dit, des interprètes ont parlé. Avant tout, nous devons les entendre et savoir s'il y a lieu de reprendre leur exégèse pour en pousser plus loin les conséquences.

Ils enseignent que le récit mosaïque oblige de prendre le mot *tout* dans un sens absolu et universel, lorsqu'il s'agit des hommes, tandis qu'on peut et qu'on doit le restreindre, quand il s'agit des animaux et des lieux.

Cette solution mitoyenne a l'avantage de tendre une main à chaque adversaire. Mais à première vue les exégètes des deux autres écoles sont mal impressionnés du double poids et de la double mesure avec lesquels, en apparence au moins, est ici traité le mot *Omnis*. Ils croient remarquer dans cette théorie mixte du vague et de l'indécision. Disons plus. Beaucoup d'esprits qui aiment les situations franches et nettes sont peu satisfaits, non seulement des ténèbres qui demeurent, mais encore des contradictions qui, à leurs yeux, s'y rencontrent.

Le déluge, d'après les auteurs qui soutiennent ce système aurait inondé « la terre connue alors de Noé et des Hébreux (1) », et l'arche aurait sauvé tous les animaux « connus de Noé et de Moïse (2). » Cette

(1) Vigour. *Manuel*, p. 464.
(2) *Ibid.*, p. 467.

première identification entre les connaissances du vieux patriarche et celles du célèbre législateur d'Israël comme de ses contemporains n'est-elle pas trop hasardée? Il est au moins difficile de voir sur quoi l'on s'appuie pour supposer que Noé dans sa vie de pasteur pût acquérir une science zoologique et surtout géographique égale à celle de l'hôte des Pharaons égyptiens. Il paraît même tout à fait improbable que leurs connaissances aient été, dans ces deux genres, absolument identiques. La carte du monde, depuis que nous avons sur ce point des notions historiques, a varié presque de siècle en siècle, principalement chez les anciens (1). Faudrait-il croire que durant tout le temps qui sépare Noé de Moïse, après les émigrations nombreuses racontées dans la Genèse, après la dispersion des peuples, les idées égyptiennes soient restées exactement celles de l'époque patriarcale? Or, s'il y a diversité dans les idées, il est manifeste que le même texte ne vise pas à la fois deux objets différents. Si Moïse en sait plus long que Noé, ce n'est pas à la fois le monde de Noé et de Moïse qui est dépeint dans le récit diluvien : c'est le monde du patriarche tout seul.

Mais ce manque de précision est peu de chose. L'identification de la terre *connue* avec la terre *habitée* a une portée bien autre.

On peut observer d'abord que cette identification formulée presqu'à chaque ligne est nécessaire dans le système de l'universalité restreinte. Pour être logique, lorsque l'on veut traduire *tous les animaux* par « les animaux connus de Noé (2), » il faut préalablement entendre l'expression *toute la terre*, de la terre

(1) Voir Bouillet. *Atlas d'histoire et de géographie*, carte nº 2, *Les principaux systèmes géographiques des anciens.*
(2) *Manuel biblique*, 407.

également « connue alors, » et c'est ce que l'on reconnaît expressément.

En outre, si la terre *connue* différait dans le système, de la terre *habitée*, on ne pourrait plus répondre que Noé en n'étendant l'inondation qu'à la terre connue, affirme la destruction de tous les habitants du globe.

Or, cette identification, nécessitée par la position mixte prise par ces exégètes, repose-t-elle sur des bases sérieuses ?

Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire, depuis les temps bibliques, il est impossible de trouver une époque où le monde connu ait représenté le monde habité ; il est impossible de trouver une époque où les parties peuplées du monde aient été toutes envisagées comme telles. Au temps de Moïse « on « n'avait ni en Égypte, ni en Palestine, ni à Baby- « lone aucune notion de l'existence des Chinois (1). » Sous le règne de David, on se faisait une idée du monde relativement mesquine, et les connaissances des Hébreux étaient singulièrement inférieures, en ce point, à la réalité des choses. Les systèmes progressifs d'Homère, d'Hérodote (2), d'Eratosthène (3), de Strabon (4), de Ptolémée (5), ont tous été d'un incomplet remarquable. A la chute même de l'empire romain (6), la carte du monde connu par les Latins et par les Grecs n'était encore ni celle du monde géographique, ni celle du monde humain.

Qu'ai-je dit ? Un hémisphère tout entier était ignoré avant Christophe Colomb, et cet hémisphère couvert d'hommes recélait une civilisation déjà vieille.

(1) F. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient, grande édit. illustrée*, T. I, p. 303.
(2) Cinquième siècle av. J.-C.
(3) Troisième siècle av. J.-C.
(4) Premier siècle ap. J.-C.
(5) Deuxième siècle ap. J.-C.
(6) Quatrième siècle ap. J.-C.

Hier encore, nous apprenions que les prétendus déserts d'Afrique fourmillent d'habitants qui se comptent par centaines de millions.

A quel titre supposer que, tant de siècles avant Moïse, les patriarches, sous la tente, au sein d'une vie si particulariste, avaient des notions exactes sur les limites du monde d'alors? Il le faut pourtant, puisque, nous répète-t-on, à chaque page, Noé ne parle que de ce qu'il connaît.

III

Le Père Pianciani a vivement saisi cette dure nécessité imposée à son exégèse, et, pour l'éviter, « Noé, « dit il, ignorait la migration des animaux ; mais il « pouvait savoir *à peu près*, combien de fois et vers « quelles régions avaient émigré les enfants d'A- « dam (1). » Même avec cet *à peu près* qui enlève toute force à son affirmation et qui révèle une gêne bien sentie, on demande malgré soi au savant interprète sur quelles données repose cette déclaration ; et l'on peut remarquer que son embarras s'accentue dans sa réponse même. Comprenant bien qu'il ne peut étendre au loin les connaissances du patriarche, il fait dire au *Cum cœpissent multiplicari homines*, que la terre ne commença à se peupler qu'à l'approche du déluge, lorsqu'il est constant, même d'après les anciens exégètes (2) que ces mots ne révèlent autre chose, sinon que la corruption se produisit *dès que*

(1) *L. cit.*, p. 331. Voyez la note.

(2) Nous laisserons Tostat, peu suspect de partialité en faveur de notre thèse, répondre au savant exégète. C'est de cette opinion qu'il dit : *Sed non est hoc valde conveniens*, et de l'opinion contraire: « *Et hoc verius est* quia multiplicatio non proprie dicitur incepisse tempore Noe, sed multo ante, quia homines magno tempore vivebant, in quo multos filios poterant generare, et ipsi sero moriebantur, ideo cito ad magnam venerunt multitudinem. » *In Genes.*, cap. IV, p. 120.

les hommes se multiplièrent : ce qui arriva de bonne heure, au témoignage de la Bible (1). Aussi l'hypothèse est-elle absolument contredite par l'analogie des faits, puis qu'après le cataclysme, dans un espace de temps beaucoup moindre que celui qui sépare la création du déluge, nous voyons le globe peuplé de telle sorte qu'aucune nation d'alors n'a conscience de l'étendue occupée par l'homme.

Sur quelle *probabilité* donc identifier pour Noé le monde connu et le monde habité ? Quel moyen de renseignement lui prêter ?

— « La tradition, » dit le P. Pianciani.

Admettons en effet, que Noé connut de la tradition les premières migrations accomplies, alors qu'il n'y avait que peu d'hommes sur la terre. Qui lui a dit ce qui s'est passé à quelques milliers de lieues de distance, depuis quelque mille ans ? Car ce n'est pas par siècle, mais par dizaines de siècles que, d'après la Genèse même, il faut fixer la date des premières migrations. Aussi l'école de l'universalité absolue répond-elle, et non sans quelque raison, au célèbre jésuite que, sans parler de l'Asie et de l'Afrique, l'Amérique et l'Australie pouvaient être peuplées (2), au temps du déluge.

Quelle base, encore une fois, donner à cette identification de la géographie noachique et de la terre réellement occupée par le monde humain ? Et si cette identification est nécessaire au système, comme on l'a vu, quelle base reconnaître au système lui-même ? Ce sont là des *desiderata* qui ébranlent peut-être justement les esprits.

(1) Dès le temps d'Hénoch, près de neuf cents ans avant le déluge, la corruption dont Moïse parle était générale. V. ch. v, 24, interprété par le texte de *la Sagesse* examiné plus loin.

(2) D. Calmet. *Comment. sur la Genèse*, ch. vii, et *Dictionn. de la Bible*, au mot *Déluge*. Cf. *Controv.*, *art. cité*, p. 319 et Reusch, *La Bible et la Nature*, p. 373.

D'autant que cette hypothèse ne cause pas seulement un embarras visible et senti par les auteurs mêmes de la théorie, mais qu'elle y provoque à peu près des contradictions.

Le monde connu, dit-on, a été noyé de telle sorte que les hommes n'ont pu échapper, l'eau passant par-dessus le sommet des montagnes. Quand on demande quelles montagnes furent couvertes, on répond : « celles que Noé avait pu voir de ses « yeux (1) », celles qui se dressaient « dans les lieux « voisins et circonvoisins (2) », celles qui existent « dans les régions prochaines de l'Arménie et de la « Mésopotomie (3) ».

Avec cette solution, nous sommes logiquement ramenés au déluge de Vossius, dans lequel les montagnes susdites sont seules inondées aussi; et où tous les hommes périssent quand même, parce qu'il n'y a guère d'habités que les environs de la Mésopotamie. Le fait n'est pas admissible, et pourtant l'enchaînement des idées entraîne à l'admettre. Cette conséquence n'échappait pas à Vossius.

Il fut logique. Le P. Pianciani l'est aussi, quand il cherche à concentrer l'humanité dans un rayon sans étendue, en supposant les émigrations peu nombreuses. Mais l'est-on si, comprenant que l'humanité est en réalité moins petite qu'on a besoin de la faire, on veut, pour restreindre, d'un côté, le déluge et de l'autre, pour l'étendre, prêter aux mêmes mots les significations les plus diverses et les plus opposées ?

Tous les hommes, cela signifie tous les hommes *qui existent* — connus ou inconnus;

(1) *Manuel bibliq.*, p. 464.
(2) *Cosmog. natur.*, p. 551.
(3) *Cosmog.*, p. 542.

Tous les animaux, cela signifie tous les animaux *connus* — non plus tous ceux qui existent;

Toutes les montagnes, cela signifie toutes les montagnes *vues* — non plus toutes les montagnes soit connues, soit existantes.

Les interprètes de la troisième école ne trouvent point dans cette variable méthode d'exégèse une ferme application des lois de l'herméneutique et de la critique sacrée ou profane. Ils se demandent si les expédients ne remplacent pas ici les principes, et si toutes ces variations un peu capricieuses ne sont pas nécessitées par une conclusion voulue d'avance, mais arbitraire.

Ils craignent qu'on ne puisse réussir à sauver une situation par l'illogisme, et n'y aurait-il pas, disent-ils, illogisme à refuser d'appliquer aux textes qui regardent la destruction des hommes, des règles trouvées si excellentes, quand il s'agit des animaux et des lieux? Ils peuvent avoir tort sans doute; mais leur hésitation s'explique. Pourquoi, en effet, interpréter diversement deux textes identiques? Car l'identité est indéniable. Prenez l'annonce de l'événement, prenez-en la réalisation; impossible de saisir, dans le langage, une différence de pensée.

« Je détruirai de la surface de la terre l'homme « que j'ai créé. — Oui, je détruirai *depuis l'homme* « *jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux* « *oiseaux du ciel* (1). — Oui, je ferai venir les eaux « du déluge sur la terre, afin de détruire *toute chair* « *qui a en elle-même l'esprit de vie sous les cieux:* « *tout ce qui existe sur la terre sera détruit* (2). » Est-il possible de parler d'une façon plus absolue?

(1) Chap. VI, 17.
(2) Chap. VII, 7, 8, 9.

Passons à la réalisation.

« Noé, ses fils, son épouse et les épouses de ses « fils entrent dans l'arche.

« Entrent également des quadrupèdes purs et im- « purs, des oiseaux ; enfin *de tout ce qui se meut sur* « *la terre;* deux de chaque espèce, suivant l'ordre « donné à Noé (2).

La pluie commence, le recensement de l'arche est fait de nouveau avant la clôture. J'y vois « Noé, « Sem, Cham, Japhet, ses fils, son épouse et les « épouses de ses fils (1). »

Mais nous y voyons aussi « *tout animal vivant,* sui- « vant son espèce, toute espèce de quadrupède, toute « espèce de reptile, toute espèce de volatile, tout être « ailé, en un mot (2). »

Bref, sont entrés avec Noé, deux par deux, des bêtes « *de toute chair*, en *qui se trouve l'esprit de vie* », « *ex omni carne in quo erat spiritus vitæ* (3). » On ne peut surprendre la moindre disparité. Ou plutôt elle existe ; mais c'est en ce que le texte se montre plus itératif, plus énergique, quand il s'agit de la destruction des animaux. Ce fait est explicitement avoué par le P. Pianciani lui-même (4). Donc, vous détruirez tous les quadrupèdes du monde, tous les oiseaux du monde, tous les reptiles du monde, sinon comment supposer noyés tous les hommes du monde ?

S'agit-il de l'étendue locale? De quel droit restreindrait-on, à l'exclusion d'autres moins expressifs,

(1) Chap. VII, 13.
(2) *Ibid.*, 14.
(3) *Ibid.*, 15.
(4) Ma Pero sembra che il raconto del Genesi replicatamente attesti anche questa universalità in più ampio senso, come pure l'essersi salvate nell' arca tutte senza exceptione le specie degli animalii terrestri. (Cap. VI, 17, 19 ; C. VII, 2, 3, 8, 19, 21, 22, 23...) *Appendice*, p. 543.

un texte comme celui-ci : « Et les eaux s'amoncelèrent prodigieusement sur la terre et *toutes* les « hautes montagnes furent couvertes d'un bout à « l'autre des cieux, *sub universo cœlo* (1). » Est-ce que l'*Omnis*, uni au mot *montes* ou au mot *animal*, comporte un autre sens que quand il est adjoint à *caro*? La réponse au point de vue grammatical, ne doit-elle pas être négative pour le critique qui n'a pas deux poids et deux mesures?

Aussi les savants interprètes dont nous exposons le système, ne cherchent-ils point à justifier grammaticalement leur exégèse; ils s'appuient sur des idées d'un tout autre ordre.

IV

« Le déluge, comme l'a remarqué le P. Pianciani (2), étant d'après la Bible, dit M. Vigouroux, « la punition des péchés des hommes, il était nécessaire que tous les hommes périssent pour expier « leurs péchés; mais il n'était pas de même nécessaire que toutes les bêtes fussent détruites (3). »

Ce raisonnement suppose que le déluge ne fut, dans la pensée divine, qu'un châtiment: Le texte ne le dit aucunement. Il ne révèle qu'une chose, à savoir que la *corruption générale fut la cause morale du déluge.*

Videns autem Deus quod multa malitia hominum esset in terra... Delebo, inquit, hominem (4).

Et plus loin :

Cumque vidisset Deus terram esse corruptam..... dixit ad Noe: Finis universœ carnis venit coram me (5).

Or que la corruption fût la cause du déluge et que

(1) Ch. VII, 19.
(2) *Cosmogon. naturale, l. c.*
(3) *Manuel*, p. 467.
(4) Ch. VI, 5, 7.
(5) *Ibid.*, 12, 13.

le châtiment en soit la raison d'être, ce sont deux idées bien distinctes. La corruption pouvait obliger Dieu à frapper pour tout autre motif que celui de punir.

Les prophéties annonçant des châtiments remplissent la Bible ; une comparaison est facile. Pour des délits notablement moins graves, à l'approche d'événements moins terribles, les paroles de colère éclatent sur les lèvres de Dieu, et le prophète député expressément par lui ne redit que des menaces de vengeance. C'est Isaïe et Jérémie, c'est Ézéchiel et Zacharie, c'est Moïse lui-même. Le Seigneur offensé ne manque jamais de prendre cette attitude. Ici, ni le ton ni l'expression ne révèlent la colère. Pas un mot de reproche à faire au criminel. Noé est moins l'envoyé que le confident de Jéhovah. Dieu lui révèle ses projets, non pour en faire son missionnaire devant les hommes ; mais parce qu'il doit se l'associer dans son œuvre de réparation. Il n'est pas l'organe, il est l'ouvrier de Dieu. Construire pour sauver, beaucoup plus que prêcher pour convertir, telle est sa mission. Aussi rien de conditionnel dans l'annonce ; le mal est sans remède ; il n'y a plus de salut que dans le déluge, et c'est là même ce qui attriste Dieu.

Pœnituit. L'angoisse étreint son cœur et le pénètre jusqu'au fond : « Détruire, dit-il l'homme que j'ai créé ! » l'œuvre par excellence de ma toute puissance et de mon amour ! *Tactus dolore cordis intrinsecus, Delebo, inquit, hominem quem creavi !* Je voudrais ne pas l'avoir fait : *Pœnitet enim me fecisse eos.*

On sent partout que ce n'est point la vengeance qui réclame, pas même la justice qui parle, mais la nécessité qui commande. Disons le mot : le malheur sera de sa nature une punition, puisqu'il y a eu crime ; mais il est plus mérité par l'homme que voulu

par Dieu. Un autre dessein, un motif plus impérieux pousse son bras à frapper. Dieu ne se plaint pas d'être offensé; il se plaint d'être obligé de perdre. Nous en verrons bientôt les hautes raisons. Pour le présent, il nous suffit de constater dans cette étude du texte que le P. Pianciani n'a point trouvé dans le récit le principe sur lequel il appuie sa conclusion.

Au surplus, ce principe, voulût-on l'admettre, ne sert ici qu'à établir une argumentation fautive.

Le déluge, dit-on, pour l'espèce humaine, fut universel, parce que la corruption était universelle; et la corruption était universelle puisqu'il est dit : OMNIS CARO *corruperat viam suam.*

N'est-ce donc pas là répondre par la question même et bâtir la thèse sur une pétition de principe d'autant plus étrange qu'on proclame sans hésiter que l'*Omnis*, quand il s'agit des montagnes, et même l'*Omnis caro*, quand il s'agit des bêtes, figurant dans les mêmes circonstances de récit et de contexte, sont extrêmement limités ?

Car, on ne le niera pas, l'*Omnis caro* animal et l'*Omnis caro* humain se présentent dans le récit sous un aspect identique.

Ces mots sont, en effet, appliqués tout d'abord collectivement à l'homme et à la bête. Au ch. VI, vers. 17, *Interficiam* OMNEM *carnem* vise évidemment l'ensemble des êtres vivants dont parle la narration, *universa quæ in terra sunt.* Si l'on en doute, qu'on prenne le chap. VIII, on y trouvera l'exégèse de ce verset faite par l'écrivain lui-même, dans une énumération qui n'oublie rien.

« Et toute chair qui se mouvait sur terre fut dé-
« truite : oiseaux, animaux, quadrupèdes, reptiles et
« hommes. »

Consumpta que est OMNIS CARO QUÆ MOVEBATUR

SUPER TERRAM, *volucrum, animantium, bestiarum, omniumque reptilium quœ reptant super terram, universi homines* (1).

Il l'est ensuite divisément. De même que l'*Omnis caro* est appliqué seulement à l'homme, au ch. VII, vers. 12 : *Omnis caro corruperat viam suam ;* de même il est appliqué séparément à la bête, au chap. VIII, vers. 15 et 16 : *Bina et bina ex omni carne.*

Voilà une parité bien absolue; pourquoi tant de diversité dans l'exégèse? N'y a-t-il pas là une inconséquence formelle adossée à un cercle vicieux? Car enfin, puisque l'*Omnis caro corruperat* n'est qu'une parenthèse explicative des mots : *Toute la terre était corrompue*, il est évident qu'on ne peut logiquement étendre la pensée mosaïque plus loin que l'espace géographique compris, dans l'expression *toute la terre*, dont on restreint le sens partout ailleurs où on la rencontre (2).

Est-ce tout? Non. Les lois de la logique ont ici pour complices jusqu'aux autorités invoquées comme témoins à décharge. Ce sont en effet *des exégètes du seizième et du dix-septième siècles, ce sont des Pères*, qui nous dénoncent que pas un des *Omnis* employés dans la narration, pour dépeindre la corruption du monde d'alors, ne doit être pris à la lettre.

Cette peinture, commencée au verset 3e du chapitre VIe, est faite en ces termes :

Dieu vit que l'homme multipliait l'iniquité sur la terre et que TOUTES *ses pensées n'étaient que mal* TOUT *le jour ; et il se repentit de l'avoir fait. Saisi d'une profonde tristesse, je détruirai l'homme que j'ai créé,*

(1) Vers. 21.

(2) Lors même qu'il serait prouvé historiquement que la corruption du globe habité était absolue, exégétiquement, après les prémisses posées dans l'interprétation des mots, *omnis terra, omnes montes, omnia animantia,* on n'aurait pas le droit de prêter à Moïse l'intention de le dire.

dit-il, et j'enlèverai de la face de la terre, depuis l'être humain jusqu'à l'animal, depuis le reptile jusqu'à l'oiseau du ciel, car je me repens de LES *avoir faits...*

La terre était, en effet, corrompue devant Dieu et remplie de violence. Voyant cette corruption (car TOUTE CHAIR *avait corrompu sa voie), Dieu dit à Noé : La fin* DE TOUTE CHAIR *est venue à mes yeux, les hommes ont rempli la terre d'iniquités et je veux les exterminer avec elle. Fais-toi une arche...*

Dans ce récit, le mot *Omnis* est employé quatre fois : deux fois au début, deux fois à la fin. C'est d'abord *toute pensée, omnis cogitatio* qui est livrée au mal *tout le jour, omni die.* Il faut, dit là-dessus Corneille la Pierre, soustraire à cette accusation tous les justes et ne l'appliquer qu'aux pécheurs ; et il faut, en plus, même en la réservant à ces derniers, défalquer l'hyperbole. Les pécheurs, quelque grands qu'ils soient, ne font pas rien que du mal ; il est manifeste que le *cuncta* doit être traduit par *plurima, creberrima cogitatio*, et, partant, l'*Omni die* se restreint dans la même mesure (1).

Plus bas se rencontre l' « *Omnis caro corruperat viam suam* » et le « *finis omnis carnis venit.* » Pour les comprendre, il importe de bien les mettre à leur place et dans leur jour.

Cette partie de la narration a visiblement pour but d'expliquer la décision que Dieu vient de prendre et qu'il manifeste à Noé pour la première fois. En conséquence, nous sommes reportés, comme l'ont remarqué certains Pères, à cent ans et plus, avant le déluge. C'est à ce moment qu'il faut étudier le monde pour vérifier ce qu'il y a de précision dans l'*Omnis caro corruperat*, puisque c'est à cette époque que cette proposition se rapporte. Or, si nous

(1) *In Genesim* ad hunc loc.

l'étudions dans la Tradition et en particulier dans S. Augustin, nous voyons qu'il faut singulièrement restreindre l'*Omnis*. Les justes sont nombreux encore, d'après lui, puisque les cent vingt ans de sursis accordés par Dieu, le sont précisément pour donner aux bons le temps de mourir tranquilles, sans être atteints par le fléau (1). Et cette pensée n'est pas, dit-on, une simple conjecture : l'histoire sacrée nous révèle que Mathusalem et Lamech, grand-père et père de Noé, vécurent assez longtemps après cette prophétie. On les suppose assez gardés et assez saints pour les donner « comme collègues (2) » à leur fils dans la prédication antédiluvienne. Ces exceptions historiques, sur lesquelles s'appuient les hypothèses des Pères, donnent à l'*Omnis caro* un sens restreint qui rejaillit naturellement sur la phrase suivante : *finis universæ carnis venit*, et nous autorisent deux fois au lieu d'une à lui reconnaître la signification dont Pereira lui-même la déclare, en soi, susceptible, et à n'y voir que « maximum hominum maximæque partis terræ exitium (3). »

V

Allons plus loin encore. Admettons dans toute sa rigueur l'*Omnis caro corruperat* ; la déduction que

(1) *De civit. Dei.* lib. X, cap. XXIV. Les anciens interprètes ont parfaitement senti que les mots *Omnis caro corruperat viam suam* n'appartiennent pas à la partie traditionnelle de la narration. (Voyez Hugues de Saint-Cher). Ces paroles sont visiblement une parenthèse insérée par Moïse comme glose dans le récit : Dieu voyant que la terre était corrompue (car on peut dire que toute chair avait corrompu sa voie). A ce titre, ils pourraient être, en eux-mêmes, très naturellement regardés comme une interprétation large et non absolue des termes qui précèdent et qui ne seraient pas d'une exactitude rigoureuse au moment psychologique qu'ils décrivent.

(2) V. Corneille la Pierre *in Genesim* ad hunc loc. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse, mais elle prouve qu'à l'occasion on sait mettre des restrictions à l'*omnis caro corruperat*.

(3) *In Genesim*. Lib. IX, p. 93.

nous étudions sera-t-elle meilleure ? Sera-t-on obligé de conclure à la destruction totale de l'humanité ?

Pas du tout, car à la première hypothèse il faut en ajouter une autre et supposer, comme on le fait, que le châtiment dut être nécessairement adéquat au délit.

Pour quel motif ? Connaît-on quelque principe de logique ou de morale autorisant l'exégète à placer Dieu dans l'obligation de proportionner individuellement la peine au délit commun ?

Quand on examine l'action de Dieu sur les nations, sur les sociétés, sur les êtres collectifs enfin, soit qu'on l'étudie dans l'histoire d'Israël ou dans celle des peuples profanes, on remarque, au contraire, qu'elle n'est à peu près jamais adéquatement distributive. Souvent Dieu frappe un coup général, bien qu'il reste des innocents dans la masse ; souvent même le coup est frappé de telle sorte que des justes pâtissent, tandis que des coupables sont épargnés. Dieu proportionne son action temporelle à son but ; voilà la sagesse, et voilà aussi la loi véritable.

Ce but, nous devons maintenant l'étudier et le connaître. Il nous est équivalemment dénoncé par Moïse, au début du chapitre VI[e].

L'humanité, nous dit-on (1), y est divisée en deux classes : les fils de Dieu et les fils de l'homme. Ces deux classes, on veut qu'elles soient représentées par les Caïnites et les Sethites qui vivent longtemps de leur vie propre et sans aucun mélange. Pendant ce

(1) Nous disons l'*humanité*, pour nous placer au point de vue des partisans de la destruction totale. Nous verrons, dans un autre article, que les fils de Dieu et les fils des hommes pourraient bien n'être pas représentés par les deux races que l'on oppose. Nous devons raisonner ici dans l'hypothèse même des systèmes que nous exposons ; elle nous suffit pour étudier l'argumentation. Lorsque nous exposerons la théorie exégétique de la troisième école, les conclusions ici émises demeureront les mêmes, mais singulièrement fortifiées.

temps, la race de Caïn se vautre dans une corruption profonde, et, par l'accumulation des vices héréditaires, en arrive à produire ces *Nephilim*, appelés des Géants, hommes de luxure et de violence. De tels êtres, en transmettant à leur descendance leurs appétits charnels et leur nature dégradée, compromettaient nécessairement, à certains points de vue, l'avenir.

Toutefois, tant que cet abrutissement s'immobilisa chez les Caïnites, rien n'était définitivement perdu. La ligne patriarcale abritée dans la descendance du troisième fils d'Adam, Seth, gardait avec la foi et les traditions primitives, cette sève pure et calme qui devait produire le tronc majestueux d'Abraham, et, par lui, le rameau messianique, d'où dépendait l'avenir religieux du monde.

Mais lorsque, par suite du développement de chaque race, se furent multipliées les causes d'excitation et qu'avec elles se fut produit par des alliances, un funeste mélange (1), le virus s'infiltra dans la race de Seth et y transfusa rapidement cette lubricité furieuse qui donna également parmi eux naissance à ces hommes tombés, comme le dit le mot, *Nephilim*, qui n'avaient plus de grand que leurs passions et d'humain que leur origine. La gangrène étendait ses ravages et le fleuve d'immondices devenait peu à peu, dans la race sainte, une mer qui menaçait de tout engloutir. Mathusalem avait déjà parcouru plus qu'une carrière patriarcale ordinaire, Lamech, son fils, marchait vers ses sept cents ans (3), et Noé, son petit-fils, avait déjà vécu six siècles (4). Encore quelque retard, quelques années seulement, et le

(1) Ch. VI, vers. 1 et 2.
(2) *Genes.* Ch. V, 25, 26, 27.
(3) *Ibid.*, 28, 29, 30, 31.
(4) *Ibid.*, 31 ; Ch. VII, 11.

virus, prenant possession de la famille de Noé, c'en était fait de la tradition adamique : elle allait se perdre dans un cloaque d'incrédulité vicieuse ; c'en était fait de la vie patriarcale : desséchée jusque dans son germe par la violence des feux qu'y déposaient les passions paternelles, elle avait pour destin d'être dévorée par des incendies précoces et inextinguibles. Plus de cœurs honnêtes pour croire, plus de longues existences pour transmettre et garder la foi. Le monde s'abîmait dans un idiotisme animal sans prise pour l'action providentielle, par conséquent sans espérances. C'était le renversement total du plan de Dieu qui n'aurait plus trouvé, à l'heure marquée par ses décrets, ni un Abraham ni un Moïse pour refaire un peuple digne et capable de préparer un milieu au Christ-Sauveur.

L'arche dès lors n'apparaît point comme un abri donné en récompense à la vertu individuelle ; mais comme un vaisseau qui arrache au naufrage un monde d'où doit sortir Jésus-Christ. Ce n'est pas un innocent que Dieu sauve, c'est un patriarche qu'il conserve. Voilà pourquoi Noé est choisi. Il trouve grâce devant Dieu, non pas *seulement* parce qu'il est juste, mais parce qu'il est juste et patriarche, le dernier, le plus jeune, le plus pur des patriarches, le sauveur indispensable des traditions du passé, l'unique espoir de renouvellement pour la foi et les mœurs de l'avenir. Tel est le véritable aspect sous lequel doit être envisagé le déluge.

Cette théorie morale du cataclysme est la seule qui nous montre Dieu tel qu'il est, tel qu'il fut toujours. Si l'on veut en peser les conséquences, on verra s'éloigner la nécessité d'une disparition totale de l'humanité, et l'on comprendra que les premiers criminels peuvent être aussi les seuls épargnés. Les Caïnites ne sont que la cause occasionnelle, les Sethites

sont la cause déterminante de l'événement. C'est la lignée patriarcale qu'il faut sauver et refaire : ce sont, par conséquent, les Sethites atteints qu'il faut avant tout supprimer. Tant que les Caïnites ont été seuls coupables, Dieu a laissé le monde marcher de sa marche ordinaire. Il ne l'arrête que quand les fils de Dieu l'entraînent à l'abîme. Le texte sacré nous l'enseigne dans la première page même où il déroule, avec l'histoire de la corruption humaine, les raisons morales du cataclysme.

Ce qu'il importe donc d'atteindre et de purifier, c'est le milieu où doivent vivre Noé et sa famille, au sortir de l'arche ; c'est la région où se développera plus tard la lignée d'Abraham, le père futur du peuple de Dieu et du Messie. Ce milieu, il le faut assez large pour que les fils de Dieu régénérés puissent s'y répandre sans rencontrer trop tôt le poison des vieilles races. Aussi comprend-on l'immensité relative du déluge et l'absolu de la destruction dans le rayon qu'il embrasse ; aussi comprend-on que Dieu fasse le désert autour de Noé, sans se soucier de l'innocence. Car, tout le monde en convient, il y a une foule d'innocents à périr, au moins parmi les enfants (1), chose qui ne devrait pas avoir lieu, si, comme on le veut, Dieu se proposait de proportionner rigoureusement le châtiment au délit. Mais ce que Dieu détruit, ce sont moins des hommes coupables que des souches pourries et des semences vénéneuses, et l'enfant d'alors est un germe infecté.

Dans le plan divin, les vues de vengeance temporelle sont le moyen et non le but. Dieu ne s'acharne point d'ordinaire, dans les désastres de cette sorte, à porter des coups inutiles. Il déchaîne les causes secondes et les laisse suivre leur nature et leurs lois ;

(1) Cf. Pereira *in Genes. et alios*. v. inf.

et, s'il est facile de comprendre que des innocents soient atteints, il n'est pas plus malaisé d'admettre que des coupables restent impunis. Des Pères eux-mêmes, nous apprennent que l'arche préserva des pécheurs ou du moins des gens qui ne méritaient pas ce privilège (1). En nous donnant le droit de le croire, ils nous octroient, celui d'ajouter foi aussi aux révélations de la science ou de l'histoire, si elles nous prouvaient un jour que des peuplades noires, rouges, jaunes, survécurent *parce que l'inondation n'alla pas jusqu'à elles*. Si Dieu préserve, par une intervention directe et active, des âmes sans mérite personnel qui ne sont pas assez atteintes par la contagion pour nuire à ses desseins, ne peut-il, sans dommage pour sa gloire, laisser les forces diluviennes épargner naturellement quelques individualités étrangères au cercle de leur action et placées trop loin pour devenir funestes au plan providentiel ?

Voilà où l'on arrive, même en admettant que tous les Caïnites aient pris une part active à la corruption des Sethites (2).

Or, s'il a *simplement pu* en être ainsi, le raisonnement fondé sur la corruption générale et sur l'universalité du châtiment pour en déduire l'universalité de la destruction humaine, perd sa rigueur et sa valeur. L'*Omnis caro* se rétablit logiquement sur le même pied que l'*Omnes montes*, l'*Omnia animantia*, c'est-à-dire qu'il exprime comme eux une universalité relative.

(1) V. Pereira, *In Genes.* cap. VII.

(2) Cette conclusion s'imposera plus fortement encore, s'il y a lieu de croire, comme il sera dit plus loin, que des fractions, peut-être considérables, de la race de Caïn avaient quitté trop tôt la région habitée par les fils de Seth pour avoir pu participer individuellement aux crimes qui amenèrent le déluge. L'inondation, même en les épargnant, aurait pu atteindre tous les coupables de cette race.

Le P. Pianciani l'a compris. Interprète sagace, il a senti assurément cette force de l'analogie et de la logique pousser son exégèse à ses conséquences dernières. « Si puo di questa dottrina abusare ; on peut, « dit-il, abuser de cette doctrine, en l'appliquant à « notre espèce ; et de quoi n'abuse-t-on pas? » L'aveu renfermé dans cette prophétie résignée n'échappera à personne; mais, ce qui n'échappera pas non plus sans doute, c'est que le plus formel abus qui se pourrait commettre serait de condamner, *au nom du texte biblique*, une solution que sa teneur permet et peut-être nécessite, une solution qui ne peut se combattre qu'avec des hypothèses étrangères au récit. Il n'échappera pas encore qu'en admettant, comme le P. Pianciani (1), qu'un ange révélateur lui-même se plaçant au point de vue de Noé, aurait pu parler au patriarche un langage aussi absolu dans la forme, bien que restreint dans sa portée, il est difficile de s'inscrire en faux contre l'école de la non-universalité, difficile de prétendre son interprétation interdite par les termes de la narration génésiaque.

VI

Donc, toute liberté reste. Mais comment en user? Où rencontrer un principe directeur pour entrer régulièrement dans l'interprétation de ce difficile morceau, et trouver pour l'*Omnis* un sens logiquement uniforme ?

On peut observer d'abord qu'il y a dans ce récit des expressions de deux sortes : les unes caractérisent l'universalité dans l'étendue, les autres dans la quantité. Visiblement ces deux classes d'expressions sont corrélatives, et tout le problème consiste à découvrir celles dont les autres doivent dépendre.

(1) *Cosmog. natur.*, pp. 545-46.

Or, il semble bien rationnel d'admettre que, dans un phénomène qui demeure naturel, tout en étant providentiel, la quantité des êtres détruits dépende de l'étendue de l'inondation. Si l'*Universa terra* doit s'entendre d'une universalité absolue, l'*Universi homines* deviendra absolu, lui aussi. Si, au contraire, l'universalité dans l'étendue est restreinte, les mots *tous les hommes, tous les animaux* devront subir une restriction proportionnelle, et ne pourront atteindre au delà des limites locales entre lesquelles l'*Universa terra* doit être réserré lui-même. La première chose à faire est donc de rechercher en quel sens entendre ces dernières expressions.

La légitimité de la restriction étant admise, sur ce point, par toutes les écoles, une seule question se pose : A quelles limites s'arrêter ? quelle étendue géographique donner à l'*Universa terra?*

Les partisans de l'universalité restreinte fournissent eux-mêmes la réponse, lorsque, pour légitimer en principe général la restriction, ils font appel à des textes dans lesquels l'*Omnis terra* désigne toujours une fraction du globe moindre que la terre connue ou la terre habitée.

La famine, en effet, qui à l'époque de Jacob, *prævaluit in universo orbe... in omni terra,* ne couvrit que l'Égypte et Chanaan (1). Tous les peuples du monde n'étaient pas désignés dans cette promesse de Dieu à Moïse : *Hodie incipiam mittere terrorem in populos qui habitant in omni cœlo.* A coup sûr, ce ne fut pas non plus *toute la terre* habitée qui *désira voir le visage de Salomon.* Dans tous ces passages l'*Omnis terra* se présente avec une signification beaucoup plus étroite, et en les invoquant justement pour

(1) Venit autem fames in universam Egyptum et Chanaan et tribulatio magna et non inveniebant cibos patres nostri. *Actes*, ch. VII, 11.

établir la thèse de l'universalité restreinte, on se condamnerait à se voir légitimement taxé d'arbitraire, si l'on imposait à l'exégèse d'élargir la portée de l'expression, lorsqu'on la retrouve dans le récit du déluge.

Il y a plus.

Il se rencontre dans la Bible des lieux où les mots de *terre habitée* sont expressément employés, πασαν την οικουμενην. On n'hésite nullement à dire que « l'auteur sacré a pu désigner par ces mots la pro- « vince de Judée qui venait d'être réunie à l'em- « pire (1). » On reconnaît également que ces mêmes termes subissent cette forte restriction, non seulement sous la plume des auteurs sacrés, mais encore sous celle des auteurs profanes, et l'on remarque avec raison que Démosthène (2) ne se fait pas faute d'en user, lors même qu'il parle de la Grèce uniquement (3).

Cette façon de dire est propre à toutes les langues et à tous les esprits. Le monde, pour celui qui parle, est le monde dont il parle. Une fois donc constaté par l'école adverse elle-même que l'expression pleine et explicite *toute la terre habitée*, πασα η οικουμενη, peut elle-même, au gré de l'écrivain, désigner un espace infiniment plus circonscrit qu'elle ne semble le faire tout d'abord, comment et à quel titre soutiendrait-on que les mots *Omnis terra*, mots vagues et beaucoup plus naturellement compressibles, doivent nécessairement et rigoureusement s'appliquer à la terre habitée tout entière ?

On reste donc d'accord avec la saine critique, d'accord aussi avec les principes invoqués par les

(1) Bacuez, *Manuel Biblique*, T. III, chap. II, art. 1er, p. 180. — Il est question du dénombrement ordonné par Auguste, et il s'agit de répondre à cette objection : *S'il s'est fait, sous Auguste un dénombrement du monde entier, d'où vient qu'il n'en est question dans aucune histoire ?*

(2) *De Corona*, 481.

(3) *Manuel Biblique*, Vigouroux. T. I. *Histoire du Déluge*, p. 463, en note, 3e édition.

partisans de l'universalité restreinte, en donnant, en droit, à l'*Omnis terra* une signification moins déterminée, et en l'appliquant, en fait, à une portion moins étendue du globe.

Voilà où mène directement et logiquement l'étude des textes : nous pourrions nous arrêter et conclure. Mais l'exégèse peut aller plus loin. Lorsque Noé lâche la colombe, il y a plus de quatre mois que l'eau décroît (1) ; depuis cinquante ou soixante jours au moins (2) les montagnes sont découvertes ; encore quelques jours seulement et Noé verra de ses yeux, « que les eaux se sont tout à fait retirées de dessus la terre (3). » Étant connu par la narration même que le retrait des eaux a été naturel, étant donnée d'autre part, la somme de temps employée pour la disparition totale, il est manifestement impossible qu'au moment du départ de la colombe le flot diluvien n'eût pas abandonné une bonne partie de l'espace primitivement couvert (4), si impossible que la chose est nettement indiquée quatre versets plus haut. Or, *la colombe*, dit le récit, ne trouve pas où mettre le pied, car « les eaux couvrent encore la terre tout entière, » *aquæ enim erant* SUPER UNIVERSAM TERRAM. Malgré l'absolu de ces termes, il n'est donc aucunement contestable qu'il s'agisse, en ce passage, de la seule *région d'alentour*, l'étroite région parcourue par la colombe. Noé ignore où en est le retrait des eaux, et c'est pour l'apprendre qu'il a lâché l'oiseau. Quand, après avoir parcouru le rayon habituel où la colombe aime à s'ébattre dans son vol, elle vient, après quelques heures d'absence, lui

(1) Chap. VIII, 17.
(2) *Le monde primitif comparé avec le monde moderne dans l'histoire du Calendrier*, par Const. de Gibelin, p. 122.
(3) Ch. VIII, 8.
(4) Si l'on admet surtout un déluge universel.

demander à rentrer, lui rapportera-t-elle des nouvelles du Sahara ou de l'Australie, voire même des confins de la Babylonie ou de l'Égypte? L'espace restreint où elle a erré, allant et revenant cent fois sur elle-même, les *alentours de l'arche* à une faible distance relative, voilà ce qui est appelé *universam terram*

Le point de vue entièrement subjectif du narrateur traditionnel n'est plus contestable. Il nomme *universa terra* un cercle tracé par son horizon visuel. Il demeure manifeste qu'il se placeà un point de vue très personnel. Ce point de vue, une fois révélé distinctement par la parole biblique elle-même, devient donc la base naturelle de l'exégèse totale de la narration. On peut, pour ne pas dire plus, légitiment s'y placer pour rendre uniformément raison de tous les *Omnis* à la fois.

Noé parle de *toutes* les montagnes explorées *par lui* dans l'étendue du cataclysme, de *tous* les animaux devenus *pour lui* nécessaires au repeuplement de la région diluvienne. Il raconte également l'histoire de *tous* ses ancêtres *à lui* et de même race *que lui.* Ce n'est pas l'histoire banale d'un événement curieux qu'il livre aux hommes de l'avenir; c'est un grand événement de famille qu'il transmet comme patrimoine et comme enseignement à sa descendance. Historien traditionnel, il dépose en témoin et parle en patriarche. Or l'on sait que la tradition patriarcale, et plus tard la tradition juive, ont pour cadre exclusif l'histoire de la lignée choisie. Moïse n'aura lui-même ni d'autre but ni d'autre plan. Nous aurons à en exposer bientôt les raisons et les preuves.

Tout est un, tout est lié, tout est régulier, dans cette interprétation. L'Écriture dans ses usages, dans ses déclarations même en est la seule loi. Le mot *Omnis* n'y reçoit pas sans motif deux significa-

tions distinctes, opposées même; il conserve sa portée ordinaire et reste absolu dans le sens de la narration. Le récit ressemble à cent autres de la Bible, où l'écrivain, mesurant le monde à l'horizon de sa pensée, se montre exclusif dans son langage, parce qu'il l'est dans ses idées et dans son dessein.

Tel est, au fond, plus ou moins explicite le raisonnement de l'école de la non-universalité. Que l'on accepte ou que l'on condamne sa façon d'appliquer l'*Omnis*, il nous importe peu. Mais ce que nous osons croire jusqu'à preuve nouvelle du contraire, c'est qu'il est permis de n'avoir qu'un poids et qu'une mesure pour l'interpréter dans ce morceau du déluge, et que, procéder de la sorte, c'est obéir aux règles les plus reçues de l'herméneutique, aux principes les plus indiscutables de la critique.

§ 2. — *La Tradition.*

I

La parole de la Tradition est-elle de nature à ravir à l'exégète cette liberté que le texte lui laisse ?

Si cette question équivalait à cette autre : Comment les Pères ont-ils compris la narration mosaïque? le problème serait tout résolu. Les partisans de l'universalité restreinte devraient les premiers faire amende honorable; car il n'est point douteux que la pensée traditionnelle n'admettait point la restriction qu'ils croient légitime et nécessaire. Mais il s'agit de tout autre chose. Le concile de Trente, nul ne l'ignore, n'a pas ratifié d'un trait et en bloc l'interprétation des Pères. Son décret si plein de mesure et de sagesse, comme tout ce que le Saint-Esprit dirige et inspire, a déterminé l'étendue de leur droit à la foi

du chrétien, et les conditions que doit revêtir leur parole pour devenir l'expression de la pensée divine. En un mot, il a fixé les limites où leur infaillibilité s'arrête, et, par cela même, celles où la liberté des interprètes de l'avenir commence. Ce qui importe donc dans le cas présent, c'est de savoir si l'exégèse des Pères, envisagée sous ses divers aspects, possède bien tous les caractères réclamés par la grande assemblée, pour qu'elle puisse être la loi de la croyance catholique.

Pour le trouver, procédons avec méthode, et rappelons d'abord le décret du concile de Trente répété par celui du Vatican.

L'Église réunie y déclare : *In rebus fidei et morum ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium... nemini licere contra unanimem consensum Patrum ipsam Scripturam interpretari* (1).

Le premier problème à résoudre est donc celui-ci : La question s'agite-t-elle dans le cercle réservé, au sens des Pères du concile, à la foi ou aux mœurs, *in rebus fidei et morum* (2)?

(1) *Concil. Trid.*, sess. IV; *Conc. Vatic.*, Constit. *De Fide catholica*, 2.

(2) Il faut prendre garde de confondre comme on l'a fait quelquefois l'*inspiration* et l'*interprétation* des livres saints. C'est au sujet de cette dernière que le concile de Trente formule la restriction dont nous étudions le sens.

Quand il s'agit de la première, dit le cardinal Franzelin, les vérités scientifiques « per se spectatæ sunt ordinis naturalis atque ita objectum rationis ac scientiæ naturalis; quatenus verbo Dei proponuntur, sub hac formali ratione jam pertinent ad ordinem supernaturalem, sunt veritates religiosæ, constituuntque objectum fidei ac theologiæ. Quamvis igitur etiam in libris inspiratis rite distinguantur ea quæ per se sunt *res fidei et morum ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium*, et alia quæ per se et ex insita sua natura non pertinerent ad ordinem religiosum fidei et morum christianorum; hæc tamen distinctio non ita intelligi potest aut unquam in Ecclesia intellecta est, ac si alia in Scripturis proposita haberentur verbo Dei infallibili, alia fallibili verbo humano; sed quod alia ibi sunt per sese et ex sua intima ratione ordinis supernaturalis et ordinis religiosi, hæcque dicuntur per se

Nous serions fort embarrassé s'il fallait, de nous-même, formuler une réponse affirmative motivée. A notre connaissance, un seul exégète l'a tenté jusqu'à ce jour. Mais le nombre ne fait rien à la chose, c'est l'argument qu'il faut peser.

Le fait historique du déluge, dit-il, relève de l'autorité des Pères, parce qu'il est miraculeux. En effet :

« Tous les miracles touchent à la foi (1). »

Or le déluge est un miracle, parce que : 1° Il a été prédit avec détails (2), parce que : 2° il s'est réalisé, non par le moyen de forces naturelles, mais par une intervention directe de Dieu (3).

Donc...

Ce raisonnement peut paraître net, et pourtant il garde un vague qui demande éclaircissement.

« Tous les miracles touchent à la foi. » Mais par quels points? Est-ce par tous? Non. On abandonne volontiers les Pères sur la nature de tel ou tel miracle et sur son mode d'exécution : par exemple, dans le récit de Josué (4). Est-ce par le fait de son existence comme miracle? Non encore. Nul jusqu'ici ne condamne les exégètes qui expliquent naturellement tel ou tel événement regardé comme præterna-

et propter se revelata, hoc est, quia sunt tales veritates; alia ibi sunt ex sese et ex propria sua indole ordinis naturalis et rationalis quæ a theologis post S. Thomam IIa IIæ q. 1 art. 6 ad 1um dicuntur inspirata aut revelata per accidens, quoniam scripta quidem sunt Deo inspirante, atque ita proposita per verbum Dei, non tamen propter se sed propter alia quibuscum historice vel logice cohærent. *Tractatus de Divina Traditione et Scriptura*, 2e édit., p. 734. — C'est là une question absolument différente de celle que nous examinons dans cette étude.

(1) Controv. *Art. de sept.*, 1883, p. 323.

(2) *Ibid.*, p. 322.

(3) *Ibid.*

(4) Ceci est encore formellement démenti par la libre conduite des apologistes chrétiens vis-à-vis du récit des plaies d'Egypte. V. Glaire, *Liv. SS. vengés*. T. I, pp. 271 et 350. Vigour., *La Bible et les découv. mod.* T. II, pp. 288-289. Ancessi, *Atlas.*

turel par la Tradition, lorsque l'Écriture ne se prononce pas sur la matière (1).

On répond : C'est sur « l'étendue » et les « effets » du miracle que la science doit se taire et laisser parler l'autorité constituée *ad hoc* par Dieu (2).

Mais encore quelle étendue et quels effets ?

S'agit-il de l'étendue locale et des effets produits sur le monde inerte et matériel ? Non, puisqu'on veut bien permettre à toute l'école de l'universalité restreinte (3) de soustraire, malgré les Pères, beaucoup de montagnes et même beaucoup de plaines au déluge ; non, puisque l'*Index* laissa Vossius le limiter à la « centième partie du monde (4). » S'agit-il des effets sur les êtres vivants ? Non encore, puisque l'on reconnaît au P. Pianciani le droit (5) de sauver, en dehors de l'arche, des milliers d'espèces animales, sans aucun péril pour la foi.

Il ne s'agit donc que de l'étendue et des effets, *quant aux hommes*. Et pourquoi ? En vertu de quelle loi d'herméneutique, de quel principe théologique ? Est-ce pour ne pas amoindrir le « châtiment » divin ? Mais nous verrons de suite qu'il conserve tout son enseignement, même en supposant un déluge restreint. Du reste, n'écrit-on pas après saint Jean Chrysostome et saint Éphrem, que la destruction des bêtes faisait partie essentielle de la punition diluvienne dans le plan de Dieu (6), et ne permet-on pas néanmoins de nier l'universalité de leur destruction ? L'inconséquence est flagrante. On laissera, contre la Tradition, supprimer en bloc les milliers de miracles nécessaires pour faire venir toutes les espèces animales se présenter à Noé ;

(1) Voir pp. 16-18, les paroles si nettes du P. de Smedt.
(2) P. 322.
(3) *Manuel biblique*. T. I, p. 463 et suiv.
(4) Glaire, *Les Livres Saints vengés*. T. I, p. 280.
(5) *Cosmogon. natural. Appendice sop. il Diluvio.*
(6) Article cité, p. 313-314.

et quand, fondé sur cette hypothèse de l'inondation restreinte déclarée si inoffensive au dogme, quelqu'un hasarde qu'il pourrait être, dès lors, permis de croire que quelques hommes auraient également échappé au fléau, il tomberait sous les foudres du concile de Trente! Mais, en vérité, qui touche donc au miracle, sinon ceux qui *précisément pour se soustraire à la nécessité du prodige*, restreignent d'abord le fait à certains lieux? Et comment ceux qui le suppriment resteraient-ils indemnes, tandis que ceux qui ne font qu'indiquer les conséquences possibles de la suppression seraient frappés?

Mais c'est là le moindre défaut du présent système.

Est-on bien sûr que le fait du déluge soit un miracle? Cette certitude il faut l'acquérir; autrement, si l'on veut conclure, on sort des lois prescrites à l'exégèse.

Il a été, dit-on, annoncé par Dieu et prédit à Noé.

Assurément; mais qu'importe? C'est la prophétie qui est un miracle, non pas la chose prophétisée. Si quelqu'un s'avisait, avec les rationalistes modernes et quelques anciens, de nier contre les Pères *l'annonce* du déluge comme fait historique ou comme fait surnaturel, on prononcerait justement contre lui un verdict sévère; mais la révélation divine ici n'est pas en cause, et l'on reconnaîtra, d'autre part, que l'annonce d'un fait n'en change pas la nature. Le reniement de saint Pierre ne devient pas miraculeux parce qu'il était expressément prévu. La destruction de Jérusalem, pour avoir été prédite par Jésus lui-même dans des détails plus circonstanciés (1) que le déluge, n'en fut pas moins réalisée par des agents naturels et humains. Aussi n'est-ce pas sur ce point qu'on insiste.

(1) Voir *S. Matth.*, chap. XXIV.

Le déluge, « ne s'est pas produit spontané-« ment. » « Il n'est pas le résultat des forces or-« dinaires de la nature. » Cela se pourrait; mais ce n'est pas la *possibilité*, c'est *l'existence* du miracle qu'il faudrait constater. Le fait-on? Non pas. On essaie, au contraire, d'expliquer l'événement par un soulèvement et des pluies suffisantes (1). Les écrivains anciens eux-mêmes, Pères ou autres, ne font intervenir le miracle que comme suprême expédient, quand les moyens naturels leur échappent (2). Ils vont parfois si loin en ce sens, qu'on en voit le supprimer encore, lorsque leurs principes les obligeraient à l'admettre (3). Quant aux modernes, en général ils n'y croient aucunement. Sans disposer d'une théorie physique certaine et démonstrative, ils ne songent pas à recourir au prodige. « Les pluies miraculeuses » ne satisfont pas M. Vigouroux (4), et il a raison. Cette hypothèse d'une création d'eau nouvelle « si peu conforme, dit le P. Pianciani, à la « sagesse et à l'action ordinaire de Dieu, n'aurait « pour résultat, que d'exposer la Parole sainte aux « railleries des savants du monde, ce que S. Augustin « et S. Thomas conseillent si vivement d'éviter (5). » Est-ce assez énergique?

Que peut-on gagner, en effet, à introduire ici le miracle? Un déluge miraculeux serait-il plus frappant et plus dogmatique qu'un déluge providentiel? Jamais un esprit philosophique ne méconnaîtra la toute-puissance que Dieu manifeste, quand il dispose les forces de la nature matérielle, de telle sorte qu'agissant à leur heure et suivant le jeu propre à leur être,

(1) P. 330-331.
(2) V. Tostat, *opp. omn.*, t. I, *In Genes.*, VII, p. 129.
(3) V.g. Hugo de S. Vict. Apud Buteo. Cf. Pianc. *Loc. cit.*, p. 554. Voy. *Controv.*, *art. cité*, p. 309.
(4) *Manuel*, p. 470.
(5) *Appendice*, *L. c.*, p. 551.

elles deviennent, à son heure, à lui, par une combinaison dont sa prescience seule a le secret, les agents forcés de sa vengeance ou de sa tendresse vis-à-vis de l'humanité fidèle ou coupable. S'il pouvait y avoir du plus ou du moins dans des œuvres d'un infini pouvoir, Dieu ne paraîtrait-il pas plus grand quand il se montre tellement le maître des choses, des mondes et des hommes, qu'il les fait concourir selon son gré à ses desseins, tout en respectant leur marche régulière, que lorsqu'il contrarie, en passant, les lois de leur nature pour les plier à son vouloir? Nous sommes aussi frappés, sinon plus, de l'acte de providence qui, à l'aide de volontés criminelles, prépare, par Joseph, la réception de Jacob et l'entrée des Hébreux en Égypte, que de l'acte miraculeux qui, par Moïse, les en fait sortir, à travers la mer Rouge. Et nous répétons volontiers avec saint Augustin : « Majus « miraculum est gubernatio totius mundi quam sa- « turatio quinque millium hominum de quinque pa- « nibus. » Pourquoi admirer, ajoute-t-il, plutôt ce qui est rare que ce qui est vraiment grand (1)?

Que l'on demande des solutions au miracle lorsqu'on y est sollicité par l'événement ou par le texte, c'est toujours le droit et souvent le devoir. Mais ici ni le droit ne le permet, ni le devoir ne le réclame. La science est incapable de nous montrer l'impossibilité naturelle du déluge bien compris. Il y a quelques mois à peine, dans l'Océanie des inondations, des incendies, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques, des apparitions et des disparitions de mondes, des morts d'hommes jusqu'à centaine de mille arrivaient tout d'un coup et en quelques jours. Après cela, n'est-on pas légitimement préparé à admettre que Dieu pût, aux époques primitives, où l'énergie des agents physiques et l'étendue des catastrophes possibles

(1) Tract. XXIV, *In Joannem.*

sont pour nous assez inconnues, produire un bouleversersement de nature à occasionner un déluge sans intervention directe nouvelle?

Si Dieu, dix jours avant l'événement, avait annoncé à quelque sainte famille le bouleversement de la Sonde, en lui indiquant le moyen de se prémunir contre le danger, l'événement en serait-il moins naturel? Son explication en relèverait-elle moins des théories scientifiques? En dehors du *fait* qu'il lui importe de prévoir, est-il nécessaire que cette famille en comprenne les moyens d'exécution? Et dès lors, une fois l'événement accompli, la connaissance des lois physiques ne serait-elle pas d'un grand secours pour découvrir aux âmes qui l'auraient reçue la vraie portée de l'annonce divine et les points restés pour elle obscurs et inexpliqués? Noé de même n'eût pas, s'il l'avait pu, consulté en vain les données de la géographie, de l'orographie et de la zoologie actuelles pour acquérir l'intelligence juste et pleine de la portée du langage divin. En tous cas, si Noé put s'en passer, il n'en est pas de même pour nous. « Le progrès des connaissances humaines, « dit à ce propos le P. Pianciani, peut servir à la « Parole sainte de commentaire opportun (1). » D'autant plus, ajoute-t-il, que « si Dieu ne permet pas « l'erreur sous la plume de l'écrivain sacré ou du « narrateur traditionnel, il laisse parfois son esprit « dans l'ignorance, et permet qu'il écrive des phrases « dont le sens le plus *obvie* n'est pas toujours ratifié « ensuite par le contexte, par l'examen des lieux « parallèles ou par une science mieux informée (2). » Aussi recherche-t-il longuement les causes naturelles qui auraient pu naturellement produire le déluge (3).

(1) *Loco cit.*, p. 546.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 550 et sqq.

Et pourquoi donc alors chasser la science de l'exégèse, au nom d'un prodige que rien n'impose, que rien même n'insinue?

II

On a cru le contraire cependant.

Nier le miracle, nous dit-on, c'est nier le récit lui-même, puisqu'il le dénonce explicitement. Moïse déclare que les animaux *sont venus*, « sponta- « nément, instinctivement, sous l'impulsion de « Dieu... » Dieu lui-même a dirigé leur « instinct et « les a *fait venir* près de Noé. » La preuve en est que « le texte porte : Deux de chaque espèce *vien-* « *dront à toi* (1). »

Cette traduction, il faut en convenir, arriverait à temps pour soutenir la thèse défendue ; mais elle a grand besoin elle-même d'être soutenue, et c'est ce que l'on ne peut tenter. S. Augustin la reproduit, sans doute; mais le grand évêque d'Hippone ne fut hébraïsant à aucun degré. Il accepte cette version *a priori* parce qu'elle cadre avec l'idée qu'il se fait du déluge (2), tandis que saint Jérôme, plus compétent dans la matière, traduit : *Ingredientur tecum ;* ce qui change considérablement la pensée et fait disparaître le prodige.

Remarquez de plus que telle est la traduction de la Vulgate, des Septante, des Versions syriaque, arabe, persique, du Targum d'Onkelos et que le traducteur de Jonathan Ben-Uziel, quoique l'original se pro-

(1) P. 309.

(2) Etant admis que toutes les espèces du globe devaient être représentées dans l'arche, il fallait bien supposer que Noé n'était pas allé les chercher. De là, la facilité avec laquelle beaucoup d'exégètes acceptent le *venient ad te.*

nonce dans le commentaire, pour le miracle, ne croit pas pouvoir se dispenser de rendre le mot hébreu par *ingredientur* et non par *venient*. On peut comprendre par là combien est douteuse, pour ne pas dire davantage, la traduction sur laquelle s'appuie tout entière l'hypothèse de l'intervention surnaturelle. Un doute si fondé suffirait, à lui seul, pour la faire disparaître avec ses conséquences. Car il va de soi qu'on n'établit pas une conclusion rigoureuse et grave sur une supposition aventureuse et plus que risquée; et il est de principe, en bonne exégèse, au dire de S. Augustin lui-même, de S. Grégoire de Nysse, de Pereira et de vingt autres, que le miracle ne se suppose pas sans nécessité et sans preuves.

Si l'on poursuit l'étude de la question par l'analyse philologique et exégétique du morceau, le doute s'aggrave encore, ou plutôt s'évanouit pour faire place à la certitude contraire.

Il s'agit, disons-nous, de savoir si l'on doit traduire par *viendront à toi* ou par *entreront avec toi ;* autrement, si les animaux arrivaient d'eux-mêmes, ou si Noé se contentait de loger ceux qui étaient réunis (1).

Inutile de dire que le verbe בוא (bôh) signifie avant tout *ingredi, intrare;* c'est là le premier sens (2) que tout le monde lui reconnaît, à toutes ses diverses formes (3). Mais cette considération ne saurait suf-

(1) Il est clair que la conclusion présentement cherchée dépend entièrement de la version à faire. Nous ne pouvons croire, que ce point est sans importance, et c'est pour cela qu'il nous est imposé de l'examiner de nouveau tout au long. Puisque c'est sur l'existence du miracle, existence, dit-on, consignée dans le texte, que l'on fonde l'autorité de la tradition, visiblement qu'on enlève tout prétexte de faire intervenir ici l'exégèse traditionnelle, si l'on prouve que le récit ne dit pas un mot du miracle.

(2) Aussi ses dérivés empruntent-ils à ce sens leur signification, témoins : באה (Bihâh) *introitus*, מבוא (Mâbôh), *ingressus*, מובא (Môbâh) *ingressus*, *aditus*.

(3) Au Kal, à l'hiphil, à l'hophal.

fire, en dehors de l'analyse exégétique. Observée d'abord à sa place, voici comment la pensée se présente :

Chap. VI, 19 : Et ex cunctis animantibus universæ carnis bina *induces in arcam*, ut vivant tecum.

Ch. VI, 20 : (hoc est) De volucribus, juxta genus suum et de jumentis et ex omni reptili, bina *ingredientur tecum*, ut possint vivere.

Il est évident, par le parallélisme, que nous nous trouvons en face d'une même pensée, émise d'abord sous forme sommaire et expliquée ensuite. Dans les deux versets le même mot est employé. Nul n'a jamais songé à traduire, dans le premier, le terme תביא (Tabih) par *venir* (3) ; pourquoi traduire autrement dans le verset parallèle?

Examinez le récit dans son ensemble, et vous verrez se confirmer cette exégèse de la façon la plus irrécusable.

Le verbe בוא (bôh) est employé huit fois, et huit fois pour exprimer l'entrée dans l'arche, soit des hommes, soit des animaux. Sur les huit fois, il y en a sept pour lesquelles, d'ordinaire, l'accord règne sans variante aucune. On se demande naturellement quel motif, autre que le besoin d'ouvrir une issue à

(1) תביא est un hiphil, qui signifierait au moins *faire venir*. Dieu aurait-il jamais ordonné à Noé de faire venir les animaux ? Evidemment dans le cas où ils devaient venir d'eux-mêmes, ce serait à Jéhovah d'intervenir directement. Si l'arche ne contint que ceux que le patriarche fit venir, c'est-à-dire amena, à coup sûr toutes les espèces du monde n'y furent pas réunies. « Il est certain, dit à ce « sujet le P. Pianciani (pp. 552-53) que l'impossible ne fut pas « commandé à Noé. Si Dieu avait donné ce commandement à un « homme beaucoup plus riche que lui en sujets, en serviteurs, en ar- « mées, par exemple à Alexandre le Grand ou à Auguste, ils eussent « certainement réuni une grande quantité de bêtes et rassemblé la « plus belle troupe d'animaux qui eût été jamais vue. Mais il eut « manqué quand même tous ceux qui étaient inconnus à l'Europe « et exclusivement propres à l'Amérique et à l'Australie. Or, la « collection zoologique de Noé pouvait-elle être plus abondante « et plus complète ? » — Le P. Pianciani croit-il le miracle indiqué? Le croit-il supposable ?

une idée préconçue, peut faire imaginer une traduction différente pour la huitième, lorsque le texte se présente dans des conditions analogues ou même identiques aux sept autres.

Toutes les fois qu'il s'agit de ce qui entre ou doit entrer dans l'arche, l'auteur procède par une double énumération :

Ch. VII, 7 : Et *ingressus est* Noe et filii ejus.
— 8, 9 : De animantibus duo et duo *ingressa sunt.*

Ch. VII, 13 : In articulo diei *ingressus est* Noe...
— 14, 15 : Et omne animal universaque jumenta *ingressa sunt...*

Il n'est venu à l'idée de personne de prendre, dans ces divers lieux, en deux sens différents, le verbe traduit par *ingredi*, puisqu'il est manifeste qu'il s'agit simplement et au même titre de l'entrée des animaux et des hommes.

Le passage en question est établi sur le même plan.

Ch. VI, 18 : Et *ingredieris arcam* tu et filii...
— 19, 20 : De volucribus et de jumentis... bina de omnibus *ingredientur tecum.*

Pour quel motif et sous quel prétexte introduire ici un principe d'exégèse spéciale?

Tout cela est net et décisif. Pour affaiblir cette condamnation d'ensemble, on cherche (1) à renouveler le même système de version, au verset 16e du chapitre VIIe. L'erreur apparaît ici avec plus d'éclat encore.

On veut traduire :

Et les *entrants* — mâle et femelle de toute chair — *vinrent* conformément à ce que Dieu avait ordonné à Noé.

Cette façon de ponctuer et de mettre les mots : *mâle et femelle de toute chair* entre deux virgules et

(1) *Art. cité*, p. 309.

comme entre parenthèses, a le tort impardonnable de produire une construction exclusivement française qui trahit l'artifice et ne sent plus l'hébreu. La moindre habitude de la langue en avertit, à première lecture. Supprimez la seconde virgule que le texte n'autorise point, vous avez la couleur hébraïque dans toute sa pureté native et ordinaire.

Et les entrants, mâle et femelle entrèrent.

Le procédé est d'autant moins recevable que, ici encore, le même verbe est employé dans les deux cas והבאים באו (Vehâbahim bâhou), *Et intrantes intraverunt.* Traduire le premier par *entrants* et le second par *vinrent* n'est-ce pas sortir des règles et des habitudes de l'exégèse ? N'est-ce pas révéler que pour trouver dans le texte ce que l'on désire, il faut commencer par l'y mettre ? Opération ingrate et que tolère moins ici qu'ailleurs le *Sicut præceperat ei Deus.* On conçoit, en effet, que l'auteur écrive que Noé, accomplissant la volonté divine, *fasse entrer* les animaux *comme Dieu le lui a ordonné;* mais on explique plus difficilement que les animaux *viennent d'eux-mêmes* comme Dieu l'a ordonné *à Noé.* Il aurait manifestement fallu dire : comme Dieu *le leur avait inspiré,* ou comme Dieu l'avait *promis, annoncé* à Noé. Aussi la Vulgate rend-elle parfaitement le texte original quand elle traduit :

Et quæ *ingressa sunt,* masculus et femina *introierunt, sicut præceperat ei* (1) *Deus.*

Nous cherchons en vain dans les versions les plus sûres une correction à la Vulgate. Les Septante, les Targums d'Onkelos et de Jonathan ben Uziel, les versions arabe, persique et syriaque la ratifient expres-

(1) Le prénom *ei* אתו, est formellement exprimé dans l'hébreu.

sément. Donc, voilà un immense miracle qui disparaît du récit.

Ce n'est pas le seul.

L'ange qui vient fermer la porte, en l'enduisant de bitume (1), n'est visible lui aussi qu'à travers un texte déformé.

C'est de la Vulgate qu'on se sert ici pour l'apercevoir : *Et clausit Dominus de foris*, « et Dieu ferma l'arche par dehors. » Ce *par dehors* permet sans doute de faire Dieu agir physiquement. Mais ce mot, où le prend-on? Lisez l'hébreu et vous verrez un suffixe, un petit pronom que la Vulgate oublie בעדו (Bahadô) *super eum* ou *post eum* : « Et Dieu ferma *sur Noé*. » Ce qui peut signifier simplement, que Dieu ne sauva que le patriarche avec sa famille, et ne permit à nul autre de trouver un refuge dans l'arche. Telle est aussi l'idée qui se présente à S. Ephrem, malgré qu'il traduise par *a foris* « ne scilicet, dit-il, inolescente diluvio, impia gens « portas arcæ oppugnare tentaret (2). »

Et de fait, par quelque côté que l'on étudie l'événement, l'introduction du miracle n'a point ici de raisen d'être.

S'agit-il *d'empêcher l'envahissement de l'arche?*

L'action morale et providentielle pouvait seule être efficace dans le cas présent ; car, eût-on fermé la porte à double tour de clef, à double charge de bitume, qui pouvait, hors la Providence divine, empêcher une foule affolée de terreur, d'envahir le « coffre » sauveur de Noé?

S'agit-il *d'empêcher la pluie de pénétrer?* Il était si facile, quoi qu'en dise Tostat (3), d'opérer par de-

(1) *Article cité*, p. 312.
(2) *In Genesim*, cap. VII.
(3) *Op. cit.*, p. 132.

dans, comme le remarquent plusieurs interprètes! Inutile donc de faire intervenir un merveilleux et céleste maçon pour clore l'entrée et goudronner les fissures, puisque le récit n'en parle pas.

Faut-il signaler cet autre prodige singulier « de la continence gardée » par les animaux pendant toute la durée du déluge? Ce miracle étant, nous dit-on, produit par la logique de « l'école » et non par la volonté de Dieu, il est permis de n'en pas tenir compte dans l'étude actuelle, puisque « le texte, n'en dit rien (1). » D'autant qu'on n'est pas d'accord sur sa nature. Pendant que les uns imposent surnaturellement la pénitence aux bêtes, les autres écrivent qu'elles ne se privèrent de rien dans le genre, mais que Dieu, à chaque fois, empêchait miraculeusement la conception (2). Nous ne pouvons même pas croire aux « raisons spirituelles » qui auraient donné naissance à ces opinions. Ces raisons de convenance ne sont arrivées qu'après coup dans l'exégèse. Ce mysticisme singulier, aussi bien que celui qui repose, malgré le texte encore, sur l'unité de nourriture, est visiblement né du besoin d'éviter dans l'arche un encombrement qui aurait dérangé les calculs. Les anciens le confessent sans détours (3). Une hypothèse

(1) P. 311.
(2) Vid. Bonfr. *in Genes.*, cap. VII, p. 150.
(3) Nous avons déjà dit que Jean Buteo, qui n'est point de cet avis, réclame 3,650 moutons pour nourrir les fauves, et il ne met dans l'arche que 40 paires de carnivores.

Nec ut dicit oportuit addi septimum, propter oblationem fiendam quia sciebat Noe quod tamdiu starent in arca animalia, et aves, quod ibi poterant prolificare et sic de fœtibus et pullis poterat sacrificare.

A quoi Lyra répond : Sed dictum istius Andreæ videtur minus rationabile quam aliorum, quia si de omnibus mundi fuissent ibi quatuordecim, *arca fuisset nimis occupata de tot animalibus et avibus et cibis eorum.*

Ce n'est qu'après avoir donné cette raison qu'il emprunte aux Rabbins Juifs sa raison de convenance : Item quod assumit de prolificatione animalium vel avium in arca falsum est,

nécessite une autre hypothèse, un miracle un autre miracle. On les superpose ainsi, sans compter. Il s'en construit de la sorte toute une pyramide, qui n'a pour base qu'une affirmation gratuite condamnée par tous les principes de l'herméneutique, une traduction capricieuse interdite par toutes les lois de l'exégèse, une explication fantaisiste, créée tardivement pour le besoin d'une cause.

Or, si le prodige disparaît, la science chassée en son nom rentre légitimement en scène. « L'autorité constituée par Dieu juge des faits miraculeux » n'a point de raisons pour lancer contre elle des décrets de proscription. Elle accepte volontiers, au contraire, les lumières d'une alliée et d'une amie, et les lui emprunte avec reconnaissance pour juger un fait qui, pour ne pas dire davantage, a pu au moins, d'après le récit, ne pas se produire en dehors de ses lois.

III

Donc plus de « miracles, » *plus de question touchant à la foi.*

Si nous discutions, nous pourrions conclure. Mais nous ne sommes point ici controversiste, nous sommes avant tout rapporteur. La question n'a pas seulement un côté dogmatique ; elle peut avoir un côté moral qu'il faut également étudier.

Le déluge est un châtiment, a-t-on dit. Ce châtiment renferme un enseignement moral, et comme tel

quia in arca non fuit coitus hominum neque bestiarum seu avium sicut dicit Rab. Sal. et alii Hebræi, et hoc propter universalem tribulationem mundi.

Biblia maxima, cap. VII, *Genesis*. p. 81.

Voyez aussi l'aveu fait par Pereira, *in Genesim*, lib. XI, p. 214.

peut-être relève-t-il de l'interprétation des Pères.

Si l'on démontrait d'abord que ce châtiment, consigné dans un document prophétique, est le motif déterminant du déluge et le seul but que Dieu se propose d'atteindre; si l'on démontrait en outre que le fait perd sa raison d'être et que le dessein de Jéhovah ne se comprend qu'en admettant l'universalité de la destruction, la question se poserait au moins avec une apparence de gravité. Il n'en est rien, absolument rien.

Au contraire, en réduisant, comme on le veut, le grand fait providentiel à n'être qu'un effet de la colère céleste, on se rend victime d'une grave et pernicieuse illusion d'optique. Quand on regarde ainsi le cataclysme à travers l'idée exclusive ou même principale de châtiment, on renverse la lunette et l'on rapetisse l'objet au lieu de l'agrandir. Ce point de vue de simple vengeance, accepté comme cause adéquate de l'affreux événement, est infiniment étroit. Bien des âmes s'y trouvent mal à l'aise. On y manque d'atmosphère et d'horizon, et l'on n'y reconnaît point l'action divine habituelle dans toute sa grandeur, sa providence et sa beauté. Non, non, ce ne fut point là nécessairement le plan de Dieu. La divine pensée se reportait à la fois et à l'Eden, et au Golgotha, à la promesse, sous le bocage paradisiaque, et à l'accomplissement sur les sommets du Calvaire. Nous l'avons dit, les flancs de Noé portaient le Christ. Le Christ, splendeur du Père par le Verbe, portait le monde dans sa puissance rédemptrice : *Splendor patris portans omnia Verbo virtutis suæ.* Et, parce que c'est une scène de rédemption qui s'opère, bien plus qu'un décret de vengeance qui s'exécute, l'enseignement contenu dans ces pages serait moins élevé, moins fécond ! Ineffable mystère, au contraire, où l'âme découvre des horizons infinis livrés à l'admi-

ration du monde, et que les méditations humaines ne parviendront jamais à épuiser.

Combien il est grand ce Dieu qui, jetant dans l'être et l'homme et la matière, abandonne celui-là à sa libre vie, celle-ci à ses lois fatales. les deux à la marche régulière des siècles, et sait, du fond de son éternité, prévoir et agencer, préparer et harmoniser les convulsions physiques d'un monde inconscient qui se développe, de telle sorte qu'elles viennent providentiellement arrêter les vices moraux d'une race coupable qui s'affaisse, juste à l'heure où tout va périr si tout n'y est renouvelé, où rien ne sera renou velé si tout n'y est détruit !

Qu'il est sage, ce Dieu qui, dans une œuvre tout à la fois de salut et de vengeance, sait unir si bien l'amour à la colère que sa justice devient l'instrument de sa miséricorde, la destruction d'une race une cause de régénération sociale, la mort physique une semence de vie universelle et divine !

Qu'il est bon Celui qui ne frappe que pour guérir, qui n'ampute que pour préserver, qui ne rejette que pour purifier, qui n'éteint que pour raviver, qui n'écarte la corruption que pour ouvrir un chemin à la Sainteté infinie, et ne supprime enfin l'homme de la dégradation, l'homme animal que pour faire place à l'Homme de la rédemption, à l'Homme-Dieu !

O Dieu, que nous avons besoin de croire doux dans ses rigueurs mêmes, Dieu, dont nous ne voulons ici-bas adorer la main punissante qu'en la baisant, serait-il vrai qu'ainsi vous comprendre, et qu'expliquer ainsi vos vues et vos voies, c'est contredire votre Parole, votre Église et vos saints ?

Voilà l'acte divin dans sa sublime économie, toujours la même, où le mystère de la souffrance et de la croix est surtout un mystère de réparation et d'amour. Disons le mot, voilà l'effroyable châtiment avec toute

la consolante tendresse de sa fin providentielle et suprême.

Un jour, les heureuses épaves échappées à l'immense naufrage auront reformé un peuple continuateur de leur destinée, le peuple d'Israël. Ce peuple, mêlé d'abord en Égypte aux nations païennes, devra plus tard, pour réaliser le plan de Dieu, vivre de sa vie propre et occuper un coin de terre qui lui appartienne. Le Chanaanéen lui fera place, et il s'établira sur ses ruines. Ecoutons Jéhovah parler à Abraham et lui annoncer cette conquête. « L'heure n'est pas venue, « lui dit-il. Encore quatre générations, car l'Amor- « rhéen n'a point, à mes yeux, rempli la coupe de « ses iniquités. » Toujours le même dessein : union de l'amour et de la justice.

L'entrée dans la terre promise sera l'un des actes de ce drame qui se termine à Bethléem et au Calvaire; et l'idée première de l'intelligence divine est l'établissement du peuple messianique en dehors des nations idolâtres. La punition de l'Amorrhéen corrompu est à l'arrière-plan dans la pensée de Jéhovah. Pour lui, elle n'est que le moyen de réaliser son idée sublime. Israël n'est le justicier de Dieu que *pour devenir son coopérateur* dans une œuvre plus haute. Tout éclate en saison propice. Israël est mûr pour la conquête ; l'Amorrhéen pour le châtiment. Infligé plus tôt, le châtiment n'eût pas été assez complète justice; et l'Hébreu qui avait besoin d'une préparation dans la servitude et le désert n'eût point été prêt à en profiter. Voilà la Providence. Elle fut la même dans l'acte précédent de la grande tragédie messianique. La grandiose catastrophe n'est qu'un des ressorts moraux conduisant la pièce divine à son surnaturel dénouement : la venue de Jésus-Christ. Pense-t-on que l'œuvre de justice accomplie par le déluge est moins morale parce qu'elle arrive à l'heure précise où elle sert des desseins plus sublimes ?

Tous coupables, les Chanaanéens ne sont pas tous frappés. Jéhovah les laisse épargner (1), parce qu'il n'a pas besoin de cette immolation complète. S'il n'avait pas souffert qu'un seul des criminels échappât au glaive, l'enseignement livré par l'histoire eût-il eu plus de portée et de valeur ?

Si donc la disparition totale de l'univers humain est inutile au plan de Dieu, qu'ai-je besoin que cette humanité périsse entièrement dans les flots pour trouver dans cette œuvre vengeresse la plus effroyable leçon qui fut jamais donnée à la terre? Quoi ! Une race entière engloutie dans l'abîme, ce ne serait pas assez pour que l'avertissement fut salutaire, lorsque cette race est la race des fils de Dieu !

Qu'ai-je dit ? Ce choix des coupables au milieu d'un monde qui l'est tout entier n'ajoute-t-il pas un enseignement et une terreur de plus ? C'est la race choisie que l'inondation emporte. Elle ne prend dans la foule dédaignée que la fraction mêlée aux patriarches et qui a contribué à les pervertir; elle réserve l'autre à la revanche de l'éternité. N'est-ce pas nous rappeler cette vérité morale de premier ordre, que la foudroyante vengeance a ses victimes préférées, comme la patiente miséricorde a ses privilégiés heureux? N'est-ce pas révéler qu'ici-bas, dans le temps même, ceux-là sont sûrs d'éprouver les rigueurs de Dieu qui, choisis avec prédilection pour faire son œuvre, l'entravent et s'opposent par leurs fautes aux décrets d'en haut ? Et cette double révélation d'une justice lente et d'une justice pressée d'agir, qui nous explique si bien l'action providentielle en ce monde, est-elle un enseignement moins divin et moins profitable que celui que donnerait le spectacle d'une rémunération tem-

(1) Même contrairement à ses ordres.

porelle adéquate par le fléau diluvien? Qu'on mesure les conséquences aux conséquences et qu'on dise si les idées morales qui découlent de l'étroite idée du châtiment conçu comme la cause du déluge, (idée qui ne fut point d'ailleurs absolument celle des Pères), donne de Dieu une idée aussi pleine, de ses plans une vue aussi large, de ses desseins un sentiment aussi doux, de sa providence une notion aussi juste, de la responsabilité sociale de l'homme une crainte aussi salutaire, de l'Écriture enfin et de ses enseignements une intelligence aussi vraie que celle qui ressort de l'interprétation présentée. Non, évidemment non. Loin de produire des résultats malsains ou d'amoindrir la pensée chrétienne, cette manière d'apprécier les desseins de Dieu dans le déchaînement des eaux de l'abîme fait apparaître plus grande, plus noble, plus conforme à elle-même l'action divine. Sans rien perdre de la leçon qu'il faut maintenir, elle éclaircit l'horizon brumeux de l'exégèse. On voit pourquoi des masses innocentes sont noyées dans les flots, et pourquoi des coupables pourraient être sauvés, même dans l'arche. Toutes les scènes du terrible drame s'expliquent et se déroulent logiquement, d'accord avec les données générales de l'Écriture et la conduite habituelle de Dieu.

Si ce grand fait confine à la dogmatique chrétienne, c'est par ses relations avec la préparation et la formation du peuple de Dieu et du Messie, dont Moïse ne fait ici que raconter les origines en jetant les bases de sa généalogie. Le commentaire que nous venons d'exposer met en relief les harmonies et les divins moyens de cette préparation. Or, comme d'autre part le dogme du péché originel, qui tout entier repose sur la descendance adamique (1), loin d'être atteint

(1) « L'unité de la race humaine, dit un partisan de l'univer- « salité du déluge, en tant qu'elle descend d'un seul couple, est

par la non-universalité de la descendance noémique, y trouve des garanties précieuses (1), il en résulte que l'on ne saurait apercevoir l'intérêt aussi bien dogmatique que moral qui s'attache au maintien de la suppression totale de l'humanité par le déluge. Il en résulte que l'on ne peut entrevoir comment et par quel point cette question, quelque soit la solution qu'on lui donne, peut, comme le dit Melchior Cano, *Catholicam fidem promovere aut immovere.*

IV

Et pourtant, lorsque l'on scrute l'esprit de la théologie et du Concile de Trente, aussi bien que les principes dont s'inspirent les Pères eux-mêmes et les écrivains qui ont traité cette difficile matière, on reconnaît, semble-t-il, que cette grande loi de l'autorité

« définie comme telle par l'Église. *Quant à l'unité noachique,* « *l'Église ne l'a pas définie, car elle ne touche à aucun dogme ni à* « *aucune vérité doctrinale. Elle est un fait simplement historique* qui « aurait pu ne pas exister sans entamer en quoi que ce soit le « dogme catholique. »

On ne peut dire plus vrai. Mais quand M. Moigno ajoute que l'unité noachique « est de foi divine parce qu'elle est formellement renfermée dans la sainte Écriture, » il nous paraît oublier qu'une vérité n'est de foi divine que pour ceux qui la trouvent clairement enseignée dans le texte sacré, et qu'elle ne peut l'être pour ceux qui, de bonne foi, ne l'y rencontrent pas. Mgr Clifford fait mieux quand il remarque (dans le *Tablet*) de quelle façon l'Écriture s'exprime à ce sujet. Tandis qu'on trouve l'unité adamique d'un bout à l'autre de l'Écriture, lorsqu'elle attribue partout à l'humanité entière le titre d'*enfants d'Adam*, jamais, dit-il, elle ne l'appelle *enfant de Noé*. C'est là, certes, un argument qui, pour être négatif, n'est pas sans valeur et qui mérite d'être médité. — Nous ne comprenons pas plus M. Moigno quand il dit que l'universalité du déluge « est de foi divine » parce qu'elle est enseignée « par la Tradition, » puisque la Tradition ne porte avec elle l'évidence et la certitude sur des textes discutables en eux-mêmes que lorsqu'elle s'exerce dans des conditions données ; et ces conditions sont précisément mises en question dans le cas présent. Moigno. *Les Livres saints et la science*, p. 453, note.

(1) Nous le verrons dans la partie positive de la thèse.

de la Tradition, en matière d'interprétation biblique, n'est jamais appliquée qu'à des sujets d'une portée profonde, d'un rapport immédiat et frappant avec les bases du dogme catholique, capables, en un mot, suivant les termes de la grande assemblée, de concourir *ad œdificationem doctrinœ christianœ* (1).

Cette remarque est très soigneusement faite par S. Vincent de Lérins dans son premier *Commonitoire.* « Quæ tamen, écrit-il, antiqua Sanctorum « Patrum consensio, *non in omnibus divinœ legis* « *quœstiunculis, sed solum certe prœcipue in fidei re-* « *gula* magno nobis studio et investiganda est et se- « quenda (2). »

Il s'exprime plus nettement encore dans son second *Commonitorium*, dont nous ne possédons plus que la fin. Sa parole y revêt une importance exceptionnelle, car il se propose de « résumer » la doctrine de ses deux œuvres et de formuler clairement sa pensée. « Nous avons donc dit, écrit-il, que la coutume an- « cienne et actuellement existante des catholiques « pour fixer la foi véritable, est d'en appeler d'abord « à l'autorité du divin Canon, ensuite à la Tradition « de l'Église catholique. »

Abordant spécialement ce qui regarde l'interprétation de l'Écriture, il ajoute : « Mais parce que la

(1) On oublie fréquemment de faire intervenir ces paroles du Concile, comme facteur du problème. Nous sommes avertis, cependant, par les théologiens les plus austères que dans les ordonnances conciliaires, surtout celles qui renferment une prohibition grave, tout mot a son importance et doit entrer en ligne de compte pour mesurer la portée du décret. Si donc on ne néglige pas la seconde proposition, *ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium*, on voit qu'il ne s'agit pas de *toute* matière de foi ou de mœurs, mais de matières qui, dans ce cercle, sont de nature *à concourir notablement à l'édifice de la foi chrétienne* et à remplir dans le monument une place qui ne peut rester vide ou mal occupée sans conséquences fâcheuses. « In his quæ pertinent ad fidem et mores *atque* ad ædificationem doctrinæ christianæ, » dit le P. Perrone P. II, cap. III, col. 1141.

(2) *Commonitorium*, n° XXVIII, *Ibid.*, col. 957.

« plupart, interprétant d'après leurs visées person-
« nelles les paroles divines, s'abandonnent à toutes « sortes d'opinions et même d'erreurs, il était néces- « saire, pour arriver à l'unité de sens, que l'inter- « prétation de l'Écriture sacrée fût soumise à une « règle unique, mais *in his duntaxat præcipue quæs-* « *tionibus quibus totius catholici dogmatis fundamenta* « *nituntur* (1). »

Joignant l'exemple au précepte pour montrer comment il entend l'application de sa doctrine, S. Vincent de Lérins ne poursuit, au nom de cette règle de foi, que des hérétiques forcenés. « Ce n'est pas « ainsi, dit-il, que Novatien interprète l'Écriture, « *Aliter namque illam Novatianus, aliter Donatus* « *exponit ; aliter Arius, aliter Eunomius, Macedonius;* « *aliter Photinus, Apollinaris, Priscillianus, Jovi-* « *nianus, Pelagius, Cœlestius ; aliter postremo Nes-* « *torius* (2). »

Or, cette façon de comprendre, en matière scripturaire, la règle de foi catholique est exactement celle du Concile de Trente, nous apprend Pallavicini lui-même. D'après lui, « le Concile n'a point entendu « prescrire (comme le prétend Suavis) une règle nou- « velle ou restreindre par de nouvelles lois la manière « d'interpréter le Verbe de Dieu, mais déclarer sim- « plement illicite et hérétique *ce qui l'était de sa na-*

(1) Quæ cum ita sint, jam tempus est ut ea quæ duobus his Commonitariis dicta sunt, in hujus secundi fine recapitulemus. Diximus in superioribus hanc fuisse semper et esse hodieque catholicorum consuetudinem, ut fidem veram duobus his modis adprobent primum divini Canonis auctoritate, deinde Ecclesiæ Catholicæ traditione; non quia Canon solus non sibi ad universa sufficiat, sed quia verba divina pro suo plerique arbitrate interpretantes, varias opiniones erroresque concipiant, atque ideo necesse sit ut ad unam ecclesiastici sensus regulam Scripturæ cœlestis intelligentia dirigatur, in his duntaxat præcipue quæstionibus quibus totius catholici dogmatis fundamenta nituntur. — Vicentius Lirin., II *Commonit.*, ibid., col. 961.

(2) 1er *Commonit.*, n° 2, col. 913.

« *ture, et ce qui avait été estimé et proclamé tel par* « *les Pères, par les Pontifes et par les Conciles* (1). »

Non content de donner cette large interprétation à la pensée de l'auguste assemblée, le grave écrivain la développe et la démontre. « Pour cela, dit-il, étu- « dions rapidement l'esprit de l'antique Église : « Mentis aciem ad veterem Ecclesiæ consuetudinem « convertamus. Nonne Synodus Ephesina opinionem « Nestorii Patrum auctoritate damnavit ? Hæresim « Helvedii S. Hieronymus ? S. Basilius eadem aucto- « ritate Sancti Spiritus divinitatem ut fidei dogma « Amphilochio comprobavit (2) ? » Après avoir continué le recensement sans jamais rappeler que des condamnations d'erreurs graves ou plutôt d'hérétiques connus et célèbres, il conclut en disant : « De « tout ce raisonnement il résulte, encore une fois, « que le Concile n'a prétendu, à aucun degré, res- « treindre par une loi nouvelle la liberté de l'exégèse, « mais seulement nous instruire et nous rappeler la « loi antique que, par sa nature même, notre foi nous « impose (3). »

(1) Equidem in primis affirmo Cajetanum, quamvis a suis in hoc dicto licentiæ nota reprehensum, nunquam protulisse sensa Tridentino Decreto in hac parte adversantia. Secundo, concilium neque præscripsisse neque coarctasse novis legibus rationem intelligendi Dei verbum ; sed declarasse illicitum et hæreticum, quod natura erat hujusmodi, et prout semper habitum ac declaratum suapte fuerat a Patribus, a Pontificibus, a Conciliis. *Lib.* VI, cap. XVIII n° 2.

(2) *Ibid.*, n° 3.

(3) Jamvero nostra ratiocinatione rem probe confici, nimirum, voluisse concilium non quidem nova nos lege coarctare, sed solum docere, et nobis in memoriam revocare legem antiquiorem, quam in ea re nobis suapte natura nostra fides imposuit, ex hisce verbis Concilii palam est : — Suivent les paroles du Concile auxquelles il ajoute : Cum itaque eodem legis præscripto vetentur fideles sacram Scripturam interpretari seu contra communem Patrum consensum ; cumque absque dubio optima legis pars nova prohibitio non sit, sed solum illius explicatio, quod ex natura fidei christianæ per seipsum intrinsecus nefas est, conficitur, ejusdem pariter rationis fuisse partem alteram a Concilio existimatam. *Ibid.* n. 6.

Et qu'on ne s'avise pas de prêter à cette doctrine la moindre parenté avec celle d'Hunnius et de Georges Calixte sur la distinction entre les articles fondamentaux et non fondamentaux. « Bien que cette distinction « soit absurde, fausse, hérétique, dit le cardinal « Franzelin, parce qu'elle oublie que l'*objet formel* de « la foi, c'est-à-dire la raison de croire est la même « pour toutes les vérités révélées, quelle que soit « leur dignité ou leur connexion intrinsèque avec la « fin dernière, puisque cette raison de croire est l'au- « torité de Dieu révélateur, il n'en est pas moins vrai « (comme le rappelle saint Thomas lui-même) qu'il « existe de grandes différences entre les divers objets « matériels de la foi, qu'ils n'ont pas tous une égale « nécessité (1). » Et cette distinction est soigneusement faite, dit-il ailleurs, par les Pères, S. Irénée et Origène, par exemple, par la Sainte Écriture elle-même (2).

(1) Ratio propter quam creditur et qua constituitur *objectum formale* fidei, in omnibus veritatibus revelatis una est, auctoritas scilicet Dei loquentis seu locutio Dei sufficienter proposita : non autem ratio credendi repetitur ex majori veritatis credita dignitate, intrinseca necessitate et connexione cum ultimo fine ; hæc enim omnia pertinent ad proprietatem objecti materialis seu rei *quæ creditur*, non ad motivum ac rationem *propter quam creditur*. Ideo distinctio post Hunnium et Georgium Calixtum a Protestantibus invecta inter articulos *fundamentales* et *non fundamentales* seu ἀδιαφορους absurda est. In illa nempe distinctione statuitur, consensum in articulis *non fundamentalibus* esse *indifferentem* et non necessarium, adeo ut hujusmodi articulos quomodocumque propositos salva fidei integritate et communione ecclesiastica liceat non credere et etiam negare propter ipsam intrinsecam minorem dignitatem et necessitatem, dummodo consensus servetur in articulis *fundamentalibus* majoris dignitatis et necessitatis. Hoc quamvis sine dubio falsa sint et hæretica, est tamen inter objecta fidei materialia discrimen, quatenus non omnium æqualis est necessitas, ut explicite ac in se ab omnibus fidelibus cognoscantur, atque ita *explicite credantur*. — Franzelin, *De divina Traditione, et scriptura*, thes. XXIII, p. 238.

(2) Hinc apud Patres distinctiones inter « substantiam fidei (υποτεσιν της πιστησεως) quæ una est apud omnes, et inter quæstiones profundioris intelligentiæ » Iren. I, c. X n. 2, 3 ; inter ea « quæ manifestissime in Ecclesiis prædicantur, quæ definita sunt in eccle-

C'est exactement de la même façon en effet que parle S. Augustin. Distinguant, lui aussi, entre les doctrines qui touchent à la foi et celles qui n'y touchent pas, il écrit au sujet du péché originel : « Hoc « autem de quo nunc agimus *ad ipsa fidei pertinent* « *fundamenta* (1). »

Aussi le cardinal Franzelin rappelle-t-il la réserve faite par Pallavicini sur le Concile de Trente et la maintient-il pour celui du Vatican (2). Et quand il traduit à son tour sa théorie en exemples (3), nous le voyons renvoyer à des textes évangéliques établissant des dogmes de première importance : *La mission divine de Jésus* (4), *la Consubstantialité du Verbe* (5), *la personnalité, la divinité, la procession du Saint-Esprit* (6), *l'institution du Baptême* (7), *de la*

siastica prædicatione, de quibus totius Ecclesiæ una est sententia, et inter alia quæ sunt adhuc inquirenda de sacra Scriptura et sagaci perquisitione investiganda, quæ non manifeste discernuntur, quæ non satis manifesta prædicatione distinguuntur, quæ non sunt evidentia in ecclesiastica predicatione. » Origen. *De Princip.* Præfat. Distinguitur in christianorum doctrina inter « regulam fidei quæ apud nos nullas habet quæstiones, et inter illud quod salva fidei regula potest in quæstionem venire. » Tertull. Præscript. c. XIII, Aliud est « quod ad ipsa fidei pertinet fundamenta, et alia sunt in quibus inter se aliquando etiam doctissimi et optimi regulæ catholicæ defensores salva fidei compage non consonant, et alius alio de una re melius aliquid dicit et verius. » August. *Contr. Julian.* I, c. XI, n. 22. Distinguitur « error ferendus in quæstionibus non diligenter digestis, nondum plena Ecclesiæ auctoritate firmatis, et error non ferendus qui ipsum Ecclesiæ firmamentum quatere molitur » *Id*, serm. 294, n. 4 (T. V) p. 832 cf. *de Baptism.*, I, c. VII, n. 9 ; VII, c LIII, n. 102. — *Ibid.*, thes. XXIII, p. 243-244.

(1) *De Peccat. Origin. Cont. Pelag. et Cœlest.* Edit Bened. T. X, n° 27, col. 264. Il est facile de remarquer que S. Augustin élève cette réflexion à la hauteur d'un principe. Si l'on rapproche ces paroles de celles qui terminent la note précédente, on demeurera convaincu de l'importance qu'il attache à cette distinction.

(2) *Op cit.*, Sect. III, Thes. XVIII, n° 2, p. 186.

(3) *Op. cit.*, Thes. XVIII, n° 2, p. 184.

(4) *Matth.*, XXVIII, 19.

(5) *Joan.*, X, 30.

(6) *Ibid.*, XV, 26 ; XVI, 13 et suiv.

(7) *Ibid.*, III, 5.

Pénitence (1), *de l'Extrême-Onction* (2) et de *l'Eucharistie* (3).

Ce n'est pas autrement que le P. Patrizzi parle et procède, lorsque, pour faire comprendre quel genre de vérités sont atteintes par la loi conciliaire, il écrit : « Quam legem negligere is dicendus esset, qui, « cunctis Patribus secus sentientibus, negaret *prima* « *Joannis evangelistæ verba Filium Deum Deo Patri* « *consubstantialem significare,* aut affirmaret verba « Christi : *Diligite inimicos vestros*, non ut sonant « intelligenda (4). »

Si nous écoutons sur cette matière la magistrale parole de Melchior Cano nous l'entendrons professer, en se basant sur la distinction de S. Vincent de Lérins, qu'en général, ce que le Christ ou les apôtres ont révélé ou ce qui découle de leur révélation d'une façon évidente tient aux matières de foi. Ce qui n'est révélé ni par le Christ ni par les Apôtres, ce qui ne découle pas avec certitude de leur enseignement appartient aux questions qui n'ont rien de dogmatique et qui peuvent être ignorées *citra jacturam pietatis* (5).

(1) *Ibid.*, xx, 23.
(2) *Jacob.*, x, 14.
(3) *Luc.*, xxii, 19 et 20.
(4) *Institutio de Interpretatione bibliorum.* Cap. v, p. 63.
(5) Nobis autem pro ejus defensione vehementer pugnandum est, illudque in primis ponendum de auctoritate sanctorum trifariam disputari posse. Primùm de unius aut alterius proprio placito, quale fuisse videtur Augustini de opere sex dierum. Rursum de communi plurium sanctorum consensu, a quo tamen unus aut alter sanctorum desciverit. Postremo de omnium unanimi concordique sententia; nam de his omnibus facta in argumentis mentio est.

Id rursum considerandum est, sanctorum testimonia referri posse vel ad philosophiæ confirmanda dogmata, vel ad assertiones aut fidei, aut theologiæ comprobandas. Erant enim ex sanctis scriptoribus quidam non in sacris litteris modo, et aliis quæ ad christianam pertinebant disciplinam eruditi, verum etiam in his quæ philosophi tum de natura tum de moribus docuere.

Illud demum et quidem diligentissime est advertendum, inter

Quoi qu'il en soit, il nous paraît permis d'admettre, avec des théologiens de la plus haute marque, que le système de la doctrine catholique pivote autour de deux centres tout à la fois distincts et unis : La divinité de Jésus et la vie divine de l'Église. De là rayonne la lumière, qui s'en échappe comme de deux foyers, qui y converge comme vers deux centres. Plus une vérité biblique est en rapport immédiat avec ces deux idées génératrices de la doctrine chrétienne, plus elle les met en lumière ; plus par conséquent, elle jette de jour sur la sphère doctrinale entière, et, devient nécessaire *ad ædificationem doctrinæ christianæ*. Mais les vérités dogmatiques et morales (1), qui procèdent de la vie divine de Jésus et constituent

auctores etiam ecclesiasticos duo esse disputationum genera, alterum earum, rerum quæ vere ad fidem spectant doctrinamque catholicam, alterum earum quæ citra jacturam pietatis ignorari non ab imperitis modo verum a doctis etiam possunt, quod nec vere dogmata sunt, neque ex illis derivantur.

Hæc autem duo rerum genera non est facile discernere ; quonian etsi nonnulla quæ alioqui per se quidem ad fidem pertinebant ut apostolis, Prophetis atque Evangelistis revelata, in dubium venire possint, antequam sint ab Ecclesia definita, sed id tamen per ignorantiam fit, qua videlicet excusantur, qui ea vertunt in quæstionem, quæ alias divinitus sunt tradita ; ut processionem Spiritus Sancti a Patre et Filio tanquam ab uno principio, quam ante Ecclesiæ definitionem Græci quidem negare sine culpa potuere, tametsi Evangelium id Apostolique tradiderunt. At hæc nos sub priori genere complectimur : quippe cum fidei catholicæ dogmata non ex accidenti imprudentium hominum ignorantia, sed ex divina revelatione hoc sane loco metiamur. Illud ergo asserebamus esse difficile ad discernendum, ecquæ res sub illud primum genus, ecquæ autem sub hoc secundum sua quasi sponte et natura veniant. Et quidem generaliter unaque comprehensione in promptu definire licet in illo primo rerum omnia ea contineri, quæ apostoli vel scripto vel verbo Ecclesiæ tradiderunt ; illa rursum, quæ inde certa connexione probantur existere : quemadmodum in secundo genere ea sunt, quæ neque a Christo, neque ab apostolis accepimus, neque ex iis certo colliguntur, quæ Christi et apostolorum auctoritate retinemus. — *De loc. theolog*, lib. VII, cap. II, Migne, t. I, col. 467 et sqq. — On conclurait bien mal si on voyait dans ces lignes l'intention d'écarter l'Ancien Testament. Le Christ et les Apôtres y ont apposé leur sceau.

(1) Nous parlons de celles que l'interprétation traditionnelle a fixées.

l'être surnaturel de l'Église ne sont relativement ni très nombreuses ni très étendues dans le cercle des révélations bibliques. Autour de ce noyau sont amassés des souvenirs historiques et des dictons moraux (1), des descriptions géographiques et des tables généalogiques ou ethnographiques, mille choses diverses enfin sans connexion nécessaire ou même apparente avec les vérités premières. Bien que portant comme elles le sceau de l'inspiration générale, elles n'entrent point, par elles-mêmes, dans le patrimoine divin des doctrines que l'Église, par le magistère traditionnel, a reçu la mission de distribuer et de maintenir infailliblement dans l'humanité (2).

Ce qui s'observe dans l'ensemble du Livre sacré se remarque semblablement dans telle ou telle de ses fractions. Il y a des morceaux qui forment un tout parfait, mais dont chaque partie n'a pas la même importance.

Dans la page mosaïque sur le déluge, nous avons devant nous une prophétie et sa réalisation exposée dans le récit d'un fait. Si quelqu'un expliquait le texte de façon à compromettre soit l'existence de la prophétie, soit celle de son objet, le fait qui la réa-

(1) Il va sans dire que nous ne prétendons pas que tous les faits historiques de la Bible et tous les dictons moraux des livres sapientiaux, par exemple, ne relèvent point de l'interprétation des Pères; mais nous croyons que, bien que certainement vrais et justes, il y en a un bon nombre qui ne confinent pas d'assez près au dogme et à la morale chrétienne pour que l'interprétation traditionnelle puisse certainement les atteindre, au nom de la loi conciliaire de Trente ou du Vatican.

(2) Aussi, en résulte-t-il que la somme des textes scripturaires dont le sens est défini par l'autorité de l'Eglise et des Pères est et doit être inévitablement restreinte. Comptez, sur les milliers de versets dont se compose le Livre sacré, combien l'Eglise en a expliqué authentiquement. Cherchez également, en dehors des graves matières dans lesquelles est intervenu son jugement suprême, combien sont regardées comme interprétées infailliblement par l'unanime exégèse des Pères. Le nombre en est extrêmement limité.

lise, il porterait une grave atteinte à une doctrine dans laquelle le dogme chrétien est intimement intéressé. Il rejetterait à la fois le côté expressément providentiel du cataclysme et la réalité des événements qui en font la substance (1), deux choses également certifiées par Jésus et par les Apôtres. Or, nier ainsi des vérités étroitement liées à la véracité divine et à l'infaillibilité apostolique, c'est battre en brèche des principes nécessaires à l'*édifice de la doctrine chrétienne* et se mettre en état de révolte contre la loi du Concile.

Mais quand il s'agit de savoir si l'*Omnes* doit être pris dans le sens relatif ou absolu, aucune autorité apostolique ou divine n'est en cause, puisque aucune n'a prononcé; aucun principe n'est renversé,

(1) Quæ ad fidem pertinent, dit saint Thomas, dupliciter distinguuntur, quædam enim sunt per se substantia fidei, ut Deum esse trinum et unum et ejusmodi... Quædam vero per accidens tantum, in quantum scilicet in Scriptura traduntur, quam fides supponit Spiritu Sancto dictante promulgatam esse : quæ scire non tenentur sicut multa historialia; et in his etiam sancti diversa senserunt, Scripturam divinam diversimode exponentes. Si cergo circa mundi principium aliquid est quod ad substantiam fidei pertinet, scilicet mundum incepisse creatum, et hoc omnes sancti concorditer dicunt. Quo autem modo et ordine factus sit non pertinet ad fidem nisi per accidens, in quantum in Scriptura traditur, cujus veritatem diversa expositione salvantes, diversa tradiderunt. *In lib. II sent. Distinct.* XII, art. 2.

Cette doctrine de saint Thomas est exactement, croyons-nous, celle que nous appliquons, et l'analogie entre l'exemple choisi par lui et le fait du déluge est assez visible. De même que *le fait* de la création forme, au point de vue de la foi, la substance de la narration au Ier chapitre de la Genèse, de même *le fait* du déluge forme la substance du récit du VIe chapitre, au même point de vue. De même également que *la façon* dont la première s'est accomplie n'est sous ce rapport, qu'accidentelle, et importe assez peu pour que les Pères puissent en parler sans engager l'autorité traditionnelle, de même *la manière* dont s'est passé le déluge n'a-t-elle pas une portée plus grande. Si l'on objectait que, pour le dernier cas, les Pères sont d'accord, tandis qu'ils ne le sont pas pour le commentaire des six jours, nous répondrions d'abord qu'il nous paraît évident que l'intention de saint Thomas est de montrer que c'est à cause du peu de relation qu'ont les détails dont il s'agit avec le dogme catholique, que les Pères ont pu se tromper sur ce point, et que c'est éga-

puisque l'inspiration demeure certaine et que le sens seul est discuté ; aucun dogme n'est en péril, puisque l'événement n'est en connexion avec aucun point de foi et que tous ses effets providentiels et moraux sont saufs. Ne se trouve-t-on pas dès lors en face d'une circonstance strictement historique, et ne peut-on, *a fortiori*, appliquer ici à l'autorité traditionnelle la règle que le P. Patrizzi formule au sujet de l'autorité de l'Église : « Quando autem verbis quæ interpretamur « aliæ res dicuntur, *ut sunt quæ ad historiam* perti- « nent, tunc locus non est legi tridentinæ quæ *de* « *rebus fidei et morum ad ædificationem doctrinæ* « *christianæ pertinentium*, lata solum modo est (1)? »

Il serait parfaitement oiseux de poursuivre ce recensement et ces citations. D'ailleurs, nous le déclarons formellement, notre pensée n'est point de donner ici la mesure précise dans laquelle la règle de Trente peut s'appliquer à l'interprétation des textes particuliers de l'Écriture, mais de rechercher dans quel esprit les hommes prudents et sages l'ont toujours

lement pour la même raison que la chose a pu arriver au sujet du déluge. Nous répondrions ensuite que, bien qu'ayant différents avis sur le sujet, les Pères ont tous manqué l'interprétation du passage, comme il serait également arrivé s'ils avaient tous été du même sentiment, faute de ressources nécessaires pour étudier la question, ce qui est précisément le cas du déluge. « Si omnes sancti Patres (dit Melchior Cano en faisant, à propos de l'interprétation traditionnelle, une distinction du même genre) in hac re falsi essent, in re parvi momenti falsi fuissent. » Il est, nous semble-t-il, difficile de saisir pourquoi *dans une question de cette nature*, les Pères qui ont tous erré en pensant diversement, ne pourraient le faire en pensant de la même manière. Le mode dont s'est accompli le déluge, une fois connu, devient objet nécessaire de la croyance catholique, *per accidens*, c'est-à-dire *parce qu'il est consigné dans un livre inspiré* ; mais en lui-même « ex sese, ex intima natura » comme dit le cardinal Franzelin « sicut multa historialia, » comme dit saint Thomas, il n'entre pas dans les *res fidei et morum ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium* qui relèvent de l'interprétation nécessairement infaillible des Pères.

(1) *Institut. de Interpretatione bibliorum*, cap. v, Regul. IV, nº 108, p. 61.

appliquée. C'est souvent tout ce que l'on peut faire dans une matière où l'on n'a pour guide que des principes généraux, et où les écrivains les plus célèbres se déclarent impuissants à fournir des moyens de résoudre tous les cas et de dirimer du premier coup toutes les controverses.

Il n'en est pas, en effet, des Pères comme de l'Église. Par cela même qu'elle intervient, dans une question de doctrine quelconque, elle nous avertit assez, même en l'absence de toute définition, par le fait seul de son intervention, que la matière abordée appartient suffisamment à la foi pour relever de son jugement. Les Pères, au contraire, touchent à mille questions bibliques qui ne sont point de leur ressort, au point de vue de la règle de Trente. Il devient beaucoup plus difficile de déterminer, à la seule inspection de la matière, si la loi conciliaire est, oui ou non, applicable.

« Eh quoi! n'y a-t-il pas des notes? » — « Sane vero, répond Cano, sed *non cuivis contigit adire Corinthum* (1). » Et nous sommes, malgré nous, toujours porté à craindre pour ceux qui trouvent le voyage aussi court que facile. On croit parfois heurter à la berge du port, au moment où l'on échoue sur l'écueil en pleine mer.

V

Lorsqu'on se promène le long des Vosges et que l'on étudie quelque coupe géologique de certaines montagnes, on est frappé, au début, de la pureté cristalline des lits de silex qui la composent. En descendant peu à peu la pente, on voit insensiblement le cristal se brouiller et se ternir. La lumière ne s'y

(1) *Curs. Theolog.*, t. I, *op. cit.*, col. 735.

joue plus, la pierre n'a plus ni son poli ni son brillant, et l'on arrive quelques pas plus loin, sans avoir constaté de brusques changements, à ne plus pouvoir distinguer du regard si le minéral n'a point varié dans sa nature et si l'on n'a point du grès sous les yeux. Le savant a beau connaître la composition intime du grès et du silex, le doute, dans ce cas particulier, est, pour lui comme pour tous, inévitable et demeure opiniâtre jusqu'à ce que soit appliqué l'instrument propre à éprouver infailliblement l'un et l'autre.

En admettant le moins qu'on doive nous accorder assurément, à savoir que le doute puisse exister encore dans la question présente, possédons-nous, en dehors d'une définition expresse de l'Église, un instrument d'épreuve pour la matière en litige? Oui; et son application est, avant tout, d'une absolue nécessité.

« Lorsque l'on recherche, dit le cardinal Franze-
« lin, quelle est la mesure d'autorité que pos-
« sède, dans une question, le consentement unanime
« des Pères, la seule chose, au moins la première
« chose à faire, n'est pas d'établir comme *a priori*
« une distinction fondée sur la différence qui existe
« entre les matières qui, de leur nature, touchent à la
« foi et celles qui n'y touchent pas. Il faut — ce qui
« est bien plus sûr — distinguer entre les diverses
« manières dont une doctrine est proposée par eux,
« et voir si ce consentement révèle manifestement
« la pensée de regarder cette doctrime comme appar-
« tenant à la foi commune de l'Église... *ou si, au*
« *contraire, ce consentement existe au sujet d'une doc-*
« *trine ou d'une explication de doctrine présentée seu-*
« *lement comme religieuse et comme vraie, mais pas*
« *assez clairement proposée comme dogme de foi* (1). »

(1) Ita igitur quoad hoc alterum dicimus : quando quæritur, quæ

D'où il suit que ce serait négliger le principal élément d'élucidation, et marcher beaucoup trop vite en besogne que de trancher d'un coup et d'une phrase en cette grave et complexe matière, sans étudier dans quelles conditions se manifeste le consentement unanime des Pères. Car enfin, fût-il démontré que la matière peut appartenir à la foi, pour qu'elle devienne une vérité de cet ordre, un jugement authentique est requis ; une simple opinion émise par la Tradition ne suffit pas.

Lorsqu'il s'agit des Conciles et des Papes, il est nécessaire, dit le P. Patrizzi, qu'ils parlent « dans la « plénitude de leur autorité, et qu'ils imposent authen- « tiquement un dogme à la croyance universelle, « aliquod dogma nobis αὐθεντικῶς tradant (1). »

Ainsi en est-il, à plus forte raison, de l'autorité des Pères. Car, « bien qu'il faille en rabattre du juge- « ment porté par Richard Simon sur leurs commen- « taires, on ne doit pas oublier ce que dit, à ce « sujet, Bossuet lui-même, son ardent adversaire,

sit omnium consentientium Patrum auctoritas in re theologica, non simpliciter et primo loco distinctio velut *a priori* repetenda est ex præsumpto discrimine inter res quæ ad fidem pertineant, et quæ non pertineant ; sed multo tutius distinguitur inter modos diversos, quibus doctrina a Patribus proponitur. Si consentiant ita, ut manifeste habeant doctrinam tamquam pertinentem ad communem Ecclesiæ fidem, consensus ipse traditionem divinam demonstrat, at contra talem unanimem doctrinam sentire omnino nefas, et per se quidem hæreticum sit. Si consensus existat in doctrinam vel doctrinæ explicationem tamquam religiosam et veram, quin tamen satis appareat, utrum eam proponant tamquam doctrinam fidei, vel si consensus non sit adeo manifestus ; contra hujusmodi communem doctrinam repugnare erroris vel temeritatis nota plerumque non carebit. Immo licet non negem, posse plerumque ex ipsa rei indole discerni, utrum quæstio mere philosophica aut theologica sit, hoc tamen ipsum sæpe tutius colliges ex ipso modo docendi Patrum. Neque enim res, quæ tatummodo philosophicæ sunt, reperies a SS. Patribus communi aliquo consensu tractatas et assertas tamquam ad religionem pietatemque christianam pertinentes. — *Oper. cit.*, sect. II, cap. I, thes. XIII, p. 144 et seq.

(1) *Oper. cit.*, cap. V, regul. IV, p. 59.

« lorsqu'il écrit, dans la préface de son *Apocalypse* :
« Patres in interpretatione Scripturarum, non id sibi
« proponunt ut sensum litteralem urgeant, *nisi*
« *quum dogmata confirmanda atque haeretici* refel-
« lendi sunt (1). »

Or, dit Pallavicini, en expliquant et en défendant la loi conciliaire en cause, il faut non seulement qu'il s'agisse de matières doctrinales, mais de dogmes à croire « in credendis dogmatibus, » et que le sens reconnu aux Saintes Lettres soit *déclaré certain* par l'unanimité des Pères. Il faut que la signification du texte scripturaire soit approuvée comme dogme de foi, *tanquam dogma fidei a cunctis Ecclesiae doctoribus comprobari*. Il faut que les Pères condamnent, ou se montrent prêts à condamner comme hérétique quiconque repousse la vérité énoncée, « l'article de foi » par eux proclamé. Que si les Pères regardent simplement la doctrine « comme religieuse et vraie (2), » s'ils agissent « *opinantium modo*, ils
« nous enseignent et nous autorisent à en faire au-
« tant malgré leur unanime accord, *tametsi concor-*
« *darent de aliqua Scripturae interpretatione* (3). » Il

(1) Op. cit., *Ibid.*, regul. v, n. 113, pp. 63, 64.
(2) Suiv. l'expression de Franzelin, Vid, Supra.
(3) Ac sane præter auctoritatem ipsa ratio demonstrat, non posse hæreticum non esse quicumque in credendis *dogmatibus* adversatur sententiæ tamquam certæ in sacris Litteris agnitæ a Patrum concordia. In quanam potissimum re infidelitatis vitium situm est, opinor, in affirmando Deum esse mendacem... Quis hominum vulgaris ingenii nactus Scripturæ locum, significationem hujusmodi præ se ferentem, simulque cognoscens eamdem significationem tamquam dogma fidei a cunctis Ecclesiæ Doctoribus comprobari, non se putabit illius ita credendæ obligatione teneri?
At contra legimus, sanctos Patres etiam ante definitiones Ecclesiæ detestatos fuisse tanquam hæreticos, qui aliquem articulum refellebant de communi sententia e Scripturæ verbis deductum...
Hoc tamen intelligendum est, ut paulo ante notavimus, cum Patres illam Scripturæ sententiam tamquam certam affirmant : ac vero tametsi concordarent inter se de aliqua Scripturæ interpretatione, sed opinantium modo, jam exemplo suo docerent etiam alios opinari adeoque pariter dubitare. — *Loc. cit.* nn. 4 et 5.

est donc nécessaire que le *Consensus patrum* manifeste l'intention d'émettre explicitement ou équivalemment une décision dogmatique pour être regardé comme « présentant la formule de la vérité catholique (1). »

Mais comment reconnaître, avec certitude suffisante, cette intention dans l'exégèse traditionnelle ?

Le P. Albert de Bulsan, de l'ordre mineur de saint François, ex-définiteur de la province du Tyrol, expose très méthodiquement la question.

Les Pères, dit-il, peuvent se présenter à nous à deux titres divers :

« Ou bien ils parlent comme *témoins* de la doctrine « révélée, et alors leur consentement peut servir d'ar- « gument à la démonstration d'un dogme; ou bien « ils se conduisent en *docteurs privés*, et alors ils ont « droit de notre part seulement à la vénération, vé- « nération proportionnée à leur antiquité, à leur « sainteté, *au mérite de leur doctrine.*

« Or, les indices auxquels on peut reconnaître « qu'ils parlent comme témoins de la Révélation sont « ceux-ci :

« 1° S'ils affirment expressément qu'ils le sont ; ce « qui a lieu, par exemple, quand ils emploient des « paroles exprimant une profession de foi : *Credimus*, « *Confitemur*, *Christus dixit*, *Credit* vel *tenet Ecclesia*.

« 2° S'ils exposent quelque point de doctrine « comme tenu pour certain et démontré dans l'Église.

« 3° Si, dans les catéchèses, dans les sermons faits « principalement aux catéchumènes et aux néophytes, « ils enseignent cette doctrine et l'inculquent comme « une vérité de foi.

« 4° Si, à la première opposition qui se révèle, « ils se lèvent et attaquent la négation comme une

(1) Melchior Cano, *loc. cit.*, p. 741.

« erreur, comme une hérésie contraire à la croyance « de l'Église.

« 5° Si tous, ou du moins la plupart des Pères de la « même époque, conspirent à proposer quelque ar- « ticle comme objet de la foi dans l'Église ou à ex- « poser quelque texte comme renfermant une vérité « dogmatique (1). »

On objecterait en vain, en invoquant mal à propos le cardinal Franzelin, que la distinction faite entre les Pères *ut testes* et *ut doctores* n'a pas de raison d'être quand leur consentement est unanime, puisque d'abord, d'après le même savant, « le consentement « des Pères, au sujet d'un passage déterminé de « l'Écriture, doit se proposer d'en fixer authentique- « ment le sens, pour que ce sens soit nécessaire- « ment accepté comme étant infailliblement celui de « l'Esprit-Saint; » puisque ensuite cette détermination authentique n'a lieu que « Si Patres una- « nimes, constanter et asseveranter atque ita con- « sentiunt ut vel diserte vel modo tractandi prodant « eas haberi tanquam veritates fidei in prædicatione « apostolica et in intellectu catholico comprehen-

(1) Indicia, ex quibus judicari potest, Patres ut testes revelationis loqui sunt potissimum sequentia :

1° Si id expresse affirment, uti fit, dum adhibent verba prof ssionem fidei exprimentia, e. g. credimus, confitemur, Christus dixit, vel jussit, Apostoli tradiderunt, credit, vel tenet Ecclesia.

2° Si aliquot doctrinæ caput tamquam certum et exploratum et in Ecclesia receptum exhibent.

3° Si in catechesibus et sermonibus, præcipue ad catechumenos vel neophytos habitis, hæc adseruerint Patres, hæcque illis inculcaverint ut credenda.

4° Si vix nova exorta sententia in illam statim exurgant tanquam in errorem, aut hæresim receptæ in Ecclesia doctrinæ adversantem.

5° Si omnes aut plerique saltem ejusdem ætatis conspirent in proponendo aliquo articulo uti Ecclesiæ ac fidei doctrina, aut in dogmatica alicujus Scripturæ textus expositione afferenda, quod et de moribus similiter, seu de doctrina morali debet intelligi. — *Theolog. generalis*, pars III, sect. 1, art., 4, § 198, p. 343.

« sas (1); » puisque, enfin, c'est uniquement aux signes tout à l'heure décrits par le P. de Bulsan, à la suite du P. Perrone (2), qu'on reconnaît que telle est leur véritable pensée.

VI

Est-ce là le caractère de l'exégèse traditionnelle? Si l'on fait, sur ce point, l'enquête nécessaire,

(1) Ex dictis itaque constat, *prædicationem ecclesiasticam* sive per consensum in magisterio authentico, sive per definitivum judicium propositum, sicut generatim est ac dicitur *regula fidei*, ita esse etiam speciatim *regulam intelligendi* Scripturas et canonem supremum interpretationis. Potest autem prædicatio ecclesiastica, certus consensus, et definitivum judicium, ad rem præsentem quod spectat, dupliciter se habere.

Si prædicatio, consensus, judicium, versatur circa determinatum Scripturæ locum, et propositum habet hujus sensum authentice declarare constat profecto hunc esse sensum verum et genuinum, quem Spiritus Sanctus scriptionem inspirando expressum voluit.

Le savant Cardinal ajoute avec raison : Ergo hujusmodi prædicatio et consensus sive hujusmodi judicium supremum est canon interpretationis, ita ut cœteræ omnes regulæ interpretandi ductæ ex grammatica, philologia, archæologia, contextu proximo et remoto scopo auctori, collatione aliorum locorum etc., et subordinentur, h. e. eo solum dirigendæ et hoc fine adhibendæ sint, ut sensus quem verum esse jam certo constat, etiam scientifice demonstretur verus esse, atque adeo cur et quomodo verus sit ostendatur. Quis enim, quæso, cujusvis interpretationis est scopus, nisi ut ad verum sensum intelligendum perveniatur? Cum ergo verus sensus quis sit jam aliunde constat, præsidia interpretationis rite adhiberi non possunt, nisi ad illum ipsum sensum intelligendum ut verum. Quod si ex regulis mere humanæ et scientificæ interpretationis ad sensum perveniretur illi quomodocumque contrarium vel etiam alium et ab eo diversum ex ipso constaret (in hypothesi quod unus tantum est loci sensus) de interpretationis fallacia, atque adeo præsidia adhibita vel non esse idonea et sufficientia, vel non esse rite adhibita. Si quando igitur disciplinæ humanæ interpretationis scopum suum non assequeretur, non ideo sensus prædicatione ecclesiastica determinatus minus certus redderetur ; sed humanæ scientiæ proderetur defectus, et scientia ipsa ac bene consulta ratio postularet, ut fateremur aliquid ad veram intelligentiam assequendam necessario nos latere. — *Op. cit.*, sect. III, thes. XVIII, n. 2, pp. 184-185.

(2) *De loc. Theol.* Pars II, sect. II, cap. II, col. 1243.

nous osons croire qu'on ne donnera pas une réponse affirmative.

D'abord on ne parlera pas pour l'Église d'Orient de S. Justin (1) et de S. Théophile (2) qui n'ont d'autre motif de croire à la totalité de la destruction que le fait si librement abandonné aujourd'hui de l'inondation des plus hautes montagnes (3).

On ne citera pas saint Jean Chrysostome (4), qui,

(1) Ὅθεν καὶ ἐπιμένει ὁ Θεὸς τὴν σύγχυσιν καὶ κατάλυσιν τοῦ παντὸς κόσμου μὴ ποῖησαι, ἵνα καὶ οἱ φαῦλοι ἄγγελοι, καὶ δαίμονες, καὶ ἄνθρωποι μηκέτι ὦσι διὰ το σπέρμα τῶν Χριστιανῶν, ὅ γινώσει ἐν τῇ φύσει ὅτι αἴτίον εστιν. Ἐπεὶ εἰ μὴ τοῦτο ἦν, οὐκ ἂν οὐδὲ ὑμῖν ταῦτα ἔτι ποιεῖν καὶ ἐνεργεῖσθαι ὑπὸ τῶν φαύλων δαιμόνων δυνατὸν ἦν, ἀλλά τὸ πῦρ τὸ τῆς κρίσεως κατελθόν, ἀνέδην πάντα διέκρινεν, ὡς καὶ πρότερον ὁ κατακλυσμὸς μηδένα λιπὼν, αλλ'ἤ τὸν μόνον σὺν τοῖς ἰδίοις παρ' ἡμῖν καλούμενον Νῶε, παρ' ὑμῖν δὲ Δευκαλίωνα. — *Apolog.* II, n. 7., Venetiis 1747. p. 96-97. — Il identifie le déluge de Deucalion avec celui de Noé contrairement à d'autres Pères et à la plupart des exégètes anciens. V. Pereirius *In Genes.*, Lib. XII, p. 260 et suiv.

(2) Ὅταν οὖν εἴπῃ ὁ προφήτης, ἐπί Νῶε ἔσωσά σε, προέφην, τῷ ὁμοίως, πιστῷ λαῷ πρός Θεὸν ὄντι καὶ τὰ σύμβολα ταῦτα ἔχοντα λέγει· καὶ γὰρ ῥάβδον ἔχων ὁ Μωσῆς μητὲ χεῖρα, διὰ τῆς θαλάσσης δίηγαγεν ὑμῶν τὸν λαόν· ὑμεῖς δέ ὑπολαμβάνετε ὅτι τῷ χενει ὑμῶν μόνων ἔλεγεν, ἢ τῇ γῇ· ὅτι γὰρ πᾶσα ἡ γῆ, ὡς ἡ γραφὴ λέγει, κατεκλύσθη, καὶ ὑψώθη τὸ ὕδωρ ἐπάνω πάντων ὀρέων πήχεις δεκαπέντε· ὥσε οὐ τῇ γῇ φαίνεται εἰρηκὼς, ἀλλὰ τῷ λαῷ τῷ πειθομένῳ αυτῷ. ᾧ καὶ ἀνάπαυσιν προητοί μασεν ἐν Ἰερουσαλὴμ, ὡς προαποδέδεικται δία πάντων τῶν ἐπὶ τοῦ κατακλυσμοῦ συμβόλων· εἶπον δὲ, δι' ὕδατος, καὶ πίσεως, καὶ ξύλου οἱ προπαρασκευαζόμηνοι, και μετανοοῦντες ἐφ'οἷς ἥμαρτον, εκρεύξονται τὴν μέλλουσαν ἐπέρχεσθαι του Θεοῦ κρισιν. — *Dialog. cont. Triph.*, n. 138, p. 242.

(3) Platon prétendant que les bas fonds ayant seuls été inondés, des hommes ont pu se sauver, S. Théophile répond que non *puisque les plus hautes montagnes furent couvertes*. C'est le seul motif qu'il invoque.

Ὀκτὼ οὖν αἱ πᾶσαι ψυχαὶ ἀνθρώπων διεσώθησαν, οἱ ἐν τῇ κιβωτῷ εὑρεθέντες· τὸνδὲ κατακλυσμὸν ἐσήμανεν ὁ Μωσῆς ἐπὶ ημέρας τεσσαράκοντα, καὶ νύκτας τεσσαράκοντα γεγενῆσθαι, ἀπὸ τοῦ ὀυρανοῦ τῶν χαταῤῥακτῶν ῥυοντων, καὶ ἀπο τῶν πηγῶν τῆς ἀβύσσου βλυσαντων, ὥσε τό ὕδωρ ὑψωθῆναι ἐπάνω παντὸς ὄρους ὑψηλοῖ, πεντεκαίδεκας πήχεις· καὶ οὕτω διεφθάρη τὸ γένος πάντων τῶνδε τότε ἀνθρώπων· μόνοι δὲ διεσώθησαν οἱ φυλακθέντες ἐν τῇ κιβωτῳ οὕς προειρήκαμεν ὀκτώ. — *Ad Autolycum*, III, 19.

(4) Ὑψώθη, φησὶν, ἐπάνω τῶν ὀρέων δεκαπέντε πήχεις τὸ ὕδωρ. Οὐχ ἁπλῶς ἡμῖν ταῦτα διηγεῖται ἡ Γραφὴ, ἀλλ' ἵνα μάθωμεν, ὅτι οὐ μόνον ἄνθρωποι, καὶ κτήνη, καί τετράποδα, καὶ ἑρπετὰ ὑποβρύχια γέγονεν, ἀλλὰ καὶ τά πετεινὰ τοῦ ουρανοῦ, καὶ ὅσα ἐν τοῖς ὄρεσι διητᾶτο, θηρία λέγω καὶ ἕτερα ἄλογα ζῶα. Διὰ τοῦτό φησι, Καὶ ὑψώθη ἐπάνω τῶν ὀρέων δεκαπέντε πήχεις, ἵνα μάθῃς ὅτι τὰ τῆς ἀποφάσεως τοῦ Δεσπότου εἰς ἔργον ἐξῆλθεν· ἔλεγε γὰρ, ὅτι Ἔτι ἑπτὰ ἡμέραι, καὶ ἐπάγω κατακλυσμὸν ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ ἐξαλείψω ἅπασαν

dans une homélie morale sur la Genèse, reproduit cette chancelante exégèse, l'établit en courant sur cette même base fragile, et ne s'arrête que sur des points, en dehors de la présente matière, qui prêtent des tableaux à son éloquence et donnent des leçons de vertu à son auditoire.

On ne nommera pas Origène (1), qui, en pur exégète, émet, au milieu d'une homélie allégorique, son opipinion, combattue plus tard par Pereira, sur la nature de la coudée, et ne traite même pas en passant la question humaine.

Théodoret (2) ne soupçonne pas plus le côté dogmatique, lui qui se demande uniquement ce que mangeaient les animaux dans l'arche, — ce que signifient les mots : *Et recordatus est Dominus Noe*, — enfin, quel fut le but du déluge. A quoi il répond contrairement à la vérité peut-être et à d'autres Pères certainement : « Delere sobolem Caïn voluit Deus. »

Quant à Eusèbe (3), qui « confirme, nous dit-on, l'universalité du déluge par les traditions des

τὴν ἐξανάστασιν, ἣν ἐποίησα, ἀπό προσώπου τῆς γῆς, ἀπό ἀνθρώπου ἕως κτήνους, καὶ ἀπὸ ἑρπετῶν ἕως πετεινῶν τοῦ οὐρανοῦ. Οὐχ ἵνα τοίνυν ἁπλῶς τὴν εἰς ὕψος τῶν ὑδάτων κορυφὴν ἡμᾶς διδάξῃ, ἡ θεία Γραφὴ ταῦτα διηγεῖται, ἀλλ' ἵνα μετὰ τούτου συνιδεῖν δυνηθῶμεν, ὅτι οὐδὲν ὅλως, οὐ τῶν ἀλόγων, οὐ των θηρίων, οὐ τῶν κτηνῶν ὑπελείφθη, ἀλλὰ πάντα ἐξηλείφθη μετὰ τοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους. Ἐπειδὴ δι' αὐτὸν ἅπαντα ταῦτα παρήχθη, τούτου μέλλοντος ἀφανίζεσθαι, εἰκότως καὶ ταῦτα συναπολαύει τῆς ἀπωλείας. Εἶτα ἐπειδὴ ἐδίδαξεν ἡμᾶς εἰς ὅσον ὕψος ἐκορυφώθη τῶν ὑδάτων ἡ φύσις, καὶ ὅτι ὑπερανέβη τὰς κορυφὰς τῶν ὀρέων ἑτέρους δέκα πέντε πήχεις, τῆς ἑαυτῆς ἀκρίβειαν μιμουμένη πάλιν φησί· Καὶ ἀπέθανε πᾶσα σάρξ..... — *Homil.* XXV, *in cap.* VII *Geneseos*, edit. Gaume, t. IV, p. 280-281, n. 6.

(1) *Homil. in Genes.*

(2) *Interogut.* L.

(3) Τοῦ δὲ κατακλυσμοὺ τούτου, καὶ τῆς λάρνακος μέμνηνται πάντες οἱ τὰς βάρβαρικάς ἱστορίας αναγεγραφότες, ὧν ἐστι καὶ Βηρωσσὸς ὁ Χαλδαῖος· διηγούμενος γάρ τὰ περί τον κατακλυσμὸν, οὕτω ποῦ διέξουσι. Λέγεται δὲ καὶ τοῦ πλοίου, ἐν τῇ Αρμενίᾳ πρὸς τῷ ὄρει τῶν Κορδυαίων, ἔτι μέρος τὶ εἶναι, καὶ κομίζειν τινὰς τῆς ἀσφάλτου αφαιροῦντας. χρῶνται δὲ μάλιστα οἱ ανθρωποι τῷ κομιζομενῳ, πρὸς τοὺς ἀποτροπιασμούς. Μέμνηται δὲ τούτων καὶ Ιερώνυμος ὁ Αιγύπτιος, ὁ τὴν ἀρχαιολογίαν τὴν φοινικὴν συγγραψάμενος, καὶ Μνασέας δὲ, καί οἱ ἄλλοι πλέιους. Καὶ Νικόλαος δὲ ὁ Δαμασκηνὸς ἐν τῇ ἐννενηκοστῇ καὶ ἕκτη βίβλῳ ἱστορεῖ περὶ αὐτῶν, λέγων ὅυπος· Εστιν ὑπὲρ τὴν

peuples, » nous constatons que, à part la légende d'Abydène, qui n'aborde pas nettement le sujet, il se contente d'en rappeler d'autres absolument opposées à l'universalité de la destruction humaine et ne songe même pas à les rectifier.

Mais il faut entendre saint Éphrem (1); il est dé-

Μινυάδα μέγα ὄρος κατά τὴν Αρμενίαν, Βάρις λεγόμενον, εἰς ὃ πολλοὺς συμφυγόντας ἐπὶ τοῦ κατακλυσμοῦ, λόγος εχει περισωθῆναι, καὶ τινα ἐπὶ λάρνακος ὀχούμενον ἐπὶ τὴν ἀκρώρειαν οἰκεῖλαι, καὶ τὰ λείψανα τῶν ξύλων ἐπὶ πολὺ σωθῆναι. Γεγνόιτο δ'ἄνοῦτος, ὃν τινα, καὶ Μοϋσῆς ἀνέγραψεν, ὁ τῶν 'Ιουδαὶων Νομοθέτης. Ταῦτα μὲν ὁ Ιώσηπος. (Vide Josephe, *Antiquit.*, lib. I, c. III).

Εγω δὲ σοι τα Μηδικὰ καὶ Ασσύρια διελθων εκτης Αβυδηνοῦ γραφῆς, περί τῆς άυτῆς ἱστορίας τάς δε τοῦ ἀνδρὸς παραθήσομαι τὰς λεξας, Μεθ' ὃν ἄλλοιτε ἦρξαν, καὶ Σείσιθρος, ᾧ δὴ Κρόνος προσημαινει, μὲν ἔσεσθαι πλῆθος ὄμβρων, Δεσίου πέμπτῃ ἐπὶ δέκα, κελεύει δὲ πᾶν ὅ, τι γραμμάτων ἦν ἐχόμενον, έν Ηλίου πόλει τῇ ἐν Σιππάροισιν ἀποκρύψαι. Σείσιθρος δὲ ταῦτα ἐπιτελέα ποιήσας, εὐθεώς ἐπ 'Αρμενίους ἀνάπλεε, καὶ παραυτίκαμιν κατελάμβανε τὰ ἐκ Θεοῦ. Τρίτῃ δὲ ἡμέρῃ ἔπειτα, ὧν ἐκόπασε, μετῄει τῶν ἐρνίδων πείρην ποιεύμενος, εἴ κου γῆν ἴδοιεν τοῦ ὕδατος ἐκδῦσαν. Αἱ δὲ ἐκδεγομένου σφεας Πελάγος ἀχανέος, ἀπορέουσαι ὅκη κατορμήσονται, παρὰ τόν Σείσιθρον ὀπισω κομίζονται, καὶ ἐπ' ἀντῇσιν ἕτεραι. Ως δὲ τῇσι τρίτῃσιν ἐυτύχεεν, ἀπίκατο γάρ δὴ πηλοῦ κατάπλεοι τοὺς ταρσοὺς, Θεοι μιν ἐξ ἀνθρώπων ἀφανίζουσιν· τὸ δὲ πλοῖον ἐν Αρμενίῃ περί απτα ξύλων ἀλεξιφάρμακα τοῖσιν ἐπιχωρίοισι παρείχετο. Ταῦτα μὲν οὗτος. *Præparat. evang.*, lib. IX, 11, 12.

(1) « Et factum est, » inquit, « cum multiplicarentur filii hominum, et filias procreassent. » Filios hominum Cainitas et filias procreasse ait, insinuans, Cainiticæ stirpis propagationem interceptam fuisse ex ea, quam superius exposuimus causa.

« Et videntes filii Dei filias hominum, quod essent pulchræ, ac« ceperunt sibi uxores ex omnibus, quas elegerant. » Filios Dei etiam filios Seth appellavit, qui utpote filii justi Seth, populus Dei dicti sunt. Filiæ autem hominum pulchræ, quæ populi Dei oculos rapuerunt, Caini soboles erant, quæ per cultum ornatumque sui sexus Sethianæ juventuti laqueum fecerunt. Quod autem subdit: « Et acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant » : significat filios Seth erga filias Cain cum quadam arrogantia fastuque se gessisse : ita ut nec temere, nec sine delectu, quas sors obtulisset, uxores ducerent ; sed quas ex certa ratione, aut propria libidine elegerant. Tenues itaque, et egentes supra locupletes, et opulentes sese insolenter efferebant ; florenti ætate virgines a senibus capularibus, atque adeo formosissimæ a turpissimis cum fastu despicabantur. Cainitæ contra, nec opes, nec formam quærebant, in eam curam unice intenti ut silvescentia arva et colonos in posterum haberent. Hanc utriusque stirpis confusionem invexere primi juvenes salaces, effrenisque libidinis, tum pauperes, et infirmæ sortis homines. Illi nempe formæ venustate ducebantur; isti opibus inhiabant : hisque ad Cainitas nulla non die transfugientibus, universa Sethi prosapia commota demum sedes, et mores mutavit.

terminant et caractéristique. Nul mieux que lui ne donne la vraie note de l'exégèse antique. D'un

Nam cum filii Seth, novarum videlicet nuptarum amoribus impliciti, primas uxores non magni facere cœpissent, adeo ut earum curam abjecisse viderentur : abjecere illæ pudorem ; et pudicitiam, quam hactenus propter conjuges, et conjugibus inviolatam servarant, confestim prostituerunt. Hanc libidinum pestem, quæ sexum utrumque per eam occasionem invasit, Scriptura notavit illis verbis : « Omnis caro corruperat viam suam. »

Mox prolem ex ejusmodi conjugiis natam Moses describit dicens: « Fuerunt gigantes in diebus illis ; » et continuo causam subjicit « Quia Judices ingressi ad filias hominum, ex illis genuerunt gi-« gantes a seculo viros famosos. » Porro viri isti non Sethiana stirpi validæ et robustæ, sed Cainitarum populo nati accensebantur, hominibus humilis staturæ, corporisque constitutionis infirmæ. Istuc vero Cainitis verisimile est accedisse ex eo quod eorumdem natale solum Dei maledictione affectum nativam feracitatem amiserat : quare nec copiosa nec succulenta alimenta præbebat. Videmus enim semina, poma, olera et reliqua hujusmodi qualitatem et quantitatem alimenti ex aliquo accidente variare. Ea quippe ætate Cainitæ maledicti, et parentum maledictorum soboles, terram maledictionum incolebant : ex qua cum præter fructus non multi succi nullas alias proventus colligerent, factum est, ut tenuitate vitioque alimentorum, corporum etiam constitutiones, et habitus magnopere detererentur.

Non is posterorum Seth status erat, sed multo felicior. Nam cum filii benedictionis essent, et arva posita juxta Paradisi clausum colerent, alimentis optimi succi affluebant : ex quorum usu corporum optimus habitus, valetudo et firmitas sequebantur. Cum ergo ejus roboris, et valetudinis viri, Sethi progenies, ingressi fuissent ad filias Cain, hominis videlicet ex perpetua corporis concussione afflictæ valetudinis, viros nihilominus fortissimos, et proceræ staturæ, et hoc nomine famosos Cainitis progenuerunt. Quod additur, « A sæculo, » significat, prolem ex prædicto concubitu susceptam viribus atque staturæ proceritatem gigantes priscæ ætatis, puta Sethum, et Enos æquasse.

Hoc Moses de Gigantibus narrat natis apud Cainitas, quorum feminæ etsi forma præstarent, nec viribus tamen, nec statura Sethianis mulieribus pares erant.... Hoc ergo ipso die videre erat elephantes ab Oriente procurrere, ab Austro simias, et pavones, alias rursus ab Occasu venire bestias, atque alias a Septentrione : leones deseruere silvas et speluncas immanos feræ cervi et onagri ex saltibus prosilierunt, et quæ montes amant, animalia facto agmine ad Noe confluxere. Confluxere simul homines rei novitate exciti ; nec tamen de agenda pænitentia deliberant ; sed jucundum otium et voluptatem ab insueto spectaculo aucupabantur. Videbant leones Arcam subire, sequi sine metu boves, et utrosque idem tectum quærere ; lupos cum agnis incedere, accipiter aviculis immixtos, columbas aquilis, atque in unam coeuntes turmam ad Arcam convolare.

Hæc ad impiorum correctionem agebantur. Quamobrem cum

bout à l'autre de son long commentaire, on saisit un écrivain qui s'ébat tout à l'aise dans l'inconnu, et qui suit les capricieux sentiers où sa belle imagination l'appelle, et non la voie étroite où le dogme le retient.

« A cette époque, dit-il, *la race de Caïn ne produi-*
« *sait plus que des filles* (1). Par leurs atours et leurs
« artifices, elles attirèrent dans leurs filets les jeunes
« Sethites. Ceux-ci, fiers, forts, dominateurs, *trai-*
« *tèrent la race caïnite avec arrogance* et se mirent
« *à y choisir en maîtres* (2) *des épouses* au gré de
« leurs passions ou de leurs calculs. Ces filles de
« rien, ces Caïnites chétives, une fois mariées, écra-
« saient d'insolences les opulentes séthites, et l'on
« voyait de vieilles éhontées qui avaient captivé des
« époux par l'excès de leur luxure même, s'imposer
« avec faste et mépris, à *des jeunes femmes brillantes*
« *de jeunesse et de beauté*. Les fils de Caïn, au con-
« traire, *ne s'occupaient pas des formes*, ce qu'ils de-
« mandaient aux filles de Seth, c'étaient des champs
« et des enfants pour les cultiver. »

Les malheureuses Séthites ne trouvaient donc amour ni d'un côté, ni de l'autre.

nec tot bestiarum admirabilis concursus, nec earumdem inter se consensus ille profuisset : « Dixit Deus ad Noe : adhuc et post septem dies delebo omnem carnem quam feci. » Interea Deus illis ipsis, quibus sæculum, dum Arca strueretur, indulserat, nec ideo pœnitentiam egerant, quibusve ignotarum ferarum spectaculum exhibuerat, et admirando pacis fædere junctas cum cicuribus animantibus immanes bestias, nec inde timere didicerant ; hoc etiam patientiæ suæ documentum adjecit ut post ingressum Noe, coitionemque omnium animantium in Arcam, ejusdem januam apertam manere juberet. Qua in re illud maxime admirandum accidit, ut nec leones suos saltus requirerent, nec genus ullum bestiarum et volucrum mores suos repeteret. Sed nec minus obstupescenda fuit hominum pertinacia ; quibus etsi omnia spectarent, quæ extra intra ve Arcam gerebantur, a suis tamen moribus ut discederent, persuasum non est. *In genesim*, cap. VI et VII.

(1) C'est ainsi qu'il interprète les mots : Cum cœpissent multiplicari homines *et filias procreassent*.

(2) Interprétation des mots : *Ex omnibus quas elegerant.*

« Abandonnées par leurs maris qui passaient leurs « jours avec les Caïnites, elles perdirent bientôt la « pudeur dans l'abjection, *et se livrèrent sans honte à « la prostitution* qui, s'unissant au libertinage des « hommes, produisit la corruption générale.

Jusqu'alors point de géants sur la terre, les Caïnites, petits et rachitiques, étaient incapables d'en produire. « Ils vivaient sur une terre maudite et inféconde *et se « nourrissaient chichement.* Les Séthites, au contraire, « habitant, aux alentours du Paradis terrestre, une « terre bénie et productive, vivaient dans l'abon- « dance. Hommes forts et bien constitués, dès qu'ils « s'unirent *aux filles caïnites,* ils donnèrent naissance « à ces beaux hommes, vrais géants, jadis célèbres, « *tels qu'étaient les patriarches Seth et Enos.*

De sorte que, par les géants fils de la race maudite, l'humanité revenait au type privilégié des patriarches. Grâce à leur puissance physique, les Sethites, *malgré l'épuisement des belles filles de Caïn,* obtenaient d'elles une descendance plus mâle et plus forte que *des grandes et fortes femmes de leur race!*

« Cependant, la corruption faisant son chemin, Dieu « s'irrite et annonce le déluge. Noé le Juste, *qui « avait gardé la virginité jusqu'à l'âge de 500 ans* (1), « prêche les coupables, en préparant son arche. On « riait de lui et de son œuvre, qu'il fut obligé de « faire, *aidé des siens seulement et de ceux de sa « maison.*

« Le monde animal, pendant ce temps, s'agitait « et se mettait en mouvement vers l'arche. Les singes

(1) La génération tardive des Patriarches est très bien expliquée, dit Tostat, par saint Augustin, « dicens quod isti filii quos ponuntur homines genuisse, non erant primogeniti sui, sed ante eos alios filios genuerant. » Et c'est ce qu'ont cru contrairement à saint Ephrem et à saint Jean Chrysostome, beaucoup de Pères et d'interprètes anciens au sujet de Noé. V. Tostat, *In Genes.*, cap. v, p. 116.

« et les paons venaient du midi, les éléphants de « l'orient, d'autres du couchant et du nord. Les « lions quittaient leurs forêts, les ours leurs ca- « vernes; les cerfs, les onagres, prenaient leur course « bondissante, et ceux qui vivent sur les montagnes « *partaient en troupe* pour se rendre près de Noé.

« Lions et bœufs, loups et agneaux, vautours et « petits oiseaux, aigles et colombes *se rencontraient* « *sur le chemin dans une douce et parfaite amitié,* « voyageant tendrement de compagnie vers l'arche. « Et les hommes ébahis *suivaient de toutes parts les* « *bêtes,* pour jouir d'un spectacle si nouveau, sans « songer à la leçon renfermée dans de si grands « prodiges.

« Noé était entré, les animaux aussi. *Dieu ordonna* « *que la porte restât ouverte* pour donner une der- « nière leçon aux hommes. Les fauves ne songeaient « plus à leurs forêts : lions, quadrupèdes et oiseaux « demeuraient tranquilles, malgré leur instinct, à la « grande stupéfaction des humains qui restèrent, « malgré tout, insensibles au miracle *pendant les sept* « *jours qu'il dura.* Car Dieu, qui avait promis d'abord « cent vingt ans de répit, *supprima les vingt der-* « *nières années* et les *remplaça par les sept derniers* « *jours* de leçons suprêmes.

« La porte se ferme pour empêcher les condamnés « d'entrer, à l'heure où commencerait le cataclysme. « *Et factum est diluvium, consumptaque est omnis* « *caro. Remansit autem in Arca Noë et qui cum ipso* « *erant.* »

Pas un mot de plus sur le point spécial de l'universelle destruction.

A la place d'un exposé du dogme chrétien, n'avons-nous pas là une page gracieuse, mais à forme légendaire, enluminée par saint Éphrem sur un texte biblique dont il ne rend plus ni la couleur, ni les

accents; dont il n'imite ni le silence ni la réserve; dont parfois même il contredit les enseignements et la pensée? Comment ne pas se sentir libre en face d'une si libre parole?

Est-ce assez? Non. Pendant que saint Éphrem dépose, à sa façon, pour la liberté de l'exégète, l'auteur des *Questions aux Orthodoxes* (1) témoigne de l'incertitude des doctrines.

« Si, comme quelques-uns le prétendent, écrit-il,
« le déluge n'a inondé que la partie habitée du
« monde, comment peut-il être vrai qu'il ait sur-
« passé de quinze coudées toutes les montagnes?

« Il ne semble pas exact, répond-il, que le déluge
« n'ait pas occupé le monde entier, à moins cepen-
« dant que l'on ne dise qu'il n'en a inondé que les
« parties les plus basses. »

Qu'apprend-on dans ces lignes, sinon la division qui règne sur l'interprétation du texte? L'*Universa terra* aussi bien que l'*Omnes montes* y sont sacrifiés sans grande difficulté. On se demande même, en voyant le fléau ne gagner que les excavations terrestres, κοἰλότεροι τόποι, si l'humanité entière est nécessairement atteinte, quand il lui reste tant de lieux de refuge. Plusieurs écrivains, M. Vigouroux (2) entre autres, disent que l'auteur ne croyait pas à la destruction de l'humanité. En tous cas, ne parle-t-on pas de la sorte lorsqu'on se trouve devant un article du *Credo*.

Voilà pour l'Église d'Orient.

Celle d'Occident est-elle plus affirmative?

(1) **ΕΡΩΤΗΣΙΣ** λδ'. Εἰ καθὼς τινὲς φασιν ο κατακλυσμὸς ἐν παντὶ τὸπῳ τῆς γῆς οὐ γεγονεν, ἀλλ' ἐν ῷ οἱ τότε ἄνθρωποι ᾥκουν, πῶς ἀληθὲς ὅτι ὑψώθη το ὕδωρ ἐπάνω πάντων τῶν ὑψηλῶν ὀρέων δεκατεσσαρας πήχεις;
ΑΠΟΚΡΙΣΙΣ. Οὐ δοκεῖ ἀληθὲς εἶναι τὸ μὴ ἐν παντὶ τῷ κοσμῳ τὸν κατακλυσμὸν γεγονέναι· εἰ μή τι ἄρα κοῖλότεροι ἦσαν οἱ τόποι ἔνθα ὁ κατακλυσμὸς ἐγένετο, τῶν λοιπῶν τόπων τὴς γῆς. *Quæst. ad Orthod.*, **XXXIV.**

(2) *Manuel*, t. I, p. 459, note.

On cite saint Irénée (1) qui, en passant, jette tout ensemble une phrase rapide et une erreur grave, lorsqu'il écrit que le déluge éteignit la race des hommes d'alors avec lesquels les anges s'étaient unis.

Saint Jérôme en dit moins encore. Il nous parle simplement, à ce propos, de la miséricorde divine (2). Si une chose le préoccupe, au point de vue historique (3), c'est l'authenticité générale du

(1) Noe diluvium uti extingueret pessimum genus eorum qui tunc erant homines, qui jam fructificare Deo non poterant, cum angeli transgressores commixti fuissent eis : et ut peccata eorum compesceret, servant vero arcæ typum Adæ plasmationem. *Cont. hæres.*, lib. IV, cap. XXXVI, nn. 3 et 4.

(2) Sicut in diebus Noe istud mihi est..... Ut credat sanctorum congregatio misericordiam Domini sempiternam, et ideo ad punctum, et breve nos esse desertos ut in amicitiam Dei, æterno fundere jungerentur, ponit exempla majorum dicens quomodo universo orbe peccante, postquam corrupit omnis terra viam Domini, inductum est diluvium : et cum auctoribus cunctis peccatorum cuncta peccata deleta sunt, et in uno homine Noe humanum servatum est genus.— *In Isaiam*, cap. LIV. VV, 9 et 10.

(3) Ararat Armenia. Si quidem in montibus Ararat arca post diluvium sedisse perhibetur : et dicuntur ibidem usque hodie ejus permanere vestigia. Meminit horum montium et Jeremias in visione contra Babylonem. Josephus quoque in primo Antiquitatum Judaicarum libro, sæcularium litterarum Historicos proferens : « Animadvertens, inquit, Noe terram diluvio liberatam, septem alios dies abire permisit: et universa animalia bestiasque patentibus claustris emittens, ipse cum sua prole egressus est : immolans Deo hostias, gaudensque cum liberis. Hunc locum Armenii exitum, vel egressum vocant. Siquidem ibi cultores illarum regionum, arcam primum sedisse testantur, et lignorum quædam superesse monumenta. Arcæ hujus et diluvii omnes qui barbaras scripsere historias, recordantur : quorum unus est Berosus Chaldæus, qui super diluvio referens, hæc locutus est : Dicitur hujus navis in Armenia prope montem Carduenorum pars aliqua permanere et quosdam bitumen ex ea avellentes circumferre : quo utuntur vel maxime hi qui lustrantur et se expiant. Sed et Hieronymus Ægyptius, qui antiquitates Phœnicum pulchro sermone conscripsit : et Mnaseas, et multi alii, Nicolaus quoque Damascenus in nonagesimo sexto libro refert : Est in Armenia super Myniadem mons nomine Beris : ad quem multos in diluvio confugisse autumant, ibique esse salvatos. Alios vero in arcæ alveo supernatantes, ad ejus verticem pervenisse, et usque ad multas ætates ligna arcæ monstrari solita : quos quidem ego puto non esse alios, nisi eos quos Moyses legifer Judæorum in suis voluminibus edidit. — *De situ et nominibus*, Migne, t. XXIII, col. 861.

fait et non ses conditions précises d'existence. A l'exemple d'Eusèbe, il laisse parfaitement bien Nicolas de Damas faire les hommes se sauver en dehors de l'arche en grimpant sur la montagne de Barris. Pas une réflexion ne lui échappe. Devant un dogme le « vieux bœuf » eût-il été aussi bénin ?

On attendrait mieux de saint Ambroise. Ce grand docteur, en effet, « a écrit un livre entier *De Noe et Arca.* » Eh ! oui, sans doute ; mais cet écrit serait une condamnation sans recours pour ceux qui l'invoqueraient. On ne trouve pas au milieu des rapprochements subtils, des allégories ingénieuses, des préceptes moraux et des sages conseils de direction qui composent l'ouvrage, une ligne, un mot, une allusion, un indice quelconque faisant entrevoir qu'il s'agit d'une croyance catholique et d'une matière de foi. Et c'est un livre entier qu'il écrit ! Ce n'est pas ainsi que parlent les Pères, quand ils se rencontrent en face d'un dogme à enseigner ou à soutenir.

Que reste-t-il de tous les écrivains invoqués d'ordinaire ? S. Augustin ; mais S. Augustin discutant *ex professo* tout le sujet. « Il traite, dit-on, la question « sous toutes ses faces (1), et s'élève avec force contre « les rationalistes d'alors qui ne voulaient voir dans « le déluge qu'un récit figuré, et prétendaient que « les eaux n'avaient pas couvert les plus hautes « montagnes (2). »

Nous voici enfin devant un défenseur de la foi et nous trouverons chez lui une parole sans ambages.

J'ouvre d'abord ses « *Locutions sur l'Heptateuque* (3), » que l'on recommande. Ce sont, comme

(1) *Controv., art. de Sept.*, p. 321.
(2) *Ibid.*, p. 317.
(3) Son but est indiqué par les premières lignes de son étude : Locutiones scripturarum, quæ videntur secundum proprietates, quæ idiomata græca vocantur, linguæ hebraicæ vel græcæ.
Voici la nature des questions qu'il traite :

le dit le titre, *Locutiones*, des remarques purement grammaticales et philologiques sur quelques termes du récit qui y prêtent, et où il est inutile de chercher le plus léger signe d'une préoccupation doctrinale ou une réflexion sur l'*Omnis*.

Je passe à ses « *Questions sur l'Octateuque* (1),

(Gen., VI, 14) Quod habent plerique codices, *Nidos facies in arcam;* cum latina locutio sit non in arcam, sed in arca : græci nec in arca habent ; sed *nidos facies arcam* ; quod intelligitur, ut ipsa arca nidi essent.

(Gen., VI, 16) Quod habent plerique codices, *Facies ostium arcæ latere*; nonnulli habent *ex transverso*: sic enim voluerunt interpretari quod græce dicitur 'εκ πλαγίων — *Locution. in heptateuch.*, *ad Genesim.*, Migne, t. XXXIV, coll. 485-88.

(1) (Genès., VI, 15.) De Arca Noe quæri solet utrum capacitate quanta describitur, animalia omnia quæ in eam ingressa dicuntur, et escas eorum ferre potuerit. Quam quæstionem cubito geometrico solvit Origenes, asserens non frustra Scripturam dixisse quod Moyses omni sapientia Ægyptiorum fuerit eruditus, qui geometricam dilexerunt. Cubitum autem geometricum dicit tantum valere quantum nostra cubita sex valent. Si ergo tam magna cubita intelligamus, nulla quæstio est, tantæ capacitatis arcam fuisse, ut posset illa omnia continere.

(*Ib.*, VI, 15.) Item quæritur utrum arca tam magna centum annis potuerit fabricari a quatuor hominibus, Id est, Noe et tribus filiis ejus. Sed si non potuit, non erat magnum fabros alios adhibere : quamvis operis sui mercede accepta non curaverint, utrum eam Noe sapienter, an vero inaniter fabricaretur ; et ideo non in eam intraverint, quia non crediderint quod ille crediderat.

(*Ib.*, VI, 16.) Quid est quod ait, cum de arcæ fabricatione loqueretur, *Inferiora bicamerata et tricamerata facies eam?* non enim inferiora futura erant bicamerata et tricamerata. Sed in hac distinctione totam structuram ejus intelligi voluit, ut haberet inferiora, haberet et superiora inferiorum quæ appellantur bicamerata ; haberet et superiora superiorum, quæ appellavit tricamerata. In prima quippe habitatione, id est in inferioribus, semel camerata erat arca ; in secunda vero habitatione supra inferiorem jam bicamerata erat, ac per hoc in tertia supra secundam sine dubio tricamerata erat.

(*Ib.*, VI, 21.) Quoniam non solum vivere, sed etiam pasci in arca animalia Deus dixit, et jussit ut Noe ab omnibus escis sumeret sibi et illis, quæ ad illum fuerant ingressura : quæritur quomodo ibi leones vel aquilæ, quæ consueverunt carnibus vivere, pasci potuerint ; utrum et animalia præter illum numerum propter aliorum escam fuerint intromissa, an aliqua præter carnes (quod magis credendum est) a viro sapiente, vel Deo demonstrante provisa sint, quæ talium quoque animantium escis convenirent?

(*Ib.*, VIII, 8, 9.) Quod scriptum est, *Et a volatilibus mundis, et a volatilibus immundis et a pecoribus mundis, et a pecoribus immundis*

signalées également. On dirait qu'il s'y propose de démontrer qu'il ne parle pas en Père de l'Église, mais en interprète embarrassé. Il se contente de relater, souvent sans y répondre, les principaux *desiderata* de l'exégèse de son temps, et de pratiquer soigneusement ce qu'il recommande aux autres, à savoir, de commenter « non par des assertions, mais par des « hypothèses, » les textes bibliques où les sciences naturelles ont droit d'intervention. De la question humaine, pas un mot.

Reste la *Cité de Dieu* (1). Lisons soigneusement.

et ab omnibus serpentibus in terra ; quod deinde non additur mundis et immundis ; et adjungitur, *Duo duo intraverunt ad Noe in arcam, masculus et femina.* Quæritur quomodo superius distinxerit duo duo ab immundis, nunc autem sive a mundis sive ab immundis duo duo dicat intrasse. Sed hoc refertur non ad numerum mundorum vel immundorum animalium, sed ad masculum et feminam ; quia in omnibus sive mundis sive immundis duo sunt masculus et femina.

(*Ib.*, VII, 20.) Notandum quod scriptum est, *In quo est spiritus vitæ*, non solum de hominibus, sed etiam de pecoribus dictum, propter illud quod quidam de Spiritu sancto volunt intelligere, ubi scriptum est, *Et insufflavit Deus in faciem ejus spiritum vitæ* : quod melius quidam codices habent, *flatum vitæ*.

(*Ib.* VII, 20.) De montium altitudine, quam omnem scriptum est transcendisse aquam cubitis quindecim, quæritur propter Olympi montis historiam. Si enim terra invadere potuit spatium tranquille illius æris, ubi dicitur nec nubes videri, nec ventos sentiri, cur non et aqua crescendo ?

(*Ib*, VII, 24.) Quod scriptum est *Exaltata est aqua super terram centum quinquaginta dies ;* quæritur utrum usque ad hunc diem creverit, an per tot dies in altitudine qua creverat manserit: quoniam alii interpretes planius videntur hoc dicere. Nam aquila dixit *obtinuit* : Symmachus, *prævaluerunt*, id est aquæ. — *Quæst. in Octateuch.*, lib. I, quæst. V-XI.

(1) Procul dubio arca figura est peregrinantis in hoc sæculo civitatis Dei, hoc est Ecclesiæ, quæ fit salva per lignum in quo pependit mediator Dei et hominum homo Christus Jesus (I Tim., II, 15). Nam et mensuræ ipsæ longitudinis, altitudinis, latitudinisque ejus, significant corpus humanum, in cujus veritate ad homines prænuntiatus est venturus et venit. Humani quippe corporis longitudo a vertice usque ad vestigia sexies tantum habet, quam latitudo, quæ est ab uno latere ad alterum latus ; et decies tantum, quam altitudo, cujus altitudinis mensura est in latere a dorso ad ventrem ; velut si jacentem hominem metiaris supinum, seu pronum, sexies tantum longus est a capite ad pedes, quam latus a dextra ad sinistram, vel a sinistra in dextram ; et decies, quam

Deux chapitres nous sont indiqués et s'occupent du déluge. Dans le premier l'auteur se propose d'établir que l'*Arche de Noé est, dans les moindres détails, le symbole de J.-C. et de son Église.* Là-dessus, il entre dans la plus minutieuse description de rapports qui se puisse concevoir. « Les mesures de longueur, « de largeur, de hauteur, signifient, dit-il, le corps « humain dans la vérité duquel le Christ devait venir « et est venu. La mesure du corps humain, en effet, « de la tête aux pieds est six fois la largeur d'un côté « à l'autre, et dix fois l'épaisseur, qui se mesure du dos « au ventre... Voilà pourquoi l'Arche avait 300 cou- « dées de longueur, 50 de largeur et 30 de hauteur.»

Au chapitre XXVIIe, il veut mettre en lumière cette double proposition : « *Qu'il ne faut point adopter « l'opinion de ceux qui ne voient, dans le récit diluvien, « que de l'histoire sans allégorie, pas plus que le senti- « ment de ceux qui n'y découvrent que de l'allégorie « sans réalité historique* (1). » L'occasion s'offrait

latus a latere. Unde facta est arca trecentorum in longitudine cubitorum, et quinquaginta in latitudine, et triginta in altitudine. Et quod ostium in latere accepit, profecto illud est vulnus, quando latus crucifixi lancea perforatum est (Joan., XIX, 34) ; hac quippe ad illum venientes ingrediuntur ; quia inde Sacramenta manarunt, quibus credentes initiantur. Et quod de lignis quadratis fieri jubetur, undique stabilem vitam sanctorum significat ; quacumque enim verteris quadratum stabit. Et cœtera quæ in ejusdem arcæ constructione dicuntur, ecclesiasticarum signa sunt rerum. — *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. XXVI.

(1) Après avoir montré qu'il y a de l'allégorie dans le récit, il écrit contre ceux qui en combattent la vérité historique :

Qui vero non esse gesta, sed solas rerum significandarum figuras esse contendunt, primum opinantur tam magnum fieri non potuisse diluvium, ut altissimos montes quindecim cubitis aqua crescendo transcenderet ; propter Olympi verticem montis, supra quem perhibentur nubes non posse concrescere, quod tam sublimis quam cœlum sit, ut non ibi sit, aer iste crassior, ubi venti, nebulæ imbresque gignuntur : nec attendunt omnium elementorum crassissimam terram ibi esse potuisse ; An forte negant esse terram in verticem montis ? Cur igitur usque ad illa cœli spatia terris exaltari licuisse, et aquis exaltari non licuisse contendunt, cum isti mensores et pensores elementorum, aquas terris perhibeant superiores atque leviores ? Quid itaque rationis afferunt,

d'elle-même d'indiquer ce qui s'impose à la foi dans le récit. C'est là le moindre souci du grand évêque. Il s'en tient aux objections banales, les seules que l'on

quare terra gravior et inferior locum cœli tranquillioris invaserit per volumina tot annorum, et aqua levior et superior permissa non sit hoc facere saltem ad tempus exiguum ?

Dicunt etiam non potuisse capere arcæ illius quantitatem animalium genera tam multa in utroque sexu, bina de immundis, septena de mundis. Qui mihi videntur non computare nisi trecenta cubita longitudinis, et latitudinis quinquaginta, nec cogitare aliud tantum esse in superioribus, itemque aliud tantum in superioribus superiorum, ac per hoc ter ducta illa cubita fieri nonagenta centum quinquaginta. Si autem cogitemus quod Origenes non ineleganter astruxit (*Homilia 2 in Genium*), Moysen scilicet hominem Dei eruditum, sicut scriptum est, omni scientia Ægyptiorum (*Act.*, VII, 22), qui geometricam dilexerunt, geometrica cubita significare potuisse, ubi unum quantum sex nostra valere asseverant ; quis non videat quantum rerum capere potuit illa magnitudine ! Nam illud quod disputant tantæ magnitudinis arcam non potuisse compingi, ineptissime calumniantur cum sciant immensas urbes fuisse constructas, nec attendunt centum annos quibus arca illa est fabricata : nisi forte lapis lapidi adhærere potest sola conjunctus, ut murus per tot millia circumagatur, et lignum ligno per subscudines, epiros clavos, gluten bituminis non potest adhærere, ut fabricetur arca, non curvis, sed rectis lineis longe lateque porrecta, quam nullus in mare mittat conatus hominum, sed levet unda, cum venerit, naturali ordine ponderum, magisque divina providentia, quam humana prudentia natantem gubernet, ne incurrat ubicumque naufragium.

Quod autem scrupulosissime quæri solet de minutissimis bestiolis, non solum quales sunt mures et stelliones, verum etiam quales locustæ, scarabæi, muscæ denique et pulices, utrum non amplioris numeri in arca illa fuerint, quam qui est definitus, cum hoc imperaret Deus ; prius admonendi sunt quos hæc movent, sic accipiendum esse quod dictum est *quæ repunt super terram* ; ut necesse non fuerit conservari in arca, quæ possunt in aquis vivere non solum mersa sicut pisces, verum etiam supernatantia, sicut multæ alites. Deinde cum dicitur, *masculus et femina erunt* : profecto intelligitur ad reparandum genus dici : ac per hoc nec illa necesse fuerat ibi esse quæ possunt sine concubitu de quibusque rebus vel rerum corruptionibus nasci : vel si fuerunt, sicut in domibus esse consueverunt sine ullo numero definito esse potuisse : aut si mysterium sacratissimum quod agebatur, et tantæ rei figura etiam in veritate facti aliter non posset impleri, nisi ut omnia ibi certo illo numero essent, quæ vivere in aquis, natura prohibente non possent, non fuit ista cura illius hominis vel illorum hominum, sed divina. Non enim ea Noe capta intromittebat, sed venientia et intrantia permittebat. Ad hoc enim valet quod dictum est, *intrabunt ad te* (*Gen.*, VI, 19, 20) : non scilicet hominis actu, sed Dei nutu : ita sane, ut non illic fuisse credenda sint, quæ sexu carent. Præscriptum est enim, atque definitum, *masculus et femina*

fît alors, et les résout, non en y opposant les certitudes de la croyance catholique, mais les puériles idées de son époque, dont il n'est point, certes, le plus savant naturaliste.

A ces rationalistes qui ne croient pas à la suffisance de l'arche, il répond qu'Origène a établi « *non ineleganter* » que la coudée de Moïse était la coudée égyptienne et que, en conséquence, l'arche était assez grande.

A ces « mesureurs et peseurs d'éléments » qui prétendent que l'eau ne pouvait passer par-dessus les montagnes, il répond que rien n'empêchait l'eau d'arriver sur les plus hauts sommets, *puisque la terre qui pèse bien davantage s'y trouve elle-même depuis longtemps*.

Après cela, ce qui l'occupe c'est de connaître ce que mangeaient les animaux dans l'arche; et, pour simplifier les choses, il admet volontiers que Noé leur

erunt. Alia sunt quippe quæ de quibusque rebus sine concubitu ita nascuntur ut postea concumbant et generent, sicut muscæ : alia vero in quibus nihil sit maris, et feminæ, sicut apes. Ea porro quæ sic habent sexum, ut non habeant fœtum sicut muli et mulæ, mirum si ibi fuerunt, ac non potius parentes eorum ibi fuisse suffecerit, equinum videlicet atque asinium genus : et si qua alia sunt, quæ commixtione diversi generis genus aliquod gignunt. Sed si et hoc ad mysterium pertinebat, ibi erant. Habet enim et hoc genus masculum et feminam.

Solet etiam movere nonnullos, genera escarum quæ illic habere poterant animalia quæ nonnisi carne vesci putantur, utrum præter numerum ibi fuerint sine transgressione mandati, quæ aliorum alendorum necessitas illic coegisset includi ; an vero, quod potius est credendum, præter carnes, aliqua alimenta esse potuerint, quæ omnibus convenirent. Novimus enim quam multa animalia, quibus caro cibus est, frugibus pomisque vescantur, et maxime fico atque castaneis. Quid ergo mirum, si vir ille sapiens et justus, etiam divinitus admonitus, quid cuique congrueret, sine carnibus aptam cuique generi alimoniam præparavit et recondidit ? Quid est autem, quo vesci non cogeret fames ? aut quid non suave ac salubre facere posset Deus, qui etiam, ut sine cibo viverent, divina facilitate donaret, nisi ut pascerentur etiam hoc implendæ figuræ tanti mysterii conveniret ?

De Civitate Dei, lib. XV, cap. XXVII, edit. Migne, t. XLI, coll. 473-476.

imposa le maigre à tous ; heureux étaient-ils encore d'en trouver, « Quo vesci non cogeret fames? »

Enfin, il débat la question « si agitée de son temps » de savoir combien il y avait de rats, de mouches, de puces et autres petites bêtes avec Noé. Il est porté à croire qu'ils pouvaient être en grand nombre comme partout, à moins que le nombre *deux* n'intervînt comme élément nécessaire du « très sacré mystère » qui s'effectuait dans l'arche. Dans ce cas, c'était à Dieu d'y pourvoir et non à Noé. De l'homme, pas une syllabe.

S'il a traité la question sous toutes les faces qu'elle présentait de son temps, nous devons conclure qu'elle n'en tournait aucune vers le dogme catholique. Ce serait ce langage qu'on proclamerait celui d'un témoin de la foi chrétienne! Ce serait cette exégèse qui représenterait l'*intellectus catholicus*, et sur laquelle on voudrait établir des vérités infaillibles et obligatoires ! L'Église n'y va pas aussi vite.

Où est la formule technique, l'enseignement catéchétique, la proposition dogmatique, la condamnation comme hérétique (1)? Or, si toutes ces choses manquent, il en est une qui prend leur place : la liberté exégétique.

— Ce n'est pas là toute la Tradition?

— Non, sans doute. Mais nous venons d'étudier ce que l'on cite de plus favorable à la thèse. D'ailleurs

(1) Il faut venir jusqu'à la fin du huitième siècle, alors que la vraie tradition est close pour surprendre sous la plume de Bède une phrase très équivoque en ce sens, jetée au milieu de l'élucubration allégorique la plus singulièrement fantaisiste. Ce n'est pas vers 790, dans un écrivain si peu sûr en ces questions, si arriéré même à ce sujet, au point de vue traditionnel (Voir *Revue de Louvain*, 1883 : *L'état de la matière primordiale d'après la Tradition*), qui n'a jamais été cité comme appartenant au cercle des Pères faisant autorité en matière de tradition ; ce n'est pas, disons-nous, dans un écrivain de cette date, malgré la vénération qu'il mérite, et la place qu'il a tenue dans son siècle, qu'il faut venir chercher l'expression exacte de la pensée catholique.

nous avons tenu, pour notre compte, à poursuivre cette étude. Nous avons lu consciencieusement les écrivains qui parlent du sujet : S. Augustin (1), dans d'autres passages, Cassien (2), S. Epiphane (3), S. Grégoire de Nazianze (4), Paul Orose (5), S. Prosper d'Aquitaine (6), S. Isidore de Séville (7), S. Maxime

(1) *De civit. Dei*, lib. XVIII, *Ibid.*, lib. XV ; *Contr. Faustum*, Migne, t. VIII, col. 263 et Sw.; *Contr. adversar. legis*, lib. II, cap. XLV, etc.

(2) Cassien dit simplement que ceux qui périrent dans le déluge périrent justement : Et ideo eos qui ante legem immo ante diluvium peccaverunt, justo judicio Deum animadvertisse probabimus, quia transgressi naturalem legem sine ulla meruerunt excusatione puniri.—*Collat.*, VIII, *De princip.*, cap. XXIV, Migne, t. XLIX, col 705.

(3) ..... Καὶ ἡ τοῦ Θεοῦ δικαιοκρισία κατακλυσμὸν ὕδατος ἐπενέγκασα τῇ οἰκουμενῃ, πᾶσαν σάρκα ἀνθρώπων τε καὶ τῶν ἄλλων ἐξήλειψεν. Ἐφύλαξὲ τε ἐν λάρνακι διὰ προσάγματος τὸν Νῶε, εὐαρεντήσαντα ἐνῶπτον αυτοῦ, καὶ εὑρόντα χάριν. Αὐτὸν δὲ τὸν προδεδηλωμένον Νῶε, καὶ τοὺς τρεῖς υἱοὺς αὐτοῦ, Σήμ, Χὰμ, Ἰάφεθ, τήν τε ἰδίαν σύζυγον, καὶ τῶν τριῶν υἱῶν τὰς τρεῖς γυναῖκας, ὥστε ἀνθρώπων ψυχὰς ὀκτὼ, ἐν τῇ τότε λάρνακι διασώσασθαι ἀπὸ τοῦ ὕδατος τοῦ κατακλυσμοῦ, καὶ ἀπὸ παντὸς γένους θηρῶν τε καὶ ζώων, κτηνῶν τε καὶ τῶν αλλων τῶν ἐπὶ γῆς, τρὸς σύστασις πάλιν τῆς ἐν κόσμῳ πάντων εποστάσεως, ἀπό τινων μὲν δύο δύο, ἀπὸ δὲ ἄλλων ἑπτὰ ἑπτα. — *Epiphan.*, *adv. hieres.*, lib. I, t. I, n. 4.

(4) *Orat.* VI, n. 10, p. 185, et *Orat.* XXXIX, n. 16, p. 688, édit. Paris, 1842. — Il ne faut pas perdre de vue en parcourant ces citations qu'il ne s'agit pas de rechercher qu'elle idée ces écrivains se faisaient du déluge envisagé comme fait historique; mais s'ils trahissent par un seul mot l'intention d'émettre une vérité de foi.

(5) Deinde refuso in omnem terram mari, immissoque diluvio, cum toto orbe contecto unum spatium cœli esset ac pelagi, deletum fuisse universum humanumque genus, paucis in arca fidei suæ merito ad substituendam originem reservatis, evidentissime verissimi scriptores docent. Fuisse tamen etiam illi contestati sunt, qui præterita quidem tempora, ipsumque auctorem temporum nescientes, tamen ex indicio et conjectura lapidum, quos in remotis montibus conchis et ostreis scabros sæpe etiam concavatos aquis visere solemus, conjiciendo didicerunt. Et quamvis hujusmodi, adhuc et relatu digna et fide certa proferri a nobis queant, tamen hæc veluti principalia duo prævaricationem primi hominis, et condemnatione generationis vitæque ejus, ad deinde perditione totius generis humani dicta sufficiant : tantum ut si quæ gentiles historici de nostris aliquo ordine contigerunt hæc plenius cum cæteris ipso, quo incurrerint, ordine proferantur. — *Historiarum* lib. I, Bibl. Patr., t. VI, p. 381.

(6) Denique si ad ipsa mundi exordia recurramus, invenicmus, omnium sanctorum qui diluvium præcesserunt, Dei spiritum fuisse rectorem, propter quod et filii Dei nominati sunt, quoniam, sicut

de Turin (1), Odon de Vienne (2), etc. Nous n'avons pas rencontré une insinuation de nature à faire songer à une déclaration dogmatique.

En revanche, ce que l'on constate facilement, c'est une incroyable bigarrure et une somme énorme de

ait apostolus. *Quicumque filii aguntur, hi filii sunt Dei* (*Rom.*, VIII, 14). Et cum iidem neglecta observantia patrum illictis se reprobare connubiis miscuissent, atque ob nefariam societatem digni exterminio judicarent Dominus ait : Non permanebit spiritus meus in hominibus istis quoniam caro sunt. — *De vocation, omn. gent.*, cap. XII, coll. 677, 695.

Gens hominum culpas penitus pietate relata,
Dira toris vetitis generaret monstra gigantes,
Illa quidem mundi exitium præfata futurum,
Tempora larga dedit, queis in meliora reductis
Mortales, scelerum seriem virtute piarent.
Cumque nefas placitam toto persisteret orbe,
Nec nisi diluvio deleri crimina possent,
Sola Noe servata domus, quæ libera cladis,
Conclusis paribus spirantum de genere omni,
Unde forent vacuis reparanda animalia terris,
Illæsa, mundo pereunte, superfuit arca.

Provid. divin., coll. 824, 25, Migne, t. LI.

(7) Primum diluvium extitit sub Noe, quando hominum sceleribus offensus omnipotens, toto orbe contecto deletis cunctis, unum spatium cœli fuit, ac pelagi ; cujus hactenus indicem videmus in lapidibus quos in remotis montibus, conchis et ostreis concretos, sæpe etiam cavatos aquis visere solemus. — *Etymolog.*, lib. XXII *de diluviis*, Migne, t. LXXXIII, col. 494 ; Voir aussi *Quæst. in Vetus Testam.*, t. LXXXIII, col. 230.

(1) Salutaris, inquam, et mysticus et quadragenarius numerus. Nam primum cum mundi faciem iniquitas hominum possideret, tot dierum curriculo, Deus effusis de cœlo imbribus, universam terram diluvio superfudit. Vides ergo jam illo tempore mysterium in figura depositum. Nam sicut tunc, ita nunc quadraginta diebus miseretur ad hominem purificandum. — *Sermo* XX, *De quadragesima*. Migne, t. LVII, col. 573.

(2) Noe, divino oraculo jubente, anno ætatis suæ D, arcam ædificare cœpit his temporibus, ut refert Josephus, scientes illi homines, quod aut aquis aut igne perire poterant, in duabus columnis ex latere et lapide factis studia sua conscripserunt, ne delerentur memoria quæ sapienter invenerant, quorum lapidæa columna fertur in diluvio durasse, et hactenus in Syria permanere. Noe anno sexcentesimo venit diluvium mense secundo decima septima die mensis. Cujus arcam Josephus sedisse refert in montibus Armeniæ qui vocantur Ararat. Hæc prima ætas sæculi, secundum hebraicam translationem, continet annos mille sexentos quinquaginta sex ; secundum septuaginta editionem, bis mille ducentos quadraginta duos. — *Chronic. breviarium*, ætas 1e, Bibl. Patr. T. XV et XVI, 769.

contradictions sur divers points dans la pensée traditionnelle.

S. Éphrem (1) croit que les géants sont des fils de Seth et ne pouvaient naître que grâce aux descendants de ce patriarche, des filles rachitiques de Caïn. — S. Augustin (2) enseigne qu'ils n'existaient que chez les Caïnites avant le mélange.

S. Irénée (3) veut, avec beaucoup (4), que les fils de Dieu soient des Anges.— Dix autres condamnent (5) cette opinion avec vigueur.

Théodoret (6) enseigne que les Caïnites sont la cause déterminante du déluge. — Saint Prosper (7) en accuse uniquement les Séthites.

Pour l'un, il y a beaucoup de justes cent ans avant le début du cataclysme (8). — Pour l'autre, l'*Omnis*

(1) *In Genesim*, cap. VI.

(2) Potuerunt ergo gigantes nasci, et priusquam filii Dei qui et Angeli Dei dicti sunt, filiabus hominum, hoc est secundum hominem viventium miscerentur, filii scilicet Seth filiabus Caïn. Nam et canonica Scriptura sic loquitur, in quo libro hæc legimus, cujus verba ista sunt :..... *Gigantes autem erant super terram : et post illud cum intrarent filii Dei ad filios hominum, et generabant sibi; illi erant gigantes a sæculo famosi.* Hæc libri verba divini satis indicant jam illis diebus fuisse gigantes super terram quando filii Dei acceperunt filios hominum, cum eas amarent bonas, id est, pulchras. — *De Civitate Dei*, Lib. XV, cap. XXIII, n. 2. — Plus bas ; Igitur secundum Scripturas canonicas Hebræas atque christianas, multos gigantes ante diluvium fuisse non dubium est, et hos fuisse cives terrigenæ societatis hominum : Dei autem filios, qui secundum carnem de Seth propagati sunt, in hanc societatem, deserta justitia, declinasse. — *Ibid.*, n. 4.

(3) *Contra hæreses*, lib. IV, cap. XXXVI.

(4) Au sujet de cette opinion sur la faute des Anges, Cf. S. Justin *Apolog.*, Athenag. ; *Legat. Pro chist.* ; Clemens Alexand., *Pædag.*, lib. II, cap. II ; *Strom.*, lib. III et V ; Tertull., *De Idol.*, cap. IX, *De habit. mulieb.*, cap. II ; *De Cult femin.*, cap. X ; *Cont Marcion* , lib. V, cap. XVIII ; *De Virgin. veland.*, cap. VII ; S. Cypr., *De disciplin et hab. virg.*. *De Idol. vanit.* ; Lact. *Institut.*, lib. II, cap. XV.

(5) S. Aug., *de Civit.*, lib. XV, cap. XXIII ; S. J. Chrys , *Homil XXII in Genes.* ; S. Cyrill. Alex. *Glaphyr.*, lib. I ; vide etiam Petau.

(6) *Interrog.* L. Voir plus haut.

(7) *De vocat. omnium gent.*, cap. XII, Migne, t. LI, col. 697. Int. op. dub ; *Ibid.* cap. X, col. 695. Voir plus haut.

(8) S. Aug., *de Civit.*, lib. XV, cap. XXIII. Voir plus haut.

caro corruperat viam suam doit être pris en un sens absolu (1).

Celui-ci croit à la sainteté parfaite de toute la famille de l'arche (2). — Celui-là en suppose les hôtes (3) suffisamment coupables pour n'être épargnés qu'en faveur de Noé, et par nécessité pour la propagation de l'espèce (4).

On ne s'entend même pas pour savoir si la cause physique du fléau fut naturelle ou miraculeuse (5).

VII

Qu'on ne dise pas que toutes ces contradictions ne portent jamais sur l'universalité de la destruction animale ou humaine, nous n'avons ni désir, ni intérêt à le nier: il est trop aisé de comprendre et d'expliquer l'existence de cette unanimité inévitable, même en la supposant erronée. « Les textes, dit le P. Pian-« ciani, ont été pris dans la rigueur de la lettre, tant « que de fortes raisons d'abandonner le sens le plus « *obvie* ne se sont pas présentées. C'était juste et bien « entendu. Mais il n'est nul besoin de recourir, pour

(1) Vid. Bonfr. *In Genes.*, VI, p. 146 et multi alii.

(2) *Exposit. aurea S. Thom. in Genes.*, cap. VII ; « Sem, Cham, Japhet qui fuerunt paternæ justiciæ imitatores. » Cet ouvrage, dit D. Ceillier, est de Thomas l'Anglais.

(3) S. J. Chrysost., *Homil.* XXIV *in Genes.*; Pereirius, *in Genes.*, lib. XI ; Tostat, *loc. cit.*

(4) Pereirius, *in Genes.*, lib. IX.

(5) Sed quæritur unde fuit diluvium vel ex causa naturali, vel ex causa supernaturali ? Quamvis aliqui fuerint qui dixerunt diluvium esse per naturam, omnes planetæ et stellæ quæ possunt valere ad humiditatem, concurrunt, et in diluvio futuro ignis omnes planetæ solidi et stellæ quæ ad calorem faciunt concurrant, tamen si istud fuisset naturaliter philosophi vel astrologi istud deprehendissent et cum non inveniamus quod aliquis philosophus de hoc aliquam fuerit mentionem dicendum est quod istud fuit per viam supernaturalem — *Expositio aurea S. Thomæ in Genesim*, cap. VII, Parisiis 1640, p. 54.

« trouver la raison de ce consentement unanime, « à une tradition divine ou apostolique quelcon- « que (1). »

Se rend-on compte, en effet, de la situation des Pères devant le problème ?

Les Pères n'ont aucune connaissance exacte de l'état du monde et des lois qui le régissent, au point de vue du phénomène en question.

Beaucoup, qui n'en font pas, comme Cosmas (2), une boîte oblongue, fermée de toutes parts, semblable au tabernacle de Moïse, n'en soupçonnent pas plus pour cela la grandeur, la forme et l'état.

S. Augustin (3), Lactance (4), S. Jean Chrysostôme (5), Sévérien de Gabales (6), Bède. et bien d'autres (7), repoussent plus ou moins l'idée de la sphère et ne croient pas du tout aux antipodes (8).

Le monde, pour le grand nombre d'entre eux, sui-

(1) *Op. cit.*, p. 544.
(2) *In Hexaen*, lib. II, B. Gall. pp. 409-435.
(3) *De civit.*, lib. XVI, 9.
(4) Lib. III, cap. XXIV.
(5) *In Epistola ad Hebreos*, cap. VIII. Homil. XIV.
(6) *In Hexæmen* (3e jour de la création), Sermo II.
(7) V. Gall. T. XII, *loc. cit.*
(8) Quod vero et antipodas esse fabulantur, id est, homines a contraria parte terræ ubi sol oritur, quando occidit nobis, adversa pedibus nostris calcare vestigia, nulla ratione credendum est. Neque hoc ulla historica cognitione didicisse se affirmant, sed quasi ratiocinando conjectant, eo quod intra convexa cœli terra suspensa sit, eumdemque locum mundus habeat et infirmum, et medium : et ex hoc opinantur alteram terræ partem, quæ infra est, habitatione hominum carere non posse. Nec attendunt, etiamsi figura conglobata et rotunda mundus esse credatur, sive aliqua ratione monstretur ; non tamen esse consequens, ut etiam ex illa parte ab aquarum congerie nuda sit terra : deinde etiamsi nuda sit, neque hoc statim necesse esse, ut homines habeat. Quoniam nullo modo Scriptura ista mentitur, quæ narratis præteritis facit fidem, eo quod ejus prædicta complentur ; nimisque absurdum est, ut dicatur aliquos homines ex hac in illam partem, Oceani immensitate trajecta, navigare ac pervenire potuisse, ut etiam illic ex uno illo primo homine genus institueretur humanum. Quapropter inter illos tunc hominum populos, qui per septuaginta duas gentes et totidem linguas colliguntur fuisse divisi, quæramus, si possumus invenire illam in terris peregrinantem

vant qu'ils se réfèrent à tel ou tel texte biblique (1) mal compris, est tantôt un cylindre coupé longitudinalement (2), tantôt une fournaise (3) à sol plat, une tente, une calotte (4), soudée autour d'une base (5).

Ils suppriment d'un coup tout un hémisphère; celui qui reste est rapetissé dans leur esprit.

Ils ne se doutent pas de l'existence de l'Australie ou de l'Amérique.

Les lois de la répartition des bêtes selon les milieux et les zones, leur sont très inexactement connues (6).

Les espèces animales se réduisent pour eux à quelques centaines (7).

Ils n'ont point mesuré les montagnes, et ils les diminuent de plus de moitié (8).

civitatem Dei, quæ usque ad diluvium arcamque perducta est, atque in filiis Noe per eorum benedictiones perseverasse monstrantur, maxime in maximo, qui est appellatus Sem : quandoquidem Japheth ista benedictus est, ut ejusdem fratris sui dominus habitaret. — *De Civitat. Dei*, lib. XVI, cap. IV.

(1) Il est curieux de voir l'usage qu'en fait Cosmas, exagérant l'habitude des écrivains d'alors. Il cite plus de 30 passages scripturaires en faveur de son opinion.

(2) V. J. Philop., *De creat. mundi*, III, 10, Bibl. de And. Galland, p. 119, à propos de Théod. de Mopsueste.

(3) V. S. Basile, *Homil. I, in Hexaem.*

(4) Au quinzième siècle, l'opinion de la non sphéricité de la terre est encore admise « a plerisque theologorum. » Tostat appelle l'opinion contraire « non tuta et temeraria. » V. Galland. T. XI, *loc. cit.*

(5) Ils ne se demandent même pas comment le soleil, qui se couche le soir en dedans de la clôture, peut se retrouver de l'autre côté, au matin ; ou bien, ils se figurent qu'il s'y rend en rampant péniblement dans les mers. Plusieurs se représentent la terre nageant sur l'eau comme une orange ou une moitié d'orange. Voir S. Bas. *Loc. cit. In Hexaem.*, Hom. I, n. 9.

(6) Bien qu'il soupçonne que le fait naturel puisse y être pour quelque chose, Tostat, au quinzième siècle, suppose encore que si toutes les espèces ne vivent pas dans toutes les contrées du globe, c'est peut-être *parce que les anges ne les y ont pas conduites*. Voir t. I, *in Genes.*, cap. VII, p. 129.

(7) Lyra, sur la foi d'Arias Gesner et d'Ulysse Aldovrand, porte à 150 le nombre des espèces en dehors des serpents, que Pereirius porte à 25. Aujourd'hui on en accepte plus de 11,000.

(8) Au dix-septième siècle, on croit encore que la plus haute n'a pas 4,000 mètres « Nullus (mons) reperitur qui supra quatuor

Ils supposent même parfois l'eau des mers plus élevée que les terres, et s'étonnent que l'inondation ne soit pas continue (1).

Aucune des objections, même soulevées de leur temps, ne revêt, à leurs yeux, son véritable aspect, et ne se présente à leur pensée avec sa difficulté scientifique (2).

Ils ne se posent ni celles qui naissent de la diversité des races, ni celles qui naissent de la diversité des langues (3), ni bien d'autres.

La géologie n'existe pas pour eux, et le problème de l'étendue des migrations primitives, soulevé par la découverte des fossiles humains sur tous les sols et dans tous les mondes, n'arrête pas un instant leur réflexion.

Les coquilles trouvées (4) sur les sommets leur suffisent pour démontrer que l'inondation diluvienne a passé par-dessus les montagnes, et la croyance à ce fait de plus en plus abandonné est, en dernière analyse, la principale raison de leur foi à la destruction totale des humains (5).

millia passuum a terra erigatur » Bonfrerius *in Genes.*, cap. VII, p. 155.

(1) S. Basile, Homil. IV, *in Hexaemeron.*

(2) Voir, à se sujet, dans la dissertation suivante, ce qu'était encore l'exégèse douteuse de Tostat et de Bonfrère.

(3) S. Augustin en compte 70, nous en connaissons plus de 2,000.

(4) Ainsi raisonnent Tertullien, *De Pallio*, cap. II ; S. Isidore, *Etymolog.* Lib. XIII, Migne. T. LXXXII, col. 494 ; Paul Orose, *ad Aurel. August.*, B. PP. T. VI, p. 381. V. supra.

(5) V. Supra. On voit que ce n'est pas, comme le dit Pallavicini « absque novæ rationis pondere » que nous nous écartons des Pères, et que nous ne méritons point « temeritatis nota. » Palav. Lib. VI, cap. XVIII. Est-il nécessaire d'observer que nous n'avons point besoin de prétendre que les Pères auraient certainement nié la destruction totale des hommes s'ils avaient connu toutes ces choses? On a compris sans doute qu'il nous suffit de pouvoir admettre que, trouvant là de sérieux motifs pour hésiter devant l'universalité locale et la destruction animale, ils seraient devenus assurément moins affirmatifs sur la destruction humaine. Et qui voudrait affirmer le contraire?

Avec toutes ces facilités à croire, offertes par l'ignorance où nécessairement ils se trouvent des lois physiques, des faits naturels, et de plusieurs autres choses encore, comment, devant un texte qui pourrait s'exprimer à peu près comme il s'exprime s'il devait être pris dans un sens absolu, comment hésiter à lui donner toute sa rigueur? Sur ce point l'entente était nécessaire et fatale, étant connues surtout l'habitude qu'avaient beaucoup de Pères de faire de la cosmographie et de l'histoire naturelle avec le récit scripturaire, au lieu d'interpréter, à l'aide des données de la science, les figures du langage biblique. Un désaccord à ce sujet serait le vrai et le plus grand miracle produit par le déluge. Aussi leur entente ne prouvera-t-elle jamais qu'ils sont les témoins de la foi antique ou les garants de l'*Intellectus Catholicus*, aussi bien que leurs contradictions, leurs erreurs, leurs lacunes, montrent qu'ils sont exégètes privés et rien de plus (1)?

Lors donc que, en présence de ces vices et de ces fautes, nous entendons Brunati, dans son ouvrage *Du système catholique d'interprétation des saintes Écritures* (2), écrire que, sur les points où l'interprétation

(1) Nous savons bien qu'il faut distinguer, comme le remarque Perrone, l'*objet de la foi*, *des motifs* sur lesquels les Pères l'appuient. Nous savons bien que les erreurs de critique, de physique, d'exégèse, d'histoire n'infirment pas leur autorité « quando *veluti testes traditionis atque communis fidei* se præbent. » Mais, comme le remarque bien aussi le P. Perrone, il faut que cette intention de leur part soit constatée « juxta modo expositas regulas. » C'est, nous venons de le démontrer, ce qui ne peut se faire aucunement sur le point en litige ; et, dès lors, leur doctrine n'a d'autre autorité que celle des motifs qui la soutiennent, et « talis non est eorum aucto- « ritas, ut si graves præsertim rationes ita postulent, piaculum « sit, debita semper cum reverentia, ab eorum placitis recedere.» Aussi Perrone ajoute-t-il avec raison : « Inepte prorsus ad patrum « auctoritatem minuendam ejusmodi errores ab hæreticis obji- « ciuntur cum nemo catholicorum sit qui regulas non assignet « adhibendas in recto auctoritatis patrum usu. » Pars II, sect. « cap. II, col. 1242-43 11 Cf. S. Aug. in *Epist. CXLVIII ad Fortunatianum*, n. 15.

(2) *Démonst. évangéliq.* T. XIV, col. 521, n. 13.

des Pères a « fixé le dogme et la morale », il est bien rare que l'on puisse donner « plus de force et de lu« mière au sens catholique », nous constatons que ce dernier *criterium* s'unit aux autres pour prononcer contre l'impeccabilité doctrinale des Pères dans la matière présentement en cause (1).

Est-ce assez? Non. Allez au fond de cette unanimité et de cet absolutisme exégétique, et voyez ce qui se passe en réalité.

Quel est celui des Pères et des écrivains anciens qui se sente arrêté par un dogme inflexible, et qui se gêne lorsqu'une raison scientifique ou autre l'invite à diminuer la rigueur de l'*Omnis terra?*

Celui-ci le fait par rapport aux montagnes, parce qu'il croit l'Olympe ou l'Atlas trop haut (2).

Celui-là agit de même pour préserver le Paradis terrestre (3).

Un autre, plus absolu encore, n'enverra l'eau sur aucune montagne, et la localisera dans les plaines (4), dont quelques-uns excepteront plus tard celles de la Palestine (5).

Ce n'est pas assez. On transportera ce genre d'ex-

(1) Et montrer que la doctrine du déluge traverse actuellement cette phase si justement signalée par le cardinal Franzelin (Sect. IV, Th. XXIII, p. 238 et sq.), et après lui par Hurter (Tract. II, cap. IV, demonstr. II, n. 218, p. 139), et qui, comme ils le disent, succède à celle de l'entente générale pour aboutir à la certitude dans la lumière d'une définition, s'arrêter devant des objections insolubles, ou reculer devant des preuves contraires à l'opinion primitive.

(2) S. Augustin fait allusion à cette opinion. *De Civit.* L. XV, cap. XXIII, n. 2. Elle est reproduite dans Cajétan et dans plusieurs commentateurs du seizième et du dix-septième siècle. « Cette opinion « eût été, je crois, plus tolérée, dit le P. Pianciani, si elle avait été appuyée sur un fondement plus vrai. » — *Append.*, p. 544. — Voy. aussi *Expositio aurea, S. Thomas in Genes.*, cap. VII.

(3) V. Cajétan, *Comment.* in h. loco. — On le trouvera dans *La Controv.*, art. de Septembre, p. 318. Nous en citerions vingt autres.

(4) *Question. ad Orthod.*, vid. supra.

(5) Pianciani, *Cosmog. nat.*, *Append.*, p. 543.

clusion aux animaux (1). On ne comptera point ceux qui naissent par génération spontanée (2).

S. Augustin supprimera volontiers les abeilles parce qu'elles ne sont « ni mâle ni femelle (3). »

Un autre (4) n'acceptera qu'un phénix dans l'arche parce que il n'y en a pas deux dans le monde, attendu « que cet oiseau renaît de lui-même. »

On fera également disparaître un vautour, comme complètement inutile, malgré le « *bina et bina,* » les vautours étant « tous femelles (5). »

On agira de même pour les cavales de Lusitanie et de Cappadoce « qui conçoivent sans mâle et sont fécondées par le vent (6). »

(1) Vid. S. Augustin, *De Civit.*, Lib. XV, cap. XXVIII, Corn. a Lapid, *In Genes.*, VI, 18 ; Vallisneri, *Lettera 2ª intorno al diluvio*, § 10. Cf. Constantini, *Veritas del Diluv.*, P. I, sect. IV, § 7 et seq., Nicol., Lez. XLIII del. Gen.

(2) S. Augustin., *Loc. cit.* Voy. aussi *S. Thomas, Expos. aurea in Genesim*, cap. VII.

(3) *Ibid.*

(4) *Expositio aurea in Genes.*, cap. VII. Cf. etiam. Pereir. *in Genes.*, Lib. XI, p. 206-209.

(5) Quid de vultere censendum? Apud multos enim ista invaluit opinio vultures omnes esse feminas, et a vento Vropigio surrecto et obverso imprægnari, ovaque subventanea, eademque fœcunda parere. Vide Pierium *in Hieroglyphicis de vulture*, cap. IV, qui hanc rem tamquam non dubiam, et omnino compertam adfert. Habet hoc ipsum Ælianus, *de animalibus*, lib. II, cap. XLVI. Citat in eamdem rem Aldrovandus Appolinem, lib. I. *Hieroglyph.* Pictotium, Tzetzen, Sinnocatum, Philem, qui omnes idem asserunt, quorum testimonia apud eum videri possunt. Quin et sancti Patres, Basilius, in Hexaem., Hom. VIII, Ambrosius, lib. I, cap. XVII, Origines idem adferunt. Porro eadem hic fere quæstio, quæ de phenice esse potest : si enim id verum sit, non potuerunt e vulturibus duo et duo, masculus et femina induci in arca. Bonfrer. — *Comment. in Genes.* cap. VII, p. 151, edit. Antuerp., 1625.

(6) Non dissimilis quæstio nasci potest de aliis quibusdam animantibus, quæ licet per sexuum commixtionem progenerent a vento tamen etiam imprægnari, et sine commixtione parere dicuntur. In hoc numero censetur equa, quæ in certis Hispaniæ scilicet et Lusitaniæ regionibus dicitur ex vento concipere. Testis Varro, lib. II de *Re rustica,* cap. I. Columella, lib. VI, cap. XXVII, Plinius, lib. IV, cap. XXII et lib. XVI, cap. XXV. item, lib. VIII, cap. XLII. Ejus hæc sunt verba : *Constat in Lusitania circa Olyssipanum et Tagum omnes equas favonio flante obversas animalem concipere spiritum, idque partum fieri, et gigni pernicissimum.* D. Augustinus

Quand il faudra nourrir les bêtes, pour ménager le travail et le local on réduira l'*Ex omnibus escis quæ mandi possunt* (1) à une seule espèce d'aliments (2).

S'agit-il des hommes? Pour sauver l'honneur des Sethites, malgré l'*Omnis caro corruperat viam*, on glissera parmi eux des justes en bon nombre (3).

Malgré l'*Omnes montes*, on interdira à l'inondation le sommet où se trouve Hénoch (4).

Malgré l'*Universi homines*, sans se rendre compte de ce que Mathusalem est devenu, on admettra qu'il survit en dehors de l'arche; pour cette raison que la chronologie des Septante le suppose existant quatorze ans après le déluge (5).

Bref, tantôt pour un motif et tantôt pour un autre, motif de science, motif d'exégèse, motif d'histoire, motif de piété, on fera des brèches à l'universalité absolue ; et, si on ne les fait pas plus larges, c'est qu'on n'éprouve, pour le moment, aucun besoin de les agrandir, comme le proclame explicitement Tostat (6) lui-même. Mais, du moins, si on en comprend bien la nature, peut-être apercevra-t-on qu'elles ont assez d'ampleur pour placer un principe : celui de la restriction complète, et donner, par avance, une

scribit in Cappadocia contingere. Aristoteles etiam scribit equas ἐξυνεμοῦσθαι, hoc est, vento impræguari. Homerus etiam agnovit equorum subvantaneorum genus, dum fingit Boream adamasse Troicas quasdam equas, easque implevisse semine, procreatumque inde equorum genus celerrimum, etc.... — Idem, *Comment. in Genes.* cap. VII, p. 152.

(1) *Genes.*, cap. VI, 21.

(2) S. Augustin, *De civit. Dei.*, L. XV, cap. XXIII, n. 5. V. Mercer, *in Genes.* Tostat, Bonfrer., Cornel., etc., etc.

(3) S. Augustin., *Op. cit.*, cap. XXIV.

(4) Vide sup.

(5) Cf. S. Augustin., *Quæst sup. Heptat.*, Lib. I. Migne. T. XXXIV, col. 548. *De Civ. Dei.*, Lib. XV, cap. XI, XIII; S. Hieronym, *Quæst in Genes.*; Euseb., *Chronic.-Canon.*, lib. I, cap. VI.

(6) « Quia non subest causa dubitandi, » *in Genes.*, VII, p. 133. Nous le montrerons plus au long dans l'étude prochaine sur les écrivains scolastiques et ceux du seizième, dix-septième et dix-huitième siècle.

autorisation en bonne forme à l'exégèse que nous exposons.

Pénétrez plus avant encore et vous verrez que les Pères, en cela, sont vraiment conséquents avec eux-mêmes. Ce n'est pas quand il applique à la narration diluvienne les imparfaites idées de son temps ; mais quand il proclame, les vraies lois de l'interprétation biblique, que saint Augustin « traite la question sous toutes ses faces. »

C'est quand il écrit :

1° Que, dans les menaces prophétiques, l'Écriture emploie souvent l'hyperbole, et que l'*on y dit des choses qui ne sont point vérifiées par les faits, dans la mesure qui semble tout d'abord indiquée, et de la façon dont on pourrait les entendre* (1).

2° Que le mot *Omnis* doit être souvent restreint parce que « c'est la coutume des écrivains bibliques de *parler de la partie comme du tout* (2). »

3° Qu'il est inutile de faire entrer dans l'arche les bêtes qui peuvent être sauvées autrement (3).

4° Que l'on peut croire au salut de Mathusalem bien qu'il ait vécu pendant le déluge et en dehors de l'arche (4).

5° Enfin, qu'on peut le placer où l'on voudra durant le cataclysme, et se tromper tout à l'aise sur cette question, attendu qu'elle ne touche pas le moins du monde à la foi. *Ubi potuerit Mathusalem vivere, qui in arca non fuit, salva fide aut ignoratur... aut aliter quam est humana et infirma suspicione conjicitur* (5).

Loin de se jeter sans respect à l'encontre des Pères, les partisans de la non-universalité n'imitent-ils pas

(1) *Enarrat. in Psalm.*, *LXXVII*, Migne. T. XXXVI, col. 1000. Vide sup.
(2) *Epist. ad Paulin.*, CXLIX, col. 69, Vid. supr.
(3) Vide supr., *loc. cit.*
(4) *De Peccat. Origin. cont. faust. et Celest*, n. 27.
(5) *Ibid.*

leurs exemples et ne défendent-ils pas leurs principes? Lorsque, après cela, ils hésitent à les suivre dans certains détails du problème, dont, grâce à l'état des connaissances de leur temps, tous les facteurs n'existaient pas, ils obéissent encore à la voix du même Augustin qui leur crie : *De obscuris naturalium rerum quæ Omnipotente Deo artifice facta sensimus, non affirmando sed quærendo, tractandum est, in libris maxime quœ nobis divina commendat auctoritas* (1), de peur, ajoute-t-il, de compromettre l'Écriture elle-même.

Et qu'on ne s'étonne pas de ce recensement, ou, si l'on veut, de cette critique. La seule manière de conserver à la parole des Pères, de même qu'à celle de l'Écriture sa légitime et divine autorité, c'est de ne pas la surfaire, de l'interpréter avec une ferme et droite raison, de ne pas lui donner plus de puissance que ne le veut l'Église, de rechercher, en un mot, quand elle est vraiment la voix de la Tradition. Autrement l'exégèse se verra liée par des chaînes que Dieu n'a ni imposées ni scellées et la défense ne sera pas possible.

La Tradition, nous la vénérons trop pour ne pas l'avoir fréquentée. Quand elle parle son grand, son solennel langage, quel catholique ne la reconnaît, et n'écoute à genoux cette voix qui n'est sur terre qu'un écho de la parole d'en haut? A qui comprend un peu l'économie de la rédemption et les desseins de Dieu dans l'illumination du monde, elle apparaît au premier plan, car l'Écriture elle-même n'en fut que le complément providentiel. Le premier, le plus puissant et le plus fécond ministère fut celui de la parole. Le Christ n'a rien écrit, le Christ n'a rien commandé d'écrire. Éternel Verbe, éternelle

(1) *De Genes. ad litter.*, cap. I, n. 1.

l'arole, c'est de sa bouche qu'il voulut instruire le monde, et c'est de la sorte qu'il entendit tout d'abord le prêcher. Le monde, qui s'abîmait dans l'erreur et dans le vice, ne pouvait attendre la marche lente d'un écrit inactif, et le Christ était pressé de le sauver. Où en serait aujourd'hui la terre, si Jésus avait attaché la fortune de l'Évangile à celle d'une production littéraire? Ce qu'il voulait, ce qu'il demanda avant tout aux apôtres, c'était une parole rapide, chaude et convaincue jusqu'au martyre. Les Pères en sont l'écho. Ils ont reçu les premiers enseignements; ils ont entendu le premier commentaire des divines Lettres; ils ont participé à la foi de la primitive Église. Consacrée, députée par l'esprit de vérité promis par le Christ aux jours des suprêmes adieux, la Tradition se présente au monde, dans le ministère de l'enseignement, comme le continuateur fidèle de la mission des douze, et elle a conscience de sa haute fonction. Quand cette parole retentit, on y sent vibrer encore la voix apostolique. Voix de docteurs ou voix de témoins, elle possède le ton assuré d'une autorité qui s'affirme et d'une foi qui ne doute pas plus d'elle-même qu'elle ne permet pas aux autres d'en douter. Écoutez-la, par exemple, vous expliquer ces pages étranges, sans elle peut-être à jamais incomprises, chargées pourtant d'apprendre au monde le mystère eucharistique. Quelle conviction et quelle assurance! quelle unité et quelle clarté de doctrine! Ils n'interprètent pas d'eux-mêmes les paroles du Christ, ces hommes; ils en ont reçu l'explication, *edocti sumus* (1). Ils ont ouï « ces trompettes de l'Esprit-Saint qui furent les apôtres ou leurs premiers disciples (2). » Ce n'est pas leur pen-

(1) S. Justin., *Apolog.* I, nº 65.
(2) Nullus aliquando tubarum Spiritus videlicet apostolorum

sée propre foi qu'ils manifestent, mais celle de l'Église, toujours donnée comme un principe hors de contestation (1) : *Credimus* (2), *obtemperamus* (3), *confidimus*, *sumimus* (4), *edimus* et *bibimus* (5). La question n'est point libre ou incertaine; c'est un mystère de foi appartenant à la croyance catholique, « mysterium fidei pertinens ad fidem catholicam (6). » « Il n'y a pas place à l'hésitation. » Le nier, c'est de « l'audace, » de « l'aveuglement, » de « l'infidélité qui doit disparaître (7). »

Ils prohibent tout enseignement contraire (8) ; ils poursuivent avec ardeur les hérétiques, et j'entends S. Optat de Milève (9), répétant des accents plus anciens, traiter de « sacrilège, » de « crime infâme, » de « forfait inouï » la conduite des Donatistes.

Et qu'est-ce que tout cela? Un commentaire des paroles saintes.

Voilà comment les Pères expliquent les textes divins, quand ces textes contiennent ce qui fut la foi primitive et ce qui doit être la foi des siècles. Et combien nous sommes loin dans ce coup d'œil rapide, d'avoir donné une juste idée de ce qu'est, en ces matières, le sublime concert traditionnel ! Qu'on y com-

aut illustrium patrum nostrorum... Epiph., in Conc. nic. II, act. VI, ap. Hard. IV, 370.

(1) Voir S. Irénée, passim.

(2) S. J. Chrys. Homil. LXXXII, *in Matth.*, Cæsarus, *Dialog.* III, 169.

(3) S. J. Chryst., *ibid.*

(4) S. Just , *Apolog.* I, n° 65.

(5) S. Ambros., *de mysteriis*, cap. IX, n° 50 et sm.

(6) Anastas. mon., *in Epist. ad Gerald.*

(7) Cæsar. Arelatensis (ou Faust, ou quelque auteur ancien). *Homil.* V, *de Pascate :* Recedat omne infidelitatis ambiguum. — De veritate corporis et sanguinis, non relictus ambigendi locus. S. Hilar., *De Trinit.* VIII, 14. Cf. S. Ambr., *De Myst.*, cap. VIII, nos 47, 48 ; *In Psalm.* XLIII, n° 36 ; *De Sacram.* IV, 4, 5.

(8) Μηδεὶς οὖν δοιχετο ἀντίτυπα ειναι τὰ ἅγια τοῦ σώματος καὶ αἵματος τοῦ Χριστοῦ... S. Sophr. de Jerusal. ap. *mai.* Spicileg. Roman. T. IV, p. 33.

(9) *De schism. Donatist.* VI, 2.

pare S. Augustin à lui-même, S. Éphrem à lui-même. Ce ne sont plus des « on dit » que ce dernier accepte et répète. Quel langage toujours imagé et brillant mais en même temps quelle doctrine ferme et sûre d'elle-même! Nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire quelques lignes empruntées aux belles pages que sa croyance lui inspire, et que lui dicte le zèle de sa mission. Nous le devons comme dédommagement à l'illustre diacre; nous le devons aussi, du reste, à notre vénération pour l'une des plus grandes et des plus vraies gloires chrétiennes. « Abraham, s'écrie-« t-il, offrit à des anges incorporels une corporelle « nourriture, et ils la mangèrent. Ah! c'est bien autre « chose que j'aperçois dans ce nouveau miracle du « Seigneur préparant à des hommes corporels un « aliment et un breuvage incorporels pleins de feu « céleste et d'esprit de vie. Lancé par la colère « de Dieu, un jour le feu envahit et brûla des cou-« pables; lancé par le même Dieu, mais un Dieu « cette fois plein d'amour, un autre feu descend sur « terre et se cache dans le pain. Si le premier dévora « les hommes et leur donna la mort, c'est la vie que « ce dernier transfuse en ceux qui consentent à le « manger. Tombé du ciel, le feu consume la victime « d'Élie ; le feu de l'amour, est hostie lui-même, « hostie réparatrice de notre vie appauvrie. Celui-là « consumait des chairs; ton feu à toi, Seigneur, le feu « de ton sacrifice devient le nôtre... Je les vois, ce feu « et cet esprit dans le sein de Marie qui t'en-« fante. Je les vois, ce feu et cet esprit, dans le fleuve « qui te lave de ses eaux. Je les vois enfin dans notre « régénération à nous, dans le pain sacré et le divin « breuvage. Ton Pain à toi, il tue ce glouton infâme « qui nous avait fait le sien, et ton calice détruit la « mort qui dévorait sous nos yeux notre pauvre « famille humaine. Oui, oui, Seigneur, c'est bien toi

« que nous mangeons; oui, c'est bien toi que nous « buvons, non pas pour t'anéantir, mais pour nous « rétablir nous-mêmes, *non ut tu deficias, sed ut nos* « *reficias.* »

Voilà vraiment le Père de l'Église interprétant les textes bibliques; voilà la voix sacrée de la Tradition. Nous ne demandons pas qu'elle soit toujours aussi pleine, toujours aussi majestueuse pour commander notre foi et nos respects; mais devînt-elle humble et modeste, elle garde quand même ce caractère d'autorité qui se trouve partout où passe le souffle de Dieu. A mesure qu'il s'efface, le sceau divin disparaît, et l'Église, qui seule aujourd'hui le possède et l'impose, seule aussi peut le retrouver et le lui rendre. En proportion que cette nuance s'affaiblit et se dégrade, la doctrine s'approche de ce qui n'est plus qu'opinion humaine. Et n'est-elle pas pleinement entrée dans ce cercle, quand, à l'incertitude intrinsèque de la matière, à l'absence d'affirmations dogmatiques, s'ajoutent les raisonnements faux et les subtilités, les puérilités et les erreurs, les variations et les désaccords, comme il arriverait sous la plume d'écrivains à la peine et d'exégètes dans l'embarras?

Voilà, nous semble-t-il, des distinctions qu'il faut faire, quand on tient à protéger les Pères de l'Église dans l'exercice de leur sacré ministère. Ces distinctions ne sont pas nouvelles. « Lorsque, disait Cano, « pour défendre leur autorité infaillible, nous affir- « mons que certaines de leurs opinions ne sont né- « cessaires ni à la foi ni aux mœurs, qui donc, au « nom de Dieu, peut avoir l'idée de nous déclarer la « guerre ou même de nous faire un reproche ami? « *Quid est, per Deum obsecro, quod nos ea de re valeat* « *quisquam admonere amice aut inimice insectari* (1) ? »

(1) *De locis theologicis, loc. cit.*

Les exégètes de la troisième école ne peuvent-ils pas en dire autant?

Qu'on juge et qu'on prononce!

Pour nous, nous n'osons reconnaître dans les pages discutées une de ces doctrines magistrales, une de ces déclarations solennelles, séculaires et décisives qui fondent un dogme chrétien. Nous l'avons dit, des écrivains catholiques de haute taille, à coup sûr, de toutes classes et de tous pays, ne l'osent pas plus que nous à l'heure présente. L'osera donc qui pourra, devant les conséquences que cette sentence entraîne. Nous tremblerions, en le faisant, de manquer de respect à cet organe divin et infaillible qu'on appelle la vraie tradition officielle. Les saints dont nous étudions l'exégèse nous sont témoins que notre parole est sans détour, et que notre hésitation n'a d'autre cause que notre confiance sans bornes dans l'infaillibilité de leur magistère, notre souci de leur gloire, notre vénération pour leur personne.

§ III. — *L'Exégèse ancienne.*

I

Nous n'aurions point songé de nous-même à introduire dans cet exposé l'exégèse des écrivains scolastiques et de leurs successeurs immédiats. Nous aurions aimé même à ne point discuter leur avis. Un catholique ne se plaît guère à montrer la pauvreté de ses ancêtres et à mettre en relief les enfances de leurs théories scientifiques. Quand il le faut, il ne craint point non plus de le faire; car ces enfances furent l'apanage forcé des plus grands génies de leur âge, et leur pauvreté inévitable n'empêcha point

leur patrimoine intellectuel d'être celui des riches de tous les temps.

Mais il le faut. La situation l'exige. Naturellement on fait appel à leur autorité; l'esprit public d'ailleurs est saisi de l'argument. Laisser la question dans l'ombre, ce serait ménager la lumière, et trahir à moitié une cause qui ne peut être aujourd'hui sainement jugée qu'après un rapport et un dossier complets.

Nous le ferons avec d'autant plus de liberté et de franchise que sur tous les objets de leur compétence nous ne leur marchandons ni notre estime ni notre confiance.

Ce n'est pas seulement aux époques primitives, durant les siècles traditionnels que l'accord a régné, dans cette question, c'est encore pendant tous les âges suivants.

« Nous ne connaissons » non seulement « aucun Père, » mais « aucun théologien du moyen âge, au-« cun des grands interprètes du seizième au dix-« huitième siècle, qui ait nié l'universalité du déluge « quant aux hommes et quant aux animaux, et ce-« pendant beaucoup d'entre eux ont étudié cette « question à fond » puisque « on a écrit des *in-folios* « sur l'arche (1). » — Il résulte, pense-t-on, que l'argument de Tradition se fortifie, et qu'il est interdit aux exégètes non-universalistes de proposer des vues nouvelles (2).

Donc cette autorité a cela d'imposant qu'elle n'est amoindrie par aucune voix discordante, et qu'elle re-

(1) Nous supposons volontiers qu'on ne fait de cette exégèse qu'une simple règle de conduite. Si quelqu'un croyait devoir aller plus loin, l'étude présente pourrait servir de réponse.

(2) *Controverse*, p. 319, 321.

pose sur des œuvres de toutes sortes, souvent spéciales, traitant *ex professo* la matière. La science, la compétence de cette autorité, l'étendue des monuments qui la constatent garantissent les doctrines. En un mot, l'*unanimité* des interprètes et *la valeur* de leurs écrits, tels sont les deux graves motifs pour lesquels leurs conclusions doivent, pratiquement au moins, équivaloir à des arrêts.

II

Parlons d'abord de l'*unanimité*, et prenons la question à son point de départ.

La Scolastique, comme la Tradition, quoique à un moindre degré, a droit à tout notre respect ; et la place qu'elle tient et doit tenir dans l'enseignement catholique ne saurait être médiocre et secondaire. Mais il ne s'agit pas de savoir ici quelle doit être l'attitude générale d'un croyant vis-à-vis d'elle et de son autorité, il s'agit de rechercher d'abord quelle obligation la foi du catholique impose, en face d'une de ses interprétations scripturaires. Il faut donc être précis.

Si la Tradition, malgré son unanimité, ne commande à la foi que lorsqu'elle revêt les caractères réclamés par la Théologie et par l'Église, *à fortiori* l'École ne peut-elle s'arroger ce droit de souveraineté sur la raison catholique, sans lui offrir des garanties au moins équivalentes. Les Pères, lorsqu'ils remplissent la haute fonction de témoins et de docteurs authentiques de la Tradition, constituent une des parties essentielles du magistère et du ministère divino-humains (1) institués par Dieu pour la propaga-

(1) Franzelin, *De Scriptura et Traditione*, sect. II, cap. II, Thes. XVII, p. 169.

tion de la doctrine chrétienne dans le monde. Ils se relient, d'une façon intime et indissoluble, à l'*Organon princeps* dans l'ordre de la dignité comme des temps, l'Apostolat (1). Il est donc facile de concevoir comment leur enseignement unanime et clair s'exerçant *officiellement*, dans des matières *de leur ressort*, porte avec lui sa démonstration et sa garantie. Mais, quelque complète que puisse être l'unanimité des opinions émanant d'hommes qui ne sont point les témoins préordonnés par Dieu pour l'œuvre qu'ils accomplissent, il demeure évident que, *considérée en elle-même*, leur autorité est impuissante à produire un témoignage authentique, et partant, à formuler une doctrine nécessaire. Leur solution ne fera donc loi que lorsque leur parole apparaîtra dans des conditions telles qu'elle ne saurait manquer d'être l'expression fidèle de la Tradition infaillible et de la foi véritable de l'Église (2).

Ce fait, nous l'admettons volontiers, peut se réaliser. Le Souverain Pontife Pie IX, dans son Encyclique du 21 décembre 1863, l'enseigne de la façon la plus nette (3). Mais il ne se réalisera que dans le cas où « d'un consentement unanime, *en matière de foi*, « ils enseigneront qu'une doctrine doit être tenue « non pas seulement comme vraie, mais encore « comme *de foi catholique* (4). » C'est-à-dire que l'en-

(1) *Ibid.*, Thes XIII, p. 132.
(2) *Ibid.*, Thes. XVII, p. 169.
(3) Etiamsi ageretur de illa subjectione quæ fidei divinæ actu est præstanda, limitanda tamen non esset ad ea quæ expressis œcumenicorum Conciliorum aut Romanorum Pontificum hujusque apostolicæ sedis decretis definita sunt, sed ad ea quoque extendenda quæ ordinario totius Ecclesiæ per orbem dispersæ magisterio *tanquam divinitus revelata*, traduntur, ideoque universali et constanti consensu a catholicis theologis ad fidem pertinere retinentur.
(4) Ex unanimi et constanti eorum sententia in rebus fidei, quando non solum docent aliquid ut verum sed ut credendum fide catholica, in cognitionem ducimus intelligentiæ catholicæ... Franzel., *op. cit.*, p. 171.

seignement de l'École, pour acquérir l'autorité dont nous parlons, est soumis plus expressément encore aux conditions exigées pour la parole traditionnelle elle-même.

On comprend, en effet, quand on considère l'organisation ancienne des Universités dans l'Église, combien il est improbable que les écoles de nuances les plus diverses, les plus opposées, que les théologiens les plus habituellement en lutte aient pu sous le regard de Rome, patronne et directrice immédiate de ces centres d'enseignement, réussir à s'entendre persévéramment pour proclamer, comme dogme obligatoire, des doctrines que l'Église n'acceptait pas à ce titre (1). On ne comprendrait point que l'Église et la conscience chrétienne n'exigeassent pas des représentants de l'École une caution au moins égale à celle que, par sa nature même, la gravité de l'objet requiert des représentants immédiats et directs de la Tradition. Il est donc légitime d'admettre avec Vasquez (2), de Lugo, Mœratius, Franzelin (3) et bien d'autres, que « l'opinion com-
« mune des scolastiques, lors même qu'elle est dé-
« duite des sources de la révélation, n'est point
« de foi, lorsque les vérités qu'elle enseigne ne sont
« point déclarées telles (4). »

Or, est-il besoin de dire qu'on ne trouvera ni un

(1) Nec minus mirandum est, varias scholæ factiones doctoresque tam inter se discrepantes in unam eamdemque sententiam concurrisse, quam septuaginta interpretes diversis, ut ferunt, cellullis inclusos, in unam eamdemque convenisse interpretationem. *Melch. cano.*, *De loc. theolog.*, *Migne, Cursus Theolog. complet.*, col. 510.

(2) In III, 9. VI, disp. 41.

(3) *Op cit.*, Th. XVII, p. 173.

(4) Quando doctores scholæ inquisitione, studio humano, et scientia humana proponunt sua de doctrina revelata sententias, suasque deductiones ex fontibus revelationis ut veras unanimi consensus, non tamen ut fide catholica creditas ab Ecclesias et credendas.... Franzelin, *Op. cit.*, p. 172-73.

scolastique, ni un écrivain catholique quelconque, qui ait enseigné comme de foi l'universalité du déluge, à quelque point de vue qu'on la considère? Combien ces théologiens sérieux sont peu tranchants, au contraire! Et comme ils ont soin de pratiquer, dans la question présente, le conseil de Cano, en se gardant de faire légèrement des accusations graves! Les mots *foi*, *dogme*, *hérésie*, ne trouvent pas place dans leurs commentaires. Si l'on entend en passant le P. Mersenne, par exemple, prononcer le nom d'hérétique(1), c'est quand il s'agira d'Appelles ou de quelque marcionite impudent, qui tiennent la narration du déluge comme non avenue, et la regardent comme une légende.

Ouvrez Pereira, et voyez comment il parle de ces commentateurs chrétiens qui croiraient volontiers avec Bérose, ou plutôt avec Annius de Viterbe (2) que Noé, par des observations astronomiques, put prévoir l'inondation. Demandez-lui ce qu'il pense à ce sujet d'Henri de Molinos, le disciple d'Albert le Grand, et du cardinal Pierre d'Ailly, vigoureux défenseur de cette opinion. Ce sont des raisons qu'il leur oppose; quant aux condamnations, il n'y songe pas. Et cependant, malgré la réserve avec laquelle procèdent ces écrivains (3), ils côtoient de bien près l'abîme, et ouvrent manifestement la voie aux audacieux qui supprimeront plus tard la prophétie et s'inscriront en faux contre l'expresse révélation du texte (4). L'é-

(1) Encore ne dit-il point que c'est leur opinion sur le déluge qui leur attire ici une qualification dont ils sont ordinairement gratifiés par les Pères, et que leur doctrine justifie si amplement par ailleurs. — *Quæst. in Genes.*, cap. VI.

(2) Autrement dit Jean Nanni, dominicain, maître du sacré palais sous Alexandre VI, qui publia, sans assez de critique, des écrits faussement attribués à des auteurs anciens.

(3) Pierre d'Ailly maintient la prophétie à côté de la prévision. V. Pereira, *In Genesim*, lib. XII.

(4) Errant autem quicumque dixerint... Noe diluvium futurum per

cole de la non-universalité est loin de marcher sur ce terrain mouvant, dans ces voies périlleuses que ces écrivains du seizième siècle ne qualifient même pas. Voilà peut-être les modèles à suivre. Et si l'on ne peut, chez eux, aller chercher une solution de tous points satisfaisante, allons au moins, tous tant que nous sommes, y apprendre la modération et la sagesse.

Placé en face d'une de ces doctrines que toutes les écoles proclament sans divergence, *communis in omnibus scholis doctrina*, Suarez se demande quel est son degré de certitude. « Est-elle de foi, comme « quelques-uns le prétendent? Non, répond-il, je « ne le pense pas. »

Et pourquoi?

« Parce que d'abord le *texte scripturaire n'est pas « si exprès qu'il ne puisse être expliqué autrement :* « Quia Scripturæ testimonia non sunt adeo expressa « quin aliis modis explicari possint;

« Parce qu'ensuite *l'Église n'a rien défini à ce « sujet*, et nulla exstat de hâc re Ecclesiæ definitio;

« Parce qu'encore *la Tradition n'est pas décisive « sur cette question*, neque Traditio est satis aperta;

« Parce qu'enfin *les Théologiens ne sont pas plus « décisifs que les Pères ; car s'ils sont unanimes « dans leur opinion, ils n'affirment pas cette vérité « comme dogme de foi*. Nam licet Theologi in hâc « veritate asserendâ consentiant, non tamen illam « affirmant ut dogma fidei (1). » Est-ce bien là notre cas? Et ne dirait-on pas que Suarez s'ingénie au

cœlestes constellationes prævidisse... quod publicis thesibus defendit Tiberius Calober, ut Senensis affirmat (L. V. *Annot.* 81). Sed ejus sententiam Hieronymus Armellinus Dominicanus confutavit ac tanquam hereticam damnavit. Mersennes, *Observationes in Problem. venet. in Genes.*, Problema LXXXIX, coll. 113-114. cf. et. Pianciani, *Appendice*, p. 505.

(1) Cf. Franz., *loc. cit.*

profit de la troisième école, à prendre précisément comme considérants de son arrêt tous les motifs allégués dans la défense?

Laissons donc de côté la question de dogme, qui ne trouve réellement pas sa place dans la matière présente.

III

N'est-on pas au moins téméraire lorsqu'on abandonne une doctrine universellement suivie depuis le douzième jusqu'au dix-huitième siècle? Et les théologiens cités tout à l'heure n'appellent-ils point l'autorité de ces six siècles « auctoritas gra- « vissima, cui nemo *sine notâ saltem temeritatis* « audeat contradicere (1)? »

Oui, certes! Et l'on doit souscrire pleinement à ces justes paroles. Qu'on ne se hâte pas toutefois de conclure, avant d'avoir précisé dans quel cas et dans quelle circonstance cette note de témérité s'applique.

L'enseignement théologique unanime peut atteindre une doctrine sous une triple forme, à trois degrés divers.

Ou bien il la déclare de foi catholique;

Ou bien il la présente comme certaine et devant être admise sans controverse ultérieure;

Ou bien on l'y rencontre à titre d'opinion.

Dans lequel de ces trois cas veut-on qu'il y ait témérité à se permettre ou à permettre (2) un écart en dehors de la pensée unanime?

Ecoutons le savant lui-même auquel nous empruntions tout à l'heure la formule de l'objection. Vous voulez, lui dit-on, qu'on ne puisse abandonner

(1) *Ibid.*, Thes. XVII, p. 173.
(2) Ce que nous faisons, et rien de plus.

la doctrine unanimement soutenue par l'École ; comment se fait-il que l'École se soit parfois totalement déjugée elle-même, et que, par un revirement complet, la négation soit devenue aussi universelle que l'avait d'abord été l'affirmation ? Si je la vois brûler demain ce qu'elle adorait hier, et adorer ce qu'elle brûlait, pourquoi m'appeler hérétique ou même téméraire lorsque je révise ses conclusions et m'en éloigne pour raisons, avec respect et mesure ?

Que répond-il ?

Que si jamais l'adhésion unanime de la scolastique a porté sur une doctrine repoussée ensuite, « cette « doctrine ne fut enseignée par elle ni comme de « foi, ni comme certaine et en dehors de toute con-« troverse, et, qu'en conséquence, elle n'était dans « l'École qu'une opinion commune. — *Sed consensus* « *si quis extitit, erat communis quædam opinio* (1). » Ce qui veut dire manifestement que ce qui n'est qu'*opinion* étant toujours variable de sa nature, ce n'est point quand la pensée antique revêt cette forme qu'elle s'impose à la foi ou à la raison d'autrui, lorsque la raison d'autrui croit avoir des motifs sérieux de penser diversement.

Or, la doctrine que nous examinons a-t-elle jamais pris une forme plus haute et plus ferme sous la plume des écrivains du douzième au dix-huitième siècle ? Et comment ferait-on pour montrer qu'ils l'ont unanimement déclarée certaine et à l'abri de toute contestation catholique possible ?

La matière ne leur a jamais paru assez grave, assez

(1) Nam unquam exstitit Scholasticorum consensus tamquam in doctrinam fide catholica credendam, nec etiam ut in doctrinam penes catholicos doctores certam et sine controversia tenendam ; sed consensus si quis extitit erat communis quædam opinio. — *Op. cit.* p. 178.

Plus loin, il ajoute : Si quis fuit consensus non firmæ et ratæ sententiæ sed opinionis fuisse. — *Ibid.*

voisine des questions de foi pour les faire songer à des déclarations de cette nature. Ils supposent cette universalité de la destruction humaine, mais ils ne l'étudient ni ne l'établissent. Ils l'admettent et la redisent « plutôt par habitude que par raisonnement (1). » Ils acceptent à peu près sans réflexion la pensée des Pères. Les Pères, nous l'avons vu, faute de données exactes et sérieuses, prononçaient sans discussion approfondie sur un texte équivoque, et qu'ils n'avaient, comme le dit le P. Pianciani, aucune raison et même aucun moyen de scruter. — L'eau a passé par-dessus les montagnes, disaient-ils : donc elle a noyé tous les hommes (2). — Cette conclusion étant le point le plus important de la thèse, il devient bientôt un principe : L'eau a noyé tous les hommes, disent à leur tour les interprètes postérieurs ; donc elle a passé par-dessus les montagnes. Nul ne songe à vérifier à fond les deux termes de l'argumentation ; nul ne remarque que tout est affirmation pure dans ce prétendu raisonnement.

En veut-on la preuve ? Qu'on ouvre Tostat, au quinzième siècle. En face de l'Olympe — « ce mont où la « pluie ne tombe jamais, et où l'on peut tracer dans « la poussière des mots qui ne s'effacent plus, » — il se trouve un instant mal à l'aise pour jeter le flot diluvien quinze coudées par-dessus. Volontiers avec « plusieurs » il soustrairait ces sommets à l'inondation. Ce qui l'arrêterait, nous dit-il, ce ne serait pas l' « omnes montes. » « Les écrivains bibliques « ne parlent pas avec la rigueur des dialecticiens,

(1) Constantin James, *Moïse et Darwin*, p. 127, à propos des deux autres universalités enseignées également par les anciens.

(2) Voyez plus haut S. Justin, S. Théophile, S. Jean Chrysostome, etc., etc. — C'est encore ainsi que raisonnait D. Calmet, au milieu du XVIIIe siècle : « Super montes ; ces mots sont démonstratifs pour l'universalité du déluge » *In Genes.*, chap. VII, p. 204.

« et souvent, dans la Bible, le mot *omnis* n'a rien d'ab- « solu. » Les quinze coudées elles-mêmes ne l'embarrassent pas davantage; car, au surplus, « il ne s'agit pas « de les trouver sur toutes les montagnes, mais sur « toutes les montagnes *qui furent couvertes.* » *Non intelligendum quod super montes altissimos, sed intelligendum quod de illis montibus* QUI OPERTI FUERUNT (1).

Or, ce principe d'exégèse qu'il proclame si net, il en aperçoit pleinement les conséquences logiques. Si on soustrait un mont, dit-il, pourquoi pas deux? pourquoi pas trois? pourquoi pas tous les monts de Thessalie

(1) Respondetur quod non obstat quia *omnis* non distribuit secundum totam vim suam in Scripturis sacris apud dialecticos ; et patet quia manifestum est quod, præter istum montem, alius evasit ad quem non ascenderunt aquæ diluvii, scilicet mons Paradisi terrestris, cum ibi maneret Henoch pro tunc. Sed an aquæ diluvii ascenderunt Olympum, non est certum, sed potius est tenendum quod ascenderint ; neque est in hoc dubitatio facienda ; nam eodem modo dubitaremus de aliis montibus altissimis Thessaliæ et Macedoniæ, quibus non sunt aliqui montes in toto orbe æquales, ut ait Solinus in *Polyhist.* Sed plane dicendum quod super omnes illos ascenderunt. De solo monte Paradisi terrestris est ratio dubitandi, tum quia ibi erat jam Henoch ne extingueretur, tum quia aquæ diluvii corrupit terram, auferendo bonam crustam in qua est germinativa et infundendo vim salsuginis ad inferiora. Sed locus Paradisi non debuit lædi quia esset habitatio sanctorum; ideo non debuit illuc intrare diluvium. Licet ascenderet ad majorem altitudinem, maneret tamen aqua circumfusa in modum muri. De montibus tamen aliis nulla dubitatio esse debet, quin ascenderit aqua super illos, quia non subest causa dubitandi : imo si aliqui fuissent ad quorum summitatem non pervenissent aquæ, possent ibi homines et animalia fugere mortem, et tamen in diluvio omnia viventia perierunt. Ergo super omnes montes ascendit aqua diluvii ; sed non est eadem causa de loco Paradisi quia illuc neque homines neque animalia neque dæmones ascendere possunt cum ibi sit Cherubim habens gladium igneum versatilem ad custodiam ligni vitæ.

Super montes quos operuerat. Non est intelligendum quod præcise aqua excedens fuerit quindecim cubitis super quemlibet montem, quia quidam montes parvi sunt, quidam autem altissimi, et sic aqua excessit forte centum cubitis super aliquos montes. Nec est intelligendum quod super montes altissimos universæ terræ quindecim cubitis excesserit, cum aliqui fuerint montes aut quorum capita diluvium non pervenit, ut diximus de monte Paradisi terrestris. Sed intelligendum quod de illis montibus qui operti fuerunt aquis altissimi montes fuerunt cooperti quindecim cubitis. *In Genes.*, cap. VII, p. 133.

et de Macédoine « qui sont les plus hauts de la terre? » Le voilà rationnellement rendu aux déductions de l'école non-universaliste. Au point de vue exégétique, il serait tout disposé à conclure comme elle.

Qu'est-ce qui l'en empêche? Deux choses: 1° l'absence de motifs scientifiques quelconques. «Pourquoi dou-« ter, au surplus, que l'eau n'ait surpassé toutes « ces montagnes, puisque nous n'avons aucune raison « de ne pas le croire? *Quia non subest causa dubi-* « *tandi* (1); » 2° son idée *a priori* sur l'universelle destruction des hommes et des bêtes : *Possent ibi homines et animalia fugere mortem.* Mais il montre assez que la moindre cause d'hésitation sur la question géographique le ferait également hésiter pour la question humaine, et réciproquement.

C'est tellement vrai qu'il accepte les plus mauvais motifs pour faire des restrictions. « Le Paradis ter-« restre, dit-il, à la bonne heure! Voilà un point « dont il est permis de douter : *De solo paradiso ter-* « *restri est ratio dubitandi.* »

Le Paradis terrestre! « C'est l'habitation d'Hénoch « et la terre des saints; impossible que le déluge y « parvienne. L'eau salée corrompt la terre et lui en-« lève sa vertu germinative, et le Paradis ne doit pas « supporter cette atteinte. Car, dans cette région, la « température et le milieu général sont tels que les « hommes ne peuvent pas mourir. Ce qui ne doit « étonner personne, puisqu'en Irlande il est encore « certaines îles d'une telle salubrité que la mort n'a « pas de prise sur les habitants. Ils sont réduits, « par ennui de vivre, à s'expatrier pour aller mourir « ailleurs. Donc, que les eaux montent plus haut que « l'Éden, soit! Mais, pour le respecter, elles se dres-

(1) *Ibidem.*

« seront en murailles, et l'entoureront comme un « rempart. A cela, du reste, nul inconvénient : les « chérubins sont là, s'il le faut, pour empêcher « les hommes, les bêtes, et même les démons d'en- « trer (1). »

Au surplus, les eaux auraient eu fort à faire pour en atteindre les sommets, « puisque, suivant Strabon « et Raban, ils s'élèvent jusqu'à la lune, c'est-à-dire, « contrairement à l'interprétation de S. Isidore et de « Bède, jusqu'à une région où l'atmosphère, d'une « nature très différente de la nôtre, est absolument « inaltérable. »

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, que « les quatre « fleuves qui s'échappent du lac central situé sur le « plateau, tombant de si haut, produisent un bruit « si effroyable que les peuples répartis dans les lieux

(1) Est etiam Paradisus situ altissima super omnem terræ altitudinem, quia secundum Strabum et Rabanum attingit globum lunarem, sed non est intelligendum sic ut vult Isodorus, lib. XV *Etymolog.* et Beda, sed quod altitudo Paradisi perveniat usque ad extremitatem aeris turbidi in quo fiunt impressiones meteorologicæ ; et ille aer superior valde serenus est cum infra se omnia turbida habeat... Nam si aliqui putant quod altitudo aquarum diluvii excedit quindecim cubitis altitudinem, sed non illapsa est in eum quia stetit circumfusa, ut murus utrimque, sicut fuit aqua maris rubii, transeuntibus Judæis, (Ex., XIV) quod satis rationabile. Dicit Isidorus (lib. XV *Etymolog.*) et Basilius (in *Hexameron*) quod de fonte paradisi fluunt abundantissimæ aquæ, quæ ex magna illusione propter loci altitudinem de qua cadunt fragorem nimium faciunt, a quo aliquæ gentes quæ per aliquem distantiam a Paradiso terrestri in locis secretissimis habitant surdæ efficiuntur et omnes nascentes naturaliter surdi generantur. *Ibid.*, p. 84.

Ailleurs : In istis autem non est mirabile quod tanto tempore permanent, quia Deus illos sic vult manere. Sed etiam a naturali dispositione loci inest quod aliquis magno tempore conservari potest. Nec hoc incredibile est, quia in Hybernia quædam insulæ sunt in quibus homines nunquam moriuntur ; quia tanta est aeris salubritas quod vita humana valde protenditur ; et cum ad magnam senectutem homines devenirint, paulisper deficiente per calorem naturalem humido radicali, et anima propter bonitatem complexionis recedere non potest, sunt magni dolores in corpore. Et ideo homines illius regionis post diuturnos labores vitam fastidientes, extra terram illam longe se deportari faciunt ad locum ubi faciliter moriantur. *Ibid.* cap. II, p. 84. Cf. Libr. XV, *De proprietatibus rerum.*

« mystérieux qui avoisinent le mont, en aient comme « nous l'apprennent S. Isidore et S. Basile, perdu « l'usage de l'ouïe et n'enfantent que des générations « de sourds (1). »

Voilà la vraie marche des idées. Les Pères ont admis, sans réel examen, ce que les écrivains ultérieurs ont reçu sans véritable contrôle. Sur quelle base les premiers et les seconds auraient-ils opéré? Ceux-là nous laissent voir qu'ils n'ont connu aucun motif de doute; ceux-ci nous le confessent explicitement : *Quia non subest causa dubitandi.* Quand ils croient en avoir, ils en tiennent compte et se déclarent peu gênés par le texte. Nous avons là une interprétation toute spontanée qui pousse sans effort au sein de l'*a priori* et de la légende, comme une plante sans culture germe d'elle-même dans un sol meuble et facile, ignoré de la charrue et de la herse.

Voyez le P. Mersenne (2). Assez embarrassé de cette universalité absolue, il rappelle, comme tant d'autres, à cette occasion, que l'*Omnis terra* ne préjuge rien, puisque souvent il se restreint dans l'Écriture à l'horizon visuel. Le voilà prêt à opérer dans l'opinion

(1) *Ibidem.* Voir note précédente.

(2) Plurimæ difficultates in hoc textu includuntur quæ vix dissolvere possumus; ut an omnia animalia quæ reverâ per totam terram dispersa erant, interierint, id est, non ea solùm quæ versùs Orientem, quæ primi Patriarchæ habitabant, sed etiam omnia, quæ ad Meridiem, Septentrionem, et Occidentem perrexerant, ratio dubitandi est, quia mininè necessarium fuisse videtur universum orbem terrarum aquis contegi, ut interficerentur omnes homines, ob quos præsertim diluvium inducebatur.

Nec enim homines ab illis partibus Orientalibus excesserant ; et omnis terra potest intelligi de illâ solùm, quam tunc homines cognoscebant, sicut in Scriptura sæpissimè omnis terra pro ea, in qua quis habitat, vel quæ uno intuitu videri potest, intelligitur. Verum cum aqua montes etiam altissimos 15 cubitis superaverit, necessarium videtur, ut Alpes, Olympum, Vesuvium, Pyrenæos cœterosque montes excesserit, cum Libanum montem a quo non distabant primi homines etiam transcenderit, quo nullum in toto mundo altiorem se vidisse mihi testatus est Dux aliquis, qui totum fere mundum, ut dicebat, ultraque lineam emensus fuerat, quippe

commune une réduction considérable, s'il ne se trouvait pas mal à l'aise en face des « quinze coudées » et de l' « omnes montes, » qui embarrassent si peu Tostat.

Songe-t-il à se dire que l'*Omnes montes* est dépendant de l'*Omnis terra*, et que si bon nombre de montagnes disparaissent de la description diluvienne, les quinze coudées n'ont plus rien à faire avec elles ? Pas du tout.

Toujours le même procédé. On part d'une idée préconçue qui n'a pu être étudiée faute de ressources pour le faire ; on croit placidement à sa vérité ; on ne pense même pas à proclamer sa certitude. Elle fait son chemin en sécurité, non parce qu'elle est inattaquable, mais parce que nul n'est armé pour l'attaquer. Bref, ce n'est point une doctrine assise, garantie, arrêtée ; c'est une *opinion* qui a cours, à laquelle a manqué la transformation du creuset. Tous la supposent, nul ne cherche à l'imposer ; et c'est à peine si on peut la ranger dans la classe de celles dont le cardinal de Lugo disait que, *défendues* universellement dans un siècle, elles disparaissent presque totalement de l'autre, après meilleure étude (1).

En vérité, la question n'est pas debout ; et, pour nous, nous ne saisissons pas quel péril ou quelle injustice il y aurait à admettre que la solution qu'on lui donne est de celles que l'on voit sans étonnement, comme l'écrit le cardinal Franzelin (2), « après avoir « régné sur l'universalité des esprits, passer par suite

Libanum a 120 leucis se vidisse asserebat, de quo nos alibi fuse dicturi sumus, inde fit ut totum orbem aquis immersum fuisse credam, quamvis Deus potuisset impedire, ne aquæ licet montibus Alpium verbi gratia superiores in alias regiones diffunderentur. — Mersenne, *In Genes.*, VI.

(1) *De fide*, disp. XX, sect. III n. 128.

(2) Non certe repugnat ut aliqua sententia aliquandiu inter theologos communis, postea argumentis melius perspectis communis esse dessinat vel etiam obsolescat. *Op cit.*, p. 177.

« de données nouvelles, d'arguments plus serrés et « de documents mieux compris, au second plan d'a- « bord, pour s'éclipser après totalement de la scène. »

En sera-t-il ainsi de l'opinion en litige? Je ne le sais ni ne le dis ; mais, à coup sûr, le cas échéant, ma foi n'en ressentirait pas plus d'ébranlement que ma raison n'en éprouverait de surprise, parce que, comme on l'a si bien dit, « cette unanimité était purement négative, et ne condamnait nullement une supposition qui n'était point encore émise (1). »

Sur ce point la critique n'était pas née, et la question de durée n'a rien à faire ici. Qu'importe que cette opinion ait vécu cinq, dix siècles au lieu d'un, si elle a vécu de la même vie, toujours cachée dans l'ombre douteuse d'un jour qui ne grandit pas ? Qu'importe, si les écrivains du seizième et du dix-septième siècle n'avaient à leur disposition que des données à peu près aussi insuffisantes que celles du douzième et même du quatrième siècle ? Le temps n'a pas d'action par lui-même; il n'a de prix et de puissance que quand il apporte avec lui des ressources et de la lumière. Encore s'il s'agissait d'une de ces questions de théologie pure, où tous les éléments sont trouvés, tous les documents rassemblés, où il ne reste plus qu'à combiner logiquement des idées et à faire fonctionner régulièrement des principes. Dans

(1) De Harlez, *La Linguistique et la Bible*. *Controverse*, 1er juin 1883. « On ne se demandait pas, dit M. l'abbé Lambert (*Déluge mo-* « *saïque* 1re édit. p. 114), et on ne pouvait pas le faire alors que « la science n'existait pas encore, comment la terre avait été uni- « versellement inondée, de telle sorte que tout le globe avait « complètement disparu sous les eaux, ce qui est contraire à « toutes les lois de l'hydrostatique. On ne cherchait pas à expliquer « le phénomène, on admettait l'universalité absolue. » Il n'est pas certain que l'objection spéciale indiquée dans ces lignes soit aussi forte qu'on le dit (Voir l'abbé Moigno : *Les livres saints et la science*, p. 436 et suiv.), mais la pensée principale reste, à savoir que la critique d'alors n'avait pas été mise en éveil par les objections sérieuses qui ne devient se produire que plus tard.

une question où tout est affaire de réflexion et d'exercice d'esprit, souvent peu de temps suffit, parce que le génie n'a jamais manqué, grâce Dieu, de mettre son labeur au service du juste et du vrai dans l'Église. Mais quand la solution dépend, en grande partie, de sciences qui n'existent pas encore, de faits qui ne sont pas connus, de lois dont on ne soupçonne pas l'existence, que peuvent, même réunis, le labeur, le génie et les siècles ?

Aussi je me convaincs facilement que si des esprits aussi libres, aussi élevés et aussi larges que ceux de S. Augustin de Tostat, Pereira et Mersenne, se retrouvaient tout à coup de nos jours placés en face de problèmes de ce genre, ils s'inquiéteraient assez peu de leurs idées anciennes et de celles de leurs contemporains. Une opinion qui n'a pas le droit de commander la foi, qui manque de titre pour s'imposer d'autorité à la raison, ne peut valoir plus que les arguments qui la préconisent !

IV

Mais c'est précisément sur la *valeur* de ces écrits, sur leur critique décisive qu'on s'appuie. « Beaucoup « d'entre eux ont examiné cette question à fond. » « On a écrit des volumes in-folio sur l'arche. »

Jadis feu l'abbé du Contant de la Molette, raisonnant absolument à rebours. Il démontrait la justesse des calculs de le Pelletier sur l'arche par « sa qualité de marchand de Rouen » et « la petitesse de son livre (1). »

(1) « La qualité de marchand de Rouen, la petitesse de son livre, son impression avec les *Pensées* de Pascal, bien loin de nuire à la supputation de Pelletier, sur la capacité de l'arche, lui assurent au contraire un degré d'autorité supérieur à celle de tous les phi-

Ouvrons les in-folios et pesons les raisons plutôt que les volumes.

Pour nous, nous ne connaissons pas un seul écrivain de ces époques qui soit médiocrement entré dans l'ensemble du sujet. Sans doute, si quelque chose a manqué, dans le passé, pour conduire la thèse de l'universalité du déluge à sa solution dernière, ce n'est pas le nombre des élucubrations sur l'arche. Depuis les calculs d'Origène et de S. Augustin qui lui donnait, au dire du célèbre « marchand de Rouen » (1), au moins douze millions cent cinquante mille coudées cubes de capacité, jusqu'aux opérations géométriques de l'écrivain qui naguère la démontrait plus grande que le plus grand des transatlantiques modernes, le *Great Eastern*, et pouvant transporter à l'aise une armée de dix mille hommes; depuis Origène, dis-je, quelles suppositions n'ont pas été faites ! Que de chiffres alignés ! Que d'encre dépensée ! Que de plans développés ! On en a fait de magnifiques gravures où rien n'est oublié, pas même les tannières extérieures pour les amphibies et les volières à fleur d'eau destinées aux oiseaux marins. On en a reproduit des fac-simile de grande taille. On a vu flotter à Hoorn, en 1604, le bâtiment de Pierre Jansen construit proportionnellement, comme vérification exégétique, sur le plan présumé de l'arche (2). On a décrit surtout et calculé, et l'on n'a attendu ni l'amiral Thévenard (3), ni le dernier mathématicien cité, pour loger aisé-

losophes du monde. On n'a jamais vu que la qualité de marchand fût une raison de rejeter un calcul ; cette qualité, au contraire, en prouve la solidité ; et si le calculateur est un marchand de Rouen, capitale de la Normandie, je ne vois pas qu'on puisse rien ajouter à son exactitude. » *La Genèse expliquée d'après les textes primitifs*, p. 246.

(1) *Dissertat. sur l'Arche*, cap. xxv, p. 227.

(2) Vigour. *Man. bibl.*, p. 454.

(3) Ant. J. M. vice-amiral français, 1733-1819.

ment toutes les bêtes. Pierre Arétin (1), Jean Buteo (2), Delrio (3), Heideger (4), Athanase Kircher (5), Richard Cumberland (6), Bernard Lami (7), Budée (8), s'essayèrent, à diverses reprises, sur la matière. Tout ce que l'imagination a de ressources, tout ce que le calcul peut inventer de combinaisons fut mis en œuvre ; et, à coup sûr, ce n'est pas la science mathématique qui faisait défaut à plusieurs. Mais que faire en face d'un problème dont on ne connaît pas les vrais facteurs? des hypothèses qui se succèdent pour se détruire, beaucoup plus que pour se compléter.

Écoutez le Pelletier (9). Il se présente après les autres, et il vient, nous dit-il, résoudre définitivement l'insoluble problème. Préalablement il déclare que ses devanciers n'y ont rien vu. Entendez-le parler des « obscurités » (10), des « extravagances » (11), et même des « absurdités » (12) du système d'Origène ; voyez-le renverser son arche pyramidale (13), signaler les « exagérations » (14) et les « méprises » (15) de S. Augustin, en riant des interprètes qui ont donné

(1) 1492-1557.
(2) De son vrai nom, Jean Borrel, chanoine régulier de saint Antoine, mathématicien savant. Voir *Dissert. sur l'Arche de Noé*, dans le *Recueil* de ses ouvrages géométriques, publié à Lyon, en 1554, in-4.
(3) Soc. Jes. 1551-1608.
(4) J. Henri, théologien protestant, 1492-1572.
(5) Professeur à Wursbourg, Soc. Jes. 1602-1680, *Arca Noe*, in-f° 1677.
(6) Theolog. angl., 1632-1718 ; Cf. *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, 1686, in-8.
(7) 1645-1715.
(8) J. Franc. 1667-1705. Sans parler de Matth. Hosti, J. P. Hein, Ar. Montanus, J. Bec, G. Mœbius, Christ. Reuchlin, J. Moller, le P. Alexandre, etc.
(9) *Dissert. sur l'arche de Noé* 1700.
(10) Chap. xxv, p. 230.
(11) *Ibid.* pp. 205, 222.
(12) *Ibid.*, p. 232.
(13) P. 205 et suiv.
(14) P. 227.
(15) *Ibid.*

dans « sa coudée géométrique » (1), traiter Gelenius d'homme qui « n'y entend rien » (2), et Pierre Arétin d'écrivain « sans jugement » (3). Son arche, dit-il, plus étroite par en haut que celle d'Origène, eût fait perdre l'équilibre au géant Og, roi de Basan, que Rabin Tzadoc s'ingénie à sauver du déluge, en le faisant grimper sur le toit où Noé lui donne à boire et à manger par un trou (4). Et pourtant « ces « descriptions, toutes ridicules qu'elles sont, ont « contenté, ajoute-t-il, les anciens interprètes (5). »

Il ne traite pas mieux le savant cardinal Hugues, qui corrige les erreurs d'Origène par les siennes (6), ni Cajetan avec son arche « en prisme » (7), ni le « navire moderne arrondi aux deux bouts » (8). L'arche de Jean Buteo lui-même, qui « a passé pour « la plus exacte et qui a été la plus applaudie » (9), subira une révision complète. Pourtant Buteo n'a rien oublié, ni la « dépense » ni la « cuisine » (10), ni le « moulin à bras » ni le « four » (11), ni le «grenier au bois », ni la « boîte à charbon », ni la « porte à pont-levis » (12). Cette porte, le Pelletier la veut à deux battants (13). Il critique également « la fenêtre et les châssis à gros carreaux de verre » (14), qu'il trouve aussi ridicules que le cristal des autres et que la perle des Rabbins pendue au milieu de l'arche pour

(1) P. 231.
(2) P. 221.
(3) P. 235.
(4) P. 236.
(5) P. 235.
(6) P. 237.
(7) P. 238.
(8) Imaginé par plusieurs auteurs, p. 238.
(9) P. 239.
(10) P. 244.
(11) *Ibidem.*
(12) P. 249.
(13) P. 250.
(14) P. 256.

servir de lampe (1). Rien ne lui plaît; tout est à refaire : et la chambre à coucher des hommes et des femmes (2), et le réservoir des poissons dont se nourrissent les oiseaux aquatiques (3), et la sentine (4), et les étables (5), qui n'ont seulement pas de porte d'entrée (6). Les étages sont mal garnis, mal distribués, mal meublés (7); les corridors sont mal placés (8). Bref, tout « excellent mathématicien qu'il est, » Buteo a tout gâté à peu près, les mathématiques, l'histoire naturelle, voire même « le sens de l'Écriture (9). »

Temporarius, selon lui, rectifie maladroitement (10), Buteo et Delrio, avec ses « voûtes » merveilleusement inventées pour chasser les « fumiers » hors de l'arche (11). Il aurait bien dû révéler l'étrange secret de leur construction. En fin de compte, son système n'est bon qu'à « grossir les suppléments de Pancirole (12). » Préïel est un médiocre esprit qui n'a vu qu'un coin de la question (13). « Enfin, le fameux « évêque d'Ypre, Jansénius, dans son *Commentaire* « *sur la Genèse*, le Père Fournier, dans son *Hydro-* « *graphie*, l'Auteur moderne anonyme, dans l'*His-* « *toire de Noé et du Déluge*, et encore quelques « autres, » ont faussé le rapport de la coudée au pied et se sont trompés simplement de quelque chose

(1) P. 257.
(2) Pp. 245, 251.
(3) P. 253.
(4) P. 246.
(5) Pp. 248, 251 et passim.
(6) P. 252.
(7) Pp. 247, 248 et passim.
(8) P. 352 et passim.
(9) P. 256.
(10) *Ibid.*
(11) P. 258.
(12) Auteur d'un curieux traité intitulé : *Rerum memorabilium deperditarum*, écrit en italien et traduit en latin, par Henri Solmuth, 2 vol. in-8 1599 et 1602.
(13) P. 266.

comme huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante pieds cubes (1).

Bref, « si l'on entreprenait de faire voir toutes les « méprises et toutes les absurdités qui se rencon- « trent dans les auteurs qui ont écrit de l'arche de « Noé, on n'aurait jamais fait (2). » Vraiment « ces « sortes de descriptions supposent des lecteurs cré- « dules et bien aisés à contenter (3). »

Voilà comment on se jugeait dans le temps, et comment parlait l'écrivain arrivé le dernier. Nous serait-il défendu d'être aussi difficile que le Pelletier, à deux cents ans d'intervalle ?

Le Pelletier nous conduit au dix-huitième siècle, puisqu'il imprime en 1700.

Quant à lui, il règle tout avec une précision étonnante. Il ne veut que de « rigides » et « exacts » (4) calculs. Pour les établir d'une façon vraiment scientifique, il demandera, dit-il, aux plus récents écrivains sur la matière, le nombre des espèces à loger, attendu qu'il grossit à mesure que se font les découvertes. Gesner, Aldovrand, Johnston, Nicremberg, Gaspar, Gauthier, Charlton, sont mis à contribution tous à la fois (5). Il distribue le second étage en trente-six cellules (6), et le troisième en trente-six volières, dans lesquelles il dépose, en les appelant par leur nom, tous les animaux connus (7). Pour faire largement les choses, au lieu de quatre-vingt-sept espèces de mammifères reconnues par quelques-uns (8), il en loge deux cent quarante-une (9), auxquelles il

(1) P. 263.
(2) Pp. 263-264.
(3) P. 261.
(4) P. 261.
(5) Chap. xx, pp. 158, 159.
(6) *Ibid.*, pp. 159, 160.
(7) Pp. 162 et suiv.
(8) P. 174.
(9) *Ibid.*

ajoute, à l'étage supérieur, trois cent soixante-trois espèces d'oiseaux (1).

Une seule chose l'embarrasse : trouver des bêtes assez pour remplir son arche. La création tout entière réunie eu ce lieu ne lui fournit pas son compte ; et malgré qu'il consente à ne pas marchander avec les nombres et l'espace, à prendre, par exemple, des bœufs et des vaches d'Europe, de Scythie, d'Amérique (2), trente-deux éperviers (3), trente-huit moineaux divers (4), il lui reste encore « quatre étables et deux volières vides » (5), qu'il garde avec prévoyance pour les bêtes « que le temps pourra faire connaître (6). »

Hélas ! pas plus que Duclot (7), il ne se doutait qu'un jour les écrivains défenseurs de sa thèse seraient obligés de reconnaître « au delà de onze mille espèces « d'animaux, sans les poissons proprement dits, les « mollusques et les crustacés (8). » Il ne se doutait pas que, en défalquant même « les cétacés, les oiseaux « fossiles, les reptiles d'eau et la plupart des amphi- « bies », on se verrait réduit, même en restreignant outre mesure la somme générale (9), à glisser par

(1) Ch. xxi, p. 191.
(2) Ch. xx, p. 173.
(3) Ch. xxi, p. 178.
(4) *Ibid.*, p. 183. Il loge dans la vingt-cinquième volière : « Un coq et une poule commune, un coq et une poule sans queue « un coq et une poule d'autruche, un coq et poule huppée, un « coq et une poule chinoise qui porte de la laine comme le mou « ton. » Chap. xxi, p. 181.
(5) P. 191.
(6) P. 174.
(7) Duclot, qui meurt en 1821, ne compte encore que 130 espèces de quadrupèdes et 130 espèces d'oiseaux. *Bibl. vengée.*
(8) *Controv.*, *art. cité*, p. 308.
(9) Avec le mouvement d'études et les découvertes qui multiplient chaque jour, dans ces matières, les publications scientifiques, il est difficile de fixer avec certitude le nombre des espèces. « Je ne pense pas, écrit M. Ad. Focillon, que leur nombre excède 430,000, sur lesquelles 360,000 espèces de poissons, 24,000 espèces fossiles, 1,200 à 1,300 reptiles. » Reste encore : mammifères

précaution l'idée que Dieu aurait pu, au besoin, loger les bêtes à l'aide d'un miracle.

Cette fausse idée sur le nombre des animaux était générale. Pereira (1) se croyait quitte quand il avait trouvé du logement pour cent cinquante espèces. Au lieu de douze cents que l'on compte pour les reptiles seulement, il n'en connaissait que trente. Aussi les plaçait-il fort à l'aise ici et là, dans les trous de bois. Corneille la Pierre (2) maintient cette statistique ; Bonfrère (3) accepte toujours les cent trente espèces de quadrupèdes, et Dom Calmet (4), qui nous conduit jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, en reste aux calculs de le Pelletier, qu'il trouve « exacts » (5), et aux données de Jean Buteo qui, sur les dix mille espèces de mammifères et d'oiseaux aujourd'hui connus, en laisse tout simplement de côté neuf mille huit cent trente dans son calcul (6).

Faut-il s'étonner qu'à leurs yeux l'arche fût trop grande ; qu'ils s'inscrivent en faux contre l'exégèse d'Origène et de S. Augustin, qu'ils s'ingénient à la rétrécir (7) ; qu'il leur paraisse enfin si peu coûteux de faire venir le règne animal tout entier près de l'arche? La géographie zoologique ne les préoccupe pas. La question de la multiplicité des centres de création animale ne se pose pas dans leur esprit, et nous entendons le Pelletier nous apprendre, dans une dissertation spéciale, qu'il n'était pas difficile, au surplus, de rassembler toutes les bêtes,

4,000, oiseaux, 6,000. Somme faite, en partant de ces données, on voit à quel chiffre on arrive.

(1) S. J. 1535-1610, *Comm. in Genes.*, lib. XI. Disp. 12.
(2) S. J. 1566-1637.
(3) 1573-1643.
(4) 1672-1757.
(5) *Comm. in Genesim.*
(6) *Ibid.*
(7) V. Pereira, lib. IX et cf. Bonfrer, *in Genes.*

puisque, créées en bloc, mâle et femelle, dans le Paradis terrestre, elles se trouvaient encore aux alentours à l'époque du déluge (1). Un peu plus vraiment, le Pelletier nous dirait que Noé les possédait toutes dans sa basse-cour et dans son parc.

On se tromperait donc en mesurant l'importance de ces œuvres à leur longueur, dans la détermination de l'inconnue cherchée. Que l'on prenne, parmi les exégètes les plus savants et les plus célèbres, celui peut-être qui a écrit l'ouvrage le plus magistral sur cette matière spéciale, Pereira. Dans son *Commentaire sur la Genèse*, il consacre près de 400 pages in-4° au déluge et à ses suites. De quoi parle-t-il? Nous n'hésitons pas à répondre : de tout, excepté des questions aujourd'hui essentielles. Dans le premier livre, on trouve tout un traité sur les fils de Dieu, et, à leur propos, sur les anges, les démons, leurs rapports avec les hommes (2), leurs mœurs (3), leur fécondité (4), la paternité des sylvains et des faunes (5). Les géants sont-ils des hommes, des démons, des fils de démons : questions qui le jettent au milieu de toutes les fables inventées à ce sujet par les poètes (6).

Le livre suivant (7) tout entier est consacré à Noé, à l'étymologie de son nom, à savoir comment il la vérifie (8) ; quelle fut sa vertu, sa perfection. Longue discussion sur ce point où les commentateurs refusent de s'entendre (9). Qu'en a dit Ézéchiel? l'Ecclésias-

(1) Ch. xxxi, pp. 234 et svv.
(2) Pp. 15-38.
(3) Pp. 20 et svv.
(4) P. 26-23.
(5) P. 28.
(6) Pp 48-56.
(7) Lib. IX.
(8) Pp. 74-76.
(9) Pp. 77-78.

tique ? S. Paul (1) ? Suit un tableau de l'état du monde avec discussion complète sur le salut des noyés avant, pendant et après le déluge ; et Pereira avec S. Augustin étudie les vicissitudes de leur existence jusqu'en enfer (2).

Un autre livre est absorbé par la description de l'arche, par une étude sur l'introuvable coudée (3), l'excellence du coffre noachique sur le tabernacle et le temple (4). Dissertation, à ce sujet, sur l'œuvre de Salomon, sur la mer d'airain (5), sur le navire de Hiéron de Syracuse (6). Viennent ensuite près de trente pages consacrées uniquement à l'allégorisme (7).

Voici maintenant un fort intéressant petit traité de zoologie (8), Pereira, qui sait tout ce qu'on sait de son temps, dépeint élégamment les carnivores, les herbivores et autres, décrit les êtres les plus fantastiques, depuis l'anguille ailée dont le souffle est mortel (9), jusqu'à l'*amphybisen* avec ses deux têtes dont l'une est à la queue (10). Bref, tout ce qu'on pouvait dire Pereira l'a dit, et c'est ainsi que son « *Déluge* » peut remplir un volume. Mais s'il disserte *de omni re scibili*, et même sans hyperbole, *de quibusdam aliis*, traite-t-il avec la même ampleur les points décisifs ? C'est à peine s'il touche aux questions graves ; et l'on n'apprendrait pas sans étonnement, si on ne connaissait l'époque, que, dans un travail si prolixe, il ne consacre au fait

(1) Pp. 84-85.
(2) Pp. 73-114.
(3) P. 116.
(4) Pp. 125-126.
(5) P. 134.
(6) P. 134.
(7) P. 188.
(8) Pp. 156-195.
(9) Pp. 187-216,
(10) P. 192.

du rassemblement des animaux (1), à l'examen des causes du déluge (2), à la discussion de son universalité (3), qu'une dizaine de pages sur les quatre cents dont se compose son œuvre. Encore les emploie-t-il à réfuter des singularités pour se donner le loisir d'en enseigner d'autres. Aussi ne pouvons-nous réussir à croire que les points, les seuls à peu près qui intéressent gravement la critique et qui aient poids dans l'étude présente, soient, « traités à fond. » Tout le monde a Pereira dans sa bibliothèque ; si ses raisonnements sont décisifs, qu'on les cite, qu'on oppose sa critique et ses arguments.

Pereira fut un grand interprète. Il tint dans l'exégèse de son temps une place que n'occuperont jamais ceux qui aujourd'hui l'analysent, et qui trouvent si souvent tant de profit à se faire par ailleurs ses disciples. Mais Pereira subit, comme tout le monde, la loi du temps et de la marche des idées. Il n'enjamba point par-dessus les siècles, et ne créa pas des solutions dont rien ne lui livrait les éléments.

V

Les exemples donnés par le passé n'appelaient guère vers des horizons nouveaux. Voyez Rupert (4); au douzième siècle. il trouve le moyen d'écrire seize chapitres sur le déluge sans aborder les matières capitales. Visiblement il n'en soupçonne pas la nécessité.

D'autres mieux que lui sentaient l'objection peut-

(1) Pp. 185-186.
(2) Pp. 237-238, 252-256.
(3) Pp. 245-247.
(4) *De Trinitate et opera ejus, In Genes. Comment.* lib. IV. Il meurt en 1135.

être; mais l'exégèse, enfermée dans un cercle dont elle subissait docilement l'étroitesse, avait des habitudes de résignation qui lui rendaient ses lacunes aisément acceptables.

S. Bruno d'Asti, dans le même temps (1), croit pouvoir passer outre, quand il a dit, en deux phrases, que Dieu avait à sa disposition le miracle pour faire venir les bêtes (2), et qu'en ce qui regarde la quantité d'eau nécessaire pour l'inondation, il ne sait, pour son compte, où la prendre et comment la faire disparaître (3).

Hugues de S. Cher (4), au treizième siècle, n'hésitait pas à croire, lui aussi sans doute, qu'il traitait suffisamment la question, en répétant les remarques de S. Augustin sur l'alimentation par le maigre (5) sur le nombre des rats et des puces, et sur l'absence des mulets (6).

(1) Mort en 1125.

(2) Nec debet movere aliquem, quomodo Noe tot animalia in unam arcam et per unum ostium coadunare potuerit, quoniam qui sine labore et ex nihilo omnia fecit facile et sine labore in unum cuncta colligit, S. Bruno assensis, *Exposit in Genes.*, Mign. T. CLXIV, col. 180.

(3) Si quis autem mirabitur ubi tanta aquarum inundatio redierit, cogitet prius unde exierit, quod quidem utrumque cognoscere difficile est. » S. Bruno assensis *Exposit. in Genes,* Migne CLXIX, col. 181.

(4) Il reçut la pourpre des mains d'Innocent IV, en 1244.

(5) *Tolles igitur etc.* — *Ambrosius* : Quæri solet de animalibus quæ tantum putantur vesci carnibus, utrum præter numerum ibi fuerint sine transgressione mandati, quæ aliorum alendorum necessitas coegisset includi. Vel quod magis credendum est, præter carnes alimenta esse potuerunt quæ omnibus convenirent. Multi enim animalia quibus caro cibus est fructibus pomisque vescuntur maxime fico et castaneis. Potuit ergo vir sapiens et justus divinitus admonitus quæ cuique congrueret olim quoniam præter carnes reperire et condere, et omnibus vesci cogit fames. Hugo a S. Charo, *In Genesim* cap. vi, p. 10, verso.

(6) *Et ex cunctis animantibus universæ carnis.* Augustinus quæritur de minutissimis animantibus, quales sunt mures et stelliones, quales et muscæ et scrabones scarabœi et pulicessi numerus servatur solus. — Quæ non de coïtu generantur sed de terræ humore, vel cadaverum, vel aliorum rerum corruptione nascuntur non fuit necesse in arca esse. Quod innuitur quod dicitur : *De volucribus juxta*

Le logement ne le préoccupe guère : il se contente, à ce sujet, de faire creuser des trous à l'extérieur de l'arche, afin d'y introduire à fleur d'eau et les amphibies et les oiseaux aquatiques (1). Au lieu de chercher la quantité d'eau nécessaire à l'inondation diluvienne, il préfère dire en courant que la terre, autrefois, n'avait pas sa configuration actuelle (2), et que, par conséquent, les montagnes ne doivent pas entrer en ligne de compte.

Nicolas de Lyre (3), au quatorzième siècle, n'a rien de nouveau à nous apprendre, pas plus que Paul de Burgos, son continuateur. Nous le voyons, au contraire, ouvrir à Tostat et aux autres, la porte de cette exégèse toute de prodiges qui trouve la main de Dieu dans chaque mot (4), et qui utilise, au profit du miracle, les objections des philosophes profanes, sur l'impossibilité naturelle d'un déluge universel (5).

genus suum et de jumentis in genere suo. Illa quoque quæ in domibus versantur sicut pulices et mures et muscæ non fuit necesse secundam numerum esse, quæ intelliguntur tunc in domibus plura fuisse. Quæ autem ex commixtione diversi generis nascuntur sunt muli burdones, et hujusmodi non est dicendum in arca fuisse *Ibid.*

(1) Quæ autem in aquis et in terris communiter vivunt sicut lutri vituli marini extra arcam habebant loculos præparatos, quibus se possent recipere velut in aridis. De avibus quoque marinis et fluvialibus idem sentiendum. *Ibid.* cap. VI, p. 10, verso — Voir aussi le Pelletier, *op.cit.* chap. XXV, p. 237 et Cornelius *in Genesim*, cap. VI

(2) *Quindecim cubitis.* Sunt qui putant nec terræ qualitatem, nec altitudinem montium tantam ante diluvium fuisse qualis et quanta est hodie. *Ibid.* col. 2, verso.

(3) Juif converti (XVe siècle). Il fit des *Additions* aux *Postilles* de Nicolas de Lygre.

(4) *Rupti sunt omnes fontes.* Nomine ruptionis utitur ad ostendendum quod istud diluvium non processit ex causa naturali sed supernaturali ; et ideo deridendi sunt illi qui hujus diluvii volunt causam naturalem assignare dicentes : quod causa fuit conjunctio planetarum humidorum in signis plurialibus et qua conjunctione factum fuit diluvium...

(5) Licet enim diluvium particulare in aliqua parte terræ causam habeat naturalem, generale tamen diluvium maxime in tanto excessu quod quindecim cubitis transcendat cacumina montium non potest naturaliter evenire. Et, avec Tostat et les autres, il prend ses raisons chez Aristote, *Météor*, II. Lyra in *Biblia maxim.* cap. VII, *Genes.*, p. 84.

Quant à la submersion totale de l'humanité, elle est trop « évidente (1) » pour qu'il songe à se poser là-dessus une question.

C'est là tout ce que ces temps peuvent nous révéler. Nous venons d'entendre ceux qui, dans cette matière, les représentent avec le plus d'honneur.

Arrivons au quinzième siècle. Voici Tostat, l'un des hommes les plus connus d'alors. L'exégèse, avec lui, prend plus d'ampleur. Il s'arrête au moins quelque peu sur les causes du déluge, et saisit à bras-le-corps l'opinion de ceux qui les croient naturelles.

Que rencontre-t-il devant lui ? Une théorie surtout, la théorie de la *Conjonction des planètes humides*. C'est la rencontre de ces planètes qui a causé le déluge, comme celle des planètes chaudes causera finalement l'embrasement du monde. Voilà ce que l'on a imaginé de mieux pour expliquer le cataclysme, et Tostat s'évertue à prouver :

1° Que l'influence des planètes est partielle et ne s'exerce que sur la partie de la terre qu'elle regarde ;

2° Que cette influence étant produite par le mouvement des corps célestes, elle ne s'exerce que sur la partie de la terre qu'ils éclairent : d'où il résulte que l'hémisphère inférieur est sans vie aucune, brûlé par le sec et dévoré par le froid ;

3° Que si, sous prétexte que la terre est ronde, on veut faire les eaux de la partie supérieure courir et entourer la partie inférieure, au moins faudrait-il s'en procurer assez pour inonder les montagnes, ce qui est absolument impossible ;

4° Enfin, qu'un déluge universel naturellement

(1) *Consumptaque est omnis caro*. Hic consequenter describitur creaturæ viventis decessus, et *patet*. Lyra in *Bibl. maxima*, cap. VII, p. 86.

causé serait une atteinte à l'ordre général, ce que les bons principes ne permettent pas d'admettre (1).

Voilà tout. Aussi Pereira (2), ne trouvant à peu près rien de mieux à faire au siècle suivant, s'acharna, lui aussi, contre la théorie scientifique des constellations. Il s'en tint pour l'exégèse, à prouver l'intervention directe de Dieu par les expressions *Ego pluam, ego adducam aquas* (3), à l'instar de Tostat, qui prétendait que le *Rupti sunt fontes abyssi* indique une action soudaine, un coup de violence, et, par conséquent, une poussée de main divine (4).

Disons cependant que ce *Rupti sunt fontes*, aussi bien que le *Cataractæ cœli apertæ sunt*, avaient inspiré à d'autres des théories physiques plus ou moins

(1) Aliqui tamen nimis sibi ipsis sapientes conantur dare istius diluvii causam naturalem dicentes quod tempore illa fuit conjunctio planetarum humidorum et vigorata fuit humiditas et magna pars aeris et terræ in aquam pluvialem conversa est ut tanto tempore flueret...

Sed ista falsa sunt... et patet quia corpora cœlestia, ut planetæ et alia astra, quæ ista causant in inferioribus non causant nisi super illam partem mundi quam respiciunt...

Ista influentia nihil aliud est quam quædam virtus derivata a corporibus cœlestibus per motum super illa inferiora. Cum ergo planeta quæ est in opposito hemispherio non moveatur super nostrum Orizontem, nec aspiciat, non valebit in eo aliquid causare. Et ideo dicitur quod in partibus inferioribus terræ non generatur aliquid, nec corrumpitur sed manet terra in sua siccitate et frigiditate quia influentia cœlestium corporum solum penetrat secundum crustum terræ in qua causantur mineralia...

Item quia entia naturalia ordinatissima sunt, ut patet Metaphys. XII. Si autem in corporibus cœlestibus essent potentia ut per diluvium... terram destrueret hoc inordinatissimum esset quia naturalia entia desiderant se conservare... Tost. *L. cit.* p. 130.

(2) Vid. Lib. XII, disput. 12 : *Utrum Noeticum diluvium ex solis causis naturalibus profectum sit*, p. 251.

(3) Non quod nullæ res naturales ad effectionem diluvii convenerint, sed quod earum rerum conventus generando diluvio per se sufficiens non fuerit : et quia modus quo res illæ ad creandum diluvium adhibitæ sunt a Deo non fuit naturalis et usitatus. Qua propter solum Deum Sacra Scriptura auctorem et effectorem diluvii nominat.

Hoc nempe declarant illa verba : *Ecce ego adducam aquas diluvii super terram...* Et rursus : *Adhuc post septem dies ego pluam super terram.* Pereira, *Ibid.*, p. 253.

(4) Voir plus haut.

ingénieuses. Ces *ouvertures* faites pour les cataractes n'étaient autre chose, d'après Oleaster et Steuco, que des trous ou des fentes pratiquées par Dieu dans la voûte céleste pour faire tomber les eaux supérieures que Dieu avait mis là en réserve, précisément en prévision du déluge (1). A quoi Corneille la Pierre répond que cette hypothèse est inadmissible, parce qu'il eût fallu percer non seulement le firmament, mais tous les cieux des planètes, chose qui paraît « improbable (2). »

Pour lui et pour plusieurs autres mieux inspirés (3), les *cataractes* sont simplement les nuées, jetées çà et là dans la seconde région de l'air, qui se condensent et se déversent à torrents, en coulant comme des fleuves (4), à quinze coudées au-dessus des montagnes : élévation nécessaire, dit-on, et par cela même acceptée à peu près d'emblée, parce que c'est juste à ce point que l'air fut corrompu par les péchés des hommes (5). Il fallait que l'eau atteignît ce niveau pour noyer les géants (6).

(1) *Cataractæ*, ait Eugubinus et Oleaster, sunt foramina quæ Deus fecit in cœlo sive firmamento ut per ea aquæ quæ supra firmamentum sunt defluerent ; propter diluvium enim aquas has ibidem fuisse repositas a Deo initio mundi censent ipsi. — Cornel. a lap. *In Genes.*, cap. VII.

(2) Sed hoc modo findi debuisset, non tantum firmamentum sed et omnes cœli planetarum, quod est improbabile. *Ibid.*

(3) Pereira *In Genesim*, lib. XII, disp. 1ª, p. 221.

(4) Dico ergo cataractæ cœli hic per catachresin vocantur nubes, ipsaque secunda aeris regio, multas in partes plagasque divisa quæ vapores et aquas intra se quasi repagulis et cataractis quibusdam continet et coercet. — Cornel. a lapid., *In Genes.*, cap. VII.

(5) Non duravit nisi quadraginta diebus et totidem noctibus quia in illis crevit aqua usque ad quindecim cubitos super cacumina montium et non erat necesse plus crescere quia usque ad illum locum corruptus fuerat aer in peccatis et turpitudinibus hominum — *Tostat in Genes.*, cap. VII, p. 130.

(6) Nota quindecim cubitis aqua excessit omnes montes ne gigantes longissimi aut aliud animal vastissimum in altissimi montis vertice servari posset, Cornelius, *op.c.*, cap. VII.

Nul ne se doutait de la surface à couvrir (1). Et il est aussi étrange que significatif d'entendre, à douze siècles d'intervalle, Pereira, renouvelant S. Augustin (2), s'écrier avec lui : Pourquoi ne pas croire à l'inondation de l'Olympe? L'eau ne peut-elle donc y parvenir, puisque la terre plus lourde y arrive bien? Ne sait-on pas, au surplus, par Plutarque et par Zinagore que l'Olympe n'a pas la hauteur qu'on lui prête (3)? Et n'ai-je pas appris de Louis Vivès, mon compatriote, qu'au rapport de Philadelphe qui l'a exploré lui-même, la prétendue hauteur de ce mont est une fable (4)?

Toutes les montagnes subissaient au surplus un abaissement exégétique qui facilitait singulièrement le commentaire. Pas une, disent encore Bonfrère (5) et Dom Calmet (6), pas une n'a plus de quatre mille

(1) Voir le calcul de Corneille la Pierre, ch. VIII, verset 11e.

(2) *De Civit. Dei*, Lib. XV, cap. XXVII. Vide supr.

(3) Plutarchus certe in Paulo Æmilio scribit Zinagorum vi ac ratione atque instrumentis mathematicis summam Olympi montis altitudinem ad perpendiculum esse mensum et decem stadiorum reperiisse, hoc est mille ducentorum et quinquaginta passuum. — Pereira, *op. cit.* Lib. XII.

(4) Prompta igitur meo judicio atque firma refellendi istos ratio est, negare verum esse quod de illis montibus traditum est. Sed primum ex fabulosis poëtarum figmentis id profectum esse, tum ut alia multa, temere vulgo creditum cui ea quæ mirabiliora videntur faciliora creditu sunt. Ludovicus Vives, civis meus, explanans eum locum B. Augustini quem proximo posui fabulosum esse quod de celsitudine montis Olympi traditum est firmat testimonio Philadelphii qui se cum montem ascendisse dixit ut rem tantam exploraret et falsum esse comperisse. — *Id. ibid.*

(5) Nullus enim est mons qui ad mediam aeris regionem pertingat, cum nullus reperiatur qui supra quatuor millia passuum a terra erigatur. *L. c.*, p. 155.

(6) « Ce que l'on dit de l'élévation de certaines montagnes que l'on prétend aller au-dessus de la moyenne région de l'air, en sorte que jamais, ni les vents, ni les vapeurs, ni la pluie n'y montent ; tout cela s'est trouvé fabuleux par les nouvelles observations qu'on a faites. Christophe Calovius a montré, dans son *Traité des Crépuscules*, que les vapeurs montent à la hauteur de 43 milles ; et on ne connaît point de montagne dans le monde qui ait plus de 4,000 pas de hauteur en ligne perpendiculaire. » — *Commentaire littéral*, ch. VII, p. 194.

mètres de hauteur (1). Et Mersenne, mathématicien philosophe, célèbre à son époque, écrivait avec conscience que le mont le plus élevé du globe était le Liban. Il tenait le fait, disait-il, d'un vieux matelot qui avait couru le monde entier « et passé la ligne, » et qui, du reste, en donnait de bonnes preuves, puisqu'il avait aperçu ces sommets à cent vingt lieues de distance (2) !

En l'absence de lois connues et de faits scientifiquement étudiés, le dire public ou le témoignage le plus suspect acquiert parfois une valeur trompeuse. C'est ainsi que Bonfrère qui fut un homme de mérite, tient absolument à placer les syrènes dans l'arche, parce que leur existence a été constatée par un mé-

(1) On en compte aujourd'hui plus de 30 qui dépassent ce chiffre :

En Asie :	Mont Everest ou Gaurisankar	8.840 mt.
	Karakorum ou Kouenlun	8.618
	Kunckinjinga	8.588
	Dawalagiri	8.187
	Juwahir	7.824
	Elbrouz (cime occidentale)	5.646
	Ararat (Arménie)	5 350
	Kasbeck	5.045
	Pic de la frontière russo-chinoise (Hanovoï).	5.135
En Amérique (Sud) :	Mont Nevado de Sorata	7.696
	Nevado d'Illimani	7.315
	Chimborazo	6.530
	Cayambé	5.954
	Antisana	5.833
	Cotopaxi	5.753
	Volcan d'Aréquipa	5.600
En Amérique (Nord)	Mont Saint-Elie	5.513
	Popocatrepetl	5.400
	Pic d'Orizaba	5.295
	Sierra de Potozi	4.888
En Afrique :	Mont Kilimandjaro	6.100
	Ras Dajan	4.620
En Europe :	Mont Blanc	4.810
	Mont Rose	4.636
	Mont Cervin	4.500
	Finsteraarhorn	4.362
	Jungfrau	4.180
	Mont Iseran	4.053

(2) Voir le texte plus haut, p. 182, note 2.

decin en compagnie d'un de ses confrères, dans une pêche faite sur les bords d'une île indienne. Aussi accepte-t-il d'emblée le récit d'Olaüs Magnus sur l'habit monastique des syrènes, et ajoute-t-il que « dernièrement, dans une autre pêche célèbre donnée « sur les côtes de la Norwège, on en trouva dans le « filet qui portaient le voile et la coule, à la façon « des moines, et même la mitre, à la manière des « évêques (1). »

Il est clair qu'on a droit de reviser cette exégèse, malgré le respect que l'on porte à ses auteurs.

VI

Sans doute on se préoccupa d'inventer des systèmes plus compliqués pour expliquer le déluge ; mais étaient-ils plus scientifiques et plus recevables ?

Les uns supposent un immense réservoir intérieur communiquant par divers autres aux océans visibles. Ces eaux se dilatent dans la mer intérieure et tendent, par conséquent, à franchir leurs frontières. Les sceaux se brisent, la poussée interne agit sur les eaux extérieures qui, se dilatant à leur tour elles-mêmes, montent, montent encore, montent toujours et arrivent ainsi au sommet des montagnes. Ne de-

(1) Et vero testes omni exceptione majores habemus Patres nostros oculatos et idem testes in Historiæ societatis, part. 11° lib.IV, n. 275, ad annum Christi 1560, ubi refertur in Indiæ insula Manaria pisces, novem feminas, septem mares, (quos propter similem humanæ speciem marinos homines nominabant) in retia incidisse, Patremque nostrum cum medico familiari ad rei novæ miraculum visendum advocatum. Nuper, in piscatione celebri, versus Daniam Norvegiamque facta, relatum est Sirenes captas qui Monachos Monachasque cuculli velique, idem qui Episcopos mitræ similitudine referrent. Idemque de Sireneum cucullis ad Monachorum morem refert Olaus Magnus (lib. XXI, cap. I), ut jam Sirenes esse revocari in dubium non possit, etsi Plinio res ea fabulosa visa sit, lib. X, cap. XLIX. *Commentarius in Genesim*, cap. VII.

mandez pas comment la chose s'est faite; on ne se tracasse pas de le savoir. Le phénomène est d'autant plus simple qu'on ignore que l'eau, qui n'est pas compressible, n'est guère plus dilatable, qu'à cent degrés elle ne se développe que des 4/100 de son volume, et qu'à deux mille degrés, si elle n'était réduite en vapeur et même dissociée en ses éléments constitutifs, l'hydrogène et l'oxygène, elle n'occuperait encore que le double de son espace, et n'arriverait, en conséquence, jamais à la hauteur nécessaire. En tout cas, faudrait-il faire Noé voguer dans son « coffre » de bois sur la chaudière la plus infernale qu'on puisse imaginer : d'où suit que le moyen « naturel » est naturellement impossible.

Soyons juste pourtant, cette réduction des montagnes ne suffit pas pour pacifier pleinement leur esprit, et ce colossal anneau diluvien de quatre mille mètres d'épaisseur les préoccupe beaucoup.

Bonfrère croit, pour son compte, que ce n'est pas trop d'unir le ciel à la terre pour trouver la somme d'eau nécessaire (1). Tous les éléments sont bons pour en produire. On met à contribution et la terre qu'on transforme en eau, et l'air qu'on liquéfie de son mieux. On la prend, pour augmenter le produit, dans tout l'espace qui sépare notre monde du « ciel de la lune (2). »

(1) Petes unde ista imbrium copia? Ratio dubii est cum verimisile sit nullam de novo materiam esse procreatum necesse est, vel e mari, vel ex aere materiam hanc imbrium esse desumptam... Fateor rem hanc non nihil esse difficilem.... Hoc supposito dico e variis locis materiam hanc imbrium arcesitam fuisse, primo e mari... secundo e terra,... tertio aeris partem aliquam in aquas conversam. — *In Genes.*, *l. c.* p. 155. — C'est aussi la théorie de Corneille la Pierre. Cf, *l. c.*

(2) Il restera « 2 trillions, 792 billions 865 milliards 873 millions, 674 mille, 744 lieux cubes pour la solidité de l'orbe qui porte la Lune, et dont le globe terrestre est le noyau. C'est-à-dire pour tout cet espace que nous appelons air, qui s'étend depuis la surface de la Terre jusqu'au ciel de la Lune, et d'où la masse d'eau qui causa le

Celui-ci ajoute l'eau des mers. Pour s'en servir il met en mouvement « le ressort de la voûte terrestre » et obtient de cette façon, croit-il, une marée capable de jeter l'Océan sur les continents, et les continents au centre de la terre, submergée conséquemment sous les eaux (1).

Celui-là déplace, dans ce but, avec Burnet (2), l'axe du monde, et réussit de la sorte à créer un flux et un reflux gigantesques qui produisent le débordement diluvien.

Pluche (3) y va plus simplement et plus radicalement encore. Il fait briser par des tremblements de terre « tous les piliers des cavernes souterraines : » plaines et monts s'abîment alors dans la mer.

Si l'on en croit Duclot (4), les océans ne manquèrent pas de profondeur pour ensevelir ces montagnes, puisqu'elles y ont été pétries tout d'une pièce et que Dieu n'a eu qu'à les faire apparaître avec leur forme actuelle (5).

déluge pouvait tomber. » Le Pelletier, *Dissertat. sur l'arche*, ch. xxxvi, pp. 384-385.

(1) « Il est donc très possible que le ressort de la voûte terrestre fortement agitée au temps du déluge eût permis aux mers entières de se porter sur les continents et aux continents de se porter vers le centre de la terre en se submergeant sous les eaux avec une alternative de mouvement toute semblable à celui de nos marées journalières. » — *Encyclop. de Diderot*, au mot *Deluge*.

(2) Voir l'exposé de son système dans D. Calmet, *Comment. littéral*, pp. 198-199.

(3) « Ce qui occasionna le déluge fut que les cavernes souterraines et leurs piliers ayant été brisés par d'horribles tremblements de terre, elles furent, sinon en entier, du moins pour la plus grande partie ensevelies sous les mers que nous voyons aujourd'hui, et qu'enfin cette terre où nous habitons était le fond de la mer qui existait avant le déluge. » — *Encyclopéd., ibid.*

(4) Qui nous conduit jusqu'au premier quart du dix-neuvième siècle.

(5) Nos philosophes modernes supposent que c'est la mer qui a formé les montagnes dans son sein et qui les a pétries de coquillages jusqu'au sommet. Lorsqu'elle faisait cette opération sur le mont Blanc élevé de 2.450 toises au-dessus du niveau de la mer, ou sur le Chimboraço élevé de 3,220 (c'est 5,530 qu'il faut dire) et qui passe pour la plus haute montagne du monde, n'avait-elle que

Mais qu'est-ce que tout cela? s'écrient d'autres exégètes. Avec ces maigres moyens Dieu aurait manqué d'eau pour le déluge. Il faut se créer plus de ressources. Votre eau, vous ne la cherchez qu'à la surface de la terre; n'y en a-t-il pas dans ses profondeurs? Le difficile était de l'en faire sortir. Mais il n'est rien qu'on ne puisse entreprendre en recourant à la puissance de Dieu. On le fait donc rompre de sa main les sceaux de l'abîme, et mettre un ange à garder la porte pour que les flots mutinés n'y rentrent pas. Que ce fait soit admis, c'est l'essentiel; les procédés employés par l'ange, peuvent rester plus hypothétiques. Maçonna-t-il l'entrée? fit-il les vagues se dresser autour des orifices de sortie, comme jadis celles de la mer Rouge ou du Jourdain (1)? les deux explications étaient, crut-on, acceptables.

Tout le monde cependant ne les accepta pas.

On vit là de l'étrange; et, pour remplacer cette hypothèse, l'abbé Lebrun imagine une ingénieuse démonstration (2). Il fait « pirouetter » la terre sur

mille pieds de profondeur? N'est-il pas bien singulier que des calculateurs qui trouvent assez d'eau dans la nature pour fabriquer des montagnes dans son sein, n'en trouvent pas assez pour les submerger pendant le déluge? *Bible vengée, Gen.* VI, VII et VIII. — Voyez à ce sujet un intéressant travail de M. l'abbé Choyer: *Les empreintes des cailloux ovoïdes et des blocs erratiques.*

(1) Verum difficultas est, quid in locum hujus abyssi intra terræ cavernas subintravit, ne vacuum esset. Respondes aerem sub intrasse; ne vero defluerent aquæ in suas cavernas, aere infra stante, divinitus angelorum ministerio vel occlusos esse tantis per hos aditus cavernorum materia aliqua quæ aquis resisteret, vel retentas esse aquas et quasi constipatas in ipso cavernarum aditu ad eum modum quo aquæ Maris rubri Israelitis transeuntibus quodam modo solidatæ sunt, et aquæ Jordanis superiores dum Josue tempore per Jordanis vada populus transiret. — *Bonfrer., L. c.* p. 154.

(2) L'abbé Le Brun supposa que l'élévation des eaux qui ont couvert la terre n'était peut-être qu'un simple effet de la force centrifuge portée à un certain degré, et que le seul mouvement de turbination imprimé au globe, en le faisant pirouetter avec une vitesse accélérée, les eaux durent sortir du réservoir du grand abîme et monter contre leur propre pesanteur. « L'expérience a

elle-même avec plus de rapidité que de coutume; et, comme il la suppose creuse et remplie d'eau, l'accélération du mouvement augmentant la force centrifuge, les soupapes repoussées s'ouvrent de force, et l'océan interne se déverse en inondant la terre qu'il recouvre entièrement.

Toutefois, l'appareil de Lebrun, quoique fonctionnant en petit sous les yeux du public, ne rassure pas pleinement Duclot qui nous raconte ces choses, aussi croit-il devoir recourir à M. de Mairan et puiser avec lui de l'eau dans les aurores boréales (1).

Aux commentaires de l'exégèse s'unissaient les théories de la science; et les savants, devant le problème toujours ouvert et toujours insoluble, multipliaient les théories explicatives.

« Selon l'un (2), dit Cuvier, la terre avait reçu une « croute égale et légère qui recouvrait l'abîme des « mers et qui se creva pour produire le déluge; ses « débris formèrent les montagnes. » Quoi qu'en dise

confirmé ses conjectures. Il a pris un globe terrestre armé de soupapes et enfermé concentriquement dans un globe de verre. On a commencé par remplir d'eau le globe terrestre : on a fermé l'ouverture pratiquée dans le globe de verre; ensuite, par le moyen d'une manivelle, on a donné au globe intérieur un léger mouvement de rotation; l'eau n'a point franchi ses barrières; mais l'a-t-on fait mouvoir avec une vitesse accélérée, bientôt la masse d'eau a forcé les soupapes attachées à la surface extérieure de ce globe terrestre, et a rempli toute la capacité du globe de verre en s'échappant avec force. Ainsi le globe terrestre a été entièrement couvert de ses propres eaux. On a cessé d'agiter le globe, l'eau est rentrée dans les réservoirs à peu près jusqu'à l'horizon du globe, et s'est mise en équilibre avec elle-même, » *Duclot, Bibl. Veng.*, ch. VI, VII et VIII. Cf. *Journal eccl.*, nov. et déc. 1762. *Explicat. physico-théologique du déluge etc.*, et *Journal des Beaux-Arts*, mars 1767.

(1) « Les observations qu'a faites M. de Mairan sur les aurores boréales nous présentent une quantité d'eau plus que suffisante pour couvrir et submerger entièrement toutes les montagnes connues. Voir les calculs de M. de Mairan, » *Ibid.*

(2) Burnet. *Telluris Theoria sacra* London, 1681. Le Pelletier avait formulé avant lui cet argument (ch. XXXVII, p. 404). On le trouve souvent chez les écrivains de ce temps. C'est cette idée que nous avons rencontré en germe dans Hugues de S. Cher.

par conséquent Moïse, elles n'existaient pas avant le cataclysme.

« Selon l'autre (1), le déluge fut occasionné par une « suspension momentanée de la cohésion dans les « minéraux; toute la masse du globe fut dissoute « et le pôle pénétré par des coquilles. »

Ce qui nous explique les couches géologiques avec leurs innombrables fossiles.

Un troisième (2), après avoir fait Dieu créer la terre avec l'atmosphère d'une comète, « la fait inon- « der par la queue d'une autre. La chaleur qui lui « restait de sa première origine fut ce qui excita « tous les hommes au péché; aussi furent-ils tous « noyés, excepté les poissons, qui avaient, ajoute « plaisamment Cuvier, apparemment les passions « moins vives (3). »

Bref, on faisait flèche de tout bois; tous les moyens étaient bons. Chacun se procurait à sa guise la somme d'eau nécessaire, si bien que souvent on se sentait ensuite presque gêné d'avoir trop réussi. Une fois amenée, on ne sait comment s'en débarrasser à la fin du cataclysme. C'est au point que Scheuchzer (4), un savant du dix-huitième siècle, vient, dans un mémoire, essayer de faire admettre à l'Académie que « Dieu souleva les montagnes pour faire « écouler les eaux qui avaient produit le déluge, et « les prit dans les endroits où il y avait le plus de « pierres, parce qu'autrement elles n'auraient pas pu « se soutenir (5). »

(1) Woodoward. *Essay towars the natural History of the Earth*. London 1702.
(2) Whiston. *A New Theory of the Earth*. London, 1708.
(3) *Discours sur les Révolutions du globe*, Paris, 1825, pp. 44-45.
(4) *Mémoires de l'Académie*, 1708.
(5) Voir Cuvier, *loc. cit.*

VII

Telle fut l'exégèse de ces siècles. Et, qu'on le sache bien, ce n'est pas un choix partial que nous venons de faire au milieu d'interprétations plus concluantes. Nous avons trop de respect pour ces hommes, et nous savons trop ce que nous devons à leur génie en d'autres matières, pour les trahir en cachant leur mérite. Mais faut-il aussi, à cause d'eux, trahir la vérité, et donner à leurs œuvres une physionomie qu'elles n'eurent pas?

Amicus Plato, sed magis amica veritas. Telle doit être la devise de tout écrivain qui respecte sa plume, et qui la consacre à la défense de l'Église.

Que ferait-elle, l'Église, de nos vaines réticences? et que lui rapporterait, dans un siècle où tout est fouillé, notre chauvinisme exégétique?

N'est-ce pas Léon XIII qui, en ouvrant avec tant de confiance dans le passé et dans les destinées de l'Église, les arcanes de la bibliothèque vaticane aux chercheurs de la critique et de la science, nous donnait l'autre jour ce fier conseil : *Ne quid falsi audeat; ne quid veri non audeat?*

Donc, arrivé jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, c'est en vain que l'on cherche, ce qu'a gagné, sur la question présente, l'interprétation, depuis l'époque des Pères. Elle est plus prolixe sans doute. On traite plus longuement la question, mais on n'a éclairci ni le texte en lui-même, ni les faits qu'il raconte. Le jour n'est point monté à l'horizon, et les explications auxquelles on s'abandonne, avec ou sans confiance, traversent le champ de l'exégèse comme un long éclair dans la nuit; je veux dire en brillant juste assez pour mieux marquer les ténèbres.

Au surplus, si le vieux passé a produit mieux, qu'on le révèle, nous l'apprendrons avec bonheur. Mais s'il en était ainsi, aurait-on vu hier encore le savant et vénérable abbé Moigno, dans le dernier ouvrage qui soit sorti de ses mains et qui ait traité, en France, la matière, revenir aux écrivains du douzième siècle, et défendre la théorie universaliste, en supposant, pour amoindrir les difficultés, que toutes les grandes chaînes de montagnes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie n'existaient pas avant le déluge ?

Aussi regardez bien ce qui se passe. Tout le monde explique ; tout le monde a sa théorie, où naturellement les choses marchent toutes seules, où les scènes du déluge se déroulent avec une aisance parfaite ; et tout le monde, au fond, mécontent de soi-même et des autres, proclame qu'il n'y a qu'une seule solution satisfaisante : le miracle.

On accepte d'abord tous ceux qu'avaient demandé les Pères ; mais sur ces premières assises, combien de strates nouvelles se sont déposées ! Rien de plus éloquent que l'ensemble du système.

Après le miracle de la prophétie et de la révélation qui forme la base incontestée du récit, viennent :

Le miracle du rassemblement des nourritures par les anges (1),

Le miracle du rassemblement des bêtes (2),

Le miracle de l'apprivoisement des fauves (3),

Le miracle de la fermeture de l'arche (4),

(1) Angeli forsitan juverunt ad colligendas escas, adducentes de multis locis ; et sic excluditur ratio dicentium, quod Noe inquisivit unam escam in qua animalia et homines convenirent, quia hic mandatur de omnibus escis. Tostat., *Genesis*, cap. VII, p. 127.

(2) Voir plus haut, pp. 140-43, le texte de saint Éphrem, et fere omnes alios.

(3) Voir *ibidem*.

(4) Voir S. Jean Chrysost., *homilia citat.* et omnes alios, Cf. Cornel., *l. c.*

Le miracle de son revêtissement de bitume par Dieu (1) ou son ange (2),

Le miracle du débordement des mers (3),

Le miracle de la rupture des sceaux de l'abîme (4),

Le miracle de la fermeture des sceaux pendant le déluge (5),

Le miracle de l'ouverture des cataractes (6),

Le miracle de la raréfaction des eaux (7),

Le miracle de la formation ou de la création de la pluie (8),

Le miracle de la conservation de l'arche sous le poids des eaux qui tombent (9),

(1) *Et inclusit eum Dominus de foris.* Id est bituminavit Deus ostium arcæ postquam intravit a parte exteriori, ne subintraret aqua per juncturas tabularum. Tost., *ibid.*, p. 132.

(2) *Et inclusit eum Dominus de foris.* Significatur his, Deum ministerio angelorum ostium arcæ a foris occludisse, et ut verisimile est, omnes rimas bitumine oblinisse, ne aqua subintraret. Bonfrer., *In Genesim*, cap. VII, col. 155. Voir aussi *Controv.*, art. cité, p. 312.

(3) « S'il faut un miracle pour pousser ces eaux sur la terre et pour les y conserver pendant quelques mois, ce miracle est-il plus grand que celui que l'on suppose dans l'hypothèse du déluge particulier... ? » D. Calmet, *Comment littér. sur la Genèse*, chap. VII, p. 192. Cf. Bonfrer. et Tost., *Loc. cit.*

(4) Patet magis ex littera hoc fuisse supernaturale, quia dicitur quod rupti sunt fontes abyssi. Ruptio autem quamdam violentiam signat quæ facta fuit a Deo in rebus naturalibus, cum ipse egit supra consuetum modum earum. Tost., *op. cit.*, p. 148. Cf. Bonfrer., *L. c*, p. 154. Vid. etiam Eugub. et Oleast. ap. Cornel.

(5) Bonfrer., *in Genesim, l. cit.*

(6) Vel dicuntur apertæ catharactæ cœli, ad notandum, quod hoc non fuit ea causa naturali sed Deus supernaturaliter operatus est. — Tost. *l. c.*, p. 131. Cf. etiam Eugub. Oleaster, Bonfrer, etc.

(7) Partim quia Deus tum rareficit aquas maris et abyssi, quo factum est ut illæ majorem locum exposcerent seseque non tantum per alveos suos, sed per terram diffunderent. Cornelius a Lapide, *In Genesim*, cap. VII. Cette théorie s'y trouve répétée plusieurs fois, sous plusieurs formes.

(8) C'est l'opinion presque unanime.

(9) Porro acceleravit Deus descensum aquarum, nam si naturali motu descendissent, impendissent in descensu centum annos. Id. *ibid.* Il montre en plus, dans le même chapitre, l'insuffisance de la somme d'eau qui serait produite d'une façon ordinaire, et il admet que Dieu crée la pluie en vaporisant de l'air, de l'eau et de la terre. — « La difficulté proposée touchant la chute des eaux qui

Le miracle de l'alimentation des carnivores par le maigre, pendant (1), et même après le déluge (2),

Le miracle de la modération de l'appétit dans les bêtes pour épargner les vivres (3),

Le miracle de la continence dans leurs rapports (4),

Le miracle de la non-conception dans l'union des sexes (5),

Le miracle de l'assainissement de l'arche (6),

Le miracle du transport d'Hénoch en dehors du paradis, et de l'enlèvement de Mathusalem près d'Hénoch (7),

Le miracle de la conservation du paradis terrestre (8),

causèrent le déluge, dit le Pelletier, et l'élévation des eaux qui le firent cesser, ne doit point sembler étrange. Il s'agissait d'un miracle éclatant où Dieu voulait faire paraître un châtiment qui eût du rapport à l'outrage dont Sa Majesté avait été offensée. Ce miracle ne se devait pas opérer par des voies ordinaires, autrement il n'aurait pas été miracle, bien loin d'être un miracle éclatant. » *Dissertat. sur l'arche*, ch. XXXIV, pp. 428-29.

(1) S. Aug., *de Civit. Dei*, et multi alii. Vid. Tostat., Bonfr., etc.

(2) S. Aug., *de Civit. Dei, l. c.* et beauc. d'autres. V. Tostat, Bonfrère, etc.

(3) Le Pelletier, *op., cit.* remarque que le miracle de l'alimentation par le maigre dut se continuer jusqu'à ce que les animaux ne fussent assez multipliés pour permettre aux carnivores de reprendre leurs habitudes.

(4) Credendum etiam quod voluntate Dei animalia modico cibo contentabantur. Non enim videtur probabile quod in apotheca arcæ tantus cibus contineretur, qui sufficeret omnibus illis animalibus ad unum annum integrum. Tost. *L. c.*, p. 126.

(5) Presque tous. « Le sentiment commun dans l'Ecole, c'est que les hommes et les animaux observèrent la continence, tant que dura le déluge. » Art. cité, p. 311.

(6) Petes an animantia etiam tunc vacuerint generationi. Respondeo, plane verisimile esse animantia suæ naturæ relicta fuisse, neque impeditam fuisse in arca eorum communicationem : crediderim conceptus tamen et partus a Deo impeditos fuisse, ne multiplicatis animalibus vel locus vel pabulum in arca deesset. Bonfrer., *In Genes.*, cap. VII, p. 150.

(7) Est etiam credendum quod miraculose tollebatur fœtor stercorum, ne corrumperetur aer, et omnia animalia et homines peste perirent. Tost., *ibid.*, p. 126.

(8) Propter quod cum nonulli, etsi in terra ubi omnem carnem, quam vivere in aquis natura non sinit, constat fuisse deletam, (Mathusalem) cum patre suo (Henoch) qui translatus fuerat, ali-

Le miracle de la disparition des eaux (1),

Le miracle du soulèvement des montagnes pour leur livrer passage (2),

Le miracle de la création du vent pour dessécher le monde (3),

Le miracle du retour des animaux ramenés par les anges (4),

Le miracle de l'instruction de Noé au sujet de l'alimentation des bêtes (5),

Le miracle de la révélation qui apprend à Noé combien de temps a duré le déluge, attendu que, par une

quantum fuisse atque ibi donec diluvium præteriret vixisse arbitrantur... S. Aug., *De civit. Dei*, lib. XV, cap. XI. Edit. benedic., T. VII, col. 390.

(1) Voir Tostat, plus haut, et multos alios.

(2) « Nous croyons sans doute que les eaux du déluge n'ont pu se trouver sur la terre et en disparaître que par un effet immédiat de la toute-puissance divine, que par un vrai miracle. » Duclot, *Bible vengée*. T. I, *Genès.*, chap. VI. VII et VIII, p. 279.

(3) Voyez plus haut, à propos du système de Scheuchzer, les paroles de Cuvier.

(4) Non puto hoc ita dictum, ut Spiritus nomine ventum accipiamus, neque enim ventus poterat siccare diluvium.

Et il conclut : Spiritus igitur divini virtute invisibili diluvium illud repressum esse non est dubium, cœlesti operatione, non flatu. At nemo negabit Deum vento virtutem illam dare potuisse. S. Ambroise. *De Noe et arca.*

Verum roget me fortasse quispiam num *ventus ille* naturalis fuerit an præter ordinem et supra vim naturæ aliquid habuerit ? Equidem sine dubitatione dixerim generationem illius venti non fuisse naturalem...

Et plus loin : An virtus illius venti, qua siccavit aquas diluvii fuerit naturalis, id est, talis qualem natura ferre et ventis tribuere possit non sine causa dubitari potest. Sed ne longum faciam, ego sic sentio. Si ventus ille habuit vim siccandi et consumendi totam illam diluvii aquarum molem, reor equidem vim illam non fuisse naturalem ; non videtur enim tanta illa vis profisci posse ex ullis causis naturalibus; sed credendum est, sicut Deus ventum illum præter ordinem naturæ creavit ita dedisse ei longe majores vires quam natura illi tribuere potuiset, ut ventus ille miraculi loco tam propter generationem ejus, quam propter vim et efficacitatem. Pereira, *In Genes.*, lib. XII.

(5) Hinc colligi potest Noe divinitus fuisse instructum quo quæque bestia uteretur cibo, quod maxime fuit necessarium circa ignota et nec dum sibi visa animalia, Bonfr. *l. c.* p. 148.

pluie aussi effroyable, il vivait dans les ténèbres et ne voyait pas les jours passer (1).

Nous concevons facilement que si l'on tient absolument à introduire le merveilleux dans le déluge, on se montre ardent défenseur de l'ancienne école; mais nous comprenons, pour le moins, aussi bien que beaucoup d'esprits d'une critique plus sévère, sans être d'une foi plus chancelante, prennent une autre voie pour amener à l'intelligence du texte et ne se ferment pas, sans motif raisonnable, sans aucune raison exégétique sérieuse, toute issue à une interprétation rationnelle, dans laquelle l'intervention providentielle remplace l'intervention miraculeuse. Le miracle ne leur fait pas peur, car ils sont croyants et croyants militants ; mais il ne faut pas abuser des bonnes choses.

Et pourtant, voilà à quel degré il avait pris possession de l'exégèse.

Sans doute plus d'un de ces miracles peuvent être supprimés, sans grand péril pour l'hypothèse qu'ils ont mission de défendre. Cela prouve justement qu'en rendant facile la croyance à l'universalité locale du déluge, à l'aide d'une série d'actes de foi non justifiés, on paralysait la critique, on l'arrêtait dans sa marche et dans ses élans, et on immobilisait la question. Qui serait touché de voir une solution durer des siècles, quand elle repose sur une hypothèse acceptée sans preuve, et même sans discussion valable? Et qui voudrait dire que l'universalité locale du

(1) Non sciebat Noe utrum transiissent quadraginta dies dum pluerat quia toto cœlo obscurato solis vel astrorum præ multitudine nubium, non videbat lumen, sed Deus ei revelavit. Tost., *loc. cit.*, p. 130.

Et page 132 : Et non potuit cognoscere Noe utrum transissent quadraginta dies... Deus tamen revelavit postea Noe quod steterat per quadraginta dies, dum pluebat. Cf. S. Jean Chrysost., *Hom. cit., in Genes.*

déluge s'appuyait chez les Pères, au moyen âge, au dix-huitième siècle encore, sur une démonstration quelconque?

Or, cette démonstration absente passait pour faite, et c'est sur elle qu'on établissait à la fois la double destruction des animaux et des hommes. Comment penser à une survivance quelconque si le monde entier a été enveloppé par l'inondation? Aussi ne songe-t-on pas à le rechercher, et se contente-t-on d'essayer de savoir « si tous les hommes furent aussi universellement damnés que noyés (1). »

(1) Si vobis videtur crudelis rigidus et cruentus, quod in diluvio genus delevit humanum, super Sodomam et Gomorrham ignem et sulphur pluit, Ægyptios demersit fluctibus, Israelitarum cadavera prostravit in eremo ; scitote eum ideo ac præsens reddidisse supplicia, ne in æternum puniret. Certe aut vera sunt quæ prophetæ loquuntur aut falsa : si vera sunt quæ de severitate ejus videntur dicere : ipsi dixerunt : Non judicabit Dominus bis in idipsum in tribulatione : sin autem falsa sunt et falsum est quod dicitur : Non consurgit duplex tribulatio. Falsa est ergo et crudelitas quæ in lege descripta est. Quod si verum est, ut negare non poterunt, dicente Propheta : Non judicabit Dominus, etc. ergo qui puniti sunt, postea non punientur : si autem illi postea punientur, Scriptura mentitur, quod dicere nefas est. Receperunt ergo et qui in diluvio perierunt, et Sodomitæ, et Ægyptii, et Israelitæ in solitudine, mala sua in vita sua. S. Hieronym., in 1° cap. *Nahum*. Vide etiam *In tradition. hebraicis*.

Christi animam venisse usque ad ea loca in quibus peccatores cruciantur, ut eos solveret a tormentis, quos esse solvendos occulta sua justitia judicabat, non immerito creditur. Quomodo enim aliter accipiendum sit quod dictum est : Quem Deus suscitavit a mortuis solutis doloribus inferorum, non video, nisi ut quorumdam dolores apud inferos eum solvisse accipiamus ea potestate qua Dominus est, et cui omne genu flectitur cœlestium, terrestrium et inferorum : per quam potestatem etiam illis doloribus quos solvit, teneri non potuit. S. Aug. *De Genes. ad litt.*, cap. XXXIII. A cela Pereirus ajoute : Sic Augustinus. Peccatores autem qui cruciantur in infero, non alios intelligere licet quam pœnis inferni damnatos: et horum tamen nonnullos putat Augustinus a Christo esse liberatos.

A ce sujet. Cajetan écrit dans son Commentaire sur les paroles connues de S. Pierre (I Epist. III) : Quod tantum meminit Petrus eorum qui increduli fuerunt tempore Noe, significatur ipsum non esse locutum de predicatione Christi, qua is manifestavit apud inferos se ipsum esse Messiam et convicit tam Dæmones, quam incredulos homines : hujusmodi enim predicatio communis fuit om-

Nous nous trompons.

Il est une objection que l'on rencontre fréquemment. *C'est la seule* que nous ayons trouvé, on nous reprocherait de la passer sous silence. Il s'agit de savoir si le géant Og, roi de Basan, qui vivait lors de l'entrée des Hébreux dans la terre promise n'était point un survivant de la génération diluvienne. Et comment la résout-on? Précisément en se référant aux quinze coudées qui flottent par-dessus les montagnes. Il n'y eut point de géants à les dépasser et à survivre, puisque c'est justement à cause d'eux que l'inondation gagna ce niveau, pour les forcer, en perdant plante, à perdre vie (1). L'existence des quinze coudées sur *toutes* les montagnes joue le rôle d'un premier principe. Ces quinze coudées répondent à tout et avec elles, encore une fois, « non est ratio dubitandi. »

Pense-t-on vraiment que des hommes tels que S. Augustin et S. Jean Chrysostome, Hugues de S. Cher et Nicolas de Lyre, Tostat, Pereira et Bonfrère n'eussent pas trouvé d'autres objections à faire et d'autres réponses à donner, s'ils avaient compris que la base de leur argumentation reposait sur une hypothèse fragile et mal équilibrée? Pense-t-on que leur unanimité eut été ce qu'elle est s'ils avaient

nibus apud inferos ; hoc autem de qua loquitur Petrus, peculariis describitur his qui fuerunt tempore Noe unde insinuatur eam prædicationem fuisse fructuosam. — Cf. Pereir. *ibid.* Il a tout un long chapitre sur cette question, lib. IX, 3e disp.

(1) Il prouve de plus qu'il serait mort quand même, soit de froid, soit de faim : Dato enim quod Og tantæ magnitudinis fuerit quod excessisset altitudine aquas diluvii, tamen secundum naturam vivere impossibile erat. Unde enim in tantum tempore cibum habuisset, tanto tempore in aquis manens, cum aquæ omnia cooperuissent ? Item quodmodo potuisset sustinere aquæ frigiditatem et humiditatem mortificantem humanam complexionem tanto tempore? Naturaliter enim impossibile erat; etiamsi illo tempore fuisset, non potuisset vivere tandiu. etc. Tostat. *ibid.*, p. 133. Cf. Cornelium a lap., *L. cit.*

prévu qu'un jour, pour de très bonnes raisons, toute une savante école catholique justement respectée de tous enseignerait avec le P. Pianciani un déluge restreint?(1) Pense-t-on qu'après avoir abandonné l'universalité locale, et comme conséquence, l'universalité de la destruction animale, la question de la destruction humaine n'eut pas été soulevée par eux? Pense-t-on surtout que, dans l'état actuel des esprits, de la critique et de la science, ils se fussent tous entendus comme ils l'ont fait? Qu'on nous dispense de le croire. Leur sagacité et leur franchise d'allures sont pour nous les garants du contraire. Fut-il un temps où l'exubérance de vie théologique rendit la discussion plus animée et plus libre qu'aux grands siècles de la scolastique? Mais ces siècles, il faut bien se le dire, qui virent se produire des œuvres si admirables de théologie positive, ne s'élevèrent point à la même hauteur dans l'interprétation biblique et dans l'apo-

(1) Il ne nous paraît guère possible de douter que la connaissance des faits géologiques révélés par les études modernes, en leur faisant connaître la diversité et le particularisme des faunes, ne les eût fait hésiter sur le rassemblement total des espèces dans l'arche. Il nous paraît également certain que la connaissance des bouleversements successifs subis par la terre, avant d'arriver à sa configuration actuelle, leur eût fait comprendre la possibilité *d'un déluge restreint* sans intervention miraculeuse, comme nous l'avons dit plus haut (p. 104). — A l'époque diluvienne que nous avons appelée « primitive » — *Ibid.* — (bien qu'elle soit déjà historique), parce que 6000 ans la séparent de nous, l'action des agents naturels avait conservé assez de puissance pour produire des effets gigantesques. Si l'on en croit Elie de Beaumont et plusieurs autres géologues, le soulèvement des Andes pourrait appartenir aux temps qui suivirent l'apparition de l'homme. Quel serait, quant au déplacement des eaux, le résultat d'un soulèvement de cette nature, si on le suppose brusquement produit? Il est, comme nous le disions, incalculable. Avec ces données et d'autres semblables, les exégètes du passé eussent facilement compris la possibilité *naturelle* d'un déluge. Mais ils eussent aperçu en même temps qu'en bouleversant le monde, même avec des leviers de cette force, Dieu qui pouvait, *sans miracle*, produire un grand cataclysme, ne rend pas, par ces faits toujours limités dans leur étendue, plus démontrée l'existence d'une inondation *universelle*.

logétique chrétienne. L'Apologie eut peu de choses à faire à ces époques de foi pleine et parfaite. Les *chaînes* de commentaires, où l'on collationne les vues d'autrui, en y ajoutant brièvement les siennes propres, furent les grandes œuvres exégétiques, en ces temps d'enseignement magistral.

La situation a bien changé. Aujourd'hui, ce sont les fondements de la foi qu'on attaque, et l'Ecriture est particulièrement le champ clos de la lutte. Les négations envahissent le domaine tout entier de l'exégèse ; les objections surgissent de sciences inconnues jadis. « A de nouveaux poisons, comme le disait déjà « S. Hilaire, il faut opposer de nouveaux remèdes ; « à de nouveaux ennemis, de nouvelles armes ; à de « nouvelles embûches, une nouvelle tactique. » A ceux qui voudraient les maintenir dans l'enceinte injustement fermée de l'école, comme les exégètes anciens crieraient avec lui : « Tu cur pias novitates « excludis... ubi religionis maxima et sola cautela « est ! »

Moins que nous encore, à l'heure présente, ces génies du passé ne sauraient, en exégèse, jurer *in verba magistri*. Les hommes du quatrième et du treizième siècle sont rares. Si le grand chercheur, comme on l'a nommé, si le *Magnus Opinator* vivait de nos jours, comme il remuerait ces problèmes ! Comme il demanderait aux langues, aux sciences, leurs objections et leurs réponses, leurs mystères et leurs révélations !

Nous n'avons donc pas le droit, dirons-nous avec Mgr D'Hulst, en appliquant à plusieurs ce qu'il dit de l'ange de l'École, « nous n'avons pas le droit de nous « borner à répéter des formules qui ne contente- « raient plus aujourd'hui leurs immortels auteurs. « Ce serait abdiquer l'autonomie de notre pensée.

« S'essayer à les continuer, c'est les glorifier encore,
« fermer après eux l'ère de la recherche, tenir pour
« non avenues les découvertes accumulées par l'esprit
« humain depuis des siècles, ou croire que les
« réalités ignorées de nos pères n'ont rien à voir
« avec la science, ce serait faire le contraire de ce
« qu'ils eussent fait de leur temps, le contraire sur-
« tout de ce qu'ils eussent fait à notre place; et c'est
« là une étrange manière de nous déclarer leurs dis-
« ciples (1). »

Prenons donc garde, en voulant, sur des matières semblables, river la pensée moderne à la pensée antique de manquer de respect à ceux qui la représentent. Ces hommes ne nous reprocheraient-ils pas de calomnier leur génie en le supposant satisfait au sein de leurs lacunes et de leurs ténèbres? Et ne serait-ce pas attenter à leur mémoire que de les avoir crus capables de vouloir imposer leurs opinions à l'intelligence de tous, alors qu'il y avait encore si peu de clarté dans la leur? Que de fois, au contraire, ils ont compté sur le temps pour achever leur œuvre! Que de fois Origène et Augustin l'ont dit, surtout dans des questions de cette sorte (2).

Non, on ne les diminue pas en les quittant; on les amoindrirait en leur restant fidèles à l'heure où ils se quitteraient eux-mêmes. Il n'y a ni prétentions ni irrévérence à hésiter ici devant leur parole. L'enfant du catéchisme qui répète aujourd'hui que les jours mosaïques ne sont pas de vingt-quatre heures, ou celui des écoles qui sait que le soleil tourne autour de la terre et qu'il y a des antipodes, ose-t-il pour cela se mesurer à ces colosses qui furent jadis évêques de Césarée et d'Hippone?

(1) *Panégyriq. de S. Thomas d'Aquin.* — *Annal. de Philosophie chrét.*, juin 1884.

(2) Voyez le *Periarchon* et le *De Genesi ad litteram.*

Eh non! Ce sont les temps qui sont ici en cause beaucoup plus que les hommes. Les sciences devenues plus exactes, la critique sur les faits naturels plus armée et plus sévère, l'archéologie plus explorée, la linguistique plus riche et plus féconde en lumière, ont contribué à multiplier les facteurs du problème et à compliquer la question. Tout le mérite de l'exégèse moderne, si elle en a dans cette matière, est d'arriver à la dernière heure. L'outillage est en progrès. C'est l'outil qui est meilleur et non pas l'ouvrier. Mais, en vérité, serait-ce une raison pour refuser justice à l'œuvre, et pour la repousser sans prendre soin de la connaître? Non. Le temps est venu de réfléchir avant de juger.

Voyons donc ce que peut dire aujourd'hui l'exégèse et quels motifs elle a de croire que, sans en renier les principes, il faut peut-être conclure autrement que le passé.

Résumons-nous auparavant.

L'Ecole universaliste absolue, à peu près enfermée dans le miracle comme moyen d'exégèse, voit de plus en plus s'éclaircir ses rangs. Bon nombre d'interprètes catholiques sont passés déjà à l'universalité restreinte. Celle-ci ne répond pas à tout; il reste des obscurités épaisses et nombreuses. Sa position mixte manque de franches allures, et son exégèse d'une règle uniforme. La logique semble réclamer encore, et donne à soupçonner que tout le chemin n'est pas fait. On demande à aller plus loin et à conclure par la non-universalité complète.

Le texte ne l'interdit pas; peut-être y sollicite-t-il.

La Tradition ne l'interdit pas; elle n'invoque pas son droit et n'en a point conscience. Sa voix est faible, sa parole est douteuse, ses principes élasti-

ques, son interprétation sans étude, sans fondement, sans lumière, son objet sans portée, son opinion sans conséquences dogmatiques ou morales.

L'Ecole ne l'interdit pas, et ne songe pas à le faire. Sa pensée est une pensée d'emprunt dont elle ne discute pas les titres ; ses explications n'expliquent rien; ses théories sont surannées ; ses conclusions enfin déjà repoussées par toute une phalange d'esprits croyants et catholiques (1) dont nul ne conteste le mérite et la foi, et qui va grandissant toujours.

Le passage est ouvert, reste à savoir si l'on passera avec de bons papiers. Reste à savoir si l'Ecole non-universaliste ne se lance pas dans les aventures, si elle se tient toujours sur un terrain ferme et si elle conduit au salut.

Essayons de décrire sa marche et de la pousser sans détours à son terme.

PARTIE POSITIVE

Exposé de la Thèse

I

Depuis que cette question a été remise, l'an passé, à l'ordre du jour, nous avons entendu quelquefois prononcer le mot de « nouveauté » avec un accent qui suppose que ce point exégétique est d'une clarté sans ombre et définitivement jugé, sans conteste possible, depuis des siècles.

Il n'en est rien, cependant. L'hésitation des exégètes actuels a ses racines dans le passé, parce qu'elle

(1) Toute l'école de l'universalité restreinte.

a peut-être ses racines dans le texte même. Elle n'est pas, comme on le paraît penser, sans père, sans mère, sans généalogie ; c'est-à-dire sans générateurs et sans histoire. Sa naissance ne fut point un de ces accidents causés par le caprice d'une heure, une passion transitoire. C'est la raison, la raison froide et ferme qui a présidé à son engendrement. Si aujourd'hui cette exégèse apparaît plus forte, plus développée, c'est que la nourriture devient de plus en plus abondante, que les *desiderata* de l'ancienne exégèse se détachent de mieux en mieux. On éprouve, de jour en jour, un plus grand besoin de sortir de ce qu'on croit être le convenu, dans le cercle duquel l'Eglise n'a enfermé personne, pour s'étendre et s'ébattre dans ce qu'on appelle, à tort ou à raison, le rationnel, qui ne fut jamais de nature à nuire à la foi. Les lois de la nature mieux connues, les faits mieux discutés, engagent à recourir moins aisément à des hypothèses qui, sans rien expliquer, avaient quand même, comme le disait le Pelletier, la bonne fortune de satisfaire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il s'est rencontré des esprits graves qui hésitent et s'arrêtent devant les affirmations de l'exégèse universaliste. S. Augustin, de son temps, trouvait devant lui déjà la lutte. On reculait devant l'idée d'une disparition absolue des montagnes : l'Olympe d'abord, l'Atlas ensuite, le Paradis terrestre enfin, étaient trop hauts, disait-on. Augustin combattait ; mais que dire ? Son grand esprit, qui ne disposait que de raisons impuissantes, avait-il droit d'imposer silence à la critique ? Ecoutez l'écho de ces objections premières retentir persévéramment jusqu'à Tostat, jusqu'à Calmet, à travers les onze, les seize siècles qui les séparent.

Entendez S. Bruno d'Asti (1) répondre franchement

(1) Mort en 1125. Cf. *Exposit. in Genes.*, Migne, t. CLXIV, col. 180, 181.

à ceux qui le lui demandent, qu'il ne sait ni d'où est venue, ni ce qu'est devenue l'eau diluvienne.

Voyez Hugues de S. Cher (1), rendu soucieux par le *Quindecim cubitis*, fuir la question, comme un homme qui a peur, en jetant précipitamment ces mots : « On dit que le monde n'était pas jadis dans l'état d'aujourd'hui. »

Voyez Oleaster déclarer insuffisants les quarante jours de pluie, et réclamer l'emploi des cent cinquante dont la Bible (2) ne lui permet pas d'user.

Ecoutez Lyra recuser la puissance des forces naturelles pour inonder les pics les plus élevés des montagnes (3).

Demandez à Tostat (4) s'il ne reconnaît pas également l'impossibilité de trouver l'eau dans la création, et à Estius, s'il ne s'unit pas à Tostat pour repousser les explications données de son temps sur la formation naturelle de la pluie.

Burnet n'est pas difficile ; lui aussi, pourtant, juge la chose irréalisable avec nos montagnes actuelles (5).

Et Dom Calmet fait preuve d'une inquiétude assez profonde, lorsqu'il propose une interprétation du texte qui dénoterait en Moïse une grande ignorance et une véritable erreur (6).

Bref, on ne veut douter de rien, et l'embarras est partout.

Aussi, lorsque tirant les conclusions des principes émis par les exégètes les plus orthodoxes sur la res-

(1) Cardinal en 1244. Cf. *Comment. in Genes.*, cap. VI.
(2) Cf. Corn. a lap, *in Genes.*, cap. VII.
(3) *Biblia maxima*, *Genes.*, cap. VII.
(4) *In Genes*, p. 131. Il reconnaît également impossible de loger les nourritures dans l'arche. V. p. 127.
(5) *Bibl. magn.*, p. 86. Il ne comprend pas mieux, ajoute-t-il, le *Rupti sunt fontes abyssi. Ibid.*, p. 84.
(6) V. Dom Calmet sur la *Genèse*, p. 201.

triction de l'*Omnis* (1), Vossius développa sa théorie devenue célèbre par la réputation que lui fit l'hésitation de l'*Index*, on peut croire qu'il venait dire tout haut ce que pensaient déjà tout bas un certain nombre d'interprètes. Malheureusement pour le succès de sa cause, Vossius gâta tout en qualifiant l'opinion générale avec un dédain plein de hauteur. Ce qu'il appelait « une pieuse bagatelle» avait été admis par l'exégèse ancienne, et, par conséquent, avait droit à plus d'égards, à plus de respect.

Le vieux sentier n'était pas obligatoire; mais il fallait le quitter sans mépris. Malgré tous ces écarts, les catholiques se turent. Pendant trente ans, nul, parmi eux, n'attaque Vossius. La tolérance du haut tribunal produisait-elle une détente dans les esprits trop resserrés, trop à l'étroit dans l'ancienne exégèse ? Peut-être. Ce qui est certain, c'est que l'opinion de Vossius fit tranquillement son chemin. Dès le début du dix-septième siècle, nous en retrouvons le sillon largement indiqué. L'opinion adverse se croit obligée de compter avec elle.

Elle marche donc toujours. Perdant, avec le temps, la double tache que lui avait un instant imprimée la parole trop fière de Vossius et l'hésitation de l'*Index*, elle demeure avec l'honneur d'avoir été défendue comme licite par Mabillon, et déclarée par lui sans contradiction avec le récit biblique. Elle demeure avec toute sa valeur rationnelle et logique qui n'échappait, malgré leurs criailleries, pas plus aux dissidents (2) qu'aux esprits les plus résolument orthodoxes. On en comprenait la légitimité; on en

(1) Ces principes sont remarquablement fixés par beaucoup d'exégètes anciens. Dans notre étude sur les écrivains postérieurs à la Tradition, et dans celle de la Tradition elle-même, nous avons eu occasion d'en dire un mot.

(2) Stillingfleet (1655-1699), *Orig. sacr.*, et J. Cleric. (1657-1736). Voir *Comment. sur l'Anc. Test.*

comptait les avantages. La science s'y trouvait plus à l'aise ; et Deluc (1), en son nom, défendait cette interprétation comme meilleure, tandis que de Bonald (2) octroyait largement la permission d'en user.

L'exégèse ne resta point en arrière et l'on entendit, à Rome même, le P. Pianciani (3) la défendre avec autant de force que de talent. Il proclama sans crainte que si ses devanciers avaient mis au service de cette opinion les arguments dont elle dispose, elle eût fait plus rapide chemin, en provoquant moins de surprise.

A sa suite ont marché presque tous les interprètes modernes, Sorignet, Schouppe, Glaire, Bellynck, etc. Aujourd'hui elle occupe une place d'honneur dans les *Manuels bibliques*.

Que dis-je ? elle est, entre toutes, la préférée. Et l'on peut voir M. Vigouroux (4), non seulement prendre soin d'exposer ses titres exégétiques et scientifiques, mais prononcer hardiment qu' « elle est « généralement admise par ceux qui se sont occupés « récemment de l'accord de la Bible avec les sciences « naturelles. » Il ne faut pas courir loin pour trouver la raison de ce succès : avec cette explication, l'herméneutique reste saine et sauve, et beaucoup de difficultés s'évanouissent.

On n'a plus besoin, dit M. Vigouroux, de pluies miraculeuses ou de soulèvements problématiques, impuissants peut-être, si gigantesques qu'on les suppose. Il n'y a plus de raisons de placer les hommes antédiluviens dans des conditions atmosphériques impossibles, de faire vivre les poissons d'eau douce en eau de mer ou les poissons de mer en eau douce.

(1) J. André, 1727-1817.
(2) *La Géologie de Moise*, ch. IV, p. 99.
(3) *Append. sop. il diluvio* dans la *Cosmog. naturale*, p. 514.
(4) *Manuel bibliq.*, t. I, *Déluge*.

Il n'est plus nécessaire d'aller chercher ou de reconduire les animaux en Amérique, en Australie, à Bornéo ou à Madagascar, de bouleverser les faits géologiques et de nier la géographie zoologique révélée par l'étude des faunes anciennes. Sans savoir exactement par quels moyens, dans quelles conditions s'est produit le déluge, il se présente à l'esprit comme un de ces faits providentiels, qui n'impose pas à la foi l'acceptation d'un merveilleux aussi complexe qu'inutile, merveilleux inférieur sans doute à la puissance divine, mais peu d'accord avec les lois harmonieuses de son action ordinaire.

Cette marche en avant ne pouvait manquer d'en provoquer une autre, parce qu'il restait des points obscurs, et que des études nouvelles ardemment poursuivies devaient encore faire apparaître de nouvelles lacunes et créer des *desiderata* nouveaux.

On avait posé les bases, il fallait poursuivre l'édifice. L'esprit humain est logique ; et, quand il s'appelle légion, il l'est impitoyablement.

Vossius, en résolvant un problème, en avait fatalement ouvert un autre, vers lequel devaient se porter les efforts combinés des sciences naturelles et de l'interprétation biblique.

En arrachant au déluge les quatre-vingt-dix-neuf centièmes du globe, il avait expressément maintenu l'opinion ancienne sur la destruction de l'humanité. Pour établir entre ses deux assertions une concordance logique, il *affirmait* que la Syrie et la Mésopotamie pouvaient à peine être habitées alors. L'affirmation était imposée par le système ; mais elle ne s'imposait elle-même d'aucune façon. Disons mieux, la science et la vérité la repoussaient également. Voici dès lors la situation dans laquelle se trouvaient les esprits.

Les objections contre l'universalité persistaient ;

le droit à la restriction de l'*Omnis* était conquis, et l'espace concédé au fléau était tellement borné que l'universalité de la destruction humaine devenait nécessairement douteuse.

Vossius avait-il raison de poser l'homme dans des limites si restreintes, se demandait-on naturellement. Il le faisait visiblement pour les nécessités de sa thèse ; mais sa thèse était incomplète. Il partait d'un système conçu *a priori*, et par là il devenait illogique. Car quel besoin, quelle raison de donner à l'*Omnis* deux interprétations contraires, de le restreindre ici et de l'étendre là, de le croire relatif pour les animaux et absolu pour les hommes ?

Voilà ce qu'on ne pouvait manquer de voir ; et voilà ce que l'on vit. Quarante ans s'étaient à peine écoulés que les esprits rigoureux poussaient à terme les conclusions de Vossius ; et le Pelletier, qui les signale, se préoccupait vivement de répondre. Il écrivit une longue dissertation. La façon vive dont il la conclut prouve assez, bien qu'il ne cite pas ses auteurs, qu'il repousse néanmoins des adversaires qui ne sont ni supposés ni imaginaires.

« Je dis contre eux, écrit-il, que c'est sans raison « qu'ils veulent que l'on entende avec restriction « l'*Omnis* qui se trouve dans l'histoire du déluge ;

« Que les mots : *Interficiam omnem carnem*... qui « s'y lisent n'y signifient que les animaux des environs « de l'Euphrate et du Tigre ;

« Que les mots : *Consumptaque est omnis caro*... n'y « signifient pas *tous les hommes* et tous les animaux « du monde en général ;

« Que les mots : *Aquæ prævaluerunt nimis*... n'y « signifient que les montagnes des environs de la « Palestine ;

« Et que les mots : *Et delevit omnem substantiam*... « *ab homine usque ad pecus*... n'y signifient pas la

« perte générale *des hommes et des animaux de toute* « *la terre, à l'exception de Noé et de ceux qui étaient* « *avec lui dans l'arche ;* mais seulement ceux qui se « trouvèrent dans quelques régions qui furent sub- « mergées. C'est sans raison, dis-je, qu'ils veulent « qu'on entende l'*Omnis* avec *toutes ces restrictions*, « puisqu'on a réfuté tout ce qui pouvait les favo- « riser (1). »

La porte avait été laissée ouverte, providentiellement peut-être, par l'*Index*, et, comme on le voit, l'exégèse y passait dès 1700, longtemps avant que la science réclamât l'autorisation de le faire.

Entre le Pelletier et M. d'Omalius d'Halloy, d'autres voix, et non des voix haineuses, s'étaient fait entendre également. Cuvier, qui ne fut jamais un esprit hostile, et qui écrivit des pages si nettes et si franches sur la réalité d'un immense cataclysme vers l'époque où la Bible le place, Cuvier n'osait affirmer qu'une « régénération presque totale » de l'humanité. Après lui, ni M. de Quatrefages, qui, sans être un chrétien, ne fut pas non plus un ennemi acharné, ni M. Schœbel « ce vaillant défenseur de l'authenticité de la Genèse (2), » ne crurent pouvoir réussir à résoudre toutes les difficultés scientifiques qui se présentent, en maintenant l'universalité absolue de la destruction humaine.

Mais si d'Omalius d'Halloy n'était pas sans ancêtres lorsqu'il prononça le discours de 1866, encore moins pouvait-il être sans continuateurs. Les problèmes qui, depuis quelques années surtout se multiplient dans la science autour de la *Genèse*, retentissent fréquemment au cœur de la question.

(1) *Dissert. sur l'arche de Noé.*
(2) Vig., *op. cit.*, p. 464.

II

La géologie tout d'abord a dit son mot, et si l'on veut savoir quel il est, qu'on ouvre le *Déluge mosaïque* de M. l'abbé Lambert.

M. Lambert est un géologue, et son ouvrage n'est pas seulement une œuvre de science, mais d'apologétique. Ses aveux sont complets. Quand, l'œil fixé sur les couches géologiques *quaternaires*, il se demande s'il y a des preuves, qu'ai-je dit? des traces d'un déluge universel simultané, il répond, avec tous les savants, que les couches diluviennes sont pour la plupart successives, et qu'on chercherait en vain ces preuves et ces traces. Quand, l'œil porté sur les crêtes des montagnes, il cherche des dépôts diluviens, ce qu'il constate, c'est leur universelle absence. Au delà de trois ou quatre cents mètres il n'en trouve plus. Établi sur ces bases, sait-on où il arrive? Pour maintenir dans sa thèse *le mot* de déluge *universel*, il propose au lecteur un déluge ou plutôt des déluges successifs dont la durée n'est pas de moins de cinq ou six mille ans. Mais alors faut-il encore donner à ce déluge le nom de *mosaïque?* M. l'abbé Moigno ne le croit pas, et ici nous sommes absolument de son avis. « Le déluge tout théorique « de M. l'abbé Lambert, écrit-il, se serait prolongé « pendant toute la période quaternaire, plusieurs « milliers d'années! Est-ce là vraiment le déluge « divin de Moïse? N'en est-il pas plutôt la néga- « tion (1)? »

Non, M. Lambert, avec la géologie, ne prouvera pas le déluge universel, pas plus que Buckland qui croyait y avoir réussi pourtant. D'ailleurs, pour con-

(1) *Les livres saints et la science*, p. 462.

naître où en est la question, il suffira de voir un savant renseigné, ardent défenseur de l'universalité du cataclysme, abandonnant toute espérance, écrire après étude et d'accord avec MM. Sedgwich, de Blainville et bien d'autres : « Nous renonçons donc absolument à invoquer en preuves du déluge, non « seulement les dépôts anciens de coquillages qui « existaient avant lui et qu'il n'a pas pu produire, « mais encore la présence dans nos régions, des « restes d'animaux qu'on suppose avoir appartenu à « d'autres climats ; la conservation dans les glaces « septentrionales d'un certain nombre de rhinocéros « et d'éléphants, avec leurs tissus organiques ; les « blocs erratiques répandus sur le sol, loin des « montagnes d'où ces roches paraissent détachées ; « les débris organiques trouvés dans les dépôts d'alluvion et dans les cavernes ; en un mot presque « tout ce que l'illustre Buckland, dans un excès « peut-être d'orthodoxie, appelait les *reliques du* « *déluge*, *Reliquiæ diluvianæ* (1). »

Voilà pour le déluge universel. Celui de la terre habitée est-il mieux garanti par ces découvertes ?

L'hypothèse et l'explication proposées par l'école mixte n'ont évidemment d'avantage qu'à la condition que la restriction géographique soit importante. Si on laisse inonder le vieux monde tout entier, par exemple, presque toutes les objections renaissent, avec moins d'intensité sans doute, mais dans une mesure suffisante pour détruire à peu près tout le profit de cette solution. Or, la géologie permettra-t-elle cette restriction considérable ? Si l'homme tertiaire d'Europe (2), l'homme extra-adamique d'Amérique

(1) L'abbé Moigno, *op. cit.*, pp. 458-59.

(2) « Nous croyons que la terre était déjà complètement habitée. La longévité des hommes antédiluviens avaient rendu très rapide la propagation de l'espèce. D'après des calculs très bien

sont disparus de la science, malgré les affirmations de MM. Bourgeois et Améghino, est-il aussi certain que quelque *homo testis diluvii*, plus réel que la salamandre célèbre, surgissant du sol européen, américain peut-être, ne vienne, avec des garanties sérieuses, démontrer l'étendue des migrations, aux temps antédiluviens. Dès maintenant, qui oserait dire que certains squelettes humains trouvés sur le sol français ne datent pas au moins de ces époques?

Donc rien à demander à la géologie, et tout à en craindre. Mais la linguistique parle plus haut.

III

Elle aussi, en se développant, apporte ses énigmes embarrassantes. Nous n'en sommes plus au temps où l'on partageait, avec S. Augustin, le monde en soixante-dix langues. Sans les connaître toutes, on les compte aujourd'hui par milliers. Sans doute, nous croyons fermement, comme le disait naguère M. G. de Dubor, citant Max Muller et M. Renan, que « le grand dogme de l'unité de l'espèce humaine n'a « rien à craindre des découvertes de la science (1). » Nous croyons fermement, avec Mgr de Harlez, que l'irréductibilité de certaines familles de langues est loin d'être démontrée et ne le sera jamais. Nous le croyons d'autant mieux avec lui, qu'il le prouve

fondés, on croit que cinq siècles après la création il y avait au moins 1,200,000 hommes sur la terre. Suivant les Septante, le déluge ayant eu lieu 2262 ans après la création d'Adam, il n'est pas étonnant que le globe ait été habité dans toutes ses parties. C'est ce que d'ailleurs établissent les découvertes de la géologie. » Drioux, Bible, *Genèse* VII, pp. 26 et 27.

(1) *Muséon*, janvier 1884. *Les langues et l'espèce humaine*, p. 107. Cf. *Histoire générale des lang. sémit.* par Ern. Renan.

d'une façon irréfutable, et détruit, avec une aisance remarquable et une abondance de preuves saisissante, et les principes, et les faits sur lesquels s'appuie, ou tente en vain de s'appuyer, l'école polygéniste (1). Mais, s'il est rigoureusement possible de prouver que les langues pourraient être toutes filles d'Adam, l'est-il autant de montrer qu'elles peuvent également descendre de Noé et de ses trois fils ?

Des hommes compétents en doutent; et le problème, au point de vue chronologique, vaut au moins la peine d'être posé. Posons-le donc nettement.

Les langues se divisent en trois classes (2) : les langues *monosyllabiques* ou *isolantes*, les langues *agglutinantes* ou *agglomérantes*, les langues *flexionnelles*.

On appelle langues *monosyllabiques*, celles où il n'existe que des mots simples dont le son peut se rendre par une seule émission de voix. Point de pronoms, point de suffixes ni de préfixes. La racine seule forme le mot, et la phrase n'est qu'une succession de racines isolées et indépendantes, ayant à la fois caractère de substantifs et de verbes. La façon dont le mot est mis en relation avec d'autres marque le rôle qu'il doit jouer dans la phrase, et indique par cela même son sens catégorique (3).

Dans la classe des langues *agglutinantes*, le mot est formé de deux, trois, quatre racines ; mais une seule de ces racines garde sa valeur première. Les autres

(1) Voir *Controverse*, 1er juillet 1883. *La linguistique et la Bible.*

(2) On diviserait plus complètement en deux classes, savoir : les *isolantes* et les *synthétiques*, ces dernières comprenant : les agglutinatives, les flexionnelles et les polysynthétiques. La division que nous avons donnée nous permettra d'être facilement suivi et d'exposer suffisamment la question.

(3) Le Chinois, qui peut mieux que tout autre servir de type en ce genre, au lieu de dire : *Nous aimerons*, *amabimus*, dirait : Je plusieurs — aimer — plus tard. *Controv.*, art. cité

passent à un rôle accessoire, rôle d'éléments secondaires, et ne servent plus qu'à préciser le mode d'être ou d'action de la racine principale. Elles sont simplement juxtaposées sans fusion et sans contraction entre elles ou avec le radical primitif (1).

Dans les langues *à flexion*, un fait nouveau se produit; la racine se modifie pour prendre des significations diverses. Cette altération phonétique du radical a pour but d'exprimer les différences de relation qui le lie aux autres mots (2). « La langue à flexions, dit Maury, représente le plus haut degré de la structure grammaticale. »

Mais ce degré de perfection relative ne caractérise pas un état originel. Avant d'y arriver, cette langue a dû être agglutinante, comme avant d'être agglutinante elle a été monosyllabique. La linguistique, en proclamant cette loi, ne part pas d'une idée

(1) En Maggyare, par exemple, on dira :
Zar, *fermer ;*
Zarhat, *il peut fermer ;*
Zarogat, *il ferme souvent ;*
Zarogathat, *il peut fermer souvent ;*
Zaratgat, *il fait fermer souvent ;*
Zaratgathat, *il peut faire fermer souvent.*
Dans tous ces cas, un seul élément a persisté tout entier *avec son sens*, les autres, qui sont simplement juxtaposés, sont tombés à la condition de simples éléments de relation. Hovelaque, *la Linguistique*, p. 56.

(2) En latin par exemple, le mot *Amabimus*, exprime quatre idées distinctes à l'aide des mots totalement fondus ensemble de différentes façons :
am, idée d'amour ;
bi, la futurité ;
m, le sujet ;
s, la pluralité.
Dans les langues polysynthétiques, qui se composent principalement d'idiomes américains, les mots composant une phrase entière sont réunis en un seul, soudés et brisés d'une manière qui rappelle le *caro data vermibus* que l'on crut voir dans *cadaver*. Ainsi, en iroquois, de Waksen, *avoir*, on fait :
Wakekensen, *avoir des frères cadets ;*
Wakatatetesen, *avoir des frères et des sœurs.*
Controv., art. cit., p. 58.

métaphysique et d'un principe *a priori* elle proclame une déduction qui s'appuie sur des études d'ensemble et sur des faits que rien ne dément. Toutes les langues monosyllabiques présentent des traces frappantes d'une tendance vers l'agglutination. Plusieurs langues agglutinantes offrent également des preuves marquées d'une tendance vers la flexion, et l'on constate dans des langues flexionnelles des restes non douteux de l'état d'agglutination d'où elles sont sorties (1).

Cette constatation des formes intermédiaires démontre une marche successive et progressive (2) certaine. Il faut évidemment un temps relativement considérable pour qu'une langue, marchant de sa marche naturelle, parcoure ce triple échelon qui constitue les trois phases de son existence.

Or il y a en ce moment sur la terre des langues restées à l'état monosyllabique et agglutinant.

Cela posé, il est parfaitement évident que quiconque n'est pas polygéniste, quiconque admet l'unité primitive de la race humaine, et par conséquent l'unité de langue, doit reconnaître que la première des séparations qui ont amené la situation où se trouve actuellement le monde, a dû nécessairement se faire alors que le langage en était encore à sa période primitive, c'est-à-dire à sa période monosyllabique.

(1) *La Linguistique et la Bible. Controverse*, 1er juillet 1883. Cf. Hovelaque, *la Linguistique*.

(2) « Le chrétien qui croit que l'homme est sorti des mains d'un créateur infiniment intelligent et puissant admet malgré cela que la parole humaine n'a point atteint d'emblée la perfection, que l'homme a pu chercher sa voie, et passer d'un mode d'énonciation assez imparfait à des modes successivement plus élevés et plus savants. Nous retrouvons d'ailleurs dans le sanscrit les traces du travail originaire de formation. » *Ibid.* Cf. également Vigour, *Man. bibliq.*, *la Tour de Babel*, tom. I.

Si donc l'unité primordiale du langage, existant à l'origine de l'humanité s'est reproduite, même sous une forme plus avancée, une seconde fois dans le cours des siècles, par suite de l'acte diluvien, il paraît inévitable d'admettre que la langue patriarcale à cette époque était encore isolante (1).

Mais cette conclusion une fois admise, voici la question qui se pose : comment trouver entre Noé et les temps historiques où nous rencontrons toutes les gues parlées par les descendants de Sem, Cham et Japhet déjà rendues à l'état flexionnel, un espace suffisant pour permettre la métamorphose qu'a dû subir la langue paternelle ?

Pour juger de la difficulté du problème, il faut se rappeler que les langues sémitiques, chamitiques et japhétiques ou aryennes, quoique toutes les trois flexionnelles, appartiennent à trois familles distinctes et à caractères très fortement tranchés. Il s'est donc produit, depuis la séparation des trois fils de Noé qui parlaient évidemment la même langue, une évolution suffisamment longue pour avoir déterminé, à des degrés divers sans doute, mais profondément quand même, ces différences constatées par la linguistique.

S'il ne s'agissait que d'unifier les langues sémi-

(1) « Nous sommes conduits, écrit Mgr Meignan, à nous demander si les langues sémitiques et aryennes ont été identiques durant la période d'agglutination. Selon Max Muller, la réponse ne peut être douteuse : la séparation des deux langues a dû précéder la période secondaire du langage ; car non seulement les mots aujourd'hui sans signification et transformés en syllabes formatives des dérivés diffèrent dans ces deux familles de langues ; mais, ce qui est plus caractéristique, la manière dont ces syllabes sont rattachées aux radicaux diffèrent aussi. Dans les langues aryennes, les syllabes, pour la formation des dérivés, sont placées à la fin des mots ; dans les langues sémitiques on les trouve à la fois au commencement et à la fin. (Voir à ce sujet l'article cité de Mgr du Harlez.)

Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, p. 283.

tiques entre elles : l'hébreu, l'assyro-babylonien, l'arabe, à la bonne heure ! S'il ne s'agissait également que de saisir, par l'étude intrinsèque et la comparaison des structures intimes, une parenté marquée entre les langues sémitiques et les langues chamitiques, la chose serait assurément fort simple(1). La réductibilité de ces deux familles est une question désormais jugée. Sur ce fait, la science a prononcé sans recours. Mais quand on se place au point de vue chronologique, la situation change étrangement. La difficulté commence, dès que l'on observe que, pour l'égyptien, langue chamitique, qui, avec des points de contact importants avec les idiomes sémitiques, contient des différences considérables, les plus anciens textes possédés, dans l'exemplaire original, remontent au moins à 2300 ans avant J.-C. (2).

Elle s'accentue s'il faut entrer dans la comparaison de l'aryaque et du sémitique. Leurs différences si profondes et leur réductibilité si difficile nous rejettent nécessairement, pour trouver le point de départ commun, « à une époque encore antérieure et dans un « stage encore moins avancé de la formation linguis- « tique : entre la langue mère de l'aryaque d'une « part, et la langue mère commune du sémitique et « du chamitique, d'autre part (3). »

« Le sanscrit, dit Mgr de Harlez (4), était déjà

(1) Surtout quand on compare le phénicien, y compris le dialecte parlé en Chanaan, deux ou trois siècles avant Moïse, et dont nous possédons un grand nombre de noms géographiques dans la transcription égyptienne, qui est toujours d'une fidélité merveilleuse, lorsqu'il s'agit d'une transcription chananéenne.

(2) « Antérieurement au dix-huitième siècle avant J.-C., l'histoire de l'Egypte ne permet pas de chronologie, même approximative, à cinq ou six siècles près. Ce qui est certain, c'est qu'elle remonte beaucoup au delà, et que c'est s'exprimer avec une grande modération que de placer les textes que nous possédons sept ou huit siècles avant ce temps-là. » F. Robiou.

(3) Lenormant, *Hist. anc.*, t. I, p. 382. Grande édit.

(4) *Controverse*, juin 1883, p. 577-78.

« sanscrit deux mille ans avant J.-C. La langue « aryaque commune date de deux mille cinq cents « avant J.-C., pour le moins. *A cette époque*, l'as- « syrien était déjà une langue distincte, et plusieurs « siècles sont nécessaires pour arriver à la langue « commune et primitive.

« Où trouver le temps naturellement nécessaire « pour la ramification de l'idiome primitif d'où sont « sortis et l'aryaque, et le sémitique ? »

Et l'habile linguiste sentait si profondément la difficulté qu'il ne voyait qu' « une seule chose à « répondre » : abandonner la chronologie biblique et reculer la date du déluge.

Si la difficulté est déjà telle, lorsqu'il ne s'agit que de l'origine commune de l'aryaque et du sémitique, en soulevant de plus la question des rapports de temps, d'origine et de nature qui existent entre cette langue commune et les autres langues monosyllabiques ou agglutinantes parlées sur toute l'étendue du globe, aux différents âges de l'humanité, on introduit dans l'équation à résoudre des inconnues plus nombreuses, et l'on rend la solution plus problématique encore (1).

On répond sans doute que ces dérangements aux lois ordinaires sont le produit du miracle de Babel. Mais on n'avance guère la question, même en admettant l'hypothèse du miracle, hypothèse que rien n'appuie et que des indices exégétiques sérieux combattent.

(1) En rendant la question plus complexe on la rend certainement plus difficile. Ce serait exagérer cependant que de regarder le problème à résoudre comme arrivant à une impossibilité métaphysique par le fait de cette aggravation, si l'on est obligé d'admettre comme le dit Mgr Meignan, que l'identité des langues sémitiques et aryennes doit être cherchée à la première période du langage. Mais comme on va le voir bientôt, cette difficulté opposée par la linguistique, quoique ayant sa valeur, est loin d'être aussi grande que celles qui naissent de l'exégèse elle-même.

En effet, au point où nous sommes rendus dans ce travail, nous n'avons point à faire remarquer ce qu'a de fragile et d'outré l'argumentation qu'on veut établir sur les expressions par lesquelles débute le récit : *Toute la terre n'avait qu'une seule lèvre.* On sait ce qu'il faut penser de l'expression *Omnis*, ce qu'en ont pensé les Pères eux-mêmes, les écrivains du moyen âge, ceux des derniers siècles, et ce qu'en pensent également aujourd'hui au sujet du déluge lui-même, les partisans de l'universalité restreinte.

Dans la question de Babel, la liberté de restriction s'accentue encore. Cajétan (1) devient ici formel. Il ne veut point admettre que cette foule immense d'hommes produite par un mouvement de générations qui dure quatre cents années (2) et qui a pour point de départ, non pas un, mais trois couples d'ancêtres, vienne en bloc, avec tout son matériel d'agriculture et ses nombreux troupeaux s'établir dans un lieu unique. Bonfrère (3), à son tour, nous apprend que, de son temps, un certain nombre de commentateurs ne le croyaient pas davantage. Aussi voyons-nous présentement des écrivains qui interprètent rigoureusement l'*universi homines* lorsqu'il s'agit du déluge, — M. Vigouroux, par exemple, — enseigner positivement la même chose. Malgré la persuasion générale, écrit-il, il n'est guère possible de supposer que l'émigration venue de l'Orient vers Sennaar n'avait laissé personne sur la route (4). Le

(1) *In. Genes.*, cap. XI, 2.
(2) Cette époque est fixée par la naissance de Phaleg. Ch. X, 25.
(3) *In. Genesim*, cap. XI.
(4) « S'ils étaient nomades, ajoute M. Vigouroux, leurs troupeaux ne pouvaient être tous réunis dans la plaine de Sennaar ; s'ils étaient sédentaires.., il avait dû rester des habitants dans la ville ou dans les villes qu'ils avaient quittées. D'après les chiffres donnés par les textes hébreux, la confusion des langues aurait eu lieu cent dix-sept ans après le déluge; d'après les Septante, quatre cents ans. Si l'on accepte ce dernier nombre, il est clair que tous les descendants de Noé ne pouvaient vivre alors en Babylonie, et

P. Delattre (1), Mgr de Harlez (2) et plusieurs autres n'hésitent pas sur ce point.

Or, si, d'une part, l'expression *toute la terre* n'a rien qui puisse obliger un commentateur renseigné à universaliser le fait de Babel, d'autre part, il y a, dans la même phrase, un terme bien capable de mettre en garde contre la pensée d'y voir un événement miraculeux de sa nature.

Toute la terre, dit le texte, *n'avait qu'une seule* LÈVRE. Abstractivement considérée, la figure employée dans ce verset se prête à signifier également soit l'unité de langue, soit l'unité de sentiments. Elle n'a, par conséquent, ni gêné ni servi les interprètes qui ont pris parti pour l'une ou l'autre interprétation, et qui ont expliqué le fait, les uns par une perturbation miraculeuse du langage, les autres par une discorde providentiellement survenue. Mais ce n'est pas abstractivement et en elle-même qu'une expression doit être étudiée, c'est dans l'usage de la langue. Ici la réponse du texte biblique est particulièrement significative puisque le mot est employé cent soixante-douze fois au moins dans l'Ancien Testament. Or, sur ce nombre considérable, on ne le rencontre *pas une seule fois* (3) avec le sens de *langue*. Il est uniquement consacré à signifier la lèvre comme *instrument*

l'histoire d'Egypte semble exiger qu'on admette qu'à cette époque les enfants de Mitzraïm étaient déjà établis dans la vallée du Nil.» *Manuel bibl.*

(1) *Le Plan de la Genèse*, revue des *Questions historiques*, juillet 1876, p. 33.

(2) *Controv.*, art. cité.

(3) Même dans les passages où des traductions plus ou moins équivoques pourraient parfois égarer le lecteur. Qu'on examine, par exemple, *Isaïe*, XXVIII, 11; XXXIII, 19; *Ezéchiel*, III, 5, 6, on reconnaîtra facilement que le mot שפה est placé précisément à côté du mot בשון, et que le premier caractérise l'instrument du langage, le second le langage lui-même : le premier « la lèvre épaisse de l'étranger dont la parole ressemble, pour l'hébreu, à un « balbutiement » comme il est dit כםלעגי שפה et le second

matériel de la parole, ou comme figure des *sentiments* qu'elle exprime.

Quand il s'agit de l'*idiome*, les auteurs sacrés se servent non pas du mot שפה (Sàphâh) *lèvre*, mais du mot לשון (Laschôn), *Langue*. Et, ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que le récit de Babel, qui reproduit cinq fois la même idée : *Confundamus labium, unum labium omnibus*, etc., se donne bien garde d'employer le mot לשון (Laschôn), le seul employé dans le chapitre précédent, où il s'agit vraiment d'une répartition des peuples d'après leur *langage*. La pensée de l'écrivain est donc nette, et les Hébreux à qui il parlait ne durent pas s'y méprendre. On ne l'a pu faire qu'en ne portant pas la précision nécessaire dans l'étude de la langue mosaïque et biblique en ce passage.

Au surplus, ce n'est pas seulement le texte ; mais le contexte qui demande cette interprétation. Si l'on suppose tous les descendants de Noé rassemblés à Sennaar et que l'on prenne les dispersions du chapitre Xe comme résultat du fait de Babel, on est obligé de conclure que la prétendue *confusion* se produisit avec une régularité parfaite. Les petits-fils de Noé, au nombre de plus de soixante considérés comme pères de peuples, se séparèrent dans un ordre invariable, *par familles*, dit le texte. Une saine critique verrait nécessairement dans la cause qui oblige à la séparation, une discorde de parti, un dissentiment survenu pendant le travail, par suite d'un antagonisme d'intérêts ou d'ambition, entre

« l'idiome inconnu, inintelligible » qui résulte de cette prononciation inouïe pour l'oreille hébraïque.

En *Isaïe*, XIX, 18, le mot שפה se trouve seul ; mais le contexte suffit pour reconnaître qu'il s'agit de la *doctrine* de Jéhovah. Les versets qui suivent déterminent clairement le sens du texte ; et si on veut rapprocher ce verset de *Sophonie*, III, 9, comme le fait Rosenmüller, on y trouvera la confirmation de cette vérité et l'on ne doutera pas plus que les auteurs qu'il cite à cet égard.

familles. Comment admettre le contraire lorsqu'on observe que, parmi les fractions diverses d'une même souche, qui constituèrent des peuples distincts, plusieurs parlaient néanmoins la même langue. La chose paraît tellement naturelle que S. Ephrem lui-même ne peut s'empêcher de signaler la discorde comme mobile déterminant des départs (1).

Pour expliquer différemment le texte biblique, on suppose que les hommes de Babel, en commençant leur grandiose construction, étaient poussés par un sentiment de vaine gloire qui amena l'intervention vengeresse du Seigneur. Mais quand on examine le fait en lui-même et dans le récit, on ne réussit point à y voir cette provocation orgueilleuse qui fut, dit-on, la cause du miraculeux châtiment. Le texte, traduit comme il le doit être, ne laisse aucunement apercevoir des idées de cette nature.

Suivant la version fautive de la Vulgate, ils se proposent de bâtir *une cité et une tour* POUR SE FAIRE UN NOM, *avant de se séparer*. Cette idée de bâtir une ville dans une pensée de vaine gloire, pour la quitter le lendemain (2), n'est jamais venue à un peuple.

Dans cette étrange supposition, la mesure prise par Dieu serait sans doute une simple punition, puisqu'il n'a point besoin d'agir pour disperser des hommes qui sont d'avance résolus à le faire, *antequam dividamur*. Mais quand est rendu l'original comme il demande à l'être, la pensée change du tout au tout. On voit, comme le dit très bien le P. De-

(1) Bien que, pour ne pas s'éloigner de l'idée reçue, il admette préalablement une confusion du langage : Ea linguarum scissura animos pariter in studia contraria discidit et paulo post bellum etiam civile et intestinum accendit inter eos. — Peut-on supposer que la « guerre civile » n'éclate qu'après la confusion « des langues ? » Le travail cessait par le fait même de cette confusion. Il est donc évident que la guerre serait le résultat d'un dissentiment.

(2) Surtout dans l'hypothèse où les hommes de Sennaar représenteraient l'humanité tout entière.

lattre (1), des hommes qui construisent une ville pour s'y abriter, une tour pour s'y défendre et s'en servir comme signe de ralliement, *de peur que*, (פן suivant l'hébreu, et non pas *avant que*) *ils ne soient dispersés* (2) *de tous côtés*. Avec cette traduction, que nul ne discute aujourd'hui, on reconnaît là des émigrés qui, loin d'être les seuls habitants du monde, viennent d'être chassés d'ailleurs par une de ces luttes si fréquentes dans ces temps, et qui ont produit les migrations si nombreuses que nous révèlent l'archéologie et l'histoire. Qu'après une expérience de cette sorte, ou même dans une pensée de pure prévoyance (3), ils songent à se prémunir, et se créent des moyens légitimes de défense, assurément il n'y a rien là de coupable.

Aussi ne lit-on pas un seul mot dans le texte qui fasse penser à un châtiment céleste. Le but divin est expressément marqué : *Ils vont réussir à s'établir dans ces plaines*. Dieu, au contraire, a des raisons de les disperser et se propose d'empêcher l'agglomération qui se prépare : *Divisit eos Dominus ex hoc loco in universas terras*. Après ce que nous connaissons du déluge, le motif de cette conduite est facile à saisir. La corruption, née une fois déjà du mélange et de la foule, va renaître inévitablement et rendre presque inutiles les résultats amenés par le premier fléau. Dieu reprend donc son grand moyen d'isolement sous une autre forme, la séparation. Cette méthode si rationnelle et si sûre est celle qu'il suivra à tous les

(1) *Art. précité.*
(2) *Ibid.*
(3) Il faut considérer, en effet, qu'en arrivant au Sennaar, ils ne trouvent pas ce territoire inoccupé. Tout près d'eux, à l'est, dans le pays où va s'établir la famille d'Ælam, habitait un vieux peuple ; au sud également, à très peu de distance, vivait une fraction de Couschite très probablement émigrée avant eux.

actes préparatoires de la formation du peuple messianique :

Au déluge, par la destruction;
A Babel, par la dispersion;
A la vocation d'Abraham, par l'émigration.
Au désert, par la solitude;
A l'entrée dans la terre promise, par l'extermination.

Voilà tout ce qu'il y a dans le texte et rien de plus. Voilà du moins ce qu'il est permis et logique d'y voir.

Or, nous le savons, c'est la ligne patriarcale, ligne messianique, qu'il s'agit toujours de préserver pour l'accomplissement du dessein divin. Où est-elle à cette heure la ligne patriarcale? Dans la race de Sem. C'est donc dans la race de Sem que, d'après le plan de Dieu, cet isolement et cette dispersion se produiront à Sennaar. C'est aussi ce que nous révèle Moïse.

Phaleg, fils d'Heber, nous dit-il, fut appelé de ce nom parce qu'il naquit à l'époque de la dispersion. Il s'agit bien évidemment ici d'une dispersion accidentelle et restreinte; car ce nom, imposé comme tous les noms bibliques de cette sorte, est donné en mémoire d'*un événement de famille*, dont on tient à perpétuer le souvenir. Bien des dispersions ont eu lieu déjà chez les Japhétites et les Chamites. Ces émigrations normales n'ont inspiré à aucun père l'idée d'en consacrer la mémoire par les noms donnés à leurs enfants. Ici l'événement est un accident et un accident considérable dans la vie d'un peuple. La famille sémitique ne peut vouloir qu'il tombe en oubli. Et voilà pourquoi c'est un Sémite qui porte le nom qui le rappelle.

Ce n'est pas tout, le plan de Moïse parle plus haut encore.

Si l'on étudie les deux chapitres qui sont ici en cause, on reconnaît assez aisément que le chapitre X[e] nous raconte la dispersion naturelle et générale des peuples, et le chapitre XI[e] la dispersion accidentelle des Sémites.

Le chapitre X[e] fait partie de l'histoire de Noé. Avant de passer à l'histoire particulière de l'héritier des promesses, Sem, le fils aîné, Moïse, suivant en cela une loi dont, nous le verrons (1), il ne se départit jamais, termine par la généalogie complète des enfants du patriarche père, Noé. Nous avons donc dans ce chapitre, le tableau d'ensemble des migrations qui se sont produites successivement dans les branches noachides à mesure que « les familles, les langues, les nations » se formaient. Aussi, en concluant cette généalogie générale, Moïse prend-il soin de dire qu'il vient de présenter en bloc, d'après le groupement successif des *nations et des peuples*, le tableau des émigrations diverses arrivées dans la suite des temps *depuis le déluge*, *post diluvium*, et non depuis Babel, époque à laquelle les fils de Mitzraïm habitaient déjà l'Égypte (2). Aussi le fait de cette succession, de même que l'ordre dans lequel Moïse la retrace, sont-ils admirablement vérifiés par les témoignages de l'archéologie et de la linguistique. C'est Japhet qui est le premier en ligne, Cham ensuite, Sem le dernier.

Or, l'archéologie nous montre la famille de Cham dispersée et généralement établie avant celle de Sem (3), et la linguistique nous déclare que la sépa-

(1) Plus loin, à propos du plan de la *Genèse*.
(2) Vigour. *Man. bibl.*, *loc. cit.*
(3) Elle a même précédé sur plusieurs points l'arrivée des Aryens.

ration japhétique a dû nécessairement se faire avant que la langue mère des Sémites et des Chamites se fût divisée en un double rameau. Ce qui contredit triplement l'hypothèse d'un rassemblement humain complet à Babel.

Mais qui s'y trouvait? Tâchons de le voir.

Ce tableau général une fois clos, arrive au début du chapitre suivant le récit de la tour des langues. On a recherché souvent la raison de son insertion en cet endroit. Elle nous paraît aisée à découvrir. C'est une transition admirablement choisie entre l'histoire générale des Noachides qui vient de finir avec le chapitre X^{e}, et l'histoire particulière des Sémites, ligne héritière, qui va commencer au chapitre XIe.

Tout à l'heure, en poursuivant l'histoire de la lignée patriarcale, arrêtée au déluge, Moïse nous donnera la généalogie de Sem, par Arphaxad, pour nous conduire d'un bond à Tharé et à Abraham, dont il fera la monographie à titre de patriarches successeurs. Cette monographie commencera par l'émigration des Tharéchites. Les Tharéchites, où va-t-il les prendre? A Ur des Chaldéens. C'est de là qu'Abraham et son père partiront pour Chanaan (1). Mais comment l'un et l'autre se trouvent-ils en ce lieu? Par quels concours de circonstances y sont-ils venus? Pourquoi cette famille habite-t-elle cette région, tandis que les autres fils de Sem vivent ailleurs? Autrement qu'est devenue la branche patriarcale, depuis que Noé a été déposé au pied de l'Ararat? L'absence de renseignements sur ce point serait une lacune grave, impardonnable, dans un ouvrage exclusivement consacré à l'histoire du ra-

(1) Tharé ne va pas jusque-là. Il s'arrête à Haran où il habite quelque temps et meurt. C'est de là que part de nouveau Abraham. *Gen.*, ch. XI, vers. 31, 32; chap. XII, 1.

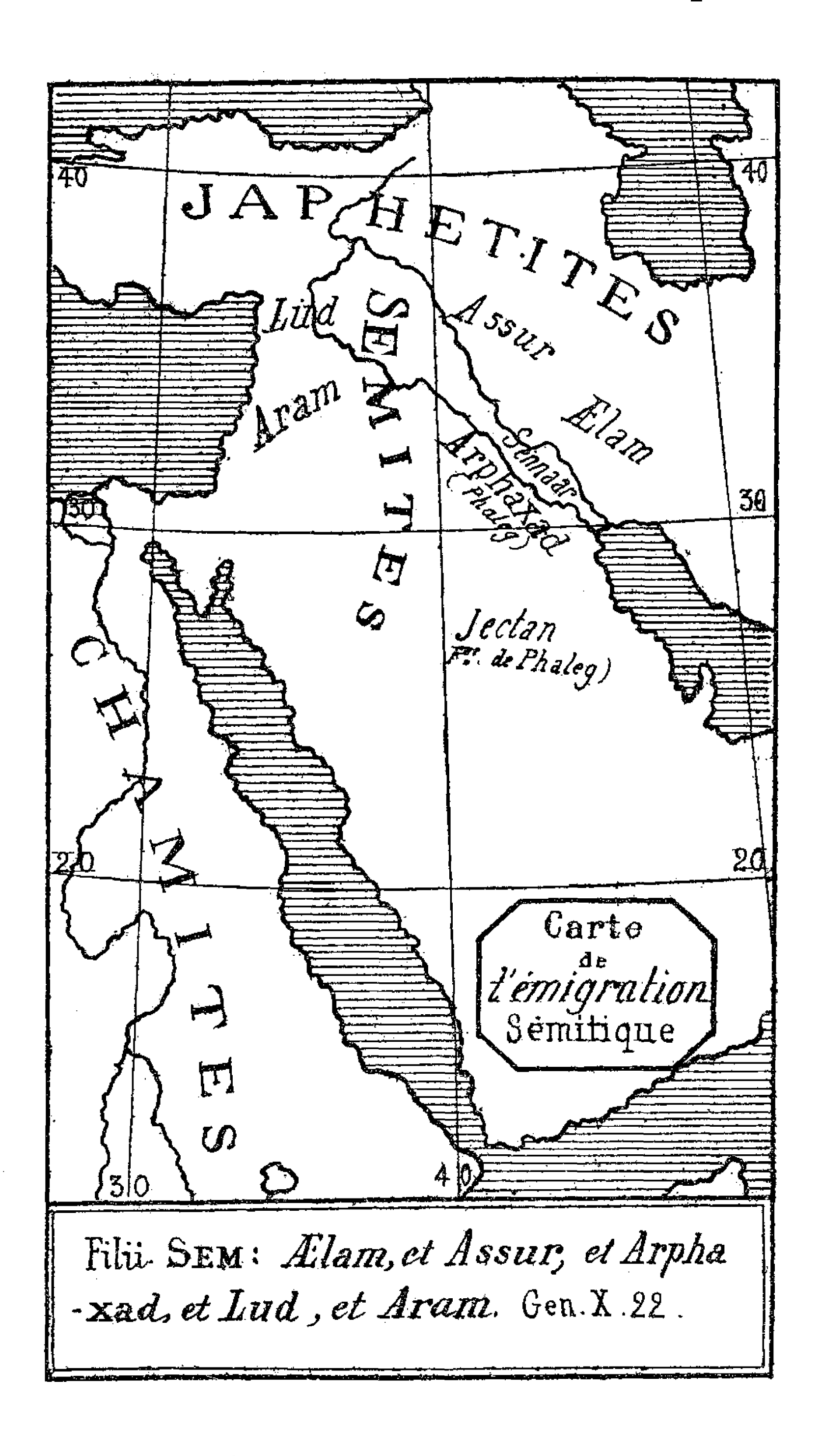
meau patriarcal. Voilà précisément ce que nous révèle l'anecdote de la tour des langues. Les Sémites, plusieurs siècles après le déluge, arrivent de l'Orient où ils étaient restés à la suite du cataclysme, ils descendent pour se fixer dans les belles plaines du Tigre et de l'Euphrate. Mais Dieu, qui craint pour la branche choisie les effets désastreux d'une vie mélangée à la vie des multitudes, oblige les lignes collatérales à se disperser, ne laissant dans la région du Sennaar que les rejetons de la ligne directe, celle où nous retrouverons tout à l'heure Tharé, Abraham et ses frères.

Quant aux branches séparées, elles vont chercher, à distance, autour de cette région, des terres hospitalières. Et la géographie sémite a cela de frappant encore que toutes les familles détachées de ce rameau sont établies dans le cercle le plus voisin de Sennaar, tandis que les fils de Japhet et de Cham partis d'avance ont rayonné à des distances fort éloignées dans toutes les directions du monde.

Le récit de Babel relie chronologiquement et historiquement au déluge la destinée sociale de la famille patriarcale ; il nous conduit, par l'exposé de la généalogie de Sem, à l'émigration sémitique, et par elle, à l'émigration Tharéchite. Voilà pourquoi il est placé en cet endroit, servant à la fois de conclusion à la première et d'introduction à la seconde.

Tout nous mène donc à reconnaître principalement des fils de Sem à Babel. Aussi n'est-il point étonnant que la narration entière roule sur un jeu de mots qui a pour base le nom de *Sem* lui-même, (en hébreu *Schem*). *Fils de Schem*, se disent-ils, bâtissons-nous un *Schem* qui *s'élève jusqu'aux* SCHAMAÏM (aux cieux). Le jeu de mots est d'autant plus parfait que les trois termes, sortis de la même racine, ont

étymologiquement, la même signification (1).
Si l'on veut bien remarquer également que dans ce



Filii Sem : Ælam, et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram. Gen. X. 22.

(1) M. Lenormant remarque le jeu de mots conservé dans la tradition babylonnienne de la tour des langues. Ce jeu de mots, qui se trouve dans l'emploi des termes *zikru*, souvenir, nom, et *zikurat*, tour, ne se retrouverait plus, dit-il, dans le langage bibli-

tableau ethnographique général, Moïse, qui ne dit pas tout, il s'en faut, insère à propos de chaque branche le trait caractéristique de son établissement relativement à la dispersion, on comprendra mieux encore combien il est naturel d'attribuer exclusivement aux Sémites l'histoire de Babel.

Aux Japhétites : les premiers établissements maritimes : *Ab his divisae sunt insulae gentium.*

Aux Chamites : le premier grand royaume postdiluvien fondé par Nemrod.

Aux Sémites : la grandiose construction de Sennaar.

Un trait anecdotique pour chaque rameau. Trait frappant du reste et que la tradition devait fidèlement garder. Trait distinctif aussi, qui confirme l'exégèse précédente et qu'une dernière révélation traditionnelle vient vérifier encore.

Quand il s'agit d'un fait regardant l'ensemble des races noachides, le déluge, on en trouve le souvenir dans tous les peuples qui en descendent. Si le grand cataclysme et la tour des langues ont eu, au point de vue humain, la même extension, pourquoi ni la race de Japhet, ni la race de Cham ne portent-elles pas la moindre trace d'une tradition originale ? Pourquoi les Sémites seuls l'ont-ils conservée (1) ? Pour-

que. Malgré les réflexions qui suivent ce passage, on sent dans cette remarque la tendance ordinaire de l'auteur à faire dériver les récits génésiaques des traditions profanes. Il y a ici, à notre avis, une preuve du contraire. Le vrai jeu de mots se trouve dans la Bible et non pas dans le récit babylonnien qui, en en créant un nouveau en dehors de la vérité des choses, montre une fois de plus que souvent les traditions profanes ne sont que des altérations de la tradition véritable. Le jeu de mots babylonnien suppose en effet, qu'il faille traduire par *Faisons-nous un* NOM *avant de nous séparer*, ce qui n'a pas dû être, comme nous l'avons vu, la pensée des artisans de Babel. Voir Lenorm. *Histoire de l'Orient* éd. illustrée, t. I[er], p. 116.

(1) Ainsi les Indiens et les Perses qui possèdent celle du déluge n'ont pas conservé le plus petit souvenir de Babel. Quant aux importations de cette tradition en Arménie, voir *Histoire illustr.* de

quoi surtout les Sémites restés à Sennaar, les Sémites de la ligne de Phaleg (1) chargée plus que toute autre par son nom même d'en perpétuer la mémoire?

Tout cela ne peut être sans frapper les esprits ; et tout cela dit combien est fragile l'hypothèse contraire qui n'a pas un fait, pas un indice particulier pour lui servir d'appui.

Aussi, même à une époque où l'universalité du rassemblement ne pouvait guère être mise en doute, voyons-nous le Père de l'Église le plus renseigné dans ces matières (2), nier quand même formellement le miracle dans la question de Babel, malgré l'étendue qu'il suppose à l'événement. S. Grégoire de Nysse, qui a traité avec des vues si étonnantes et si hautes les problèmes de la Genèse (3), n'hésite pas un instant à dire que *de même que le langage ne fut point, avant Babel, divinement révélé à l'homme, alors qu'il n'y avait qu'une langue, de même après Babel, la variété des idiomes répandus dans le monde n'eut point pour cause une intervention divine.* Il limite, comme nous, le but de Dieu au fait de la dispersion et proclame net et clair le principe de la transformation naturelle des langues : *Sed volens Deus homines diversis uti linguis, naturam dimisit, ut pergeret pro arbitrio apud singulos sonum articulare*

Lenorm. T. I, p. 115 ; Maspero, p. 164. En ce qui concerne les Grecs, remarquer le voisinage de la Lydie et étudier les rapports de cette dernière contrée avec les Sémites. Cf. Robiou, *Hist. des peup. de l'Or*, p. 10 ; Maspéro, *Op. cit.*, p. 247 ; Lenorm., *Manuel d'hist. anc.*, T. I, p. 102 et grande édition, t. I, p. 288.

(1) On la trouve chez les Chaldéens et les Assyriens. Cf. Lenorm., p. 115 ; Masp., p. 164. Plusieurs exégètes ont même cru que la famille de Phaleg seule se trouvait à Babel.

(2) Tandis que S. Augustin, dans la Cité de Dieu, en est encore à admettre le nombre mystique de soixante-dix comme somme totale des langues terrestres, il dit, lui, avec les linguistes de nos jours que « leur multitude est innombrable. »

(3) Voir dans la *Revue* de Louvain, 1883, nos articles intitulés : *L'Ecole allégorique* et *l'Ecole littérale sur l'Hexaméron mosaïque*

ad explanationem hominum (1). Donc, point d'universalité dans la confusion ; point de miracle, au point de vue linguistique, dans le moyen dont Dieu se servit pour la produire.

Qu'on réfléchisse au surplus aux conséquences de cette théorie, et l'on verra qu'elle conduit à deux résultats dont l'un est désastreux l'autre aussi étrange qu'inutile.

D'abord, si l'on se place, comme S. Grégoire, en dehors d'une action miraculeuse, et qu'on veuille faire régner encore l'unité de langue à Babel, il ne reste plus guère que quatre cents ans à peine pour nous rendre à l'époque où des monuments certains nous montrent les langues arrivées à l'état flexionnel. Or déjà, en doublant le chiffre et en retournant jusqu'au déluge, la linguistique est dans un profond embarras pour trouver l'espace nécessaire à leur transformation dé-

(1) Rerum natura utpote a Deo fixa manet immobilis; voces autem horum significative ad tot linguarum differentias divisæ sunt, ut neque multitudinem numerare facile sit. Quod si quis confusionem quæ in extructione turris accidit ut dictis contrariam profert, neque illic linguas hominum Deus dicitur, sed quæ erat eam confundere, ut non omnes unam omnium audirent. Quandiu enim erat eadem vita, et nondum in multos gentium differentias dispertiti fuerunt, una voce eadem que sermone utens simul vivebat, omnium hominum plenitudo; postquam autem divina voluntate opportuit omnem ab hominibus habitari, tunc divulsi secundum vocis communionem alii alio dispersit fuerunt, et cum alii alio verborum et vocis charactere conjuncti et accomodati fuerunt, conciliatricem quamdam mutuæ concordiæ sermonis consonantiam sortiti, in rerum quidem cognitione non discordantes, sed in nominum forma differentes. Non enim quid aliud apud alios lapis, vel lignum videtur, sed apud singulos materiæ nomina differunt. Quare sermo nobis fixus manet, qui voces humanas nostræ mentis sive intelligentiæ inventa esse definit. Neque enim a principio quandiu consonum sibi ipsi humanum genus universum fuit verborum Dei aliquam doctrinam factam esse hominibus ex Scriptura didicimus; neque postquam in varias linguarum differentias dispertiti fuerunt homines quomodo quisque loqueretur divina lex præstituit, sed volens Deus homines diversis uti linguis, naturam dimisit, ut pergeret pro arbitrio apud singulos sonum articulare ad explanationem hominum. *Contra Eunonium*, lib. XII, t. XLV, col. 995.

montrée. On augmente donc la difficulté et l'on se jette dans une impasse sans issue.

Ensuite, si l'on invoque le miracle, après avoir admis ce prodige inouï qui consisterait à faire retourner le monde en arrière en créant de toutes pièces des langues monosyllabiques ou agglutinantes (1), à la place d'idiomes arrivés à la troisième phase, on ne résout aucunement le problème dont la complexité est bien autre qu'on ne pourrait tout d'abord le supposer.

IV

Si l'on n'avait à expliquer que la diversité qui règne actuellement sur le globe dans les langues connues, on pourrait peut-être, en supprimant la chronologie biblique, et en reculant la date du déluge arriver à une solution satisfaisante; mais un fait pleinement avoué vient compliquer l'exégèse.

« Moïse, dit *la Civilta catholica* (2) citée et ap-
« prouvée par M. l'abbé Vigouroux (3), en exposant
« la filiation des peuples se borne à une seule des
« grandes races humaines, à celle qui tient indubi-
« tablement le premier rang et l'emporte sur toutes
« les autres, c'est-à-dire la race blanche. Il ne dit
« rien des trois races inférieures, la rouge, la jaune
« et la noire qui sont pourtant une partie de l'espèce
« humaine. »

(1) Il le faut bien nécessairement puisque, dans l'hypothèse, on est réduit à expliquer l'existence actuelle de ces langues par la confusion de Babel; puisqu'en suite il n'est pas possible que quatre cents ans avant l'époque à laquelle les monuments nous les présentent à l'état flexionnel, elles fussent encore à leur première période.

(2) *La Tavola etnografica di Mose, Civilta catholica,* 15 février 1879, pp. 418-420.

(3) *Manuel,* t. I[er], p. 482, n° 351.

Ce sont donc précisément les peuples parlant les langues que la chronologie ne permet guère de rattacher aux langues noachiques, que Moïse ne mentionne pas dans le tableau des fils de Noé.

Il faut avouer qu'il y a là une coïncidence bien remarquable et peut-être bien significative.

Comment se fait-il, se demande-t-on dès lors, que les langues à flexion soient toutes parlées par les descendants nommés des fils de Noé, par la race blanche, et que toutes les langues monosyllabiques ou agglutinantes le soient par les races rouge, noire et jaune, dont il n'est pas question dans le tableau ethnographique de la Genèse?

Comment se fait-il que les langues parlées par la race blanche, désignée seule comme étant noachique et postdiluvienne, soient moins difficilement réductibles entre elles, tandis qu'une difficulté considérable se manifeste quand il s'agit de les unifier avec celles des autres races dont l'origine est passée sous silence, dont Moïse ne nous dit pas un mot en traçant le tableau des descendants de Noé?

Comment se fait-il que, au point de vue social, des barrières presque aussi élevées, des différences aussi profondes, dans la civilisation, les goûts, les mœurs, séparent les races blanches, certainement noachiques, des races rouges, noires ou jaunes à origine incertaine?

Il y a plus. Ce n'est pas seulement l'existence de ces langues qui est un problème, c'est l'existence des races qui les parlent.

Il y avait des nègres, au temps de l'Exode, et « les « monuments égyptiens nous montrent cette race « déjà toute formée, telle que nous la voyons à une « époque qui se rapproche très près du déluge (1). »

(1) *Controverse*, 1883, p. 576, note.

Assurément, au moins, ils étaient connus en Egypte des siècles avant Moïse, et connus comme race distincte, comme vivant à l'état de peuple formé. Ce n'est pas l'existence d'un accident borné, d'une anomalie passagère qui doit être expliquée, c'est l'existence d'un fait qui a demandé des siècles pour se produire et qui s'est produit depuis des siècles. Depuis combien de temps, dès lors, cette race existe-t-elle? J'entends un savant jésuite, très versé dans ces spéciales matières, nous répondre que « l'histoire « est là pour attester la persistance des types an« thropologiques depuis quatre et même depuis cinq « mille ans (1). » Grave parole assurément ; mais parole appuyée, attendu que trois mille ans avant le Christ les Chamites sont fixés sur les bords du Nil avec leurs langues flexionnelles (2), et qu'en arrivant ils y rencontrent, nous dit-on, « toute une population nègre » déjà ancienne, puisque son idiome en est encore à l'état agglutinant (3).

(1) Le R. P. Van den Gheyn. Critique de : ORIGINES ARIACÆ. *Linguistisch-ethnologische Untersuchungen zür altesten Geschichte der arischen Volker un Spruchen von* KARL PENKA.

(2) Lepsius, *Zeitschrift*, 1870, p. 92.

(3) « Les premiers de ces émigrants noachides rencontrèrent « sans doute des populations nègres d'Afrique qu'ils refoulèrent « ou subjuguèrent et formèrent avec elles un mélange nouveau, « comme il arriva aux temps historiques. Sur la frontière des « Ethiopiens chamites rouges vivaient et vivent encore au Sud-« Est les plus noirs de tous les nègres. Leurs ancêtres doivent « avoir été les fabricateurs des armes de pierre » que ne connurent point, par eux-mêmes, les Chamites dans ces lieux, puisque « ils avaient quitté leur commune demeure en Asie à une époque « où la civilisation s'était élevée plus haut. » *Ibid.*, pp. 92-93.

M. Maspéro : « Les Egyptiens appartiendraient donc aux races « proto-sémitiques. Venus de l'Asie par l'isthme de Suez, ils trou-« vèrent établie sur les bords du Nil une autre race, probalement « noire, qu'ils refoulèrent dans l'intérieur. » *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, p. 17.

M. Lenormant : « Ils (les Egyptiens) trouvèrent sur le sol de « la Vallée (du Nil) des tribus clairsemées d'une population noire « africaine, encore à l'état complètement sauvage, celle qui a « laissé sur plusieurs points de l'Egypte les vestiges de son exis-

Bien d'autres considérations pourraient être émises à l'appui de ces idées; mais la chose serait bien inutile, puisque ceux-là même qui ne voulaient d'abord supposer que des Noachides sur la terre après le déluge, se sentent assez embarrassés devant l'existence de la race nègre pour se réfugier souvent en dernière analyse, comme les linguistes eux-mêmes, derrière l'hypothèse d'un déluge plus reculé (1) que ne le dit la chronologie du texte sacré.

Sur le rapport de voyageurs anciens trompés à l'apparence de certains Coptes abâtardis, on a voulu identifier les Chamites avec les nègres. Mais « cette opinion populaire encore au commencement « du siècle disparut sans retour dès que la commis- « sion française eut publié son grand ouvrage. En « examinant les innombrables reproductions de sta- « tues et de bas-reliefs dont il est rempli, il fallut « bien reconnaître que les Égyptiens représentés sur « les monuments, loin d'offrir la couleur et l'aspect « général du nègre avaient la plus grande ressem- « blance avec les races blanches de l'Europe et de « l'Asie occidentale. L'étude anatomique des momies « confirma bientôt cette impression, et convainquit « les plus incrédules (2). »

« tence, avec les mœurs de l'âge de pierre, aux temps quater- « naires et au début de la période géologique actuelle. Les arri- « vants de l'Asie refoulèrent devant eux ces premiers occupants ; « mais le sang de ceux-ci se mêla dans une certaine proportion « à celui des nouveaux venus. » *Histoire ancienne de l'Orient*, grande édit., t. II, p. 47.

(1) *Controverse*, 1881, 2e semestre, p. 693. L'auteur de cet article reconnaît, du reste, à l'heure présente, la très grande probabilité de l'opinion que nous exposons.

(2) « L'Egyptien, dit encore M. Maspéro, était, en général, grand, maigre, élancé. Il avait les épaules larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux et terminé par une main fine et longue, la hanche peu développée. la jambe sèche; les détails anatomiques du genou et les muscles du mollet sont assez fortement accusés, comme c'est le cas pour la plupart des peuples marcheurs, les pieds longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'ha-

L'Abyssin lui-même, avec sa couleur tout aussi foncé que le nègre, couleur qu'il doit à son long séjour dans l'Afrique équatoriale, garde les traits qui sont l'apanage du blanc et l'on ne pourra jamais confondre le vrai nègre (1), le Caffre, le Hottentot, le Sénégambien avec l'Éthiopien vraiment Chamite. L'objection est donc réelle et sérieuse au point de vue chronologique.

Encore une fois, si l'on ne tient pas compte des données bibliques; si l'on recule à volonté la date du déluge, on se met à l'aise pour donner le temps aussi bien aux races qu'aux langues de se former; mais on laisse dans l'ombre tous les autres côtés de la question. On n'explique ni les coïncidences que nous avons indiquées ni d'autre chose encore. En multipliant les hypothèses, pour éclaircir le tout avec des lumières distinctes, supposées par besoin *ad hoc;* en résolvant ainsi par fractions un problème que la découverte d'une seule inconnue doit, semble-t-il, et peut assuré-

bitude d'aller sans chaussure. La tête, souvent trop forte pour le corps, présente un caractère de douceur et même de tristesse instinctive. Le front est carré, peut-être un peu bas, le nez court et rond; les yeux sont grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées; la bouche un peu longue garde un sourire résigné et presque douloureux. Ces traits communs à la plupart des statues de l'ancien et du moyen empire se retrouvent plus tard à toutes les époques. » Maspéro, *loc. cit.*, pp. 15-16.

(1) « Les nègres du type le plus caractérisé ont le crâne allongé, comprimé, étroit surtout aux tempes. L'os de la mâchoire supérieure se projette en avant, par cette disposition que les naturalistes appellent *prognathisme;* de là, les traits les plus saillants du visage de la race noire, le peu de saillie du nez, son épatement à l'endroit des narines et le développement exagéré des lèvres. Les cheveux sont noirs, courts et crépus, le système pileux en général peu développé, ce qui se remarque aussi chez les différents mammifères du pays qu'habite le nègre. Avec quelques particularités dans la forme du torse et une courbure sensible des jambes, ce sont là les traits essentiels et distinctifs de la race noire, bien plus que la couleur, car il est tel peuple de la race blanche, comme les Abyssins, à qui un long séjour dans l'Afrique équatoriale a donné une teinte de peau tout aussi foncée. » Lenorm., *Op. cit.*, t, I, p. 254.

ment résoudre du même coup, on a bien l'air de recourir plutôt à une série d'expédients nécessaires, mais artificiels, qu'à une explication rationnelle, appuyée, logique.

Or, quand on voit la géologie, l'anthropologie, la physiologie, la philologie, l'ethnologie apporter dans la question leur part de ténèbres, quoiqu'en mesure différente, par le seul fait qu'on y introduit comme donnée certaine l'hypothèse de l'universalité du déluge telle qu'elle est acceptée d'ordinaire, n'est-on pas naturellement incliné à croire que c'est cette hypothèse même qui rend la situation si embrouillée, si compromise, si inextricable? Et cette conclusion n'acquiert-elle pas une force presque indomptable, lorsqu'on observe qu'en partant de l'interprétation contraire, c'est-à-dire, en admettant une exégèse qui ne combat aucun dogme enseigné, aucune vérité établie, aucune loi d'herméneutique biblique, toutes les difficultés disparaissent comme par enchantement (1)?

La géologie et la linguistique, l'anthropologie et la physiologie, n'ont plus aucune part à prendre ou du moins aucune réclamation à faire, l'ethnologie pas davantage. Le temps ne manque plus pour faire apparaître les langues les plus antiques, les races les plus tranchées, pour les conduire aux extrémités de l'Asie ou de l'Afrique, et, s'il le fallait, de l'Amérique même. Les différences des langues noachiques et autres, l'arrêt des unes, le progrès des autres, leurs caractères spécifiques se comprennent facilement. L'hiatus soudainement creusé par le déluge dans le temps, dans l'espace, dans les sociétés, suffit, avec la différence des mœurs primitives et des points de départ des divers rameaux humains, pour expliquer

(1) Jean d'Estienne. *Revue des quest. scientifiq.*, 1882; *L'Humanité primitive et ses origines*, p. 428.

tous les *desiderata* qui demeurent et toutes les irréductibilités qui persistent. Bref, d'un seul jet et sur tous les points à la fois, les ombres les plus épaisses, les plus tenaces s'évanouissent d'elles-mêmes, sans effort et sans contrainte. Ce qui est, dans tous les genres de difficultés et d'obstacles, le signe de la vérité et la marque que l'hypothèse invoquée pourrait bien être la clef de voûte de l'édifice et le mot de l'énigme cherché.

Ainsi raisonnait M. Lenormant ; ainsi parlait Jean d'Estienne, en 1882, dans la *Revue des Questions scientifiques.* Et l'on avouera que ce système de défense (car, dans la pensée de tous ceux qui la présentent, cette interprétation n'a pas d'autre but), système aussi rationnel et plus efficace que tout autre, pouvait agréer à des croyants toujours sur la brèche, qui connaissent les difficultés de la lutte, et les conditions vraies de l'apologétique actuelle.

V

Mais, dira-t-on, encore faudrait-il que l'hypothèse eût des bases et ne fût pas inventée à plaisir pour se créer une factice ressource dans une situation compromise. Sans doute le texte ne s'y oppose pas : la restriction est possible ; mais ce n'est là qu'une autorisation négative. Combien l'esprit serait plus satisfait, combien l'hypothèse serait plus heureuse, plus facilement admise, que dis-je ? combien elle serait accueillie avec plus de faveur, si le texte invitait directement à la faire !

Eh bien ! cet avantage ne manque pas à l'exégèse, dont nous étudions en ce moment la genèse et dont nous faisons impartialement l'histoire.

On voudra bien, en effet, se rappeler que Moïse, au quatrième chapitre (1) nous a montré Caïn, après son crime, « s'éloignant de la face de Dieu, » partant pour la terre de *Nod*, la terre d'exil, et s'y établissant pour continuer sans doute la vie agricole qu'il menait à côté d'Abel, le pasteur. Mais on voudra bien se souvenir aussi qu'avant de prendre congé de la race de Caïn, pour ne plus y revenir, l'écrivain nous a fait le tableau de ses descendants et nous a montré, les fils d'Ada et de Sella, femmes de Lamech, abandonnant la vie d'agriculteur choisie par Caïn, et devenant, les uns, *pasteurs*, les autres, *métallurgistes* (2). C'est assez dire que le premier établissement qui suivit l'exil du père, se développe et ne suffit plus au fils. Outre les goûts divers qui se font jour dans une population qui s'accroît, le besoin parle; la terre de *Nod* devient trop étroite et trop maigre pour la postérité caïnite, et le désir de vivre pousse à se créer d'autres ressources, et à fonder des centres d'action nouveaux. La terre ingrate, qui exige le labour pour donner la substance, n'est pas faite pour l'existence pastorale, et la fraction entrée dans ce nouveau genre de vie ne le peut faire assurément qu'en quittant le premier établissement de l'ancêtre. C'est dire que l' émigration commence.

Mais, à côté de cette première, cause de séparation et de départ, il s'en produisit de bonne heure une se-

(1) Verset 30.
(2) 17. Egressusque Caïn a facie Domini habitavit profugus in terra ad orientalem plagam Eden.
18. Porro Henoc genuit... Lamech.
19. Qui accepit duos uxores, nomen uni Ada, et nomen alteri Sella.
20. Genuit Ada Jabel qui fuit pater habitantium in tentoriis, atque pastorum.
21. Et nomen fratris ejus Jubal ipse fuit pater canentium cithara et organo.
22. Sella quoque genuit Tubalcaïn qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri.

conde. L'Écriture, au même lieu, nous apprend que, dès le début, une fraction des Caïnites se livra à l'industrie et se bâtit une ville. Quelque importance relative que l'on veuille accorder à cette première fondation des industriels caïnites, il est manifeste que, faite à la naissance d'une race, elle ne dut pas tarder à devenir insuffisante, et les descendants des premiers citadins d'Hénoch durent éprouver le besoin d'aller porter leur industrie ailleurs, et demander à d'autres sols la matière nécessaire à l'alimentation de leur art, qui réclamait nécessairement d'autres conditions que l'existence des pasteurs.

Cela posé, d'après la déclaration du texte lui-même, jetons maintenant alternativement les yeux sur la Bible et sur la carte du monde, et cherchons le chemin probable qu'ont pris ces émigrants divers. Leur point de départ d'après l'Écriture est donc la terre de *Nod*, et la terre de *Nod*, d'après Moïse, se trouve à l'est ou au nord-est (1) du Tigre et de l'Euphrate, au delà des limites occupées par les Séthites.

Aux uns, il faut les montagnes, pour y trouver l'*Orichalque* (2); aux autres, il faut les plaines, qui donneront des pâturages à leurs troupeaux. Ceux-là trouvaient devant eux les mines de la Géorgie et de l'Ibérie caucasienne, et ceux-ci, après avoir quelque temps longé le Tigre, laissant à droite le massif montagneux de l'Arménie, étaient naturellement attirés vers les plaines qui s'étendent à l'ouest de l'Euphrate.

(1) Sur le sens attribuable au mot מקדם (Miqqedem). Voir *Le Séjour de l'humanité postdiluvienne*, par le P. Van den Gheyen. *Questions scientif.*, 1883.

(2) Ορος χαλκος, *airain de montagne*, et non *Aurichalcum*. Cette orthographe donne au mot une étymologie hybride qui suppose une transformation. « L'Orichalque, mot à mot airain de mon-« tagne, était probablement du cuivre natif qui n'avait été ni « fondu ni allié à un autre métal : c'est sur lui que la métallurgie « primitive s'était exercée tout d'abord. » Voir *Controverse*, 1er mars 1884 : *L'Atlantide* d'après *un livre récent*, p. 326.

Jusqu'où iront-ils d'un côté et de l'autre, et que sont-ils devenus, à l'heure du déluge, ces nomades éternels pour qui l'émigration continuelle est moins encore une nécessité qu'un instinct? Jusqu'où aussi sont-ils parvenus ces esprits ardents, actifs, créateurs, qui se bâtissaient des villes dès l'origine du monde, et savaient dérober aux pierres cachées dans les entrailles du globe le secret de leur nature et de leur richesse, en les transformant par le feu en fer et en airain?

Il y a mille à quinze cents ans, pour le moins, qu'ils ont quitté la terre de *Nod*. Certes, ils ont eu le temps de se rendre en Asie, au pays des Mongols, en Égypte, dans celui des nègres, où les Égyptiens plaçaient « la quatrième race humaine » (1), voire même dans ce vaste centre africain, où vivent aujourd'hui des hommes du même monde et d'un monde hier encore ignoré du nôtre.

Ce n'est pas l'heure de rechercher les mouvements de va-et-vient qu'ont pu faire ces peuples; mais leur course est incontestablement marquée dans ces directions : on peut vraiment des deux côtés les suivre à la trace.

Descendez à l'occident de l'Euphrate, vous verrez échelonnés vers l'Égypte, le long des plaines de Chanaan, de la Palestine et de l'Arabie, les peuples que Moïse n'a point inscrits dans son tableau des Noachides, et qu'il nous dépeint lui-même, nous le verrons, avec tous les traits d'une race antédiluvienne.

Passez à l'est, parcourez ces régions montagneuses qui occupent l'Asie antérieure et centrale, qu'y rencontrez-vous? Une race aussi qui n'est point la race

(1) Les races des *Rotou*, des *Amou* et des *Ta'hennou* ou *Tamа'hou* correspondaient à celles de Cham, Sem et Japhet. Ils ajoutaient celle des *Na'hasiou* représentant les nègres. La race jaune leur était inconnue.

blanche de Noé, une race que Moïse prend bien garde de mettre dans le tableau des fils de ce patriarche, composée d'hommes qui parlent une langue rudimentaire et primitive, d'hommes de toutes façons dénoncés comme les tronçons dispersés d'une même souche, et qui portent, eux aussi, sous un rapport frappant, le cachet de la descendance de Caïn. Saces et Mongols, Tchoudes et Ougro-Finnois, Akkads et Schoummers sont, en effet, aux jours de la préhistoire, des métallurgistes de métier et de religion. Tous « lient leur propre nais-« sance à celle de la métallurgie, et donnent à cet « art une place prépondérante dans leur mythologie, « ce qui ne s'observe chez aucun autre peuple (1). »

Les fils de Sem, Cham, Japhet, en leur empruntant leur art, ne leur disputent ni leur divinité ni leur découverte, et se plaisent, dit-on(2), au contraire, comme pour faire la caricature de ces inconnus, à présenter leur dieu-forgeron « sous les traits d'un nain grotesque et difforme. »

Ne serait-ce pas là les fils de Tubalcaïn, les Caïnites du texte sacré? N'est-ce pas, du moins, l'Écriture elle-même, aussi bien que l'archéologie, qui nous met sur leur trace? N'est-ce pas elle qui, nous les montrant partis peu de temps après leur père, errant comme lui, « profugus in terra », nous permet à l'aide des vestiges « de fer et d'airain » qu'ils laissent après eux, de les retrouver avec leur caractéristique biblique, après quinze siècles de vie industrielle, sur les plateaux où ils s'étendent et derrière les sommets où ils s'abritent?

Les voilà donc jetés au loin dans les plaines ou cachés en partie derrière cette ceinture de montagnes

(1) Jean d'Estienne, *l. cit.*
(2) Lenormant. *Les Inventeurs de la metallurgie*, dans *l'Hist. anc. de l'Orient*, grande édit., p. 202.

qui court du Taurus au Caucase, du Caucase à l'Hymalaya. Qui voudrait dire que ces émigrés, qui depuis des siècles, sont sans relation avec les fils de Seth séparés d'eux par d'énormes distances, dont l'existence même est, pour la plupart, ignorée de leurs anciens frères ? Qui voudrait dire que ce sont eux qui ont corrompu les Séthites restés autour du berceau où naquit leur père? Non, ni les pasteurs nomades, fils de Jabel et de Ada, ni les métallurgistes aventureux, fils de Tubalcaïn et de Sella, n'eurent la vraie part dans ces crimes qui corrompirent les fils de Dieu. S'il faut absolument que ce soit plutôt des Caïnites que d'autres, ce que rien ne prouve, nous le verrons, Caïn fixé au centre de la terre de Nod, sur la frontière des régions séthites y avait laissé ses tribus occupées comme lui d'agriculture. Là, dans ce milieu voisin, aurait pu se développer, au son peut-être des harpes et des kinnors, inventés par les fils de Jubal, que nous ne voyons point émigrer, la corruption qui, dans une vie sans activité suffisante, comme celle de l'agriculteur oriental, produisit ces géants, ces monstres de lubricité, dans le cœur desquels s'alluma le foyer de luxure qui promena l'incendie au loin et consuma les fils de Dieu eux-mêmes. Ceux-là payèrent nécessairement leur dette. Placés au sein du théâtre de la vengeance divine, ils trouvèrent à côté de ceux qu'ils avaient perdus la peine de leurs forfaits, dans le cataclysme qu'ils avaient déchaîné. On conçoit que, sur le sol même où la régénération devait se faire, Dieu ne conservât pas un centre purulent d'infection qui déjà avait empesté ces contrées et compromis l'avenir du monde.

Appuyé sur un texte fort équivoque et fort douteux (1) de *La Sagesse*, on veut que les Caïnites seuls

(1) Nous n'avons jamais pu lire ce passage, en dehors même de toute préoccupation de la question du déluge, sans remarquer

aient provoqué le déluge. Eh bien ! même dans cette hypothèse, les voilà punis les Caïnites coupables, et l'on ne reprochera plus à cette explication de les arracher au châtiment.

Mais qu'avaient à faire avec ce crime de leurs frères, et comment pouvaient nuire à la régénération future, ces rameaux séparés qui, depuis si longtemps, n'existaient plus pour les Séthites ? ces rameaux qui s'étaient détachés du tronc caïnite sans emporter avec eux la responsabilité des crimes contagieux de leur race ? Pourquoi forcer les eaux à passer par-dessus l'Hymalaya pour aller les atteindre, et pourquoi vouloir que Noé, qui sans doute ignore leur existence, exactement comme celle de la race jaune, s'occupe de leur destinée et nous relate leur histoire ?

Donc, nulle raison pour les frapper comme coupables de la perversion séthite ; nul prétexte pour les comprendre dans la narration génésiaque.

VI

Voilà ce que le texte lui-même, bien interrogé, répond. Suivons-les donc ces émigrés que le déluge n'atteint pas et demandons-leur le mot des énigmes que les Noachides n'ont pu nous livrer.

la tournure gauche et peu naturelle du *Propter quem*. Avant toute vérification, nous traduisions toujours malgré nous par *Propter quod* et le texte original par Δι'ὸ au lieu de Δι'ὸν. Il nous a été facile de constater depuis, que beaucoup d'autres commentateurs, défenseurs même de l'universalité du déluge, ont eu la même pensée ; ils font remarquer combien l'altération a été facile et ils se proposent cette correction. Nous ajouterons, ce qui est très significatif, que la version arabe traduit de la sorte : *Et* OB ID *abrutam diluvio terram*, et que la version syriaque, ne soupçonnant pas davantage l'intervention de Caïn en ce passage, porte simplement : *Cumque venisset diluvium super terram*. Cf. *Polyglotte*, de Walton, *ad hunc loc.*

En quittant le lieu de bannissement où fut placé leur père, ils emportaient avec eux un sang neuf, une langue rudimentaire, les défauts d'une race abaissée dès son origine. Ils n'appartenaient point à la souche sainte et prédestinée à former le peuple élu. Dieu les abandonnait comme Caïn, à leur destinée naturelle.

Race nouvelle, sortie d'une humanité qui ne fait que naître, en qui la vie n'a point encore pris ces caractères fixes, ces contours francs qui ne s'effacent plus, rejetons tendres enfin, où coule une sève plus ou moins indécise, dont l'activité et les effets dépendront, avant tout, de l'action des milieux ; qui ne comprend que sur un autre sol, sous un autre ciel, avec d'autres habitudes, ils subiront étrangement dans leur être l'effet des agents extérieurs dont la combinaison produit le cours et dont la résultante forme la trame de l'existence physique et sociale ?

Quel fut le type primitif ? On l'ignore. Des savants, anthropologistes en même temps qu'ethnographes, ont cru parfois, à certains signes remarqués par eux, qu'Adam devait porter dans son teint une de ces nuances douteuses que les circonstances inclineraient plus ou moins facilement vers le blanc, le jaune, le noir (1). Quoi qu'il en soit, on admettra du moins, c'est l'avis général, que prise à son état presque primordial, la race humaine transplantée dans des conditions différentes dut subir plus rapidement l'action des milieux divers que lorsqu'elle était, comme à l'époque du déluge, parvenue, dans les fils de Noé, à ses traits déjà fixes, fortement affermis et nettement déterminés (2).

(1) V. Lenormant, *Op. cit.*, t. Ier.
(2) Connait-on un rameau noachide resté certainement pur de métissage et de mélange, et présentant actuellement en plus de la couleur toutes les déformations achevées du vrai nègre ?

Qui s'étonnera donc qu'après deux mille ans et plus de persévérance, les siècles aient développé plus ou moins dans les traits de cette vieille race, les stigmates d'une dégénérescence commencée à son berceau même? Qui s'étonnera que cette race soit devenue dans les steppes de l'Afrique la race nègre, et derrière les montagnes de l'Asie la race jaune? Qui s'en étonnera, s'il songe que le père de ces races inférieures fut marqué au front par la main divine du signe de la dégradation qui suit le crime, et que peut-être la nature l'avait marqué la première du signe de l'abaissement et de la brutalité qui le causent et le précédent?

On objectait à Mgr de Harlez que les Caïnites ont été les plus célèbres représentants des arts avant le déluge. Si l'on veut dire que la métallurgie fut une découverte caïnite, c'est juste. Mais qu'est-ce que cela signifie? Ce point suffit-il pour comparer le degré de civilisation atteint par les Caïnites et les Séthites, à l'heure du cataclysme? Les annales qui nous dépeindraient les derniers y sont restées. Nous manquons d'un élément pour résoudre la question.

Il faut réfléchir, en outre, à la nature de cette civilisation primitive. Il ne suffit pas que Tubalcaïn ait inventé la métallurgie pour que ses descendants aient marché depuis dans des voies élevées et toujours ascendantes. Ce rameau délaissé n'emportait point avec soi des traditions religieuses établissant des liens intimes et amoureux entre lui et le Dieu de l'Éden. Ses instincts sans frein puissant l'entraînaient inévitablement vers ce matérialisme de la vie, qui contribuait tant à conduire le Caïnite d'Afrique au trait dégradé du nègre, et le Caïnite d'Asie à ces civilisations stationnaires, sans grandeur morale, qui séparent ces races de la meilleure partie de la race blanche, issue des fils de

Dieu régénérés par le déluge. Bien plus que la vie matérielle, les idées morales et religieuses devaient être, pour ces peuples anciens surtout, les moyens de la vraie civilisation intellectuelle. C'est pour cela que le Caïnite abandonné à lui-même était voué au recul ou à l'arrêt. Or, n'est-ce pas là l'histoire de la race noire et de la race jaune?

Si ces vieilles familles isolées qui ne s'apparentaient qu'avec elles-mêmes, qu'un sang étranger et pur ne venait ni purifier, ni refaire, ni renouveler, sont parties aux premiers jours du monde, nous retrouverons chez elles, dans un langage rudimentaire, les traces de ce départ précoce et de l'immobilité inévitable des idées et des mœurs. Tout au plus pouvons-nous espérer de rencontrer dans leur langue les signes d'une transformation ancienne, arrêtée à mi-chemin de sa croissance. La langue, instrument principal de la vie sociale, est en même temps la mesure du progrès et de la marche des sociétés. Aussi la philologie, à l'heure actuelle, est-elle un des plus précieux et des plus féconds éléments de l'histoire des peuples sans histoire. Or, c'est elle qui vient précisément nous montrer ces races antiques parlant encore le langage monosyllabique du berceau ou l'idiome agglutinant de l'enfance. C'est elle qui vient nous redire, avec la Bible, que ces vieux clichés d'une parole primitive dénoncent, dans ceux qui les rééditent encore aujourd'hui, des membres rejetés et alanguis, de bonne heure séparés du tronc de l'humanité primordiale. Rien ne jure donc dans cette hypothèse, et c'est toujours la même clef qui ouvre tous les mystères. L'immobilité des langues et leur antiquité s'expliquent du même coup que la vieillesse et les transformations physiques de la race. Quand on compare ces langues attardées aux langues flexionnelles et toujours progressives des descendants

de Sem, Cham et Japhet, on trouve également dans le même fait le secret de l'infériorité qui caractérise les premières, et de l'irréductibilité qui ne permet pas de leur rattacher les secondes.

Depuis l'heure, en effet, qui vit les premiers émigrants caïnites emporter vers les régions africaines ou asiatiques une langue voisine de celle des premiers hommes, jusqu'au jour où se forma l'idiome aryen ou l'idiome sémitique, quelques siècles après le déluge, qu'était devenue, dans la famille de Seth, la première parole humaine? Combien de transformations avait-elle subies? Par quelle voie était-elle arrivée sur les lèvres des Aryens ou des Sémites? Qui révélera cette morphologie nécessaire? Ses annales sont restées entièrement dans les eaux diluviennes. Un intervalle de temps immense et un abîme de ténèbres séparent la race caïnite émigrée, de la race séthite. Le déluge, en rompant cette chaîne qui s'était bifurquée dès l'origine de l'humanité, a englouti au fond de ses gouffres profonds toute une longue série de ses anneaux. Comment rejoindrait-on les deux branches? On conçoit qu'en supprimant les pages nombreuses qui eussent déroulé à nos yeux plus de vingt siècles de génération philologique on rende la généalogie des langues impossible à reconstruire sans lacune. Mais si, au contraire, sur les plateaux de l'Ararat comme sous les bocages de l'Eden, se parla le seul idiome que possédât alors le monde, bien qu'il reste assez de souches pour interdire au linguiste de nier l'unité primitive, il est cependant plus difficile de comprendre qu'on ne puisse, nous ne disons pas suivre entièrement la ligne de descendance, mais retrouver une parenté même lointaine?

A tous ces résultats si positifs, faut-il ajouter encore que, si le déluge a épargné ces rameaux disjoints de la famille vagabonde, on explique également que les

rouges et les jaunes puissent, comme beaucoup le croient, n'avoir sur le fait diluvien que des traditions incertaines ou importées, et que l'on n'ait pas rencontré jusqu'ici chez les noirs la moindre trace d'un souvenir (1).

Tout s'explique donc, et tout s'explique sans efforts. Qu'ai-je dit ? les objections ne se posent plus et ne sont plus à résoudre. Quand on songe, d'une part, à l'impuissance où se trouve actuellement réduite toute autre exégèse, en face de ces difficultés; quand on réfléchit, de l'autre, que c'est dans les lignes citées du chapitre IVe de la Genèse que toutes ces déductions libératrices sont contenues, et que, par conséquent, c'est en prenant pour base le récit sacré lui-même qu'on arrive à cette solution si pleine, on peut se demander déjà si elle n'a point autant de probabilité que de légitimité et de profit.

VII

Ce n'est pas tout.

On marche rapidement de la probabilité vers la

(1) Nous ne nous arrêtons point sur la question des traditions diluviennes, d'où l'objection naîtrait aussi facilement que la preuve qu'on a tirée souvent. Nous n'aurions aucun plaisir à montrer l'absence ou l'incertitude de plusieurs d'entre elles. Un écrivain qui parle en cela plutôt contre que pour sa propre thèse ; mais trop clairvoyant, trop juste et trop loyal pour se taire, M. Vigouroux, nous dénonce expressément l'impuissance de cet élément de critique. Après avoir énuméré plusieurs arguments jadis employés et auxquels il convient aujourd'hui de renoncer, il ajoute : « La raison tirée de la tradition, vraie en soie, n'est pas « plus concluante. Elle prouve que tous les hommes qui ont con- « servé le souvenir du déluge descendent de Noé, pas autre « chose. » *Manuel biblique*, t. I, p. 461, note. Qu'on réfléchisse à la position prise depuis tant de siècles par les Noachides dans le monde, et l'on comprendra peut-être encore que la connaissance du déluge pourrait être plus universelle que lui-même dans l'humanité.

certitude, quand on considère que si Moïse ne parle pas de ces Caïnites émigrés, dans la narration du déluge, c'est par suite d'un plan préconçu. Son silence est aussi conscient que volontaire.

La Genèse, en effet, nous présente un chapitre qui nous promet la généalogie des fils de Noé.

Il débute par ces mots :

Voici les générations des fils de Noé, Sem, Cham et Japhet et de leur descendance après le déluge.

Puis, après en avoir donné minutieusement la longue liste, il termine par ceux-ci :

Voilà les familles sorties de Noé, telles qu'elles se sont distribuées sur la terre après le déluge par peuples et par nations.

C'est donc bien la descendance noachique dont il veut mettre le tableau sous nos yeux. Naturellement, si le patriarche et ses fils sont, aux yeux de l'auteur, les seuls survivants du cataclysme, l'ethnographie mosaïque présentera au complet la liste des peuples primitifs constituant l'humanité postdiluvienne. Au moins y fera-t-il entrer tous les peuples connus de lui. Or, il n'en est rien. Bon nombre de nations ne sont pas inscrites au chapitre X^e^. Nous avons entendu la *Civilta cattolica* et M. Vigouroux (1), d'accord en cela avec tout le monde, le reconnaître explicitement : ni les noirs, ni les rouges, ni les jaunes ne sont représentés dans ce tableau.

Pourquoi ces lacunes ?

Est-ce parce que « Moïse n'a voulu parler que des « peuples qu'il connaissait ? » La réponse est bonne, s'il s'agit de la race jaune de l'Asie centrale, dont il ignorait l'existence aussi bien que Noé. Mais les noirs ? Ils ne lui étaient pas inconnus. Il savait par-

(1) Voir plus haut, p. 244.

faitement que les Egyptiens divisaient le monde, à cause d'eux, en quatre, et non en trois races. Que dis-je? Il les avait vus ainsi que les Hébreux, pour qui il écrivait. « Car les Pharaons, déjà *avant Moïse*, « dans leurs nombreuses guerres contre les Afri- « cains, avaient coutume de ramener *une multitude* « de nègres, faits prisonniers dans les villes égyp- « tiennes, où ils étaient réduits en esclavage : on « peut les voir encore, sur les monuments de l'Egypte, « représentés et peints avec tous les traits caracté- « ristiques du type nègre (1); on les rencontre sou- « vent mentionnés dans les papyrus et les inscriptions, « sous le nom de *Nahsi* ou de *Nahasi*, que leur don- « naient les Egyptiens (2). »

Est-ce parce qu'il n'a voulu nommer « que ceux « avec qui les Hébreux devaient avoir des relations « ou qu'ils devaient connaître un jour? » Non encore, répond M. Lenormant, puisqu'il laisse de côté des peuples qui ne pouvaient être ignorés des Thérachites, pères des Hébreux, à cause de leur commerce actif et journalier avec Babylone (3). C'est des Thérachites, par Abraham, qu'il tient sans doute la généalogie traditionnelle qu'il nous livre. Or, il ne mentionne pas certains peuples voisins de ces fils de Tharé. Et si l'on veut admettre, avec plusieurs, que les annales assyriennes sont une des sources où puise Moïse, on comprendra moins encore comment « il « n'a même pas un mot pour ceux qui habitaient les « montagnes à l'est du Tigre, touchant aux nations

(1) « Voir entre autres les descriptions des hypogées de Thèbes données par Champollion, Rosellini et Lepsius. Quelques-unes des représentations appartiennent au temps de Ramses Meiamoun ou Sésostris le Grand, troisième roi de la dix-neuvième dynastie, sous lequel naquit Moïse. » *Civilta*, p. 436-437.

(2) *Civilta cattolica, ibid.*, citée par M. Vigouroux, p. 483.

(3) *Op. cit.* T. I, p. 306 et suiv.

« d'Aschour ou de Nemrod (1). » Leur absence deviend donc plus significative encore.

Est-ce parce qu'il n'a voulu inscrire que « ceux « qu'il importait le plus aux Hébreux de connaître ? Non également. Il n'eût pas manqué d'énumérer tous les peuples de la Palestine future, qui devaient plus tard être pour les siens une cause d'étonnement et d'épouvante telle, qu'Israël effrayé refuse à Josué de poursuivre la conquête. — Non, puisqu'il laisse de côté les plus célèbres de la péninsule arabique, qu'il ne parle même pas des Amalécites que les Hébreux auront plus tard à combattre sans pouvoir d'abord les réduire, près desquels ils devront longtemps vivre, qui seront leurs ennemis dès le désert, et resteront pour eux des adversaires redoutables jusqu'à leur extermination par Saül.

Est-ce parce que « tous ces peuples sont en dehors « du cercle où s'étendent les fils de Noé ? » Non enfin, puisqu'il passe par-dessus des nations très voisines, et sait aller en chercher d'autres à d'énormes distances pour les placer dans son tableau des fils de Japhet. — Non, puisque les Enacim, les Emim, les Zouzim, les Zomzommim, les Horim, les Rephaïm, négligés par lui, vivent, on peut le dire, au milieu des Chananéens, fils de Cham, dont il se complaît à donner la liste en détail. Il y a mieux. Parfois deux peuples, à diverse origine, coexistent sur le même coin de terre. Tout s'est mêlé : le langage et la vie. Il faut la loupe de l'archéologie et de l'épigraphie pour distinguer une race de l'autre. Moïse saura le faire. Il choisira et nommera Élam le noachide, fils de Sem, et ne parlera point de l'Accadien venu avant lui et demeuré quand même, imposant sa langue aux fils d'Élam.

(1) *Ibid.*

Tout cela c'est de l'oubli peut-être? Non certes. Ces peuples passés sous silence reviendront tout à l'heure sous sa plume; et c'est lui-même qui, dans le Pentateuque, nous en révèlera l'existence. Il y a donc préméditation et calcul.

Encore une fois, quel est ce calcul et d'où viennent ces peuples?

— De Noé peut-être, répond-on. Il n'est pas impossible qu'il n'ait eu d'autres enfants devenus également pères de peuples.

Très bien. Mais l'hypothèse est plus que gratuite; car Moïse n'ajoute pas, à propos du patriarche, le *genuit filios et filias* qu'il ne manque jamais d'employer en pareille occurrence, et qu'il aurait eu, ici, tant de raisons d'écrire (1).

— Il fait, dit-on, cette constatation pour Sem : les peuples absents du tableau mosaïque pourraient descendre des enfants innommés de ce patriarche.

Regardons-y de près. Où est-il placé, le *genuit filios et filias?* Dans le tableau ethnograqhique? Nullement. Là, tous les fils de Sem sont inscrits, comme ceux de Cham et de Japhet, sans addition du *genuit*. Cette phrase complémentaire ne se trouve qu'au chapitre suivant, alors que l'écrivain reprend la ligne patriarcale directe et ne nomme plus qu'Arphaxad l'héritier des prérogatives, disant en bloc des autres: *genuit filios et filias*. On conviendra au moins qu'il est « assez naturel » de retrouver dans ces termes généraux, Élam, Assur, Loud et Aram, rentrés désormais dans la foule sémite, et que le plan de l'auteur lui interdit désormais de rappeler.

— On voit que sa liste n'est pas complète. Après avoir nommé les fils de Japhet, Cham et Sem, il ne

(1) Il faut se souvenir, du reste, que Noé a six cents ans passés après le déluge.

les reprend pas tous pour en donner la postérité.

Fort bien encore. Mais qui prouve que tous les petits-fils de Noé furent pères de peuples? Il serait assurément bien singulier que pas un d'eux n'eût échappé à cette destinée grandiose. Si donc Moïse laisse de côté certaines subdivisions généalogiques, c'est que les rameaux postérieurs se sont fondus dans les fractions formées par les ancêtres. Ils ne doivent point avoir de place distincte dans le tableau de la formation des familles noachiques, au point de vue où il se place.

— Il y a des peuples reconnus pour aryens dont Moïse ne parle pas.

C'est possible. Mais ces fractions ne sont-elles point des parcelles détachées plus tard de l'une ou de l'autre des branches déjà mentionnées par la Genèse ?

— Pourquoi ne pas admettre que Moïse n'en dit rien, uniquement parce qu'il les ignore ?

Nous le voulons bien. Mais cela ne nous apprendra pas pourquoi il se tait sur ceux qu'il connaît. L'hypothèse prouverait seulement que la tradition patriarcale était très incomplète, même après le déluge. En conséquence, Moïse, qui ne connaîtrait pas même toute la race noachide, ne pouvait songer à livrer au monde des renseignements sur la destinée de l'humanité tout entière, déjà plus étendue et plus nombreuse avant l'arrivée du fléau qu'à l'heure où il prend la race patriarcale pour la décrire.

Au surplus, supposons un instant que tous les peuples passés sous silence descendent des fils innommés de Sem et même, si l'on veut, des fils de Cham et de Japhet. Voici d'autres impossibilités qui s'élèvent. « Ces Noachides inconnus seraient les fondateurs de « races, de sociétés, de civilisations qui remontent à « une antiquité considérablement plus haute que

« celles dont leurs aînés seraient les pères (1). »

Avec cette donnée, la conclusion forcée est celle-ci : Les descendants de Sem, Cham, Japhet, désignés par Moïse, ne sont que des souches comparativement infécondes, produisant de maigres rameaux, ou du moins des rameaux restés sans développement pendant très longtemps, tandis que les rejetons innommés et postérieurs enfantent, se multiplient et essaiment tous avec une fécondité extraordinaire, « si bien que quand les trois « races blanches auraient commencé sur le tard à « prendre de l'extension, à se multiplier et à colo- « niser à leur tour, elles auraient trouvé partout le « terrain occupé par ces races puinées qui les auraient « devancées (2) ! » Les fils de Cham les rencontrent en Egypte; les Aryens et les Sémites trouvent une Asie où la civilisation est déjà vieille quand ils y arrivent ; les fils d'Esaü et de Loth se heurtent en Chanaan et dans l'Arabie à des peuples inconnus qui, au dire de Balaam, se perdent dans la nuit des âges ; les Edomites, les Moabites, les Ammonites ne sont, d'après Moïse, que des créations postérieures qui naissent sur les restes de ces races antiques absorbées ou détruites. Partout, disent à la fois l'archéologie (3) et la Bible (4), partout les trois fils de Noé sont précédés par des peuples qui ne leur ressemblent pas, et dans lesquels ils ne reconnaissent point des frères, même lointains. Et ce serait précisément ces races fondatrices, ces races anciennes que les Sémites, Chamites et Japhétites devaient rencontrer dans toutes leurs migrations ; ce serait ces races, dans l'hypothèse, sorties de Noé comme les

(1) Jean d'Estienne, art. cité.
(2) Jean d'Estienne, *ibid.*
(3) Lenorm., *Loc. cit.* et passim.
(4) *Deuteron.* II et passim.

autres, que Moïse, qui les connaît, aurait passées sous silence !

« Si l'ordre de choses que suppose une telle hypo-
« thèse n'est pas, matériellement parlant, impossible,
« il est, moralement, d'une assez grande invraisem-
« blance (1). » D'autant que cette supposition étrange nous ramène en face d'autres difficultés restées, dans cette théorie, insolubles. Quoi donc, en effet, ces fils ignorés du patriarche, assez nombreux pour avoir donné naissance à de nombreux peuples jetés au quatre vents du ciel, auraient tous produit des races à types différents de ceux de leurs frères, établis souvent dans les mêmes milieux et les mêmes régions ! Ils auraient tous parlé des langues demeurées exceptionnellement à l'état d'enfance, à l'état agglutinant ou monosyllabique, encore irréductibles avec celles de Cham, de Japhet et de Sem !

Quelle somme de coïncidences étranges et quelle fatalité inouïe !

Non, se dit-on malgré soi ; ou ce ne sont pas des races noachides, ou Moïse aurait mentionné au moins celles qu'il connaissait.

VIII

Assurément cette conclusion est légitime ; mais elle peut s'imposer plus fortement encore.

Non seulement le silence de Moïse est conscient et volontaire ; mais il est impérieusement réclamé par son but et son plan.

Plus il est obligé de nous parler de ces peuples, s'ils sont noachides, plus il doit prendre garde de le faire, s'ils ne le sont pas ; et cela, aussi bien dans la

(1) Jean d'Estienne, *ibid.*

narration du déluge que dans la table ethnographique.

Si l'on comprend, en effet, le plan de la Genèse (1), on remarquera aisément que Moïse ne peut mentionner ces races qu'à la condition de briser le tissu si serré de sa trame et de rompre la marche si uniforme de son récit.

On a fréquemment avoué, pour excuser Moïse et répondre aux attaques fondées sur l'irrégularité prétendue et les répétitions inutiles de son écrit, que les écrivains orientaux n'avaient pas nos allures méthodiques. Il y a, nous semble-t-il, plus de bonne intention que de justice dans cette réplique. Nous osons dire, après étude détaillée, que nous ne connaissons aucun ouvrage écrit avec une plus minutieuse méthode, une régularité plus achevée, plus en rapport avec le but à atteindre que la Genèse.

Jetez un coup d'œil, même rapide, sur ce livre, et vous verrez immédiatement que l'auteur procède, comme on l'a dit, par voie de descendance et d'élimination. Mais, pour comprendre avec quelle rigueur et quelle méthode il emploie ce procédé, il faut le suivre pas à pas, et constater, sans une seule exception, que chacune de ses monographies est tellement distincte et systématiquement séparée de celle qui la précède, qu'il ne la commence jamais sans avoir exposé tous les faits généraux communs aux divers membres de la famille, pour n'avoir à faire ni un retour ni une allusion aux rameaux latéraux qu'il a laissés sur son chemin, dans les récits antécédents. Avant de commencer l'histoire patriarcale de Jacob, il élague tout ce qui appartient à Esaü ; avant d'entamer celle d'Isaac, il raconte tout ce qui regarde les Abrahamides et les Tharéchites ; avant de commencer celle de Tharé, il en finit avec les Sémites ; avant

(1) Voyez à ce sujet le bel article du P. Delattre dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1876.

d'aborder ce qui concerne les Sémites, il prend congé des Noachides ; avant de parler de Noé, il clôt soigneusement l'histoire des Séthites ; avant de parler des Séthites, il prend définitivement congé des Caïnites ; de même qu'avant de passer à l'histoire des Adamites, il expose, pour ne plus y revenir, l'histoire générale du monde.

On chercherait en vain une infraction à la loi qu'il suit, une ligne qui dévie dans son plan, un trait faux ou irrégulier dans sa méthode. Or, pour faire entrer les Caïnites dans le déluge, il faut briser la clôture toujours rigoureusement maintenue par Moïse, en rouvrant de force une section qu'il a fermée sans retour sur Caïn et sa race. Il faut briser également la barrière derrière laquelle il enclôt *expressément* (1) l'histoire exclusive des Séthites. Il faut enfin rompre l'unité et détruire l'harmonie d'une œuvre dont la marche constante, dont l'uniformité absolue, répugnent manifestement à la pensée que l'on prête à l'auteur. Dans cette galerie de tableaux distincts, Caïn occupe une toile à part, et placée en dehors de celles où l'on va contempler les nobles figures de la race patriarcale dont il est exclu, la lignée des ancêtres du peuple de Dieu, dont Moïse se propose *uniquement*, de son propre aveu, de raconter les origines, la descendance, la formation.

Aussi, la réapparition des Caïnites dans l'histoire particulière de Seth, le premier patriarche, ou mieux de Noé, son descendant lointain, est-elle d'autant plus malheureuse, leur intrusion d'autant plus manifeste, que Moïse prend ici un moyen spécial et des précautions exceptionnelles pour dénoncer formellement leur exclusion.

On s'est demandé bien des fois pourquoi l'auteur

(1) Nous allons le voir tout à l'heure.

sacré, au début du chapitre V^{e}, reprend l'histoire à Adam, en répétant des détails déjà donnés. Le rationalisme, toujours pressé de conclure, pourvu qu'il conclue contre la Bible, le rationalisme qui, jusqu'à présent, n'a absolument rien compris, sous ce rapport, à l'idée mosaïque et au plan de la Genèse, a vu là une répétition oiseuse, obstruante, dénonçant une composition hybride, sans suite, faite de pièces et de morceaux accolés ; œuvre en un mot, d'auteurs multiples et à pensées contradictoires. Or ce passage est de tout l'écrit celui où l'unité de plan et de pensée se révèle de la façon la plus précise, la plus saisissante, la plus intentionnellement indiquée.

Moïse, en effet, vient de terminer la première section de son ouvrage, et cette section comprend les quatre premiers chapitres de la Genèse.

Il a donné d'abord l'histoire du monde, apparition de la matière, de la lumière, des plantes, des animaux, de l'homme.

Après ce tableau général du monde. commençant mmédiatement son procédé d'exclusion, il décrit la formation d'un lieu particulier de ce monde, le coin de terre élu, si j'ose le dire, celui où l'homme sera placé : le Paradis terrestre.

Tout est prêt pour l'arrivée de l'homme. Il le place dans l'Éden, raconte sa création en détail et la formation de sa compagne. L'histoire humaine commence. Mais ce n'est pas l'histoire de l'humanité que Moïse se propose d'écrire ; c'est l'histoire patriarcale.

Continuant donc son élimination, il va passer à l'histoire du patriarche héritier. Mais l'héritier ne devait pas être celui que la naissance désigne ; il faut que nous sachions auparavant pourquoi. Abel est mort victime de la jalousie d'un frère et le meurtrier dépossédé par son crime des droits et de la

mission paternels n'aura point l'honneur d'être l'ancêtre direct du peuple élu. C'est ce fait qu'il fallait relater tout d'abord, pour écarter Caïn de la paternité d'Israël, et faire comprendre comment, bien qu'appelé par naissance à l'honneur du patriarcat, à l'héritage des droits du père, l'histoire de sa race n'entrera point dans le cadre de l'histoire du peuple de Dieu.

C'est tellement le but que Moïse se propose, qu'après avoir, par le tableau de sa généalogie donné, comme toujours, congé définitif au dégradé et à sa descendance, il remarque expressément que, dès la naissance de Seth, le fait de la substitution fut dénoncé explicitement par Ève elle-même, qui tint à en perpétuer le souvenir par le nom imposé à son fils.

Et vocavit nomen ejus Seth, (c'est-à-dire, le *remplaçant,* le *substitué,*) *dicens :* Posuit *mihi Deus semen.*

Les préambules sont achevés, le procédé d'élimination se poursuit. Moïse entrant décidément dans son œuvre, nous annonce qu'il la commence et lui donne son titre :

Voici maintenant le *Livre* de la génération (patriarcale) d'Adam.

Caïn et les Caïnites n'existent plus pour lui ; et c'est pour l'indiquer d'une manière plus frappante, plus évidente, qu'au lieu d'entamer, comme il le devrait faire, son ouvrage en reprenant à Seth, premier patriarche, il remonte à Adam pour dérouler la ligne patriarcale entière, et écrit, comme s'il n'y avait jamais eu de Caïnites sur la terre (1) :

(1) Cette vérité a été parfaitement aperçue par les Pères. A rebus Caïnitorum, écrit S. Ephrem, (*op. cit.*, ch. IV,) et eorum geneologia, atque Lamechi cum uxoribus colloquio, transit Moses ad Sethianæ stirpis historiam, ejusque origines ab Adam repetit. Si la ques-

Voici l'histoire d'Adam : Au jour où l'homme fut créé, il fut créé à l'image de Dieu; il fut formé mâle et femelle, et, après avoir vécu 130 ans Adam engendra un fils à qui il donna le nom de Seth. — Seth engendra Énos, etc...

Pas un mot de Caïn ni d'Abel. Seth est désormais le seul fils d'Adam. Aussi, à partir de là, tout se poursuit en dehors de toute branche latérale. Absorbé par la pensée unique d'apprendre au peuple de Dieu ce qu'il sait de l'histoire et de la généalogie de ses ancêtres, Moïse développe désormais exclusivement à nos regards la ligne directe des générations Séthites par Énos, — Caïnan, — Malaléel, — Jared, — Hénoch, — Mathusala, — Lamech, — Noé, — qui nous conduira par Sem et Arphaxad à Tharé, Abraham, Jacob, sans avoir dévié un seul instant.

Il est impossible de ne pas saisir, sans une ombre d'hésitation, un dessein aussi manifestement dénoncé. Il est impossible de ne pas voir que l'histoire patriarcale, dans la Genèse, ne commence pas, comme on le redit trop souvent, à Abraham ; mais à Adam par Seth, au chapitre V^e de l'ouvrage. Il est impossible enfin de ne pas remarquer que les quatre premiers chapitres forment l'*avant-propos* nécessaire et préparatoire, et que l'œuvre principale, l'histoire particulière du peuple de Dieu, commence à cet endroit où Moïse l'annonce par ces mots qui ne sont autre chose qu'un titre :

LIVRE

des générations d'Adam,

titre qui sert d'entrée à l'histoire *exclusivement patriarcale*. Ce titre indique si clairement le but général de l'ouvrage, et le mot *Livre* s'applique si

tion avait été posée comme elle l'est aujourd'hui, les Pères auraient su tirer les conséquences.

bien à la Genèse tout entière qu'on ne le trouve pas répété une seule fois. Au début des généalogies particulières, il dira :

Voici la généalogie de Sem.
Voici la généalogie de Tharé, etc.
Jamais :
Voici le LIVRE *de telle ou telle généalogie.*

Ou nous nous trompons fort, ou ces observations sont réellement décisives.

Eh bien ! au moment où il raconte le déluge de Noé, déjà l'auteur nous a fait passer sous les yeux plus de 2200 ans de vie patriarcale complètement en dehors de la ligne collatérale caïnite.

Par le nombre des générations écoulées, il est rendu juste au milieu de son histoire génésiaque ; par le nombre des années, il en a parcouru presque les deux tiers. Plus de vingt-deux siècles nous séparent, au moment du déluge, de ce Caïn dont il n'a mentionné le crime, *dans une préface*, que pour nous apprendre pourquoi ni lui ni sa race, considérée comme telle, ne réapparaîtront sous sa plume. En vérité ne faudrait-il pas avoir des raisons bien impérieuses pour faire rentrer les Caïnites en scène *en leur donnant un rôle distinct*, à deux pages de l'endroit où leur écartement est explicitement dénoncé et systématiquement opéré ? Y a-t-il autre chose que la nécessité et la force qui puissent décider à introduire une anomalie aussi préjudiciable dans un écrit si intentionnellement ordonné pour éviter des retours de cette nature ?

On le fait cependant. Quel motif a-t-on de le faire ? Un seul. Mais ce motif ne tient ni à l'exégèse ni à la logique ; il tient au préjugé.

Il faut *a priori* que le déluge soit universel, au point de vue humain. Et pour légitimer cette con-

ception, pour appuyer le fait d'une destruction que l'on *suppose d'emblée* totale et absolue, force est de réunir dans un même crime toutes les races existantes. Dès lors, Caïnites et Séthites doivent tous avoir coopéré au crime qui a nécessité le fléau. Partant de là, on déclare que les termes de *filles des hommes,* portent avec eux le caractère du stigmate déshonorant imprimé à la descendance de Caïn le maudit; on déclare que les expressions honorifiques de *fils de Dieu* désignent la race du patriarche Seth tout entière. De la sorte, Caïnites et Séthites sont atteints par le cataclysme, et l'humanité, s'imagine-t-on, disparaît. Malheureusement pour le système, malgré cette combinaison, il n'en est rien. Le sort fréquent des théories inventées pour venir au secours d'une hypothèse pure, est de renfermer des oublis qui en dénoncent l'arbitraire et le manque de fondement. « La sagesse humaine est toujours courte par « quelque endroit, » disait Bossuet. Nous sommes portés à croire que cette solution est vraiment ici celle de la sagesse humaine, et non celle de la sagesse divine qui a parlé dans le texte biblique, car elle nous semble manquer absolument son but.

On veut réunir l'humanité entière dans un même crime, pour la perdre entière dans un même châtiment. Pour cela, on rassemble dans le récit de Moïse la double descendance de Caïn et de Seth. Mais cette double descendance ne forme qu'une très minime partie des humains. Adam eut beaucoup d'autres enfants; c'est le texte sacré qui nous l'apprend lui-même : *Genuit filios et filias.* Depuis plus de 2200 ans que le monde existe, quand survient le déluge, cette multitude de souches a vu sortir d'elle les innombrables rejetons qui composent à eux seuls la plus grande partie de l'humanité. Cette partie, d'après le texte et l'interprétation admise, n'a pas

poussé au crime, ce sont les *filles des hommes*, les Caïnites ; elle n'a pas prévariqué, ce sont les *fils de Dieu*, les Séthites. Depuis 2000 ans que fait-elle ? Où est-elle, au moment du déluge? Dans la théorie elle n'a pas de rôle ; on l'oublie complètement. Moïse n'en dit rien, et il résulte que, même en admettant la destruction totale des deux races retrouvées artificiellement dans le récit, il reste nécessairement encore beaucoup de survivants sur la terre. Évidemment ce système *a priori* n'est pas juste. L'auteur a voulu dire autre chose. Allons donc un instant à la recherche de ces « filios et filias, » oubliés, et voyons quelle est leur place dans la narration génésiaque.

IX

Si l'on veut arriver sans illogisme à la solution de ce problème qui consiste à découvrir l'idée de Moïse et à en préciser l'étendue, il faut évidemment étudier la marche logique de l'écrit, pour mesurer le cercle où sa pensée s'ébat. Or, lorsque suivant cette marche logique, l'exégète remarqe la constance de la loi d'élimination préalable et définitive qui préside à la distinction des sections ; lorsqu'il voit le fait en litige relaté en pleine section réservée aux Séthites, son devoir est de supposer, contrairement à toute l'ancienne exégèse, qu'il ne s'y agit que d'eux, et d'étudier sans parti pris si le texte est explicable dans cette hypothèse imposée tout d'abord à son examen.

Jetant alors un coup d'œil sur le texte, il est frappé de l'absence de tout mot caractéristique. La race caïnite, si elle était vraiment dénoncée par Dieu, par la tradition noachide, comme la cause originelle des malheurs du monde, comme le mem-

bre lépreux qui a infecté le corps social, réapparaîtrait-elle soudainement sous la plume de l'écrivain sacré, sans porter à son front quelque ombre du signe dont fut marqué son chef? Moïse écrirait-il simplement : *Cum cœpissent multiplicari* HOMINES ? A coup sûr cette proposition n'est pas de nature à signaler une distinction de race, et ce mot vague, général, n'est pas propre à faire tourner les yeux spécialement vers les Caïnites. La chose est tellement vraie, que si Moïse nous faisait, dans cette page, le récit d'honnêtes alliances, nul ne songerait à voir dans cet *homines* les pères ou les fils d'une race dégradée et corrompue. Quiconque lira ce passage sans idée préconçue, trouvera cette phrase synonyme de cette autre : *Lorsque l'*HUMANITÉ *commença à se multiplier.* Le mot *homines* signifie évidemment *les hommes en général.* Quand donc l'historien sacré ajoute que les *fils de Dieu* se laissèrent captiver par les charmes des *filles des hommes,* le sens de ces derniers mots est clairement déterminé par le *cum cœpissent multiplicari homines.* Il signifie simplement, sans détermination précise de race, que les beautés plus nombreuses dans la foule toujours croissante *au sein de laquelle vivaient les fils de Dieu,* devenaient un excitant plus violent pour leurs passions.

Prise en elle-même, cette appellation est trop inoffensive ; prise en son lieu, elle se présente trop naturellement sous la plume pour qu'on puisse prêter à l'auteur une pensée de mépris, une intention de flétrissure, que rien par ailleurs ne justifie dans le morceau.

Portant alors son regard sur les lieux parallèles de l'Ecriture, le lecteur aurait pu confirmer cette première vue. Il aurait pu s'assurer que le Christ lui-même n'a pas dédaigné de s'appeler « fils de l'homme » ; que la Sagesse incréée se flatte dans les saintes

Lettres d'avoir *mis ses délices à habiter parmi* LES FILS DES HOMMES; et qu'enfin, à deux pages de distance, il faut se mettre en flagrante contradiction avec soi-même pour apercevoir des Caïnites sous cette expression, dans le récit du déluge. A Babel, en effet, dans l'hypothèse universaliste, il n'y a plus de Caïnites. Seuls, les Séthites qui ont survécu sont présents dans la personne des Noachides. Et comment sont-ils désignés par Moïse? *Filii hominis*, les fils de l'homme (1). Si les Séthites sont ici nommés de la sorte, pourquoi pas dans la narration diluvienne? Rien donc ne justifie le caractère injurieux qu'on attache à ce mot.

Ne préjugeant point dès lors que l'humanité tout entière dût être nécessairement compromise par la faute et représentée dans le récit, on devait rechercher si, comme la logique du plan génésiaque l'exige, les *fils de Dieu* et les *fils des hommes* ne pourraient point représenter autre chose qu'une distinction de race.

Quelle pourrait être, dans ce cas, la ligne de partage entre les deux fractions ainsi désignées? Un exégète sagace s'aperçoit vite, d'une part, que, pour la déterminer, il faut interroger d'abord l'expression la plus caractéristique de sa nature: et celle de *fils de Dieu* est visiblement moins vague, moins générale que celle de *filles des hommes*. Il apprend, d'autre part, clairement par le contexte que les deux mots sont corrélatifs, et qu'une fois les fils de Dieu découverts, il rencontrera à coup sûr les filles des hommes dans le milieu où les premiers passaient leur existence.

Or, cette expression de fils de Dieu n'est pas rare dans l'Ancien Testament. Quand on l'étudie avec

(1) On ne peut traduire par *fils d'Adam* comme la vulgate, car le texte hébreu porte l'article: בני האדם. Ch. XI, vers. 5.

ensemble, on en pénètre aisément la raison d'être et le sens, qui n'a rien, semble-t-il, de flottant et d'indécis. Partout cette filiation divine se ramène à l'idée plus ou moins étroite d'*adoption*. L'adopté est un être choisi au milieu des autres pour entrer dans une famille nouvelle, où il acquiert les droits et contracte les devoirs de fils par nature. C'est pour cela que cet acte, dans les nouveaux rapports qui unissent les êtres, produit l'effet d'un réel engendrement. De là cette parole de David, en parlant de lui-même (1) : *Deus dixit ad me : Hodie* GENUI *te, postula a me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam.* De là ce reproche de Jérémie au peuple d'Israël : *Vous avez dit aux idoles :* VOUS ÊTES MON PÈRE, C'EST VOUS QUI M'AVEZ ENGENDRÉ. De là enfin la légitimité du nom de fils donné, par l'Ecriture, aux adoptés des deux mondes. Dieu, en effet, a des adoptés, à des degrés divers, quoique pour une fin unique. Ceux à qui il a ouvert au ciel son foyer ; ceux en qui l'adoption initiale et première s'y est consommée par l'unité de vie et l'entrée définitive dans la famille divine, sont avant tout devenus ses fils, et le mot de בני אלהים, (Benê Elohim, *fils de Dieu*) donné aux anges, dans Job, est d'une vérité rigoureuse (2).

Mais ici-bas aussi, dans un but facile à saisir, Dieu, sans délaisser personne, fait son choix dans l'humanité. Ce choix, il s'indique de lui-même puisqu'il y a une ligne de générations humaines qui doit conduire à l'humaine naissance du fils naturel de Dieu, le Verbe incarné. Ce fils entrera légalement dans ses droits en arrivant à l'héritage par des ancêtres

(1) Car c'est bien de David qu'il s'agit ici, croyons-nous, au sens littéral. Voir ps. II, v. 7 et 8.

(2) C'est ce nom donné aux Anges dans le Livre de *Job*, et mal compris par beaucoup de Pères, qui leur a fait croire que c'étaient les anges qui avaient forniqué avec les filles des hommes. Pas plus que nous du reste ces Pères ne voyaient ici les Caïnites.

héritiers eux-mêmes. Il y a donc une ligne d'adoptés continuant l'œuvre de la paternité divine, et conduisant le monde, de fils de Dieu en fils de Dieu, jusqu'au Dieu véritable fils. C'est cette ligne, qui commence précisément à Seth le premier patriarche, et dont les membres sont désignés dans la Genèse sous le nom de *fils de Dieu*. Si l'on doute de cette vérité, qu'on fasse le S. Esprit s'interpréter lui-même ; qu'on lise S. Luc, déroulant la généalogie de Jésus en remontant par Joseph, Sem, Mathusalem et Enos jusqu'à Seth fils d'Adam qui fut lui-même fils de Dieu, *Jesus filius Joseph, qui fuit Heli... qui fuit Sem... qui fuit Enos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei* (1). Voilà la ligne des fils de Dieu tracée de main divine.

Si plus tard à Israël tout entier (2) sont conférés l'honneur et le privilège de s'appeler lui aussi *Dei filius*, c'est parce qu'étant l'épanouissement de la branche patriarcale, il entre tout entier dans ses droits, et devient, à son tour, le peuple adopté pour préparer les voies et remettre le monde entre les mains du *Fils*, dont il sera d'abord la part de choix. Avec Jacob, le patriarcat cesse, et Israël, sorti de ses douze fils, remplit, au milieu des autres peuples, la mission que le patriarcat remplissait seul dans la race de Seth ; aussi s'appelle-t-il le *peuple de Dieu*.

Peuple élu, peuple choisi, peuple adopté enfin, peuple sorti des fils de Dieu, le titre des patriarches devient naturellement le sien. Continuant leur rôle par une adoption qui s'élargit, attendu que les temps s'avancent, ce seront ses membres qui recevront le titre des patriarches et s'appelleront avant tout les *fils de Dieu*.

(1) Il n'est pas nécessaire sans doute de faire remarquer que le mot *filius*, υιος, exprimé au début de la généalogie, est sous-entendu dans tout le parcours. — S. Luc, cap. IV, 23-38.

(2) Osé. XI, 1 ; ps. LXXX, 16.

Quand sa mission sera terminée, quand il aura remis ses pouvoirs entre les mains du vrai fils et vrai Dieu, le fils et l'héritier naturel entrant dans ses propres, *in propria* (1), donnera puissance à tous ceux qui le recevront de devenir fils de Dieu, *quotquot receperunt eum dedit eis potestatem* FILIOS DEI FIERI (2). Alors, toutes les initiations seront achevées, toutes les promesses réalisées, la filiation figurative et préparatoire aura disparu devant une filiation plus réelle. Ce ne sera plus le sang, la chair ou la volonté de l'homme dont la voix fera monter vers le ciel, le nom de Père ; ce sera celui de l'être transformé par une renaissance entièrement divine, *ex deo nati* (3), qui dans l'esprit d'une adoption alors véritablement filiale et pleine pourra crier : *Abba ; In quo clamamus : Abba, pater* (4).

Une famille d'abord, une nation ensuite, l'Eglise enfin : voilà le triple échelon parcouru par la filiation divine, le triple mode de transmission du titre sublime de fils de Dieu. Jamais donc jusqu'au moment où le patriarcat se fractionne en se partageant aux fils de Jacob, jamais une race entière ne fut en possession de ce titre. Le groupe de familles qui composent la lignée patriarcale dont il fait exclusivement l'histoire, et qu'il distingue si bien de la masse générale des fils et des filles des hommes par le « *genuit filios et filias,* » voilà ce que Moïse appelle les *fils de Dieu* (5).

(1) S. Joan. *Evang.*, cap. I, vers. 11.
(2) *Ibid.*, vers. 12.
(3) *Ibid.*, 13.
(4) *Rom.* VIII, 15.
(5) On voit par cette explication combien est fausse la théorie de M. Lenormant sur ces fils de Dieu. L'idée de retrouver les mythes anciens et la légende dans les récits bibliques l'a absolument égaré sur ce point comme sur plusieurs autres ; et, en se rattachant à quelques Pères qui avaient des idées si fausses sur la nature des anges, il ne saurait sauver son système.

Lisez :

	A 130 ans, Adam engendra	
SETH —	vécut 800 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 105 ans, Seth engendra	
ENOS —	vécut 807 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 90 ans, Enos engendra	
CAINAN —	vécut 815 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 70 ans, Cainan engendra	
MALALÉEL —	vécut 815 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 65 ans, Malaléel engendra	
JARED —	vécut 830 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 162 ans, Jared engendra	
HÉNOCH —	vécut 800 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 65 ans, Hénoch engendra	
MATHUSALA —	vécut 300 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 187 ans, Mathusala engendra	
LAMECH —	vécut 782 ans et engendra	*des fils et des filles.*
	A 182 ans, Lamech engendra	
NOÉ —	vécut 585 ans et engendra	*des fils et des filles.*

Telle est, sous sa double forme, le tableau généalogique tracé par Moïse. Un seul nom par génération : le nom du patriarche. Le reste est sans intérêt ; ce ne sont que « des fils et des filles ». Cette distinction si caractéristique rentre trop dans le plan qu'il nous a annoncé lui-même au début du chapitre V^e, pour qu'il soit possible de ne pas y reconnaître un écrivain attaché sans dévier aux pas de la lignée patriarcale.

Calculez maintenant, d'une part, ce que produisent depuis Adam ces générations nombreuses de « fils et de filles » en dehors de la branche privilégiée. Mettez d'un côté ce courant vulgaire, banal et mélangé devenu innombrable, de l'autre cette série de familles séparées qui forment la tige choisie, vous comprenez le *cum cœpissent multiplicari*, et vous aurez sous les yeux ces deux lignes parallèles où se trouvent, ici, les *fils* et les *filles des hommes,* là les

vrais *fils de Dieu*. Étudiez ensuite, pour plus de certitude, la manière différente dont Moïse les présente. Constatez d'abord combien il a soin de signaler la divine descendance et le cachet divin de la ligne adoptive, en reprenant la création à son origine, à l'endroit même (ch. v) où il entame l'histoire patriarcale :

Hic est liber generationis Adam :
In die qua creavit Deus hominem, *ad similitudinem Dei* fecit illum.

Observez encore combien il tient à faire remarquer qu'Adam *engendré à la ressemblance de Dieu*, reproduit bien dans le fils qui doit être patriarche, le type divin imprimé en lui-même :

Et genuit Adam *ad imaginem et similitudinem suam*, vocavit que nomen ejus Seth,

pour faire comprendre comment Seth est bien *fils de Dieu*. Prenez garde aussi que, pour les autres, cette vérité n'est point mise en lumière, et qu'il lui suffit d'avoir dit :

Postquam Adam genuit Seth, genuit filios et filias.

Considérez enfin que cette ressemblance divine, vrai cachet de la filiation, comme le dit S. Paul (1), n'a pas plus été rappelée pour les premiers-nés d'Adam, Caïn et Abel, qui ne devaient point entrer dans la série patriarcale, que pour la masse générale des descendants d'Adam, et vous aurez la clef de sa méthode et de sa pensée. Vous comprendrez qu'il vous présente, d'une part, le patriarche délégué *ad hoc*, continuant l'œuvre de paternité divine, et engendrant, à la ressemblance du père, un *fils de Dieu*; de l'autre, l'homme sans mission, abandonné à ses instincts

(1) *Quos prescivit, hos et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui. Rom.*, VIII, 29.

légitimes, qui engendre des *fils et des filles d'homme*.

Or ces deux lignes devaient nécessairement courir parallèlement et sans se fondre. Leur mélange ne pouvait se faire sans dommage; car la famille patriarcale ne se perdait dans la foule, qu'en perdant, si j'ose dire, sa consécration divine, en même temps que l'œuvre qui lui avait été confiée (1), l'œuvre traditionnelle. De là, nécessité des alliances de famille et non de race dans la branche patriarcale. La révélation sur ce point est complète, et de par Dieu, et de par l'histoire.

Voyez Jéhovah conduire Abraham en Chanaan pour le ravir au contact pernicieux des siens, nous dit le livre de Judith (2). Il craint moins pour lui les unions chananéennes dont l'horreur est chez le patriarche instinctive, et c'est à la foule des Tharéchites qu'il tient à l'arracher.

Voyez-le à Babel : il redoute pour la ligne héritière d'Arphaxad le mélange avec le gros des Sémites, plus que la proximité des Couschites voisins de Sennaar. C'est pour cela qu'il disperse la ligne collatérale, appelée ici comme au déluge, la foule des *fils de l'homme* (3).

Ainsi en est-il aux jours du cataclysme.

Il s'effraie pour Noé, et plus encore pour ses fils, d'une vie mêlée à la multitude séthite dans laquelle s'est perdue la vertu de leurs ancêtres, et c'est pour les en isoler qu'il déchaîne le fléau.

Toujours même conduite, avec proportion dans les moyens :

Pour séparer les individus d'une famille : un départ l'émigration.

(1) Il ne s'agit pas de savoir s'il y avait à ce sujet un précepte; mais quel devait être le résultat d'une pareille conduite.
(2) Chap. v, 6.
(3) *Gen.*, xi, 5.

Pour disperser les rameaux d'une branche : une discorde. La confusion.

Pour détruire une race : une inondation — le déluge.

Toujours même procédé aussi dans l'exposé :

Généalogie des ancêtres directs d'Abraham — son émigration. (Ch. XI, 10-XII, 5.)

Généalogie des ancêtres directs de Sem — leur dispersion. (Ch. X, 21-XI, 9.)

Généalogie des ancêtres directs de Noé — leur destruction. (Ch. V, 1-VI, 8.)

Comme tout est un dans le plan divin et dans le récit mosaïque ! Aussi, quand on jette un coup d'œil sur la vie des patriarches après la grande leçon du déluge, on est frappé de l'intérêt qu'ils attachent aux unions de famille et de la ténacité avec laquelle ils les poursuivent.

Abraham a épousé Sara, sa demi-sœur; et lorsqu'il songe à donner une femme à Isaac, il enverra un serviteur fidèle chercher Rebecca, l'une des petites filles de son frère, au lieu où il a laissé sa famille en la quittant sur l'ordre de Dieu. Il lui fera faire serment, avant son départ, de ne le pas tromper en ramenant une étrangère. Jacob retournera, lui aussi, jusqu'en Mésopotamie pour demander la main d'une fille de son oncle ; et plutôt que de faire une mésalliance, il servira Laban pendant sept, pendant quatorze années pour obtenir Lia et Rachel, ses deux cousines germaines.

Dans les branches collatérales par nature ou par acte providentiel, au contraire, vous ne retrouverez point ces préoccupations délicates. Loth donne sans souci ni remords ses deux filles à deux Sodomites (1); et si, comme son épouse, il hésite à obéir à l'injonction des anges (2), on devine aisément que son hé

(1) *Gen.*, XIX, 14.
(2) *Ibid.*, 16.

sitation tient au désir de ne pas empêcher le mariage par un départ trop précipité. Or, en aucun lieu de l'Écriture, il n'est blâmé pour ce projet d'union. Plus tard Ésaü, l'homme qui a dédaigné le titre de patriarche, qui a vendu son droit d'aînesse et qui est sorti de la ligne héritière, épousera volontiers des Héthéennes (1). Mais Moïse n'oublie pas d'observer que Rebecca, qui a laissé faire Ésaü, s'écrie en parlant de Jacob, le patriarche providentiellement choisi : « Plutôt mourir que de voir mon fils Jacob s'allier ainsi en dehors de sa famille (2). »

Chose plus significative encore. On remarque deux sortes d'alliances dans la ligne patriarcale elle-même. Ce n'est que pour engendrer le *fils de Dieu*, l'héritier de sa mission et de son titre, que le patriarche tient à épouser une fille de patriarche. Quand Isaac sera sorti de Sara (3), Abraham, une fois sa divine mission accomplie, demandera volontiers à une servante ou à une étrangère, à Cétura (4), *des fils et des filles d'homme*.

Il est donc bien visible qu'au sein de cette multitude *séthite* qui forme le vrai milieu de la vie patriarcale, les « filles des hommes » se rencontrent

(1) *Ibid.*, XXVI, 34.
(2) *Ibid.*, XXVII, 46.
(3) La *substitution* d'Agar avant la naissance d'Isaac est plutôt une preuve nouvelle qu'une objection. Agar n'agit point en son nom, dans cet engendrement. Agar servante particulière de Sara, choisie spontanément par Sara, représente Sara elle-même ; son fils sera, par substitution et adoption, le fils de Sara ; c'est à Sara que l'enfant naîtra, il lui appartiendra en propre : Dixit marito suo : Ecce conclusit me Dominus ne parerem ; ingredere ad ancillam meam, *si forte saltem ex illa suscipiam filios*. Les fils d'Agar entrent donc dans la famille de Sara pour recevoir l'éducation traditionnelle, et c'est par Sara encore que l'héritier sera donné au patriarche. Cette substitution volontaire, demandée, disons mieux, cette propriété pleine et entière, remet entre les mains, sous la puissance de l'épouse patriarcale, la progéniture d'Agar et assure, au point de vue moral et religieux, la transmission traditionnelle, ce qu'il s'agissait uniquement de sauvegarder.
(4) Ch. XV, 1 et suiv.

sans que Moïse ait besoin de faire pour cela un retours vers les Caïnites rélégués par lui désormais dans un complet oubli.

Or, si les fils de Dieu et les filles des hommes ne comprennent point, pour l'historien, l'humanité entière; si Moïse, fidèle au plan formellement dénoncé par lui, enferme toujours son récit dans le cercle de l'existence des patriarches; si c'est leur corruption et celle de leur milieu qu'il dépeint, pourquoi faire son tableau plus large que son cadre? Les Caïnites émigrés dès l'origine du monde n'y réapparaissent à aucun titre. Les races innommées dans la table ethnographique sont donc également et nécessairement absentes de la narration diluvienne. Il ne parle, il ne peut parler, qui plus est, dans l'une comme dans l'autre, que de la famille patriarcale. Quiconque n'arrivera pas à cette conclusion faussera nécessairement le plan de l'écrivain.

X

Est-ce à dire que les Caïnites soient étrangers à la corruption séthite? Très probablement non. Aucune loi, aucun motif n'interdisait à la foule vulgaire des fils de Seth, de s'unir aux descendants de Caïn leurs voisins et leurs frères, ainsi qu'aux autres fils d'Adam que l'Écriture ne nous fait point connaître. Mais ce dont Moïse ne se préoccupe point c'est de le dire ou même de le savoir. Pourquoi les Caïnites refuseraient-ils ces unions? Pourquoi aussi les Séthites mélangés des classes inférieures refuseraient-elles la main des fils de patriarches? Que la corruption, l'oubli de Dieu et des traditions primitives s'en suivent, c'est possible, c'est certain. Que le plan de Dieu

sur le monde en souffre, c'est inévitable. Mais à qui la faute vraiment, sinon aux *fils de Dieu*, aux familles patriarcales qui, poussées par leurs convoitises, ne savent plus rester à leur hauteur native et garder leur rang providentiel et social?

Voilà le crime; et voilà simplement ce que dit le récit. Pas un mot de plus. Ce sont les fils de Dieu qui causent le déluge et le rendent nécessaire. C'est leur corruption et non celle des Caïnites vivant derrière les montagnes de l'Asie centrale ou dans le désert de l'Afrique qu'il s'agit de nous apprendre. Cette corruption est déjà vieille, et Moïse nous en avertit: il y a plus de dix siècles qu'elle a commencé.

Il est en effet, un trait à noter et consigné par lui dans le tableau même de la généalogie de Seth qui précède immédiatement la narration du cataclysme. C'est l'enlèvement d'Hénoch (1), préservé de la corruption générale par un prodige qui pronostique, sous une autre forme, celui dont Noé sera l'objet. *Vivant au milieu des pécheurs*, nous dit le livre de *La Sagesse*, *il est ravi au monde, de crainte que la perversion qui l'environne ne change ses pensées et que la séduction n'entraîne son âme* (2). Le *Vivens inter peccatores* est caractéristique. Car comment douter qu'il ne s'agisse de sa propre famille ou qu'il ne faille l'y comprendre, puisque, dans la généalogie des patriarches, il est présenté comme une exception? Encore si c'était le degré extraordinaire de sa vertu qui lui mériterait cette louange! Mais il ne paraît guère. La louange est modeste, et la formule de Moïse est la formule employée d'ordinaire pour rappeler la simple fidélité aux traditions divines : *Ambulavit cum Deo*. Il n'a point rompu le pact; il est

(1) Ambulavit cum Deo et non apparuit quia tulit eum Deus. Ch. VI, 24.
(2) Ch. IV, 10.

resté fils de Dieu ; *il a marché avec son Père* et ne s'est point laissé entamer par la « séduction. »

Voilà en quoi, dans la famille des patriarches même, il est devenu exceptionnel. Si vous en doutez un instant, lisez encore, et Moïse vous expliquera tout à l'heure que c'est une exception de ce genre qui, dans la personne de Noé, se produit, se répète et permet l'accomplissement du plan divin. Il a trouvé grâce, lui aussi. Et pourquoi ? Parce qu'il est parfait dans ses générations, *in posteris suis* (1), *in generationibus suis,* comme traduit admirablement la Vulgate. Chez lui, point de mésalliance, point de sang mauvais inoculé à ses fils. Il a suivi la voie traditionnelle, et c'est en la gardant que, comme Hénoch, *il a marché avec Dieu* et perpétué la vraie filiation divine.

Par lui, après le cataclysme, la nouvelle humanité renouvelle la première, et la ligne des fils de Dieu, fortifiée, par l'acte divin, au moment où elle allait se rompre, rentre dans la voie traditionnelle, que la grande, l'immense leçon du déluge fera désormais maintenir, au prix de tous les sacrifices, tout le temps qu'elle aura sa raison d'être, c'est-à-dire, de Noé à Jacob.

Mais autrement se passaient les choses avant que la leçon fût donnée. Aux jours mauvais qui précèdent le fléau, le courant général qui entraîne la masse grossière, emporte les fils de Dieu eux-mêmes. Ils ne s'inspirent plus dans les alliances des intérêts divins qu'ils représentent, mais des passions humaines qu'ils

(1) Le terme דור, au pluriel, comme il est employé dans ce passage, a souvent le sens de *posteri*. Cf. *Nomb.* IX, 10 ; XV, 14, etc. On l'a souvent traduit ici par *æquales* ; Noe perfectus fuit *inter æquales suos*. C'est ainsi que traduit Genesius ; mais, pour justifier sa traduction, il cite des lieux parallèles où le mot דור est employé au singulier, ce qui, dans le cas présent, infirme singulièrement la citation.

éprouvent. On ne songe plus à garantir l'avenir du monde, on pense seulement à égayer son présent. On n'accepte plus la loi de laconscience; on subit celle de la volupté. Les quelques jeunes filles vivant dans le cercle des familles privilégiées offrent aux choix une limite trop restreinte qui ne suffit plus à des hommes dont l'esprit traditionnel et religieux a trop déserté. La concupiscence, excitée par les beautés variées qui s'étalent dans la foule mêlée des diverses races, triomphe des fils de Dieu eux-mêmes, et les fils de patriarches oubliant que noblesse oblige, descendent aux étages inférieurs de cette société primitive. Ils égalent le nombre de leurs femmes à la violence de leurs convoitises, et les prennent partout où les portent leurs caprices : *acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant*. La ligne patriarcale se confond peu à peu et de plus en plus avec la multitude. La foi diminue, la vertu disparaît, les traditions religieuses s'effacent. Les instincts matérialistes dominent, même au sein des élus de Jéhovah. Les effluves accumulées du vice héréditaire y rendent progressivement plus hâtives les exigences de la chair; et Moïse nous apprend par le tableau des naissances que la date des mariages, dans la ligne directe elle-même, s'est avancée de plus de quatre-vingts ans, sans qu'il y ait de changement dans la totalité de la vie. C'est là un autre indice, et non sans importance de l'envahissement de la sève naturaliste dans le tronc patriarcal même (1). L'heure arrive où la situation serait sans remède, l'avenir sans espérance ; où les fils de Noé, plus ou moins gardés eux-mêmes, sont pour Dieu la dernière res-

(1) Quand on admettrait que la souche principale ne fut jamais totalement gâtée, dans son individualité propre, si tous les rameaux prochains le sont, où prendre des épouses qui n'apportent pas avec elles l'infection et le venin ?

source, à la condition de les isoler *du monde où ils vivent*, en les plaçant dans la solitude, en face de Dieu seul et sous la surveillance de leur père.

Est-il étonnant que Jéhovah *se repente d'avoir fait l'homme*, alors que, dans cette humanité coupable, il trouve l'obstacle là où il s'était ménagé le moyen ! *Toute la terre est corrompue*, si le monde patriarcal est gâté. Qu'importait à Dieu, *au point de vue messianique*, au moment de l'incarnation, que la virginité n'existât plus dans le monde, pourvu qu'elle se fût conservée dans le cœur de Marie? Que lui importe également, sous le même rapport, à l'heure du déluge, que la corruption infecte la terre entière, pourvu que Noé restant vrai patriarche puisse pousser le monde jusqu'à Jacob, et par Jacob à Jésus-Christ? Voilà ce qu'il veut; voilà ce qu'il cherche. Il n'est pas nécessaire pour cela de noyer l'Univers, Moïse qui le sait bien n'éprouve pas plus le besoin de nous le dire que Dieu de le faire. Aussi n'est-il pas un seul mot du récit qui ne s'explique, au point de vue d'un déluge humainement restreint.

Les *fils de Dieu* sont les patriarches, les *filles des hommes* sont les femmes du peuple qui les entourent. Moïse nous maintient sans varier dans le cercle du monde patriarcal où il nous a enfermés, au début du chapitre cinquième. Point de rupture, point de fugue en dehors de son cadre. Il reste, par son plan, d'accord avec son but déterminé, et, par ses récits, d'accord avec son plan. Pas plus que Babel, le déluge ne vient briser cette harmonie admirable, et nous jeter à l'improviste aux quatre vents du ciel pour nous montrer ce qu'y deviennent les Caïnites. Quel rôle spécial viendraient-ils jouer ici, ces Caïnites? Et je dis non seulement ceux que leur destin a emportés au centre de l'Asie ou aux confins de l'Afrique; mais ceux-là même qui sont

demeurés près de leur patrie première, dans le voisinage des autres rameaux fraternels. Si cette branche adamique trouve place pour Moïse dans les « filles des hommes », c'est tout au plus, quel qu'ait été le degré de sa culpabilité primitive, au même titre que le vulgaire des Séthites et des autres fils d'Adam. Il ne s'occupe plus d'elle comme race.

Bien plus. Dans sa pensée l'épisode diluvien est à peine un épisode de la vie séthite prise dans son ensemble, c'est avant tout un épisode de la vie noachique. L'histoire tout entière du déluge est racontée sous la rubrique ordinaire qui est toujours pour lui une formule d'exclusion.

> Voici maintenant l'histoire de Noé,
> Hæ sunt generationes Noe.

A partir de là, le monde patriarcal antécédent est éliminé. Il s'agit exclusivement du monde noachide, de la terre noachide, des montagnes aperçues par les Noachides, des animaux utiles aux Noachides, des filles des hommes dangereuses pour les Noachides, des fils de Dieu représentés par les Noachides. Que le déluge soit ou ne soit pas universel il n'a que faire de nous l'apprendre. Le but clairement indiqué de Moïse comme celui de l'Esprit-Saint est de faire connaître pourquoi et comment Noé échappe à l'inondation devenue tristement nécessaire; pourquoi et comment la lignée sainte maintenue dans sa pureté primordiale, continue de dérouler ses anneaux vivants, sa chaîne ininterrompue jusqu'aux derniers aïeux du Christ, dans la rédemption définitive et totale duquel on verra toutes les races s'embrasser et s'unir, pour qui, en qui, par qui, il n'y aura plus de Grecs ni de Barbares, plus de Caïnites ni de Séthites; mais uniquement des frères et des frères plus que jamais devenus *fils de Dieu.*

Voilà la pensée inspiratrice telle qu'elle ressort du plan de l'ouvrage. Elle est assez sublime pour avoir motivé le divin *impulsus*, assez patriotique pour avoir captivé l'écrivain. Que lui importe que, pendant ce temps, ceux-ci ou ceux-là parcourent le monde en dehors des régions diluviennes ! Il n'y a qu'un monde pour Moïse: le monde hébraïque ; et il n'écrit qu'une histoire : celle de son peuple. Il l'affirme, pourquoi ne pas l'en croire? Au surplus, ce monde est vraiment le monde de l'humanité, non de l'humanité physique et profane; mais de l'humanité morale et religieuse. Cette histoire est réellement celle des destinées humaines, non comme histoire des fils d'Adam mais comme histoire du Père d'Israël, le précurseur et l'ancêtre du sauveur universel. Dans ce monde, comme dans ce livre, se trouve l'avenir de l'univers. Voilà pourquoi, aux yeux de l'auteur, « toute la terre » est au déluge, « toute la terre,» à Babel, pourquoi bien souvent plus tard « toute la terre » sera dans la Palestine. Celui qui s'étonnerait de ce langage n'aurait ni le sens de la pensée mosaïque, ni le sens de la pensée divine, ni le sens de la mission de l'Écriture pour l'enseignement d'Israël et de l'Église.

A défaut de cette haute intelligence, apanage réservé des croyants, que l'esprit hésitant encore ouvre un dernier coup les livres de l'Égypte, de Rome et de la Grèce ; qu'il entende le scribe des bords du Nil parler de sa haute et de sa basse Égypte comme des deux hémisphères terrestres ; qu'il écoute l'annaliste romain appeler l'empire l'*Orbis universus*, et l'orateur d'Athènes décorer son île microscopique du nom pompeux de πασα γη οικουμενη. Et qu'il dise si le patriotisme de Moïse, plus chaud par le sang, tout divin dans son souffle, n'avait pas droit à cette hyperbole commune et générale que l'amour humain du coin de terre habité par les aïeux suffit aussi

bien à comprendre qu'à inspirer! En dehors des Hébreux, il n'y a que des « Goïm,» comme en dehors des Grecs, il n'y avait que des «Barbares». Barbares et Goïm, aux yeux de l'écrivain national, ne comptent pour rien dans les destinées du monde, et l'histoire, même sans eux, reste universelle.

Donc, que la linguistique, la géologie ou d'autres sciences s'évertuent à prouver la non-universalité du déluge, même au point de vue humain, elles n'infirmeront pas le récit de Moïse : il ne nous défend pas d'y croire. Qu'elles démontrent, si elles peuvent, son universalité entière, elles ne le confirmeront pas davantage : il ne nous oblige pas à l'admettre. Donc encore, que ceux qui, préoccupés de le justifier, travaillent à constater la destruction totale de l'homme, quittent ce vain soucis de sa réputation et de sa gloire : elles ne sont point engagées dans ce passage de son livre. Au nom de son plan génésiaque et de son dessein historique, les étrangers sont en dehors de son cadre. Il lui suffit d'avoir montré l'acte divin dans ses rapports avec les origines du peuple juif dont il décrit présentement le passé pour y rattacher bientôt son avenir. On ne le voit point, dans son récit, se pencher par-dessus les frontières du monde patriarcal ou des régions noachiques pour dépeindre le sort de contrées, d'hommes ou de peuples dont il tait, ici, aussi bien la mort que la survivance.

Mais il pourrait peut-être en parler ailleurs.

XI

Si l'on a bien saisi, en effet, les motifs qui font l'écrivain rester muet au sujet des survivants du

déluge, on a dû remarquer que ces motifs ne l'inclinent aucunement non plus à en cacher l'existence. Si cette existence est réelle, l'exégète, une fois averti, peut donc avoir l'espoir d'en découvrir la trace, peut-être même l'aveu, dans les autres livres du *Pentateuque*.

Devrait-on s'étonner qu'elle eût échappé à peu près encore? Peut-être pas. Pour que cette survivance devînt apparente, il fallait d'abord qu'on pût la soupçonner. C'est ainsi que la géologie et l'égyptologie ont rendu explicables d'autres passages également mosaïques restés inintelligibles pendant des siècles(1). Tant que l'éveil n'était pas produit, les textes passaient sous les yeux de l'exégèse, sans que l'on songeât même à poser le problème qu'ils soulèvent aujourd'hui à la lecture de l'original. On éprouvait pourtant devant certains mots un embarras instinctif, dont les anciennes versions témoignent. Ces mots, on ne savait comment les traduire, et l'on accusait cette ignorance en leur donnant sans raison les transcriptions les plus diverses. La version syriaque, par exemple, n'osant lire franchement le mot *Caïn*, dans des récits postérieurs au déluge, change d'accentuation et d'orthographe, à toutes les fois qu'il se ren-

(1) Il en est de même pour le point que nous venons de traiter. Avant de pouvoir reconnaître clairement quelle est l'étendue précise de la pensée manifestée par Moïse dans le récit du déluge, il fallait saisir parfaitement au net son plan et pénétrer dans l'intime de sa trame. Or, assurément l'intelligence complète et précise du plan de Moïse, surtout dans ses rapports avec la question présente, ne fut point l'apanage des Pères et des écrivains qui ont précédé nos temps. Le besoin de le comprendre est né surtout de la campagne rationaliste contre l'authenticité et la rédaction de l'écrit; le besoin a engendré l'étude, l'étude a produit la lumière. Ce fut la loi du progrès dans toutes les branches du système catholique, toujours grandissant sans changer. La vérité est l'œuvre des siècles. L'homme accoutumé à suivre la marche des idées dans le monde, ne s'étonnera pas certes que le dernier venu, quoique le plus faible, puisse peut-être, en réunissant des lumières éparses, porter le jour sur des points trop peu éclairés encore.

contre, bien que les textes hébreu et samaritain soient toujours identiques. Les Septante prennent un moyen plus radical, et le font complètement disparaître. La Vulgate reste, au contraire, toujours semblable à elle-même ; mais ne comprenant pas plus les mots *Caïn* et *Caïnite*, elle rend partout les termes hébreux par *Cin* et *Cinœus*. Logique dans son erreur, puisqu'elle ne varie point, elle n'en montre pas moins son embarras en faussant par son *c* doux le *koph* hébraïque, toujours extrêmement dur.

Il est parfaitement évident que toutes ces suppressions, variations et contradictions sans fondement, sont un produit naturel et involontaire des idées courant sur la destruction totale des Caïnites. L'arbitraire n'a pas d'autre cause que l'*a priori*. Cette vérité est clairement dénoncée par ce fait reconnu de tous les exégètes (1) protestants et catholiques, à savoir que les interprètes israélites, restés fidèles au texte, n'ont jamais lu autrement que : *Caïn*. Du reste, il suffit d'ouvrir une bible hébraïque pour constater que, partout où il est parlé d'une race vivant encore et provenant d'un *Caïn* quelconque, le mot hébreu (קין) n'est jamais orthographié ni ponctué autrement que le nom traditionnel du premier fils d'Adam.

Or, il est manifeste encore que le mot הקיני, *hakkéni*, (rendu par la Vulgate par *Cinœus*, Cinéen) n'est autre que l'adjectif dérivé du mot *Caïn* (קין), puisqu'on trouve la chose positivement révélée par leur rapprochement, dans un passage de la Bible.

Haber le CAINITE, est-il dit, au livre des juges, *s'était séparé de* (la race de) CAIN, *c'est-à-dire des fils de Hobab pour aller dans la vallée de Sennin (2).*

(1) V. *Critici sacri* et le *Synopsis*, nombr. XXIV.
(2) Ch. IV, 11.

La dérivation ne peut être douteuse : Haber descend bien d'un Caïn, quel que soit ce personnage; et si les Massorètes l'appellent le *Kénite* et non pas le *Kaïnite*, c'est qu'ils rétablissent dans l'adjectif dérivé l'application d'une de leurs règles de ponctuation (1), à laquelle ils contreviennent exceptionnellement dans le mot *Caïn*, que la tradition si connue d'eux ne leur permet pas de transformer (2). S'ils avaient pu se douter que ce Caïn pouvait bien être le premier fils d'Adam, ils auraient sans doute respecté une seconde fois la prononciation traditionnelle, malgré la règle, et ils eussent écrit : *Haber le* CAÏNITE *de la race de Caïn.* Mais comment soupçonner, avec les idées régnantes au sixième siècle (3) de notre ère et depuis, que Haber fut un vrai Caïnite ?

(1) La ponctuation massorétique ne permet point, en effet, les syllabes à la fois *ouvertes* et *brèves*.

On appelle syllabe *ouverte* celle qui finit par une voyelle. On appelle syllabe *brève* celle qui dont la voyelle est brève. Par conséquent toute *syllabe ouverte* doit se terminer par une longue.

Si donc on prononce קַ-יִ-נִי, *Ca-yi-ni*, les syllabes קַ, *ca* et יִ *yi* étant brèves et ouvertes, on contrevient deux fois à la règle. Si, au contraire, suivant le procédé habituel, on supprime une syllabe et l'on fait passer le *iod* de la seconde (יִ, *yi*) dans la première, on obtient le mot קַי-נִי, *Cay-ni*. Ce premier changement opéré, le *iod* ajouté, la syllabe קַ י (*cai*) demande que la voyelle qui l'accompagne devienne une tséré (..) autrement dit un *é long*. On rentre alors absolument dans la règle et l'on obtient par un simple changement de voyelles un mot à deux syllabes au lieu de trois : קֵי-נִי (Ké-ni), au lieu de קַ-יִ-נִי (Ka-yi-ni). Ce qui devient parfaitement régulier. Il y a des milliers d'exemples de cette loi dans la Bible, et l'on peut s'assurer uniquement par la lecture des verbes, qu'elle préside à tous les changements d'orthographe et de ponctuation, presque à toutes les personnes de toutes les formes et de tous les modes.

(2) A eux surtout écrivains traditionnels par mision, comme l'indique le nom de leur œuvre, *Massore*, ainsi que leur qualification de *Massorètes*.

Le mot מָסֹרָה, on effet, (Mâsôrâh) ou מַסֹּרָה (Massôrâh), signifie *tradition*. Les rabins qui s'employèrent à ce travail avaient pour but de fixer, autant que possible, la prononciation traditionnelle.

(3) C'est à cette époque que commença le travail des écrivains juifs.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas à douter un instant que l'Écriture en plusieurs endroits nous parle nettement d'une race existant après le cataclysme, qui eut un Caïn pour père, et dont les membres s'appelaient des Caïnites. Reste à savoir s'il s'agit de la descendance du premier fils d'Adam, et si ces hommes sont vraiment des survivants du déluge.

Malgré l'erreur de transcription évidemment fautive de la Vulgate, si nous voyions un *Cinæus* quelconque et des *Cinéens* apparaître dans le tableau ethnographique de Moïse, l'objet de la présente question aurait une portée moindre, on hésiterait à la poser. Mais quand on prend garde que la triple liste des Noachides n'en porte pas trace, et que partout où l'on rencontre, dans la Bible, cette race caïnite, c'est pour constater qu'elle est étrangère à celles des fils de Noé, au milieu desquels elle habite; qu'au dire du texte sacré lui-même, elle apparaît en Madian, sans être Madianite, en Moab, sans être Moabite, en Chanaan, sans être Chananéenne, en Palestine, sans être Israélite; qu'elle reste partout et toujours entièrement mystérieuse, au milieu d'un monde très connu ; et qu'enfin son existence un instant supposée résout d'un seul coup dix problèmes autrement à peu près insolubles, n'est-il pas vrai que, quand on connaît bien le plan mosaïque, on se demande invinciblement pourquoi ne pas la croire caïnite, puisque l'Écriture nous dit qu'elle eut Caïn pour père?

Cherchons toutefois des faits, et ouvrons le livre des *Nombres* (1).

Ici nous ne serons pas en présence d'un écrivain qui se tait, dont il faut pénétrer le plan et dont on peut suspecter les lumières. C'est un prophète qui parle, un

(1) Cap. XXIV.

prophète qui habite les régions où vivent ceux que la Bible appelle Caïnites. Qui plus est, c'est un prophète qui ne dit pas ce qu'il veut, mais ce que Jéhovah le force à dire. C'est Balaam. La prophétie tombe, on peut l'affirmer, directement des lèvres de Dieu même. Mieux que Noé, mieux que Moïse, Jéhovah sait ce qui s'est passé au déluge ; nous serons donc de ce coup renseignés.

Établissons le cadre de la prophétie.

L'heure de la conquête israélite a sonné. Déjà plusieurs rois sont vaincus. Israël s'est avancé triomphant jusque sur les champs de Moab. Balac, souverain du pays, tremble ; il appelle « le devin » pour maudire et perdre l'ennemi. Les voilà sur le sommet de Phégor ; son œil domine au loin le pays tout entier. Il a devant lui deux sortes de régions : les unes qui nous sont dénoncées par Moïse comme habitées par les fils de Noé, les autres dont il n'a rien dit, qu'il a laissées dans le mystère. Balaam a vu les destinées de l'ensemble ; mais, comme Moïse, il distingue les nations et les place en des groupes différents.

Tournant d'abord les yeux vers les plus proches, celles qui sont à ses pieds, il s'écrie :

> Une étoile sortira de Jacob et un sceptre d'Israël ;
> Il frappera les deux frontières (1) de Moab et détruira TOUS LES FILS DE SETH.

Bientôt après, jetant plus loin son regard sur une race distincte de la première, le peuple « caïnite » dit le texte :

(1) La Vulgate porte : *Percutiet duces Moab*. Mais cette traduction est rectifiée par les hébraïsans, sans difficulté. La même expression : פאת מואב, *Latus Moabi*, se trouve dans *Jérémie*, cap. XLVIII, 45, avec cette différence qu'elle est ici au pluriel, sous la forme du duel construit : פאתי מואב, *Utrumque latus Moabi*, comme traduit Gesenius ; ce qui était aussi la traduction de M. Le Hir. Cf. *Ex.* XXVI, 20, 23, XXVIII, 9, 11, 12, XXVIII ; *Nomb.* XXIV, 3, XXV, 5 ; *Ez.* XLVIII, 2 ; *Jos.* XV, 5 ; XVII, 12, 14, 20, etc., etc.

Et toi, Caïnite, reprend-il, tu t'es fait, crois-tu, une demeure éternelle en posant ton nid sur le rocher; eh bien! MALGRÉ TOUT IL DOIT ÊTRE, LUI AUSSI, EXTERMINÉ, CAÏN (1)!

L'opposition entre les deux races est remarquable : d'un côté ce sont les fils de *Seth*, de l'autre les fils de *Caïn*.

Comment a-t-on interprété ce passage? Supposant d'emblée tous les Caïnites disparus sous les flots du déluge, on a supprimé les mots *Caïn* et *Caïnite* qu'on a remplacés par *Cin*, et par *Cinéen*. L'opération faite, l'opposition des deux parties de la prophétie disparaît. Les Cinéens, comme le reste des hommes, rentrent dans le groupe universel des Séthites, seuls survivants du cataclysme; et la phrase prophétique, *vastabit omnes filios Seth*, s'applique forcément à l'humanité tout entière (2). Mais la prophétie alors devient fausse; car tout le monde à peu près convient qu'il s'agit ici des victoires d'Israël sur les peuples qu'Israël a mission d'anéantir et de remplacer; et Israël ne conquerra pas l'univers.

Partant de ce raisonnement qui, dans l'hypothèse, est parfaitement juste, les interprètes réduits dès lors à l'impossibilité de voir dans l'*Omnes filios Seth*, l'humanité entière, ont cherché une traduction qui permette de limiter l'événement prédit aux régions qui doivent être conquises, et qui sont nommément désignées.

Ici commence un désaccord gigantesque. On a sup-

(1) La Vulgate traduit d'une façon absolument inintelligible cette phrase, par les mots : *Et si fueris electus de stirpe Cin*. Il est visible que tout ce passage l'embarrasse absolument. Le sens du terme לבער n'est pas douteux. Gesenius traduit avec raison : *Sed tamen exterminabitur Caïn* (Thesaur, ad particul. כי). M. Le Hir donnait encore exactement le même sens. L'erreur de la Vulgate est encore ici absolument certaine. Voy aussi Rosenmüller et alios.

(2) Nam omnes per Noe filii Seth sumus, omnis enim Caini proles diluvio interiit. *Vaticinia Messiana* par D. Schilling. Et beaucoup d'autres, Vid. Munster, P. Fage, etc.

primé la pensée mosaïque ; chacun veut y mettre la sienne à la place, et la cacophonie exégétique est complète. On est bien obligé de l'avouer : *In horum verborum magnopere dissentiunt interpretes* (1).

Quelques-uns, saisissant bien que l'Exégèse tombe dans la fantaisie pure en quittant le sens *obvie* et naturel, maintiennent dans l'*Omnes filios Seth* l'idée d'*Omnes homines ;* mais en avouant implicitement ou explicitement n'y rien comprendre. Il en est qui, pour sortir de l'impasse où ils se jettent, brisent arbitrairement l'unité et l'harmonie de la prophétie en appliquant ces trois mots *littéralement* au Messie et le reste à Israël (2).

D'autres, — et M. Le Hir, il nous en souvient était de ce nombre, — trouvant la chose positivement contredite par le texte lui-même, puisqu'il ne s'agit pas de la conquête de l'univers, mais de celle de cinq ou six peuples déterminés par le Prophète, s'écrient avec Munster (3) : *Non placet*. Ils traduisent alors par *filios tumultus, strepitus, les fils du tumulte*, c'est-à-dire des peuples tracassiers et féroces, toujours prêts à partir en guerre (4).

(1) *Vaticinia Messiana*, par D. Schilling, p. 51. Ce sont les propres termes de Rosenmuller aussi. Vid. ad hunc loc.

(2) *Synops.* ad loc.

(3) *Ibid.*

(4) « De strepitu et tumultu, v. g., undarum et deinde de strepitu seu de tumultu militari. » Gesenius et alii. Ce qui incline un certain nombre de commentateurs à préférer cette explication entre toutes, une fois le texte propre abandonné par eux par suite de leur idée préconçue, c'est l'allusion que leur paraît faire Jérémie à ce passage, au ch. XLVIII, vers. 45. Mais, en considérant de près cet endroit du prophète, on doit arriver, semble-t-il, comme le remarquent, du reste, bien des commentateurs, à une conclusion opposée. Jérémie ne répète pas le texte des *Nombres* et ne cherche pas à le traduire; s'il y fait allusion c'est en jouant sur les mots. Ainsi au lieu du mot קרקר (Karkar), *vastabit* que porte le texte des *Nombres*, il emploie un terme qui s'en rapproche dans sa forme, sans exprimer le même sens, et écrit קדקד (Kadkad) *verticem*. De même joue-t-il sur le mot שת (Schet) en gardant le mot, et en prenant le sens figuré. La pensée de Jérémie clairement indiquée par le changement du mot קרקר, le premier

Ceux-ci préfèrent : les *fils du siège, filios obsidionis* (1).

Ceux-là : les *fils du fondement, filios fundamenti* (2).

Hégel opte pour : les *peuples antiques, populos antiquos* (3).

Tel autre aime mieux y voir : *les Orientaux* (4).

En désespoir de cause, on arrive à des explications absolument extravagantes, intraduisibles en français, et l'on rend les mots mystérieux par *filios natium, filios clunium*, sous prétexte d'y trouver une allusion aux rites lubriques du culte moabite de Baal-Phégor (5), ou à l'inceste des filles de Loth (6).

Quant à Grotius (7), répudiant d'un coup toute cette exégèse inacceptable, il n'hésite pas à se jeter dans l'hypothétique à outrance. Il imagine parmi les fils de Seth, un peuple quelconque, mais « inconnu, » pour lui appliquer l'embarrassant passage ; tandis que, suivant une voie analogue, Drusius (8), après R. Nathan, devine qu'il s'agit d'une ville « oubliée. »

terme des *Nombres*, montre qu'il n'a point l'intention de reproduire le sens de la première prophétie et prouve le contraire de ce que l'on veut y trouver. Que si l'on suppose que dans Jérémie il y a une erreur de copiste produite par la similitude des lettres et qu'il faut lire comme au livre des *Nombres*, c'est en vain qu'on recourt à cet expédient, car les peuples dont il parle sont précisément des fils de Seth, les fils de Moab visés aussi par Balaam, et l'on ne pourra s'appuyer sur lui pour traduire par *filios tumultus*.

(1) « Id est hostes a quibus Israelitæ quasi perpetua obsidione oppressi sunt. »

(2) « Et intelligunt populi qui sedem firmam habent. »

(3) « Scilicet eos qui jam per multa sæcula contra omnium hostium impetus se defendissent tamen ab Israelitis subactum iri. »

(4) « Ad Euphratem usque pertingentes, ita vocatos ratione situs sui utpote Israelitis orientales. »

Cf. *Vaticinia mess.* l. cit.; *Synops.*; *Critic. sacr.* et alios.

(5) V. Schilling, *loc. cit.*

(6) Hiscuni nove interpretatur, *Omnes filios podicis*. Nam שת (Schet) cum appellative sumitur *podex*, anus, vel potius *nates, clunes, sedes*. Abenesra per אחור ('Ahhor) interpretatur. Innuit autem filios moab et incestu procreatos. *Critici sacri*, ad hunc loc.

(7) Oper., ad *loc.*

(8) *Synop., loc. cit.*

Est-il clair que la trace des « fils de Seth » est totament perdue ?

Suit-on mieux celle de « Caïn » et des « Caïnites ? » Une fois transformés en « Cinéens, » le résultat est identique : « Verba fateor aliquantulum obscura, » s'écrie tristement Amama (1). Où est *Cin?* Personne ne le sait. Qu'est-ce que les Cinéens? De qui descendent-ils ? Tout le monde l'ignore. Malgré les recherches faites, on avoue qu' « on n'en connaît que le nom », et que « l'accomplissement de la prophétie est, sur ce point, invérifiable (2). »

En face d'une interprétation aussi absolument négative, le lecteur avouera qu'en proposant un changement de vues, il n'y a pas grand'chose à risquer ni à perdre.

Or, d'où vient cet échec de l'exégèse ? On ne saurait s'y méprendre : l'aveu se trouve implicitement formulé dans tous les commentaires. Il vient de la suppression faite *a priori* des Caïnites, et de la nécessité qui en résulte de voir dans le *filios Seth* l'humanité totale.

Après cela, en effet, il n'y a plus d'interprétation possible, puisqu'on a rompu violemment toute l'économie de la prophétie. Laissez, au contraire, Balaam parler comme il parle. Rétablissez l'opposition si franchement accentuée entre les deux races; et vous voyez du premier coup qu'il ne s'agit plus de l'univers, mais des fils de Seth et des fils de Caïn, *habitants de ces régions.*

Ce morceau divin, le plus beau peut-être des pages prophétiques de l'Ancien Testament, prend alors une

(1) *Critic.*, sacr. ad hunc loc.
(2) Cum de his Kennitis antiquis Palestinæ incolis Genes.,XV,19, nihil præter nomen memoriæ proditum sit, non potest dici, num hoc de illis Bileami vaticinium impletum fuerit. Rosenmüller, *In libr. Numer.*, cap. XXIV, vers. 21.

précision admirable, et l'histoire vient à chaque page du texte sacré en dénoncer l'étonnante réalisation.

Balaam est un fils du pays. Comme il en connaît bien la genèse ! Et avec quelle netteté il met chaque chose, chaque peuple et chaque mot à sa place ! Suivons-le donc un instant, et sans parti pris laissons-nous guider par lui et par le texte intégralement gardé.

Il s'adresse d'abord aux Séthites.

Une étoile sortira de Jacob et un sceptre d'Israël.

Il frappera les deux frontières de Moab et détruira TOUS LES FILS DE SETH :

Edom deviendra sa possession :

Séir, à son tour, tombera en possession de ses ennemis : Israël finira par tout dominer.

De Jacob, en effet, sortira un dominateur qui perdra le reste de la ville (ou des villes) (1).

Moab au centre, Chanaan sur sa frontière occidentale, Ammon sur sa limite Nord-Est, les Edomites un peu au Sud, tels sont, en effet, les seuls fils connus de Seth qui existent dans tout le pays ; car Moïse ne désigne pas un des autres peuples de la région comme Séthite, ni comme Noachide, et Balaam est complètement d'accord avec la table de la Genèse.

Mais il y a ici un fait bien remarquable, et sur lequel nous prions de réfléchir pour comprendre avec quelle science des lieux Balaam procède, avec quelle précision il parle.

Dans ce groupe de Séthites il établit une distinction. L'Idumée n'est pas placée tout à fait au même rang que Moab et ses deux frontières Ammon et Chanaan. Elle leur est accolée, comme leur complément naturel. Il a soin de la partager en deux fractions distinctes, qui ne représentent pas, comme on l'a cru, les

(1) Le singulier est mis ici pour le pluriel, comme en beaucoup d'autres endroits. C'est un « singulier collectif » (Le Hir).

deux membres d'un parallélisme, mais ceux d'une énumération bien apparente, puisqu'il ne se répète pas par synonymes (1), mais dans les mêmes termes :

EDOM *sera conquis*.
SÉIR *aussi sera conquis*.

Pourquoi cette division? — Parce que ce pays, dans son ensemble, n'est pas encore entièrement occupé par les fils de Seth.

Par Edom, il est Séthite, par Séir, il ne l'est pas. Edom représente la partie déjà conquise par les descendants d'Esaü, suivant qu'il est dit au *Deutéronome* (2); mais il reste des Horréens dans certaines parties de la montagne, comme nous l'apprend la *Genèse*. Or, nous le savons par Moïse lui-même, ces Horréens appartiennent à ces peuples perdus dans une antiquité profonde, et qui n'ont point trouvé leur place dans la liste généalogique des Noachides. Voilà pourquoi l'Idumée n'est pas assez Séthite pour être placée franchement dans le groupe pur des *filios Seth*, et pourquoi aussi elle l'est assez pour leur être annexée comme complétant l'ensemble des Séthites de cette région.

Est-il possible d'être plus concordant avec les données bibliques, plus renseigné et plus précis ?

Non moins juste et non moins rigoureux en histoire prophétique qu'en ethnographie, Balaam déclare avec raison que ce ne seront point les chefs actuels d'Israël qui conquerront entièrement ce pays; ce sera « un

(1) Le parallélisme synonymique se produit par la répétition de l'idée dans des termes différents :
In exitu Israel de Ægypto.
Domus Jacob de populo barbaro.
Tandis qu'ici nous avons mot à mot :
Et sera Edom possession } *de ses ennemis.*
Et sera Séir possession }
avec emploi des mêmes expressions hébraïques.
(2) Ch. II, vers. 12.

dominateur sorti plus tardivement de Jacob.» Josué, en effet, n'en aura pas la gloire; il laissera, sans les prendre, une partie de ces contrées, « des villes, » comme dit Balaam, étranges cités perchées sur les sommets abrupts, à la façon de beaucoup de ces vieux peuples. Ces villes qu'il n'aura pas frappées (1), ne seront ruinées ou réduites à l'état de vassales que quand David, le « dominateur » annoncé, qui « sortira de Jacob » et qui doit conquérir « le reste des villes » aura soumis l'Idumée entière.

Pas un mot donc qui ne soit ratifié par l'histoire et en pleine harmonie avec l'Écriture elle-même.

Voilà pour les *fils de Seth*.

Le prophète continue, son regard marche progressivement. Passé de Chanaan, peuple purement séthite, à Edom et Séir, peuple mélangé encore, il aperçoit ensuite des races exclusivement aborigènes et les met dans un groupe à part.

Amalec, s'écrie-t-il, la plus vieille des nations du monde, tu n'en marches pas moins vers ta ruine.

Et toi, Caïnite, toi qui t'es fait (crois-tu), une demeure éternelle en posant ton nid sur le rocher, eh bien! malgré tout, il sera exterminé, Caïn!

Tel est le second groupe. Si la distinction de race n'était pas expressément dénoncée par les termes mêmes de *Seth* et de *Caïn*, les caractères attribués aux peuples de cette fraction suffiraient presque seuls à l'établir.

Moab, Ammon, Chanaan, Edom, qui forment la première liste, tous fils de Seth par Loth, Cham et Esaü, sont, nous le savons, dans la table mosaïque des Noachides. Ni *Caïn*, ni *Amalec*, son associé, ne s'y trouvent. Bien mieux, pour mettre Amalec aussi clairement que Caïn en dehors de ces Noachides, pour

(1) Josué, XI, 13.

le faire passer d'un bond par-dessus Noé et sa race, il le désigne comme *la plus antique nation du globe* (1). On se demande ce que voudrait bien dire dans toute autre hypothèse, une épithète si caractéristique. Et l'on ne peut s'empêcher de remarquer, avec M. Lenormant, que les traditions arabes nous représentent la race d'Amliq comme une race aborigène du Yemen, race impie, gigantesque et légendaire, qui provoqua, disent-elles d'accord avec la Bible, la colère de Dieu. Cette race, personnifiée dans le peuple de *Ad*, fils d'Amliq, porte un nom significatif lui-même. Car il n'est autre que la forme masculine de *Adâh*, nom d'une des femmes du caïnite Lamech : celle-là même qui donna naissance aux premiers émigrés de la famille de Caïn. Nous le retrouvons porté par une des femmes qu'épouse Esaü, dont Amalec est le petit-fils (2), dans le

(1) Mot à mot, *tête des nations.* רשית גוים. Le mot ראש a toujours pour premier sens celui de primauté *par le temps.*

(2) Est-il besoin de faire remarquer que le nom d'*Amalécites* n'est pas le nom primitif de cette nation, puisque nous voyons cette nation figurer à l'époque d'Abraham dans la guerre contre la Pentapole, longtemps avant la naissance d'Esaü. Quel était leur nom primitif ? Il est difficile de le retrouver avec certitude. Qu'on nous permette d'émettre à ce sujet un avis.

Au chapitre xve de la *Genèse*, versets 18-21, nous trouvons l'énumération des peuples dont le pays est promis à la descendance d'Abraham. Dans cette liste, deux sortes de peuples se trouvent mentionnés encore : des peuples noachides et des peuples innommés par la table ethnographique de Moïse. *Les Cadmonéens* appartiennent au second groupe et sont associés au « Caïnite. » La nation nommée *Cadmonéenne* porte en hébreu le nom de (קדמני (Kadmôni). Le sens de ce mot, dont le primitif est קדם (Kêdêm) est double ; il peut signifier : *oriental* ou *antique* également bien. Arbitrairement et sans motif, on lui a donné la première signification, et l'on a vu dans les *Kadmoni* des *orientaux* quelconques. Il est manifeste que ce peuple n'était pas plus oriental que ses voisins et qu'on ne peut justifier convenablement le sens de cette appellation. Or, on ne peut pas davantage préciser sa position sur la carte, et l'on ne fait guère à ce sujet que des hypothèses *a priori*. Il nous paraît bien plus satisfaisant de donner au nom de *Kadmoni* la signification d'*antique*, qui n'est pas moins hébraïque et qui est beaucoup plus justifiée par la nature de ce peuple associé aux nations anciennes dont ne parle point Moïse ;

pays des antiques Horim de Séir. Aussi, est-ce partout et toujours au « Caïnite » que se trouve associé Amalec : sous la malédiction de Dieu, à l'époque d'Abraham (1), sous l'épée menaçante de Saül, lors de sa guerre d'extermination, comme sur les lèvres de Balaam, au sommet de Phégor.

Cette union intime de cœur et de sang n'est-elle pas frappante quand on considère à quel point le « Caïnite, » cette autre fraction des descendants de Caïn dont nous parle le prophète, a conservé avec le nom même de son père (2), le cachet de son origine? Comme elle porte bien encore dans ses mœurs les traces indélébiles du sceau paternel! « Quiconque me « rencontrera me tuera, disait Caïn » *Omnis qui invenerit me, occidet me* (3). Le Caïnite a emporté avec lui la peur; il se cache, *il se niche*, suivant l'expression de Balaam, *sur le haut des rochers inaccessibles*, en dehors des régions humaines ordinaires, et il n'est en sécurité que quand il s'est rendu inabordable. Les autres hommes sont pour lui des ennemis. Amalec, son frère, vrai fils de Tubalcaïn, son ancêtre, ne se trouve tranquille dans la plaine que derrière les multitudes de chars armés de faux, de même que les Horim se font en partie troglodytes et disparaissent sous terre. Leurs voisins de même race masquent leur existence et leur effroi derrière des murailles gigantesques, construites sur des collines et des

et nous sommes fort porté à y retrouver « la plus antique nation du globe » dont parle Balaam, d'autant qu'Amalec ne serait point représenté dans la promesse faite à Abraham et que les *Kadmoni* y sont accolés, comme dans la prophétie de Balaam, au « Caïnite. » Voir ch. xv, v. 19.

(1) Voir la note précédente.

(2) La conservation du nom originel appartenant à l'ensemble est un fait ordinaire. Ainsi, on voit une fraction chananéenne conserver exclusivement le nom de *Chananæi* (Gen., xv, 20); on remarque également la même chose pour les *Rephaim*, nom générique de plusieurs peuples aborigènes de la Palestine.

(3) *Gen.*, iv, 14.

montagnes que les Israélites renoncent longtemps à attaquer. Leur langage, primitif comme eux-mêmes, semblait aux fils de Sem étonnés, comme un bourdonnement indescriptible qu'ils caractérisaient par le nom ironique de *Zomzommim*.

En vérité, si Balaam n'est pas, comme les mots le disent, en pays antédiluvien, il faut avouer qu'il a bien l'air d'y être, et que l'opposition des deux races, si tranchée dans la phrase, ne l'est pas moins dans les natures et dans les portraits.

Voilà pour les *fils de Caïn*.

Si ces Caïnites ne sont pas les Caïnites antiques, qu'est-ce qu'a voulu dire Balaam?

XII

Prise par le côté historique, cette seconde partie de l'oracle n'est pas moins claire. Le prophète distingue les destinées des Caïnites de celles d'Amalec. Ce dernier, dit-il, est plus près de sa ruine. C'est Assur qui doit plus tard en finir avec Caïn (1).

Parole d'une vérité bien frappante! Lorsque Saül reçut l'ordre d'exterminer Amalec, au Caïnite fut donnée la permission de se mettre à l'abri avant l'attaque et le massacre (2).

On l'épargne en souvenir des services rendus dans le désert aux tribus israélites (3). Il ne disparaîtra que lorsque l'Assyrien viendra faire ses *razzias* conqué-

(1) Jusqu'à quand? (durera-t-il).
Jusqu'à ce qu'Assur ne l'emmène captif, vers. 22.

(2) Et Saül dit aux Caïnites : Sortez et quittez Amalec de peur que vous ne soyez enveloppés dans sa ruine. *I Rois*, xv, 6.

(3) *I Rois*, xv, 6.

rantes à travers les petits royaumes du Nord de l'Arabie (1).

Au lieu de l'imbroglio qu'on présente, fut-il jamais prophétie plus précise et d'une vérification plus saisissante, si l'on admet des Caïnites et des Séthites véritables ?

Mais ce n'est pas seulement la prophétie qui s'éclaire à cette lumière nouvelle, c'est encore l'histoire biblique ; car l'histoire, elle aussi, présente les mêmes ténèbres, en dehors de cette exégèse.

Faute de consentir à les apercevoir dans leur lointaine origine, on ne sait que faire de ces Caïnites, et d'où les faire dater. Au nom du livre des Juges (2), Gesenius et d'autres les font descendre de Hobab, beau-frère de Moïse (3). Mais alors, réplique justement M. Munk (4), si ce peuple commence à Hobab, comment est-il mentionné dès le temps d'Abraham (5) ? Frappé de cette impossibilité, Yahn veut distinguer les Caïnites de la *Genèse* de ceux des *Juges*. La tentative nécessairement avorte devant le texte même de ce livre, nous déclarant que ceux dont il s'agit aux *Juges* sont précisément ceux de la *Genèse*.

(1) Masper., *op. cit.*

(2) I, 66 ; IV, 11.

(3) Par ce qu'il est dit que *Haber le Caïnite se sépara des autres Caïnites, du peuple de Caïn pour aller dans la vallée de Sennim* « Le fait est, dit Munk (*Ibid.*), que Jahn, Gesenius et les autres se sont trompés sur le sens des deux passages des *Juges*, dont il ne résulte nullement que les Kénites descendirent de Hobab, mais seulement que Hobab appartenait au peuple des Kénites. Dans le premier passage (I, 16), on lit : לבני קיני חתן משה, ce qui veut dire : *les fils du Kénite, beau-frère de Moise*. Dans le second (IV, 11), il est dit que *Héber le Kénite s'était séparé* (du peuple) *de Kaïn, des fils de Hobab, beau-frère de Moise*. Ici le texte, en nous disant que Héber était du peuple kénite, nous fait connaître aussi à quelle famille de ce peuple il appartenait, savoir à la famille de Hobab. La construction des mots מי קיז מי בני חובב est parfaitement analogue à celle qu'on trouve dans les Nombres I, 32 לבני יוסף לבני אפרים *filiis Joseph, filiis Ephraim*. Dans le livre des Nombres (X, 29), Hobab est appelé Madianite, parce qu'il s'était établi parmi ce peuple. »

(4) *Palestine*, p. 76, col. 1, note.

(5) *Gen.*, XV, 19.

Elle avorte également devant le texte des Rois (1), qui nous répète la même chose. Comment, du reste, ne voit-on pas que l'auteur de la Genèse ne pouvait manquer assez de bon sens pour faire prononcer à Balaam, contemporain de Hobab, un oracle sur les Caïnites, en les représentant comme un peuple ancien, si Hobab en était le père (2)? Au milieu de cette impuissance, le rationalisme qui ne pêche qu'en eau trouble, se hâte de faire son œuvre, et Böhlen est tout heureux d'en profiter pour crier à la contradiction et condamner l'opinion traditionnelle sur l'unité de doctrine et de rédaction du *Pentateuque*.

Il faut avouer qu'on y prête flanc, et qu'en abusant de l'idée toujours supposée de Caïnites nécessairement postdiluviens, l'exégèse se place dans des conditions difficiles.

Revenons, au contraire, aux vrais Caïnites de Balaam, nous comprenons immédiatement que Moïse, au XV[e] chapitre de la Genèse, verset 19, les place parmi les vieux peuples non noachides. Nous comprenons qu'Hobab, son beau-frère, qui vit précisément sur le territoire de ces vieilles races, soit un de leurs descendants. Nous comprenons qu'au temps de Saül, comme au temps de l'oracle de Phégor, ces Caïnites, toujours les mêmes, se retrouvent associés avec Amalec, et que le roi d'Israël les épargne à cause du service rendu aux siens dans le désert par la famille de Hobab. Rien de plus un dans l'Ecriture que cette histoire des Caïnites, dont la monographie totale (3) serait un puissant *confirmatur* de la thèse actuelle. La *Genèse*, le livre des *Juges*, celui des *Rois*,

(1) Chap. I, v. 16.
(2) Chap. XV, v. 6.
(3) Nous avons tenu, pour vérifier nos vues, à la relever tout entière. Elle est beaucoup plus ample qu'on ne le suppose. Peut-être aurons-nous l'occasion de la retracer quelque jour.

vus dans l'horizon que Balaam nous ouvre, sont dans une concordance intime, et l'histoire biblique, sous le reflet de cette exégèse où l'hypothèse n'a point de part, devient aussi claire, aussi justifiable que la prophétie.

Mais comment croire, demandera-t-on, que Jethro, père de Hobab et sans doute Caïnite comme lui (1), soit devenu le prêtre de Madian? Scrutez encore à fond Moïse. D'un mot, et sans y songer, certes, tant les choses lui paraissent simples et naturelles, il vous expliquera le mystère. Moïse a épousé la fille du Pontife madianite après sa fuite du palais de Pharaon, et cette fille est une « Couschite (2), » nous dit-il. Ce qui prouve que, par ses alliances, la famille du Caïnite d'origine est entrée dans la branche chamite, et ce qui concorde en même temps avec les données les plus sûres de l'archéologie et de l'égyptologie. L'une et l'autre constatent un métissage (3) opéré de bonne heure entre les descendants de Cham émigrés des régions noachides et la vieille race aborigène qu'ils rencontrèrent en arrivant sur les bords du Nil. Mais tout cela suppose des Caïnites, fils du vrai Caïn.

Non, non, Moïse, qui les a connus, n'en parle pas à l'aventure et n'entasse pas, sans s'en méfier, les contradictions quand, sous la même individualité, il réunit le Madianite, le Caïnite, le Chamite. Comme on reconnaît bien, au contraire, dans ces pages,

(1). A moins de supposer, ce qui se pourrait, que Jéthro ne soit que le beau-père de Hobab ; et, dans ce cas, l'objection disparaît.

(2) *Nomb.* XII, 1. Si on prend le texte à la lettre, elle est absolument couschite. Elle ne serait que la belle-fille de Jéthro : Accepitque Sephoram *filiam ejus uxorem* (*Exod* , II, 21). Le sang caïnite n'aurait point coulé dans les veines de Gersa et d'Eliezer, fils de Moïse et de Séphora. Or, il est à remarquer que, malgré cela, le mariage de Moïse avec la belle-fille du Caïnite déplût singulièrement à Marie et à Aaron, sœur et frère de Moïse (*Exod.*, XII, 1 et 199).

(3) Voir Lenorm.; Maspéro, Lepsius, etc.

pourvu qu'on les creuse sans peur et sans parti pris, l'écrivain qui a vécu dans le milieu qu'il décrit et qui en possède à fond la connaissance; et quelle garantie d'authenticité ces contradictions prétendues viennent apporter à la *Genèse!*

XIII

Mais prenons garde. En authentiquant l'histoire génésiaque, la parole de Moïse pourrait bien aussi authentiquer deux fois les Caïnites de Balaam. Cette science parfaite, cette précision achevée dans ces questions ethnographiques, nous invitent puissamment, pour notre compte, à attacher une grande importance aux silences comme aux déclarations de l'annaliste divin. Et quand nous le voyons, malgré sa compétence à parler de peuples qu'il a fréquentés lui-même, éviter soigneusement de les glisser dans sa liste des fils de Noé, ce silence devient une révélation tacite. Et cette révélation devient parlante quand, à cette exclusion voulue, il ajoute que la tradition noachide ne lui a rien appris sur ces peuples. Il sait que bien des siècles avant l'arrivée d'Israël, lorsque les descendants d'Esaü et de Loth vinrent s'établir sur la frontière des terres chananéennes, des nations fort anciennes (1), les plus anciennes du monde, dirait l'oracle de Moab,

(1) *Genes. Deut.* II, et *Gen.*, XXXVI. L'antiquité de ces derniers peuples ne saurait faire un argument à lui seul; si nous les prenons à l'époque où les fils et neveux de patriarches les trouvent établis, car il y a aussi à ce moment des royaumes en Egypte et ailleurs. Mais leur existence, vieille déjà lorsque les Chananéens lors du premier établissement chamite en ces lieux, a une valeur autrement démonstrative. Du reste, la conclusion qui se tire des remarques faites dans cette dernière partie de la thèse s'appuie sur l'ensemble des observations critiques exposées et non sur tel ou tel détail particulier.

et qui comptaient dans leur histoire une longue file de générations de rois et de princes, vivaient dans ces régions perdues. Mais ce qu'il en sait ne vient point de la tradition patriarcale. Il n'a connu par elle ni l'âge, ni le nom, ni la physionomie, ni la nature du langage de ces races étranges. C'est, avoue-t-il, par les légendes courant au milieu de leurs tardifs vainqueurs, qu'il sait quelques mots de leur passé. *Terra gigantum reputata est... quos Ammonitæ vocant zomzommim* (1). *Quasi gigantes crederentur; Moabitæ appellant eos Emim* (2). Aussi ne les traite-t-il point comme les fils de Noé. Son langage semble n'être que le complément de l'oracle du fils de Béor, et sa parole peut lui servir de commentaire. Il en parle comme de races absolument en dehors, à tout point de vue, de celles du monde noachique : races vouées à la destruction, livrées par Dieu aux fils des patriarches (3), qui partout les conquèrent, les exterminent et s'établissent sans merci sur leurs ruines (4). D'après lui, comme d'après Balaam, elles ressemblent toutes, par quelque trait, à certains types connus du vieux monde. On y retrouve le produit des passions des époques primitives. La force brutale est leur apanage. Il se plaît à montrer, dirait-on, qu'elles sont bien des races antédiluviennes, en rappelant, à chaque description nouvelle, que ce sont des races de géants.

En outre, ces races qu'il ne connaît point par la grande révélation traditionnelle, les Sémites descendants de Noé ne les connaissent pas davantage ; et l'on se rappelle l'effroi que semèrent en Israël les explorateurs de Josué lorsqu'ils répétaient avec terreur qu'ils avaient vu des hommes « auprès desquels ils

(1) *Deuteron.*, II, 20.
(2) *Ibid.*, 11.
(3) *Ibid.*, II, 9, 12.
(4) *Ibid.*

« n'étaient que des sauterelles (1). » Ils distinguent parfaitement toute la famille de Cham, de la race d'Enac, *Stirpem Enacim*, qu'ils citent toujours comme une race étrange, étonnante (2). L'on ne peut lire ces pages bibliques sans saisir que, dans la pensée de Moïse et des fils de Jacob, ces hommes, ou plutôt ces « monstres (3), » comme ils disent, appartiennent à un monde à part. Ils n'ont entendu parler de rien de semblable dans la descendance de Noé.

Or, ces hommes à stature antédiluvienne ne sont point des anomalies au milieu de peuples à physionomie ordinaire. Ce sont des nations entières qui furent des nations de géants.

Comment croire que le monde a assez vécu depuis le déluge pour voir ainsi non seulement renaître, mais se former, à l'état de peuples (4), de peuples nombreux et vieillis, ces types jadis exceptionnels, produits par la luxure antédiluvienne? car ce ne sont pas des peuples nouveau-nés.

Moïse encore nous avertit du contraire. Ces peuples, nous dit-il, sont, pour la plupart, des peuples usés qui se meurent. Les *Emim* furent des géants, mais « autrefois » ; les Zomzommim furent des géants aussi, mais « autrefois ». *In ipso olim habitaverant gigantes* (5). Toute la terre de Basan fut une terre de géants, mais « autrefois »; tellement qu'à l'époque dont parle Moïse, son roi seul représente la race antique,

(1) Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere gigantum, quibus comparati, quasi locustæ videbimur. *Numb.*, XII, 34.

(2) *Deut.*, I, 28 ; II, 11, 21 ; IX, 2 ; *Jos.*, XI, 21, 22 ; XIX, 12, 15.

(3) *Nomb.*, XII, 34.

(4) Emim primi fuerunt habitatores, populus magnus et validus et tam excelsus ut de stirpe Enacim quasi gigantes crederentur, etc. *Deut.*, II, 10.

Plus loin : Zomzommim, populus magnus et multus et proceræ longitudinis sicut Enacim, *Ibid.*, 21.

(5) *Ibid.*, 20.

maintenant dégénérée. Des siècles et des siècles ont passé sur cette race; elle a à peu près vécu (1). Les Enacim semblent être plutôt une famille qu'un peuple (2); les géants de Bazan ne sont plus qu'un souvenir: *Solus quippe Og restiterat de stirpe gigantum ;* et les fils d'Ammon, implantés sur les restes de cette souche disparue, montraient dans Rabbath leur capitale, le lit de neuf coudées où dormait le vaincu d'Israël (3).

C'est donc un vieux monde qui disparaît, et non un monde qui renaît et qui ressuscite. Tous ces traits, fournis par Moïse, nous semblent singulièrement caractéristiques, lorsque l'on considère qu'il a connu le Caïnite lui-même, et qu'ils complètent si parfaitement le portrait de ces mêmes Caïnites, dont Balaam n'a donné sans doute qu'une ébauche, mais dont il a dit formellement le nom, pour les distinguer de la race de Seth : *Et etiam exterminabitur Caïn !*

(1) Les « Amalécites » et les « Caïnites » sont, de tous ces peuples, ceux qui ont conservé la plus grande vitalité, mais ces deux peuples ne nous sont point indiqués comme peuples de géants, c'est par l'antiquité de l'origine pour l'un, par le nom pour l'autre, par leur absence commune de la table ethnographique du chapitre X^e et par la distinction établie dans la prophétie de Balaam en même temps que par leur situation géographique qu'elles se rattachent à ces races.

(2) C. Ritter (West-Asien V. Abth., II, Abschn., § 7, pp. 211, 212) et Keil (*Comment. ad Jos.*, XIV, 15), ont montré que la famille des Enacim, dont le chef semble avoir porté le nom d'Arba, ont possédé Hébron après l'avoir enlevée aux Héthéens peu avant la conquête de la terre promise par les Hébreux. Hébron, dont le nom antique et primitif est inconnu, fut fondé avant que la douzième dynastie égyptienne eût bâti Tanis (*Nombr.*, XIII, 23), et Josèphe raconte qu'elle précéda Memphis, commencée près de deux mille quatre cents ans avant notre ère.

(3) *Deut.*, III, 12.

XI

Au surplus, cette distinction de race, Moïse la fait aussi clairement, sinon plus que Balaam. Si l'on s'y est trompé, ce n'est peut-être pas de sa faute ; car il la place dans le lieu de l'Écriture le plus révélateur : au milieu même de sa table ethnographique, au milieu même de la liste des Noachides.

Dans tout ce chapitre, la partie la plus longuement développée est celle qui donne la descendance de Chanaan :

Chanaan autem genuit Sidonem primogenitum suum — Hethæum — et Jebusæum — et Amorrhæum — Gergeseum — Hevæum — et Aracæum — Sinæum — et Aradium — Samaræum — et Amathæum.

Ce sont bien là tous les peuples chananéens de la dispersion, puisqu'il ajoute :

Et post hæc disseminati sunt populi Chananæorum (1).

Pour plus de précision, il complète son œuvre ethnographique par une description géographique et détermine l'espace occupé par la descendance de Chanaan, après ses diverses émigrations. Or, il écrit que la frontière chananéenne s'étendait :

Depuis Sidon *en allant vers Gérar*, jusqu'à Gaza ; puis de Gaza, *en allant vers Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm*, jusqu'à Lésa (2).

Le terme que nous traduisons par *allant vers* (בואכה, mot à mot *marchant toi vers*), indique simplement la direction au moyen de points de repère connus, et pris en dehors de la frontière intérieure du pays décrit. Ainsi, quand il dit : De Sidon, *en allant* VERS GÉRAR, jusqu'à Gaza, Gérar n'est pas compris dans Chanaan,

(1) Ch. x, 15-18.
(2) *Ibid.*, 19.

puisqu'il est situé *au delà* de Gaza. Aussi Abimélech, roi du pays, nous est-il toujours donné comme un roi philistin, non pas chananéen (1). Moïse veut simplement dire que, pour chercher la limite qu'il indique, il faut se tourner vers Gérar, c'est-à-dire du Nord au Sud (2).

Il en est donc de même pour les villes de la Pentapole. S'il en indique quatre au lieu d'une, c'est afin de marquer le contour fait en cet endroit par la frontière. Et il est bien visible que le territoire de la Sodomitide, — de même que celui de Gérar, qui avait également une certaine étendue, — ne doit point être compris dans le territoire chananéen.

D'ailleurs, Moïse s'en explique clairement quelques

(1) *Gen.*, xxi, 34 ; xxvi, 1 ; Ce sont les Philistins qui bouchent le puits creusé par Abraham. Abimélech, après l'alliance faite avec Abraham, s'en retourne chez ses Philistins : Abraham, tant qu'il demeure là, est appelé *Colonus terræ Philistinorum*, xxi, 33, 34.

(2) Il n'est pas même certain que Gaza doive être compris dans le pays de Chanaan. Cette ville n'est indiquée nulle part comme ayant appartenu aux Chananéens ; tandis que partout, au contraire, elle est indiquée comme possédée par d'autres. Au livre de Josué (xiii, 3), il nous est dit qu'elle fait partie des cinq royaumes des Philistins, et le texte hébraïque, mal traduit par la Vulgate, dit qu'en réalité elle n'était pas chananéenne. Or, nous voyons au Deutéronome (ii, 23), que les Philistins l'ont conquise sur les *Havvim* (העוים), aborigènes de cette contrée, dont ne parle point Moïse dans sa table ethnographique, et qu'il ne faut pas confondre comme le fait la Vulgate (1) avec les *Hévéens*, (החוי), fils de Chanaan. (Sur la conquête des Philistins, voyez aussi Maspéro, *Histoire des peuples de l'Or.*, p. 183). L'expression *jusqu'à Gaza* ne peut, en aucune manière, nous faire intercaler Gaza dans Chanaan, puisqu'au Deutéronome nous lisons (ii, 23), que les Philistins chassèrent les *Havvim* qui habitaient dans des *Hazerim*, *jusqu'à Gaza*. Evidemment la phrase, dans les deux cas, ne peut être à la fois prise dans le sens de : jusqu'à Gaza inclusivement; ce serait contradictoire. Or, puisque nous apprenons, d'une part, que Gaza fut royaume philistin, d'autre part qu'il fut conquis par eux sur les *Havvim*, il faut donc croire qu'il n'avait point été englobé dans le pays de Chanaan, et qu'il était resté aux aborigènes. Lors donc que Moïse dit : de Sidon à Gaza, il y a tout lieu de penser que Gaza est une ville de la frontière extérieure. Du reste, ce n'est pas sur ce point que notre argument repose.

(1) La Vulgate traduit, en effet, toujours par *Hevæi* ; or, l'orthographe est très différente dans l'original. Quand il s'agit des *Hévéens*, l'hébreu porte החוי (*Gen.*, x, 17), et quand il s'agit des *Havvim*, il porte העוים (*Deut.*, ii, 23).

pages plus loin. Lorsqu'il raconte l'histoire de la séparation d'Abraham et de son neveu, il nous apprend qu'après le choix de Loth, « Abraham resta dans la « terre de Chanaan, tandis que Loth demeura dans « les villes fortes situées sur le bord du Jourdain et « habita Sodome (1). » Chanaan et la Pentapole n'avaient donc rien de commun que la frontière qui les séparait. Les explorateurs qui ont étudié la matière et décrit la contrée n'hésitent aucunement sur ce point. M. de Saulcy (2) place volontiers la ville de Séboïm parmi les cités appartenant aux *Emim*, l'un des vieux peuples qui occupèrent le pays avant et après l'arrivée de l'émigration chamite. Et M. le duc de Luynes, donnant les limites géographiques de la Sodomitide, écrit que son territoire « était borné à l'Occident par la terre de Chanaan, où habitait Abraham (3). »

M. Munk, à son tour, exprime une opinion semblable ; et c'est au nom de la *Genèse* qu'il regarde les rois des quatre villes citées par Moïse comme appartenant à une race différente, « que l'écrivain ne nous fait point connaître » (4).

Or, si la Sodomitide n'est pas chananéenne, il en résulte très naturellement qu'elle n'est pas chamite.

C'est donc pour cela que Moïse l'exclut nommément, à l'occasion de sa table des peuples, de sa géographie de Chanaan et ne l'insère point dans la partie ethnographique de ce célèbre chapitre X^{e}. Nous n'avons plus là un silence à interpréter ; mais une exclusion positive à accepter. L'exclusion expresse du

(1) *Gen.*, XIII, 12.
(2) *Voyage autour de la Mer morte*, t. II, p. 122.
(3) *Voyage d'exploration à la mer Morte*, appendice, *Ségor et la Pentapole*, t. I, p. 359. — La vallée de *Siddim* n'est pas plus, d'après lui, une fraction chananéenne.
(4) *Palestine*, p. 76, col. 2. — Cette vérité apparaîtra avec évidence quand nous jeterons tout à l'heure les yeux sur la carte du pays.

géographe ne rejaillit-elle pas sur les exclusions muettes de l'ethnographe? Ne rejaillit-elle pas sur toutes les descriptions si caractéristiques des vieilles races qu'il vient de nous dépeindre, races qui confinent à la Sodomitide, et qu'il déclare ne connaître que par la légende? L'intention de ne pas rattacher certains peuples aux Noachides, ne devient-elle pas, en Moïse, anssi formelle que possible ?

Car si la Pentapole n'est pas chamite, comment serait-elle noachide? Assurément, pendant que Moïse jette les villes maudites en dehors de la postérité de Cham, nul exégète n'oserait les recueillir pour les faire entrer dans celle de Japhet ou de Sem. La postérité de Sem ne sut que les réduire en esclavage. L'histoire sacrée nous montre Chodorlahomor, roi élamite, travaillant avec ses trois alliés à la courber deux fois sous la servitude, à quatorze ans de distance ; et la tactique qu'il suit dans la guerre vient elle-même ajouter sa lumière à l'élimination formulée par Moïse.

Avant de porter ses armes contre la Sodomitide, Chodorlahomor emploie une stratégie (2) qui devient, en effet, le commentaire instructif de la carte mosaïque. Il commence par livrer à d'autres peuples une série de batailles victorieuses, afin de priver les princes conjurés de leurs auxiliaires naturels et nécessaires : ceux dont les intérêts sont identiques, parce qu'ils sont de même sang, et qu'ils rencontrent comme eux, partout et toujours, les Noachides pour ennemis.

Et quels sont donc ces rois dont se débarrasse préalablement l'Élamite? Quels sont ces frères des Sodomites et des Gomorrhéens? Suivons la description génésiaque et étudions un instant cette marche militaire (1).

(1) Voir le chap. XIV de la *Genèse*.
(2) *Gen.*, ch. XIV.

Chodorlahomor vient du Nord. Il commence, en descendant, par battre les *Rephaim*, les *Zouzim* et les *Emim* ; c'est-à-dire qu'il n'épargne sur son passage aucun des peuples antiques que nous connaissons déjà. Or, cette destruction générale n'est point, de sa part, une affaire d'humeur guerrière. Arrivé à Kiriathaïm, où il vient de livrer la dernière bataille, il passe franc devant la Pentapole, rase et contourne la plaine de *Siddim*, où ses ennemis l'attendent, et pousse une pointe, au Sud, dans les montagnes de Séir, « jusqu'aux campagnes de Pharan, dans le désert », pour défaire les *Horim*, peuple du même genre. Puis, au lieu de remonter directement sur la Sodomitide, il marche à l'Ouest en retournant vers Cadès, et « frappe toute la région des *Amalécites.* » Cela fait, il revient vers le Nord et attaque les *Amorrhéens d'Assasonthamar*. Alors seulement il consent à accepter la bataille, et redescend dans la vallée de Siddim pour la livrer aux conjurés de la Pentapole qui l'y attendent. Il n'y a pas à douter un instant que ce ne soit une guerre de race et que l'Élamite ne prenne toutes ses précautions pour isoler les Sodomites de leurs alliés par le sang. De tous ces peuples, un seul est, en effet, de Chanaan, l'Ammorrhéen. Mais il faut remarquer qu'il ne s'agit point de l'Ammorrhéen du royaume qui porte ce nom; il s'agit d'une tribu détachée du tronc et fixée tout près de Sodome. Assasonthamar est située sur le lac de Sodome même, nous dit Dom Calmet (1). La proximité qu'ont ces hommes séparés de leur vrai peuple (2), avec cette ville, fait comprendre à Chodorlahomor que le mélange de race est inévitable (3), et par conséquent que les intérêts sont les

(1) *Dictionnaire,* ad verb. h.
(2) Ils étaient très fractionnés. V. Maspéro. *op. cit.*, p. 193.
(3) On ne s'en gênait pas alors, puisque Loth lui-même y prend bien des gendres pour ses filles. Ce projet de mariage semblerait

mêmes. Son calcul est juste ; car nous voyons les Amorrhéens bientôt après gouvernés par un roi géant du vieux peuple autochtone (1), comme nous les verrons plus tard aller, devant l'épée de Josué, se réfugier, de concert avec les *Enachim*, au milieu des *Havvim*, autre race de géants du pays (2).

Or, tous ces peuples sont précisément ceux que Moïse ne connaît pas comme fils de Noé, ni Balaam comme fils de Seth, et que l'un aussi bien que l'autre nous dépeignent avec la physionomie la plus franchement antédiluvienne. L'épée de Chodorlahomor vient donc contresigner la carte et la table tracées par Moïse, et écrire en traits de sang dans l'histoire, que l'auteur de la *Genèse* a eu raison d'exclure de la nouvelle humanité ces hommes de fange morale qui furent un déshonneur pour la terre et un fardeau pour Jéhovah ; qu'il a eu raison de proclamer que ces monstres de lubricité contre nature ne furent point les fils de la pure famille patriarcale, gardée par sa vertu dans la barque divine et déposée avec amour aux pieds de l'Ararat. Le crime s'ajoutant à la décrépitude, à la dégénérescence, à la brutalité, à la vieillesse, vient compléter le portrait d'une famille qui, dès l'origine du monde, emportant dans ses divers exils, les instincts perfides et irréligieux d'un père maudit et fratricide ne nous fait point regretter d'être amenés, par

indiquer pour l'époque de Loth, un langage presque commun aux deux parties Ce qui s'expliquerait fort bien par le mélange de race dont nous venons de parler, en n'oubliant pas surtout qu'au moment où le neveu d'Abraham arrive à Sodome, il y a des siècles que les Chananéens habitent les régions voisines de la Sodomitide, Or, on sait que les Chananéens parlaient une langue assez compréhensible pour Abraham.

(1) *Deut.*, ch. II.

(2) Maspér., *op. cit.*, p. 302. Nous les apercevons à Cadès, où Chodorlahomor avait passé pour combattre les Amalécites; ce qui montre combien Chodorlahomor avait raison de les regarder comme alliés avec la race qu'il poursuit.

les révélations de la science, de l'Écriture et de l'histoire, à la séparer de la tige renouvelée par le déluge. La prophétie, les traditions patriarcales et populaires, les annales militaires s'unissent donc pour nous inviter à reconnaître, dans le monde qui vient de passer sous nos yeux, le monde des origines, le monde antédiluvien.

Tout à l'heure, les fils de Sodome, que le bras de Chodorlahomor n'aura point supprimés, vont disparaître sous l'effroyable pluie de soufre. Cette infection morale réside trop près d'Abraham, trop près de la terre promise aux enfants de Jacob. Le plan du Ciel se poursuit toujours. La solitude, une fois de plus, se prépare et se fait pour les recevoir. Plus tard le glaive l'achèvera. La tragédie messianique sera complète et la pièce se déroulera dans une unité grandiose.

Car, en vérité, il nous paraît grand de voir le bras divin pousser librement la race des deux maudits, Caïn et Cham, sur ce coin de terre où se continuera, par la main de Dieu d'abord, dans un déluge de feu, par la main d'Israël ensuite, dans un déluge de sang, l'œuvre commencée par le déluge des eaux.

Mais, dans le dernier acte de ce drame divin, les vues sublimes de l'éternelle sagesse mêleront, comme toujours, la miséricorde à la justice. A la conquête comme au déluge, il y aura des élus et des épargnés. Sur le chemin de Moïse, fuyant la vengeance égyptienne, en ces lieux mêmes où nous avons trouvé l'une de nos races antiques, Dieu placera un Caïnite pour lui donner asile. Jéthro deviendra son père; ses fils conduiront au désert les tribus d'Israël, perdues dans ces régions inexplorées et sauvages.

Caïn a changé de rôle : il montre le chemin de la vie au substitué d'Abel (1).

La récompense ne se fera pas attendre. Au moment où tout tombera sous le glaive triomphant des phalanges de Josué, la famille caïnite (2) entrera dans la tribu de Juda (3) qui la mènera directement au Christ, son descendant et sa gloire.

Divine épave arrachée à l'inondation sanglante par la paternelle sagesse de Jéhovah, elle aussi aura sa place dans l'universelle rédemption de Jésus. Le sang du nouvel Abel, au lieu de crier vengeance, criera pardon pour l'antique Caïn. Ce ne sera plus seulement les fils de Seth, mais tous les fils du vieil Adam (4) qui se jetteront dans les bras de la croix.

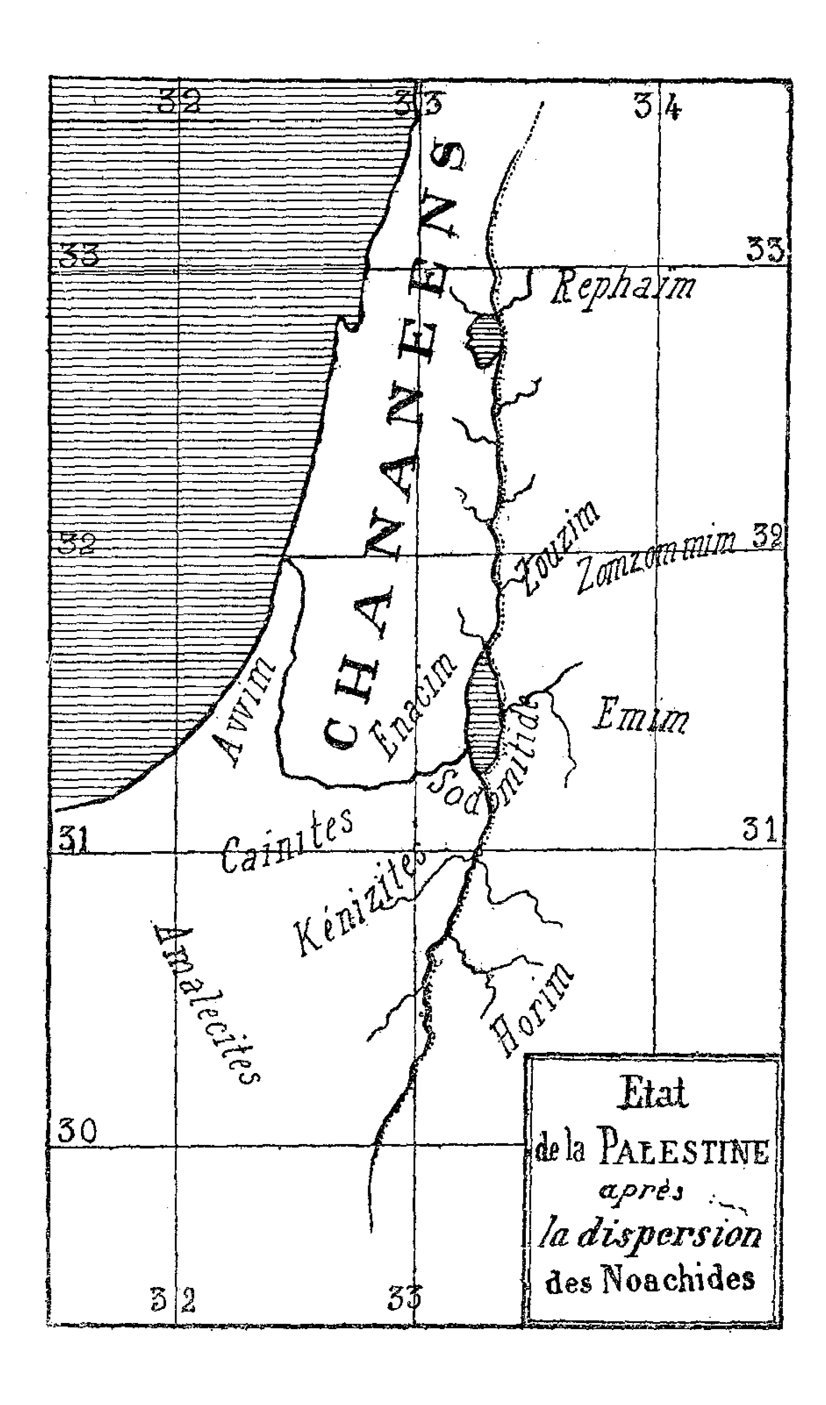
(1) Il y a cependant hésitation dans la famille de Jéthro ; hésitation qui s'explique peut-être par la répugnance naturelle que pouvait éprouver la famille caïnito-chamite à prêter secours aux Israélites pour aller attaquer à la fois les Caïnites et les Chamites de Chanaan.

(2) Bientôt même le Caïnite débarrassera Israël de ses ennemis. Nous voyons, en effet, la femme de Haber le Caïnite qui avait quitté la famille de Hobab, le beau-frère de Moïse (famille entrée, après la prise de Jéricho, dans la tribu de Juda) pour aller dans la vallée de Sennin; nous voyons, dis-je, Jahel, femme du Caïnite, trahir Jabin, roi d'Azor, poursuivi par Josué, et le tuer dans sa tente en lui enfonçant un clou dans la tête. (*Jug.*, IV, 11 et 199).

(3) Celle de Hobab qui a accompagnée Moïse et Josué.

(4) Nous n'avons point la pensée de déclarer nécessairement Caïnites tous les peuples passés ou existants et dont les origines ne peuvent être rattachées aux Noachides. C'est un fait que nous ne devons point déterminer, pas plus que nons n'avons à rechercher si les peuples que nous avons étudiés se sont établis tout d'abord dans les lieux où nous les trouvons à l'époque des diverses émigrations noachides. Nous avons pris la thèse par le seul point où l'Ecriture nous permette de la saisir : la survivance des Caïnites au déluge, survivance explicable par les émigrations très primitives insinuées dans le récit sacré. Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors de Caïn et de Seth, Adam eut beaucoup d'autres fils dont il est dit seulement : *genuit filios et filias*. A cause de leur nombre, ceux-là devinrent plus tôt que les autres encore une multitude ; et il se pourrait bien que les émigrations commencèrent aussi de bonne heure parmi eux. Ce qui expliquerait peut-être assez naturellement les caractères de langue et de race que l'on constate dans certains peuples qu'on n'est pas suffisamment

L'arbre humain, rajeuni jusque dans ses dernières racines et dans son tronc primordial, ne produira



autorisé à regarder comme certainement Caïnites, et qui n'ont de franchement commun avec ceux qui sont plus reconnaissables comme tels, que l'antiquité de leur existence, l'état rudimentaire de leur langue et la différence de leur type avec celui des Noachides.

plus que des rameaux régénérés, dont tous les descendants entrant, sans distinction de race, dans la barque contre laquelle aucun déluge ne saurait prévaloir, deviendront les vrais enfants du père en devenant les frères de l'Adam nouveau. Fut-il jamais drame plus émouvant et plus sublime ? et cette manière de comprendre l'œuvre de Jéhovah découronne-t-elle l'écrivain qui l'a transmise, humilie-t-elle le Dieu qui l'a conçue et accomplie ?

XII

Concluons.

Lorsqu'après avoir lu la table ethnographique de Moïse, on jette un regard sur la carte, et qu'on embrasse d'un coup d'œil la place occupée, auprès des fils de Noé par les vieux peuples dont nous venons de retracer la physionomie et l'histoire, on les voit à l'est, s'étendre, sur un vaste espace; au sud, couvrir une surface à peu près égale ; à l'ouest du Jourdain, habiter les montagnes, même après l'arrivée des Chananéens.

Lorsqu'on constate ensuite que Moïse les connaissait si bien que lui seul souvent nous en révèle l'existence, on écarte du premier coup la pensée d'un oubli.

Lorsqu'on apprend en outre par l'histoire l'immense intérêt que le chef d'Israël avait à les faire connaître à son peuple ; et que l'on n'en trouve pas un seul nommé dans le tableau de la génération patriarcale préservée du déluge, on conclut nécessairement à un silence systématique.

Lorsqu'on observe enfin, que les patriarches (1)

(1) Abraham, Loth, Esaü.

dont il écrit le plus longuement la vie ont vécu au milieu de ces nations, et les ont connues ; que Moïse lui-même, pendant quarante années, s'est fixé tout auprès (1), rayonnant à une assez faible distance des Caïnites, des Amalécites, des Sodomites (2); qu'il a des rapports certains avec eux (3) : rapports tantôt amicaux, tantôt hostiles; qu'il passe sur leur territoire ; qu'il les combat, les fait prisonniers, les détruit, on ne peut croire que s'ils étaient Noachides, il n'en serait pas informé (4), et l'on se démontre invinciblement que son système d'exclusion ne peut tenir à l'ignorance.

Considérant donc que toutes les raisons imaginées pour expliquer cette exclusion sont vaines, et qu'il n'y en a qu'une qui la rende intelligible, à savoir : la connaissance qu'a Moïse de l'origine non noachique de ces peuples, on est déjà fortement incliné à croire qu'au Xe chapitre de la Genèse, il n'a aucunement l'intention d'offrir la généalogie de l'humanité totale ; mais uniquement et sciemment celle de la branche patriarcale préservée.

Lui demandant alors à lui-même ce qu'il pense de l'origine des peuples volontairement innommés dans la liste ethnographique, il nous répond :

Qu'il ne les connaît point par la voie traditionnelle et divine comme les Noachides ; que c'est la légende (5) qui lui a révélé leur existence, leur histoire, leur

(1) A Cadesbarné, dans le désert de Pharan.

(2) Moïse pousse parfois assez loin ; on le voit, au sud, aller jusqu'à Asiongaber.

(3) Aux uns il demande le passage et le reçoit ; il combat, entr'autres, Og et Séhon qui le lui refusent. Du reste mieux que personne il a connu Jéthro le Caïnite.

(3) Il saurait non seulement leur origine noachide ; mais de quel fils de Noé ils descendent.

(5) Légende apprise probablement sur place en passant au milieu d'eux, v. pl. h. — Il est bien entendu que cette légende participe sous la plume de Moïse, comme tous les récits et de la même façon, au privilège de l'inspiration divine.

physionomie ; et que, d'après elle, cette race est une race antique, devançant de beaucoup, sur le sol qu'elle habite, les premiers patriarches postdiluviens ;

Qu'elle existait, même à l'état de peuple, lors des premières dispersions chamites, relativement assez voisines du déluge ;

Qu'elle ne ressemble point aux races noachides ; mais aux races antédiluviennes, tellement que les Sémites, n'ayant jamais rien vu de semblable parmi les trois branches des fils de Noé qu'ils connaissent, reculent d'effroi à leur vue ;

Que c'est en effet une race de géants, de vrais *Nephilim* (1), comme ceux qui précédèrent le déluge ;

Que ces géants ne sont point une exception dans ce vieux monde ; mais qu'ils composent des peuples entiers, nombreux, depuis longtemps formés, et déjà vieillis (2) lorsque arrive la première émigration chamite postérieure au cataclysme ;

Et qu'enfin il croit devoir, non seulement les passer sous silence dans sa liste des fils de Noé ; mais les exclure formellement du monde palestinien occupé par ces derniers (3).

Dès lors, sur la foi de cette dénonciation si appuyée, observant d'ailleurs que nulle part, depuis le déluge, ne se sont formées des *races* semblables ; que les géants ne réapparaissent dans l'histoire biblique qu'au milieu de peuples notoirement apparentés avec les anciens ; observant, en outre, que l'auteur des *Paralipomènes*, pour les distinguer des Chananéens primitifs, et dénoncer aussi leur antiquité profonde, ne

(1) *Gen.*, XII, 34. Le même nom est employé par Moïse pour les uns et les autres.

(2) On voit, pour plusieurs en effet, avec quelle facilité ils sont dominés par les descendants des patriarches, alors que ces derniers ne peuvent avoir beaucoup multiplié encore. Ils résistent beaucoup mieux par endroits, à la force qu'à la supériorité morale.

(3) Ce qui a lieu avons-nous dit, pour les peuples de la Sodomitide.

craint pas de les appeler des *Autochtones* (1), on cherche nécessairement leur origine dans les temps antédiluviens.

Continuant de fouiller dans le livre qui ne trompe pas, en des pages écrites encore par Moïse lui-même, et se souvenant que les premières émigrations furent des émigrations caïnites, on se demande si quelques-uns de ces peuples ne pourraient point nous ramener expressément au fratricide chassé par Jéhovah pour son crime, *profugus in terra.*

Alors, au milieu de ces peuples on en remarque un, type de la perversion dans l'humanité, et dont Jéhovah débarrasse le monde. Or ce peuple est précisément celui que Moïse jette nommément (2) en dehors des fils de Noé habitant cette contrée.

Voilà pour la physionomie morale.

Près de lui, il s'en trouve un autre dont Dieu lui-même, par Balaam, nous dit l'âge; et cet âge nous reporte d'un bond aux premières migrations dont nous cherchons la trace : ce peuple, il est « le commencement des nations, » autrement dit la première, par le temps, des nations du globe.

Voilà pour la date.

(1) A une époque reculée où Ephraïm vivait encore, où probablement les Philistins n'étaient pas dans le pays de Chanaan, le fils d'Ephraïm firent une irruption dans la région occupée par un des peuples dont nous parlons, nommé les *Havvim*, et furent massacrés par eux. Or le livre des *Chroniques* racontant le fait dit que les habitants de Geth (d'où sortit plus tard Goliath) étaient des hommes *nés dans cette terre*, הנולדים בארץ. L'emploi de cette périphrase est remarquable, puisqu'il y a un mot consacré, pour désigner les *indigènes* d'un pays, par exemple, les Chananéens établis depuis longtemps lorsque les Hébreux arrivent. Ce mot est celui de אזרח usité, pour ce cas, à toutes les fois, dans le *Pentateuque* (Cf. Ex. xii, 19, 48, 49 ; *Lévit.* xvi, 29, xvii, 15, xviii, 26, xix, 34 ; *Nomb.* ix, 14, xv, 13, 29 ; *Jos.* viii, 33.) Cette distinction intentionnelle entre *indigènes* et *aborigènes* ou *autochtones*, montre l'idée que se faisait l'auteur de ces races, et n'est pas sans poids dans la question présente.

(2) Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboïm. V. pl. h.

Cette nation, l' « antique » par excellence, vit en communion avec un peuple frère dans lequel s'est conservé le nom originel de la race ; et ce nom est celui de « caïnite. » Voilà pour l'origine.

Étudiant ce que signifie cette appellation, — qui pourrait n'être qu'un surnom postérieurement imposé, résultat d'un crime, d'un fait quelconque arrivé dans une famille, — on trouve que c'est bien un nom de race, et que cette race eut un « Caïn » pour père.

Cherchant ensuite de quel Caïn il s'agit, on reconnaît que ce n'est pas un Caïn tardif, un Caïn renouvelé ; mais le Caïn primitif, le frère de Seth, avec lequel il est mis, par un prophète, en opposition directe.

Dès lors, l'exégète peut conclure qu'il est en présence de races antédiluviennes, que Moïse, pour cela même, n'a pu faire descendre des fils de Noé.

C'est alors que l'archéologie arrive, apportant son appoint et son *confirmatur*.

En effet, plus loin au sud, en Afrique, c'est-à-dire dans la même direction, en partant des environs de l'Eden, se rencontre une race d'une autre sorte. Cette race, vieille comme les premières, a également précédé dans ces lieux l'émigration chamite des fils de Mitzraïm et de Cousch, après le déluge. Son type anthropologique la place en dehors des Noachides. On ne surprend chez elle aucune trace d'un souvenir du fait diluvien. De plus, elle est déjà *race nègre* à une époque qui rend difficilement explicable sa transformation, si on la suppose issue des fils de Noé.

D'un autre côté, en Asie, au nord et au nord-est, c'est-à-dire dans une direction opposée, mais vers laquelle ses goûts, ses besoins, son métier l'appelaient, se présente une troisième race, portant tous les caractères de cette fraction métallurgiste de

l'humanité primitive que la Bible nous montre émigrant dès l'origine du monde. Antique, puisqu'elle précède Aryens et Chamites dans tous les pays qu'elle occupe, mère d'une civilisation déjà ancienne quand ils se présentent, elle n'appartient point non plus au type noachide, et forme une race à part, la *race jaune*.

Ces deux races, noire et jaune, parlent, en outre, des langues jusqu'à présent difficilement réductibles aux langues sémites, chamites, japhétites. Ces langues, rudimentaires comme celles des géants de la Palestine, nous reportent naturellement vers une époque où l'humanité a peu vécu. De sorte que par leur antiquité, par leur physionomie, par leur langage, ces deux races sortent de l'humanité noachide pour rentrer dans l'humanité antédiluvienne, aussi bien que les Caïnites et les *Néphilim*.

Or il arrive que, complétant à leur sujet son système d'exclusion nécessaire (1), Moïse ne dit pas un mot de l'une ou de l'autre dans sa table noachique des générations postdiluviennes.

Son intention est donc manifeste. Ce n'est point le tableau des générations humaines qu'il nous donne au chapitre X^{e}; c'est celui des généalogies patriarcales, à l'histoire desquels il consacre son ouvrage. Son plan, d'une transparence parfaite, nous livre, par là, la raison de ses exclusions tacites ou expresses. Il devient difficile de douter. Il ne manque plus que la formule explicite de son programme.

Cette formule, il la donnera nette et claire.

A la tête de son livre, au chapitre V^{e}, immédiatement après la dernière ligne d'une préface où il a dit tout

(1) Comment parlerait-il des races antécédentes au déluge, au moment où il poursuit la série généalogique des patriarches par Noé ?

ce qu'il entend dire des autres fils d'Adam et de l'humanité générale, il écrit :

Ce *livre* est exclusivement *le livre* de la génération patriarcale d'Adam par Seth.

Ce programme, il ne le dément pas un instant. On passe avec lui d'un patriarche à un autre, comme dans une galerie de tableaux généalogiques, on va de la famille du père à la famille du fils. Point de retours vers le passé, point d'étrangers introduits dans ses toiles, et quand arrive l'histoire du déluge, le fait est classé comme tout le reste sous une rubrique exclusive et distincte :

Voici maintenant l'histoire de Noé.

La logique de l'exégèse, les lois de l'herméneutique, l'observation des lieux parallèles, l'étude des personnages mis en scène, tout nous maintient dans le cercle où s'enferme l'auteur. Pas un mot, pas une idée, pas une réflexion n'oblige d'en sortir. On reste donc d'accord avec son but, son plan, son récit, tout son livre, quand, après déjà plus de 2000 ans d'histoire uniquement consacrée aux patriarches, on aperçoit, dans l'événement qui vient réformer la lignée de ces fils de Dieu, l'inondation qui emporte le monde patriarcal et non le monde de l'humanité.

Est-ce assez dire ? Cette conclusion n'est-elle pas plus que permise par la logique ? Moïse ne la réclame-t-il pas ? La saine critique n'y conduit-elle pas ? La prudence exégétique ne l'exige-t-elle pas ? Tous les autres systèmes laissent l'esprit inquiet et en suspends. Des objections nombreuses restent sans solutions évidentes, plausibles même quelquefois. Il faut accumuler les miracles ou recourir à des expédients répétés. Avec cette exégèse, toute difficulté s'éva-

nouit, non par des efforts multipliés et distincts; mais d'un seul coup, par le seul fait que la non-universalité est admise. Ce fait n'est pas une hypothèse pure. Il est implicitement révélé par le plan génésiaque; il est explicitement dénoncé par le Pentateuque. Les rationalistes doivent l'admettre; les croyants n'ont rien de dogmatique à renier pour l'accepter. L'imperfection, l'insuffisance de l'exégèse traditionnelle et ancienne les y poussent; les tendances même et les principes de l'une et de l'autre les y invitent. Qu'est-ce qui pourrait arrêter? Un mot, un seul mot : l'*Omnis !* cet *Omnis* qui n'embarrasse, à l'occasion, ni les Pères, ni les scolastiques, ni les interprètes modernes! cet *Omnis* que cent passages bibliques montrent si souvent hyperbolique ; que le récit diluvien lui-même impose parfois clairement de restreindre, que le dessein de l'auteur explique si naturellement, si nécessairement toujours! Non, en vérité, nous ne trouvons pas de motifs pour repousser une solution si reposante, si libératrice, si rationnelle. Mais attendons les juges.

Telle est la thèse ou, si l'on veut, l'hypothèse. Qu'on la reprenne, qu'on l'étudie, qu'on la contredise, mais qu'on ne la calomnie pas! Ce n'est point le doute qui l'a produite, c'est la foi; ce n'est point l'indifférence, c'est l'amour passionné de l'Écriture, le souci de sa défense, de son honneur, la conviction ferme de la vérité de ses enseignements. Elle est écrite avec respect, j'oserais presque dire à genoux devant le Verbe incarné dans la divine Parole, et tombée plus du cœur que de la plume. Elle n'est point née de l'esprit d'école ; elle n'a point pour but d'appuyer les conclusions encore douteuses des sciences profanes. Les affirmations, les attaques même de la science n'ont fait que nous provoquer au

travail, et notre étude est avant tout une étude d'exégèse, d'exégèse pure. Ce qui surtout nous frappe et nous persuade, ce sont les arguments bibliques, purement bibliques. On ne renversera pas, entre autres, celui qui se tire du plan de la *Genèse* formellement dénoncé par Moïse. Voilà la vraie citadelle. Si l'on ne nous en chasse pas, jamais, à moins que l'Eglise ne parle, on ne refusera légitimement à un catholique la liberté de rejeter, au nom de Moïse lui-même, la destruction totale de l'humanité par le déluge. C'est ce droit à la liberté, redisons-le en terminant, que nous avons surtout voulu établir. Nous nous devions de montrer qu'en le revendiquant, il y a plus d'un an, pour les âmes qui hésitent devant les difficultés des autres systèmes, nous ne parlions pas à la légère et sans motifs. On dira ce que valent ces motifs. Mais qu'on nous permette, dès aujourd'hui, de penser qu'ils sont tels, au moins, que l'étude s'en impose, avant toute négation, à la réflexion des exégètes les plus graves.

Si la critique ratifie cette thèse, elle aura, ce qui vaut quelque chose, l'honneur d'être établie, non sous la garantie des sciences profanes ou l'impulsion d'une découverte hostile ; mais par le libre et respectueux effort de l'exégèse catholique. On ne dira pas que c'est la raison dépossédant la foi ; c'est la foi perfectionnant la croyance, puisque c'est Moïse expliqué par lui-même.

Ceux qui la rejetteront, s'il en est, ne pourront lui refuser du moins le mérite d'être née sous l'empire de préoccupations grandes et saintes, puisqu'elle s'est proposé de réduire toutes les objections faites à la foi catholique, de tranquilliser les âmes, de rasséréner les consciences. Ils ne nieront pas non plus ses résultats heureux. Elle fait Dieu aussi grand, en le montrant plus doux, et la leçon qu'il donne, pour

être moins empreinte de vengeance, est aussi salutaire. Elle met mieux que toute autre (1) en lumière la haute destinée d'Israël, l'union généalogique perfidement niée (2) de la Synagogue et de l'Église, l'action continue et miséricordieuse de Dieu sur le monde, pour le conduire à son Messie. Elle place en dehors de toute attaque le grand dogme de la descendance adamique. Elle fait ressortir l'unité majestueuse du plan de la Genèse, donne des appuis solides à l'authenticité du Livre divin. Enfin, elle facilite l'offensive à l'exégèse catholique contre les préjugés d'un rationalisme abusant des demi-jours et quelquefois des exagérations entretenues, comme on l'a si bien dit, par une routine plus souvent fille d'une apathique confiance que d'un respect éclairé.

(1) Non pas d'une manière générale, bien entendu ; mais dans la question présente.

(2) On sait qu'il existe toute une classe de rationalistes, qui, pour humaniser plus sûrement la doctrine de l'Eglise cherchent à supprimer tout rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Repoussant la parole du Christ : *Non veni solvere legem sed adimplere*, ils font descendre le christianisme, dans ses dogmes et ses rites, des rêveries mythologiques de l'Inde, dont il ne serait qu'une transformation. Et, comme la religion de l'Inde ne représente qu'une des phases de l'évolution toute humaine des données religieuses primitives, uniquement sorties, prétendent-ils du cerveau de l'homme, toutes les révélations divines consécutives faites à Adam, Abraham, Moise, auxquelles se rattache le christianisme disparaissent du même coup, et l'Eglise catholique rentre suivant leur désir, dans le cercle des inventions d'origine humaine, humainement arrivées à un perfectionnement relatif Voir, p. ex., *La science des Religions* par Burnouf.

TABLE DES MATIÈRES

FIN

SAINT-QUENTIN, IMPRIMERIE J. MOUREAU ET FILS.